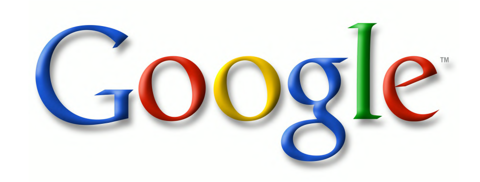
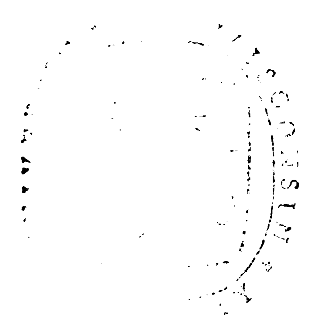
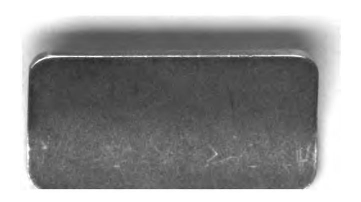










LOUIS FAVRAT

Mélanges vaudois

Français et Patois.

AVEC UNE PRÉFACE DE M. PHILIPPE GODET

UN PORTRAIT DE L'AUTEUR

ET LA MUSIQUE DE DEUX CHANSONS

LAUSANNE

F. PAYOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR

1, Rue de Bourg, 1.

1894



LOUIS FAVRAT

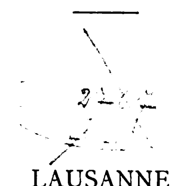
Mélanges vaudois

LOUIS FAVRAT

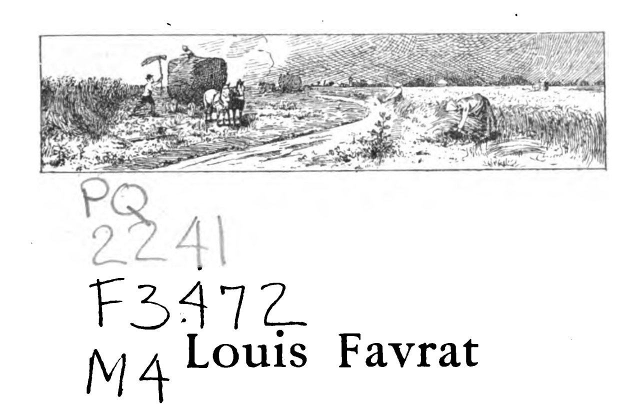
Mélanges vaudois

Français et Patois.

AVEC UNE PRÉFACE DE M. PHILIPPE GODET
UN PORTRAIT DE L'AUTEUR
ET LA MUSIQUE DE DEUX CHANSONS



LAUSANNE
F. PAYOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR
1, Rue de Bourg, 1.
1894



Louis Favrat

Dans les dernières années de sa vie, Eugène Rambert se plaisait à réunir parfois dans son salon quelques amis de la littérature. Nous y avons rencontré — pour ne citer que les morts — Marc Monnier, Emile Javelle, Ernest Bussy, et puis un homme aux longs cheveux grisonnants, à l'air timide, qui se tenait à l'écart, écoutait parler les autres et faisait quelque difficulté pour se produire lui-même; sur l'invitation pressante du maître et de ses hôtes, il venait enfin, bien à contre-cœur, prendre place sous la clarté de la lampe, et disait quelque fable en patois qui mettait en gaîté l'auditoire. Les félicitations et les remerciements semblaient le couvrir de confusion; sans mot dire, il regagnait sa place dans un angle obscur et « goûtait le plaisir de se faire oublier ».

Tel était Louis Favrat; simple et modeste, il avait beaucoup écrit, publié dans la *Revue suisse* et le *Conteur vaudois* de la prose et des vers, mais n'avait jamais songé à nouer sa gerbe. Après sa mort, la famille Favrat a senti le devoir qui s'imposait à elle de réunir, parmi ces feuilles éparses, celles qui offrent un intérêt durable; elle a bien voulu nous confier le soin de présenter ce recueil au public romand. Nous allons donc essayer de retracer la vie de l'auteur et d'apprécier aussi équitablement que possible la valeur de son œuvre [1].

I

Louis Favrat descendait d'une famille originaire du Chablais, qui avait suivi les Bernois sur la rive droite du Léman, après la restitution du Chablais et du Faucigny à la maison de Savoie. Né à Lausanne le 23 juillet 1827, il fit ses classes au collège de cette ville, puis passa à l'Académie. Comme la plupart des étudiants d'alors, il fit partie des deux sociétés de Belles-Lettres et de Zofingue et écrivit

[1] Nous avons mis à profit, pour écrire cette notice, celle qu'a publiée M. R. Buser dans le *Bulletin de l'Herbier Boissier* (5 mai 1893) et les indications que nous a fournies la famille Favrat.

pour elles des chansons dont quelques-unes sont demeurées populaires parmi la jeunesse académique.

Les parents de Favrat le destinaient à la carrière pastorale, et il commença ses études de théologie ; mais il ne tarda pas à y renoncer par un honorable scrupule de conscience : sa raison n'était pas d'accord avec la foi traditionnelle. D'ailleurs la tournure de son esprit le portait plutôt vers l'étude de l'histoire, de la philologie romane, et plus tard le goût de la botanique devait s'ajouter à ses premières préférences. Cette science finit même par supplanter les autres et resta la grande préoccupation de Favrat jusqu'à son dernier jour.

Au reste, il avait déjà commencé son herbier dans ses courses d'étudiant avec son ami Eugène Rambert, et sa liaison avec Jean Muret acheva de transformer en passion ce goût de sa jeunesse.

« Je ne sais, raconte Rambert, d'où nous était venu le goût des herbes, à mon ami, M. Louis Favrat, et à moi, mais je me souviendrai toute ma vie de la première herborisation que le hasard nous fit faire avec Jean Muret. C'était un beau jour de mai. Nous allions aux Pierrettes, par le chemin de Boston et de Malley. Comme nous démêlions quelque *Bryonia* grimpante qui se faufilait dans une haie, nous vîmes venir Jean Muret, avec sa grande boîte blanche. Pour nous c'était l'idéal, le *nec plus ultra* de la botanique. L'espoir qu'il nous aborderait, peut-être en confrère, nous fit battre le cœur. Nous tâchions de regarder d'un autre côté, pour ne

pas être indiscrets, et nous ne perdions pas un de ses mouvements. Il nous aborda, en effet, si cordialement que, dès les premiers mots, nous fûmes à l'aise. Il allait aussi aux Pierrettes. Quelle moisson nous y fîmes! Nos boîtes regorgeaient et nous portions à la main d'énormes paquets de plantes. Et que de jolies choses il nous avait dites, que d'encouragements, que d'indications précises, que de bons conseils! »

En quittant l'Académie de Lausanne, Favrat alla poursuivre ses études de linguistique et d'histoire à Munich, Erlangen et Leipzig. De retour au pays en 1852, il enseigna successivement au collège d'Orbe, puis à celui de la Chaux-de-Fonds. Il fut appelé en 1862 à Lausanne, comme maître de français à l'Ecole moyenne, transformée plus tard en Ecole industrielle cantonale. Pendant un quart de siècle il occupa ce poste, qu'il résigna en 1887, épuisé par les fatigues de l'enseignement.

Il fut nommé alors conservateur du musée de botanique de Lausanne et put se vouer entièrement à son occupation favorite. Il employa les dernières années de sa vie à revoir et à compléter le bel herbier cédé au musée cantonal vaudois par Jean Muret. Auparavant déjà, il avait suppléé M. le professeur Schnetzler dans les courses botaniques de l'Académie. Ses plus beaux jours étaient ceux où il partait en excursion ; nous nous rappelons l'avoir rencontré une fois, redescendant d'une

sommité du Jura avec un de ses étudiants : il était comme rajeuni par le poids de la boîte verte regorgeant de plantes aimées.

Mais, en 1891, pendant une course dans le Haut-Valais, il fut surpris, à Ulrichen, par un orage violent, qui le força de passer la nuit, entièrement mouillé, dans une chapelle ouverte à tous les vents. Ce sont là des aventures qu'on peut courir à vingt ans, mais qui sont funestes à soixante : Favrat, qui avait été déjà gravement éprouvé par l'influenza, tomba malade et ne se rétablit jamais complètement. Il s'éteignit à l'âge de 66 ans, le 27 janvier 1893.

II

Rien de plus simple, de plus uni, que cette vie laborieuse, dépourvue d'événements, qui s'est partagée entre le devoir professionnel et l'étude préférée, entre l'enseignement et la botanique. Ceux que le botaniste intéresse plus particulièrement n'ont qu'à lire la notice pleine de cœur et très exactement renseignée que M. Buser a consacrée à son ami et collègue. Ils y apprendront par quoi

le nom de Favrat a mérité d'être inscrit au livre d'or, déjà si riche, des botanistes vaudois, après ceux des Gaudin, des Muret, des Leresche, des Rambert. Ils y trouveront aussi la liste considérable de ses travaux, parus soit dans le *Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles*, soit dans le *Bulletin de la Société murithienne du Valais*, et dans quelques autres revues spéciales[1]. On y rencontre, non seulement des notices purement scientifiques, mais des biographies et des récits d'excursions où apparaît, à côté du savant minutieux, le littérateur aimable.

Ce dernier n'est jamais absent des écrits de Favrat. Esprit enjoué et gracieux, personne ne fut plus exempt que lui des allures pédantesques et de la sécheresse doctorale. Ce professeur resta toujours un homme simple, un bon homme, et, pour tout dire, un campagnard. Il aimait avec prédilection la partie du Jorat voisine de Lausanne : les Planches-du-Mont, où enfant il passait ses vacances chez ses grands-parents, puis Epalinges, village situé non loin de ce fond de Mauverney, que plus tard il devait choisir comme cadre de sa charmante nouvelle : *l'Année de la misère.* Il avait

[1] Favrat fut membre très actif et président de ces deux sociétés. Il rédigea le *Bulletin* de la Murithienne, dont il était la cheville ouvrière.

appris dans cet agreste séjour le patois, qu'il parlait si bien et qui était presque sa langue de nourrice. Il n'était à l'aise et tout à fait lui-même que loin de la vie citadine, aux champs ou sur la montagne. Ceux qui ont eu la bonne fortune d'herboriser avec lui le représentent comme le plus gai compagnon de route et le plus amusant conteur. Rien de tout cela ne paraissait aux yeux de qui le rencontrait, par hasard, dans le monde : ici il semblait absorbé, j'allais dire absent ; il l'était, en effet : sa vraie vie était en pleine nature, loin des salons, parmi les fleurs du bon Dieu, où rien n'effarouchait son insurmontable timidité.

Aussi ne peut-on guère se figurer combien lourde il devait trouver la chaîne qui le retenait à la ville ! Mais il avait une conscience si délicate qu'il croyait n'avoir jamais assez fait pour l'accomplissement de son devoir. Il ne s'y dérobait sous aucun prétexte : on raconte qu'un dimanche soir, arrivant à Bex d'une course de montagne et pensant manquer le dernier train, il parlait de rentrer à pied à Lausanne pour faire sa classe le lundi à huit heures du matin !

C'est dans ce conflit perpétuel entre son devoir et ses goûts, dans cette victoire toujours assurée à la conscience, que réside la grandeur d'une vie en apparence humble et terne. Cette existence fut une

lutte morale, et toute lutte morale ennoblit celui qui la soutient vaillamment.

Ajoutons qu'il avait un cœur simple et généreux, à qui les sympathies allaient sans effort. Ses opinions avancées en politique et en religion ne lui ont jamais fait un ennemi; sa parfaite loyauté lui assurait le respect de ceux qui pensaient autrement que lui.

III

Les écrits de Favrat sont dispersés, comme nous l'avons vu, dans divers recueils. Il collabora assez activement à la *Revue suisse* dans les années 1849 à 1860. C'est là que parut, en 1856, *l'Année de la misère,* là aussi qu'il inséra ses poésies les plus connues. Le spirituel *Conteur vaudois* avait en lui un ami précieux, à qui il doit quelques-uns de ses plus francs succès.

Notons encore, avant d'aborder l'examen sommaire des œuvres réunies ici, qu'en 1861, alors qu'il était professeur à la Chaux-de-Fonds, il fut chargé de revoir en la complétant l'*Histoire suisse* de Zschokke traduite par Charles Monnard, et que la Société d'histoire de la Suisse romande, dont il

faisait partie, le chargea de la publication du *Glossaire des patois de la Suisse romande*, du doyen Bridel.

Mais il me tarde d'en venir à ses œuvres personnelles.

La plus considérable est un simple récit intitulé *l'Année de la misère.* Cette étude de mœurs campagnardes, qui transporte le lecteur dans le Jorat, à deux lieues de Lausanne, est une peinture naïvement tracée, d'après nature, sans recherche des grands effets ni des couleurs voyantes. C'est du réalisme tranquille et de bon aloi ; la touche de Favrat nous semble avoir moins de force, mais non moins de justesse que celle de Sciobéret, le peintre des mœurs gruyériennes.

Il met en scène une famille de paysans pendant le terrible hiver 1816 à 1817, l'hiver du *cher temps*, où l'on payait la mesure de blé jusqu'à deux écus neufs. Pierre à Claude voit s'aggraver cette situation du fait qu'il a imprudemment cautionné son voisin, l'ivrogne Samelet. Les embarras momentanés où il se trouve, font ajourner au printemps le mariage de sa fille Judith avec le cousin David, de Montpreveyres, et celui-ci, plus intéressé qu'amoureux, retire la parole donnée. Mais Judith ne tarde pas à retrouver un autre fiancé, le fils même de Samelet, Charles, qu'elle avait aimé jadis, qu'elle aimait encore sans bien s'en rendre compte,

et qui revient du service étranger, où son chagrin l'avait conduit, pour épouser la brave fille.

Pourquoi sommes-nous doucement charmés par cette simple histoire, où la poésie d'une idylle villageoise se mêle aux vulgaires soucis d'argent? Parceque c'est la vie même, prise sur le fait, dans sa réalité familière, avec ses jours « mêlés de pluie et de soleil ». Aucune fausse note, aucune recherche de combinaisons savantes ne trouble l'émotion du lecteur, qui se sent sur le terrain de la vérité locale. Rambert a appelé l'*Année de la misère* « un tableau unique en son genre, un de ces tableaux qu'il faut regarder, mais où chaque regard découvre quelque intention fine ou profonde. »

Les personnages mis en scène sont dessinés avec une sobriété expressive. J'aime surtout la mère, Jeanne-Marie, la bonne paysanne vaudoise, « à physionomie douce et ouverte », telle que l'a peinte aussi Juste Olivier dans son poème des *Campagnes*, la femme que les « vils soins » de tous les jours n'ont point courbée vers la terre et dont l'âme est demeurée sereine :

« Les soucis de la vie l'ont bien éprouvée, mais forte de cette foi simple et profonde qui résiste au découragement, douée du reste d'un caractère actif et persévérant, et de ce droit bon sens qui est la science des campagnards, elle a traversé sans fléchir toutes les épreuves, et il lui reste encore ce

que la plupart ne réussissent pas à sauver : la jeunesse du cœur, le courage et l'espérance. »

Comme il arrive dans bien des ménages de nos campagnes, c'est la femme, plus résolue, plus vaillante que l'homme, qui dirige la barque. L'époux de Jeanne-Marie, Pierre à Claude, est un bon enfant, qui lui donne volontiers raison, tout en réservant les apparences : « On verra, on verra », répond-il à sa femme, pour ne pas « avoir l'air d'accepter purement et simplement » le parti qu'elle propose ; mais il l'accepte tout de même.

Le brave paysan a dû payer cent écus pour cet ivrogne de Samelet ; il en a été fort tourmenté ; mais, une fois son débiteur mort, il ne lui garde pas rancune, et lui consacre même cette oraison funèbre, bien vaudoise par l'indulgence qu'elle trahit pour le penchant national :

« Il est plus heureux que nous, puisqu'il a reconnu ses torts et qu'il est mort en paix... Ce pauvre Samelet, *ce n'est que le vin qui le rendait méchant ;* et puis nous avons tous nos mauvais côtés. »

L'*oncle* de Chez-les-Blanc, comme on l'appelle, et qui n'est en réalité, malgré son titre d'oncle, que l'ami et le conseiller de la famille, est encore une silhouette finement esquissée. Cet ancien soldat des brigades lémaniques, qui a guerroyé sous Masséna et Lecourbe et a gardé de ses années de service

quelque chose d'énergique et de résolu, est un type que l'auteur a dû rencontrer.

Mais une figure qui ne nous charme pas moins, c'est celle de Judith : il est rare que nos conteurs d'histoires villageoises réussissent à éviter le double écueil de la vulgarité et de l'affectation, lorsqu'il s'agit de peindre la jeune fille de la campagne. Favrat a su, à force de sincérité naïve, évoquer une paysanne parfaitement naturelle, sans rien de niais ni de gauchement éthéré. Elle ne dit pas un mot qui ne soit dans la vérité de son caractère. Son amour est poétique sans être conventionnel, vrai sans platitude. Elle est fiancée au cousin David : pourquoi donc se souvient-elle de l'idylle furtivement ébauchée jadis avec ce Charles qu'elle a laissé partir ? Ce fut bien peu de chose, mais elle n'a pu l'oublier :

« Ils s'étaient arrêtés sur le sentier et avaient causé des jeunes années ; puis Charles avait rebroussé pour l'accompagner jusque chez elle. Alors la causerie était devenue plus intime, le brin de marjolaine que Judith portait à sa ceinture avait passé à la boutonnière de Charles, et l'on s'était séparé en se serrant la main. »

Il y a dans ce délicat crayon d'un romancier qui s'essaie les gages d'un talent souple et fin, d'un art sobre et discret ; si les promesses de ce début n'ont pas été tenues, la faute en est aux circonstances, à la vie.

« Qui, s'écriait Rambert, qui se consolera jamais des forces perdues, des talents amoindris ou étouffés ?... Voici un homme qui était né pour être le plus gracieux des romanciers ou pour se faire une place à part parmi l'élite des vrais poètes. Il a cessé de produire, ou ne donne qu'à de rares intervalles une page, quelques strophes, qui rappellent ce qu'il aurait pu devenir. Qui oserait lui en faire un reproche ? Il a une femme, des enfants, et cinquante leçons par semaine, tant publiques que particulières. »

IV

Si les nécessités de l'existence l'ont empêché de fournir une carrière de littérateur, Favrat a néanmoins repris souvent la plume depuis son heureux début dans la *Revue suisse* ; c'était un besoin pour lui de noter ses impressions de philosophe humoriste ou de coureur de montagnes. On trouvera dans ce volume les *Zigzags d'un botaniste* et la courte et amusante boutade des *Fagots de Froideville*.

Les *Zigzags* ont beau avoir vingt-cinq ou trente ans de date ; ils ont gardé leur fraîcheur, grâce au naturel du style, à la bonhomie de l'allure. Favrat fut le botaniste « populaire » du canton de Vaud. Les pages où il raconte quelques-unes de ses courses (aux Plans, au Grand-Muveran, etc.),

sont écrites sur un ton de simplicité familière qu'on souhaiterait à des savants plus illustres. Son amour pour les fleurs, qu'il n'injurie que rarement de noms latins, est communicatif, parce qu'il les aime en poète rustique autant qu'en savant. Qui résisterait, par exemple, à cette invitation si dépouillée de pédantisme :

« Tenez, mettez cette fleur à votre chapeau, c'est de l'astrance ; et remarquez, je vous prie, son élégante collerette rose, verte et blanche. L'astrance annonce la flore des Alpes : c'est l'avant-garde, et je salue toujours cette fleur d'un regard... Chose singulière, dès que je l'ai aperçue, je dépouille l'homme soucieux, je m'allège de tout ce qui pourrait assombrir ma liberté ; je jette tout mon lest comme un aéronaute qui voudrait s'élever à tout prix. Ce n'est pas une petite affaire que de dépouiller l'homme soucieux, l'homme que la vie tient cloué aux réalités, et j'ai eu parfois de la peine à y parvenir... »

Sentez-vous ce qu'il y a de mélancolique, de poignant, sous le ton enjoué de cette confidence ? C'est tout le drame d'une vie, ce poids du labeur quotidien secoué en face de la nature, sur la pente de la montagne où fleurit l'astrance...

Les *Zigzags d'un botaniste* ont certainement moins vieilli, et, comme on dit, *datent* moins que les poésies de Favrat, qui remontent la plupart aux années 1848-1852. C'est là, disons-le sans façon, la partie la moins originale de son œuvre. Il était un assez fin lettré pour écrire en vers, s'il

lui en prenait fantaisie; mais il ne s'était jamais appliqué à apprendre les secrets du métier. Le métier avait-il d'ailleurs tant de secrets vers 1850? Il est sûr qu'à cette époque déjà lointaine, on attachait chez nous à la forme poétique moins d'importance qu'à cette effusion lyrique dont les vers de Lamartine avaient propagé le goût parmi notre jeunesse. On commettait sur nos rivages beaucoup de fades « méditations », dont les archives de nos sociétés d'étudiants ne fourniraient que trop d'exemples. Favrat fut préservé par sa bonhomie et son enjouement naturels des attitudes de saule-pleureur; c'est plutôt Béranger qui semble l'avoir influencé à l'âge où l'on imite irrésistiblement quelqu'un. Il avait, nous dit-on, beaucoup de goût pour Victor Hugo, mais il ne lui a rien dérobé de ses procédés. Il a cultivé la chanson, la romance historique, non sans se souvenir un peu du bon doyen Bridel, qui avait mis à la mode le moyen-âge vaudois, la reine Berthe et le comte Pierre, les chevaliers et les manoirs.

Combien nous préférons la muse de Favrat dans un genre plus personnel, dans sa *Plainte des absents*, justement chère aux étudiants pour qui elle fut écrite, ou dans sa plaisante chanson :

> Il fut un temps où ma bourse était ronde :
> Cet heureux temps, quand le reverra-t-on ?

Combien surtout nous aimons ces strophes du *Chasseur de chamois*, d'où s'exhale, si l'on peut dire ainsi, le parfum des solitudes alpestres :

> Voici le jour, la montagne s'argente,
> Le glacier luit comme un vaste miroir...

Cette chanson restera ; sa popularité l'a déjà consacrée ; elle est acquise à notre répertoire romand. Et à côté de ces stances, on distinguera le petit poème où Favrat célèbre, en vers presque trop faciles, son « demi-grandson ». Sujet trivial, sans doute, mais qui lui a fourni l'occasion de développer sa philosophie souriante, de laisser parler sa sagesse résignée d'homme laborieux et modeste.

V

Mais, au fond, la vraie langue de Favrat était-elle le français ? N'était-ce pas plutôt le patois ? Il me semble que c'est là, dans ce parler savoureux, qu'il est vraiment à l'aise, là que son imagination rustique, sa bonhomie populaire, son esprit du cru, entrent en possession de tous leurs moyens; on dirait que sa verve native est stimulée par l'emploi de notre vieil idiome plein d'énergie, de grâce

et de couleur. A ses simples et franches inspirations, il fallait ce langage naïvement pittoresque. Tel agreste virtuose fera merveille sur l'accordéon, qui ne serait qu'un pianiste banal.

Favrat laisse des choses exquises en patois, son *Ranz des chèvres*, sa *Chanson des vignerons*, puis l'*Histoire de Guillaume Tell*, morceau de haute saveur, resté classique parmi nous, qu'on lui demandait dans toutes les réunions et les fêtes, et où se trouve ce mot de Gessler, trouvaille merveilleuse : « Redis-le voir devant le monde ! »

Il laisse encore de piquantes historiettes, des fables pleines de malice, des narrations de faits contemporains où s'exprime vertement le bon sens un peu étroit du paysan. Car Favrat s'était avisé de faire servir le patois à la satire actuelle, de passer au crible de cette langue populaire les utopies et le charlatanisme de l'esprit moderne. C'est ainsi qu'il a publié dans le *Conteur vaudois* un récit des délibérations du fameux congrès de la paix, tenu en 1869 à Lausanne, que Rambert appelle « un véritable chef-d'œuvre. »

Favrat a donc enrichi à sa façon notre littérature nationale.

Et non seulement il a fait œuvre de littérateur, mais ses écrits en patois sont autant de monuments précieux de cette langue, presque disparue,

dont les philologues s'appliquent aujourd'hui à fixer la grammaire et à étudier les dialectes.

N'est-ce pas pour eux que notre maître en patois a écrit cette traduction de la parabole de l'*Enfant prodigue*, qu'un dévot anonyme lui reprocha à l'égal d'une profanation, — comme si nos pasteurs dédaignaient jadis d'édifier leurs ouailles en patois, et comme si le touchant récit de l'Evangile perdait à être traduit dans notre langue rustique!

N'est-ce pas aussi pour les savants d'aujourd'hui qu'il a composé la jolie étude sur le patois, recueillie dans ce volume? Et n'est-ce pas l'esprit du *Conservateur suisse* que l'on retrouve dans cette monographie sur les *Surnoms de communes vaudoises*, un des documents les plus curieux recueillis par le professeur de Lausanne?

Le doyen Bridel, dont nous rappelions le nom tout à l'heure, eût pris plaisir à ces travaux, qui font suite aux siens et procèdent du même attachement aux choses locales, à l'histoire intime du pays.

VI

Le nom de Louis Favrat est de ceux qui ne doivent pas mourir chez un peuple soucieux de son

individualité et conscient de ses richesses. Si l'homme dont on nous offre aujourd'hui les œuvres choisies ne fut point un écrivain éminent, — et certes il ne prétendait nullement à l'être, — il fut autre chose, et cela très consciemment : un des interprètes de l'âme vaudoise.

Il en est de plus grands et de plus habiles ; il n'en est pas de plus sincère. Juste Olivier, Rambert ont mis plus d'art, un talent plus fécond au service d'une inspiration toute pareille à la sienne ; ils n'ont pas aimé davantage ce champ natal, où Favrat trouvait à glaner après eux.

La Suisse romande n'oubliera pas ce travailleur modeste, qui, dans une vie absorbée par un labeur ingrat, a trouvé le temps d'écrire un certain nombre de pages où vivra l'âme de son pays.

PHILIPPE GODET.

A ceux qui m'ont aimé que le soleil soit d'or!
Que le chemin soit doux où que le sort les mène,
Et qu'au bout du voyage ils trouvent le bon port
Et la paix des élus promise à l'âme humaine;

Car ils m'ont fait des jours dont bien longtemps encor
Je veux me souvenir, à l'aurore sereine,
Comme au matin voilé, sombre comme la mort:
Quand j'aurai l'allégresse et quand j'aurai la peine.

Oh! si le ciel est noir et froid comme un linceul,
Et que pour l'un d'entr'eux il ne soit rien au monde,
Rien que ce deuil du cœur où la douleur abonde,

Frères, si l'un de vous vient à se trouver seul,
J'aurai toujours pour lui, pure et brillante flamme.
Un rayon d'amitié pour réchauffer son âme!

1852 L. F.



L'année de la misère.

Le fond de Mauverney était bien triste en septembre 1816, avec ses toits détrempés et rembrunis, ses orges à peine mûres, maigres et chétives, et ses avoines couchées par les averses de l'été ; aussi n'atttirait-il plus les regards, et pourtant, quand la saison est belle, le piéton qui suit la route de Berne aime à voir ce petit vallon que le sol indique à peine, et que les grands bois du Jorat encadrent et complètent ; on aime ces deux ou trois maisons un peu perdues là-bas, dans les prés, vers ce rideau de sapins qui les protège contre les rafales aiguës de la bise ; on aime ces carrés de cultures si bien tournés au midi, où le froment craint de se hasarder, mais où le seigle donne encore une mois-

son rassurante. Il y a dans ce paysage un peu resserré, un peu sévère, quelque chose de paisible qui attire; mais il faut voir Mauverney à la fin de juin, quand les prés sont encore fleuris, quand c'est encore le printemps; vers le soir, alors que les toits fument et que les sonnailles éveillent l'écho dans la profondeur des forêts. Alors on se prend d'affection pour ce Jorat lausannois si agreste et si frais, semé de sites intimes, de maisons écartées et rêveuses ; de ruisseaux gazouillants, où trempe le tapis des mousses et dont la source est pleine d'ombre et de mystère; de clairières imprévues toutes couvertes de framboisiers, pleines de bourdonnements d'insectes et de chants d'oiseaux. D'ailleurs n'est-ce pas des croupes et des plateaux élevés du Jorat que le regard peut embrasser dans son ensemble cette admirable vallée du Léman, cette patrie de Vaud, que le soleil inonde de si riches clartés et où les soirs de printemps et d'automne sont presque des soirs d'Italie ?

On était bien loin de faire ces réflexions au fond de Mauverney, dans la soirée du 7 septembre 1816. On avait parlé, il est vrai, du mauvais temps, de l'insuffisance des récoltes, de la cherté toujours croissante des céréales, de l'aspect chétif des avoines qui ne mûrissaient qu'imparfaitement, questions journellement débattues dans une année d'excessive disette; mais un sujet tout aussi grave et surtout plus intime, car il intéressait plus particulièrement la famille, n'avait pas tardé à occuper les trois personnages qui devisaient chez Pierre à Claude autour d'un bon feu de cuisine.

Et maintenant, cher lecteur, reportez-vous à la date précédente, et si vous tenez à connaître ce sujet plus intime, faites d'abord connaissance avec nos bonnes gens du Jorat.

En face du feu est assise Jeanne-Marie, une bonne femme à physionomie douce et ouverte. Les soucis de la vie l'ont bien éprouvée, mais forte de cette foi simple et profonde qui résiste au découragement, douée du reste d'un caractère actif et persévérant, et de ce droit bon sens qui est la science des campagnards, elle a traversé sans fléchir toutes les épreuves, et il lui reste encore ce que la plupart ne réussissent pas à sauver : la jeunesse du cœur, le courage et l'espérance. Celui qui fume si gravement sa pipe, au coin de la cheminée, sur ce trépied rustique, c'est Pierre à Claude, un Vaudois qui ressemble à tous les Vaudois et qui se peindra lui-même dans le cours du récit. A l'autre coin, c'est l'oncle de Chez-les-Blanc, un vieil ami de la maison, pour qui l'on n'a point de secrets, et qui donne son avis comme s'il était de la famille.

L'oncle de Chez-les-Blanc, comme les enfants l'appelaient, ne devait son titre d'oncle qu'au noble usage, aujourd'hui moins répandu, de désigner aux enfants les voisins, les amis et particulièrement les personnes âgées, sous les appellations plus dignes d'oncle ou de tante. Les événements de 1798 l'avaient trouvé partisan déclaré de l'indépendance vaudoise, et, dans l'année même, il s'était enrôlé dans ces brigades lémaniques qui renforcèrent l'armée française et guerroyèrent

avec elle sous Masséna et sous Lecourbe ; mais blessé dans l'un des sanglants combats qui préludèrent à la grande journée de Zurich, il était rentré au pays où, parvenu à trouver un remplaçant, il avait repris la bêche et le hoyau. Les Français sont de bons diables, disait-il alors, mais il leur faut trop d'argent, et Dieu sait qu'il n'y en a plus à Berne, et pas grand'chose ailleurs. C'était bon de se battre quand il s'agissait de mettre à bas l'ours ; à présent ça ne nous regarde plus : qu'ils s'en tirent comme ils pourront, ou qu'ils s'arrangent ; sans compter qu'on nous suce ce pauvre petit coin de pays, et qu'on demande des écus comme si l'on en faisait au four. Cependant il avait repris les armes en 1802, contre les Fédéralistes, mais pour assister seulement à la triste déroute des Helvétiques entre Morat et Avenches. Il aimait beaucoup ses souvenirs militaires et il en faisait large part à qui voulait l'entendre, mais il ne fallait pas le taquiner à propos de sa dernière campagne. Ses deux années de service militaire avaient imprimé à son caractère quelque chose de décidé, de résolu, qui contrastait avec ces natures du Jorat souvent molles et indécises ; aussi ses conseils l'emportaient ordinairement. C'est une espèce de domination morale qu'il exerçait sans le savoir autour de lui, et il n'y a rien là d'extraordinaire ; ceux qui ne savent pas s'arrêter à quelque chose sont fort aises qu'on les tire de peine. Jeanne-Marie était bien la personne qui subissait le moins cette espèce d'ascendant ; elle discutait longuement avant de prendre un parti, mais, dès qu'il était pris, on n'y pou-

vait rien changer, et l'oncle pas plus que Pierre à Claude, qui du reste laissait faire quand la décision ne blessait pas son amour-propre.

On venait donc d'entamer un grave sujet, le mariage de Judith, fille de Pierre à Claude. C'était un second débat, car la première décision était prise dès longtemps : Judith avait été fiancée dans l'été au cousin de Montpreveyres, et les annonces devaient s'écrire prochainement. Mais l'homme propose et Dieu dispose : l'année était mauvaise, et l'hiver, un terrible hiver, s'approchait. Qu'allait-on faire ? Ajourner le mariage au printemps ? Pierre à Claude soutenait que c'était impossible, vu qu'il avait donné sa parole pour le mois de décembre, et l'oncle était de son avis. Jeanne-Marie voyait les choses autrement. On ne pouvait pas, disait-elle, en vue des circonstances, songer pour le moment à faire les frais d'un trousseau : il fallait attendre la prochaine moisson. Où prendre l'argent ? Pierre à Claude n'avait-il pas d'assez gros intérêts à payer ? On ne pouvait compter sur plus de vingt sacs de grain, y compris l'avoine. — Mais encore une fois, ajoutait elle, en interpellant son mari, comment prétends-tu faire ? si tu vends seulement cinq sacs de blé, il faudra en acheter, et à quel prix ? Tu sais bien que le quarteron s'est vendu un écu-neuf au dernier marché, et qui sait quand les prix baisseront ! Je te dis, moi, que si tu veux m'en croire, tu t'en iras bravement chez le cousin de Montpreveyres, pour lui dire ce qui en est, et comme quoi nous gardons Judith jusqu'au mois de juillet. D'ail-

leurs je suis sûre que sa mère ne pense pas autrement, en voyant comment les choses vont depuis quelques mois, et qu'elle fera tout son possible pour engager son fils à retarder le mariage jusqu'à l'été qui vient.

Jeanne-Marie disait tout cela avec beaucoup de couleur et d'expression dans son patois du Jorat, et Pierre à Claude avait l'air de peser les excellentes raisons avancées par sa femme. Au fond, il ne savait trop que répondre ; heureusement l'oncle lui vint en aide. — Il est vrai, dit-il, que les temps sont durs, mais finalement, une fois ou l'autre il faut le trousseau, et que ce soit aujourd'hui ou dans six mois, je n'en tournerais pas la main. Ensuite, en matière de mariage, quand on a promis, il n'est pas facile de dépromettre : ces garçons, voyez-vous, ont fort mauvaise tête et ils n'entendent pas raison de ce côté-là. D'ailleurs, l'affaire une fois arrangée, c'est fini et voilà un souci de moins. Pierre à Claude peut s'entendre avec le menuisier, qui est un bon enfant ; il n'exigera pas son argent tout de suite, il n'a pas besoin de ça pour vivre. Si c'est ce qui vous arrête, je lui dirai deux mots ; il y a longtemps que nous nous connaissons, il était dans les Lémans, lui aussi.

— Au fond c'est vrai, reprit Jeanne-Marie, mais l'année prochaine il nous en coûterait moins pourtant : l'été serait là, c'est la saison où le paysan est le plus à l'aise ; enfin ce serait l'été et la fête serait plus gaie, car pour ma part je trouve qu'un mariage est toujours triste quand il faut brasser la neige pour aller à l'église.

— La saison n'y fait rien, répliqua l'oncle, les enfants s'aiment et le cousin a du pain chez lui ; que voulez-vous de plus ?

Jeanne-Marie continua à défendre sa manière de voir, mais ce soir-là l'oncle fut irrésistible, et Pierre à Claude gagna son procès. Cependant on n'était pas d'accord sur l'ameublement de la future. Judith avait souvent parlé d'une jolie commode qu'elle avait vue chez une amie, et bien qu'elle ne se fût pas clairement expliquée, tout le monde l'avait comprise. Pierre à Claude, qui aimait sa fille de tout son cœur, ne songeait pas à lui refuser l'innocent plaisir de posséder une commode, car il ne pouvait se montrer inférieur au voisin qui venait de sacrifier à la mode naissante. Ce meuble était alors une nouveauté dans nos campagnes, où l'antique bahut étalait encore fréquemment sa lourde mais solide structure à côté de la moderne garde-robe ; aussi Jeanne-Marie commença-t-elle par lutter contre une innovation qui, selon elle, n'était pas raisonnable et ne pouvait flatter que l'amour-propre. Mais ici Pierre à Claude défendit vaillamment son point de vue. Comment pouvait-il demeurer en arrière, quand le voisin, qui possédait trois poses de moins que lui, avait donné une commode à sa fille ? Que diraient les gens ? Et puisque c'était le désir de Judith, pourquoi la contrarier ? quinze écus de plus ou de moins était-ce une affaire ?

— Enfin tu feras comme tu voudras, reprit Jeanne-Marie, mais toutes ces nouveautés ce n'est que pour le beau voir et pour l'orgueil, et ça n'aide pas à vivre.

L'oncle approuva ces paroles, mais il ajouta qu'il ne fallait pas aller contre le désir de sa filleule, puisqu'il en coûterait si peu. « Il faut, continua-t-il, qu'une fille soit contente de son trousseau et qu'elle n'ait pas le cœur gros en entrant en ménage, car elles ont à cœur ces choses-là ».

Décidément Jeanne-Marie était battue sur tous les points ; ce qui ne l'empêcha pas de donner son consentement d'assez bonne grâce, car l'oncle avait réveillé en elle des souvenirs qu'elle ne pouvait renier et au courant desquels il lui arrivait quelquefois de se laisser entraîner. Elle ne se reportait pas souvent à ses années de jeunesse et à l'époque de son mariage ; mais quand ces échos des temps passés chantaient en elle, elle en parlait avec un charme tout particulier ; bien différente en cela de ces femmes qui, pour avoir eu les soucis ordinaires de la vie, oublient les jeunes années, dénigrent toutes les joies et introduisent dans le cercle de famille l'humeur, la tristesse et l'ennui.

L'ameublement de la future fut donc voté à l'unanimité, et Pierre à Claude annonça qu'il irait voir prochainement le menuisier d'Epalinges.

Quinze jours se sont écoulés depuis que Pierre à Claude s'est décidé à tenir parole au cousin de Montpreveyres et que Jeanne-Marie en a pris son parti. Un doux soleil d'automne adoucit quelque peu l'aspect sé-

vère de la contrée, et les avoines, qu'un léger vent fait ondoyer, secouent les gouttes de pluie qui ont si longtemps alourdi leurs grappes élégantes. Judith s'est levée de bonne heure, et, toute joyeuse, elle fredonne en vaquant aux soins du ménage cette vieille ronde qu'elle a si souvent chantée devant l'église :

Dzan-Dzâqué Vounâi, lo cognâite-vo pas ?
Dzan-Dzâqué Vounâi, lo cognâite-vo pas ?
Lo pu bin cognâitré, m'a prau z'u chautâ :
Trâi follié d'ordze et dué d'aveina,
Trâi follié d'ordze et dué de bllia.

Puis, sa mère n'ayant plus besoin d'elle, elle s'en va voir au jardin s'il y aura quelque chose pour le prochain marché. Le petit enclos a bien souffert, presque tous les légumes n'offrent que la végétation maladive des années pluvieuses ; cependant le carré qui suit la face méridionale de la maison présente quelques jolies têtes de chicorée. La jeune fille les visite une à une, enlève délicatement les basses feuilles que le mauvais temps a jaunies, puis, satisfaite de son travail, elle reprend gaîment ce couplet de la ronde :

Lo pu bin cognâitre, m'a prau z'u chantâ ;
Dâi ballé béguiné m'a z'u atzetâ ;
Trâi follié d'ordze et dué d'aveina,
Trâi follié d'ordze et dué de bllia.

Elle jette ensuite un regard aux quelques fleurs qui s'épanouissent encore, redresse une tige ici, enlève là

un rameau brisé ; mais tout à coup elle s'arrête pensive devant une touffe de marjolaine que dès son enfance elle a vue fleurir au coin de la plate-bande. La touffe odorante reporte son cœur vers un souvenir dont elle ne peut se défendre. Un jour (elle n'était pas encore fiancée au cousin de Montpreveyres) elle avait rencontré comme elle revenait du prêche, Charles à Samelet, un grand garçon des environs qui avait été son ami d'enfance et auquel elle avait gardé une place dans ses souvenirs, peut-être même un peu plus grande qu'elle ne se l'imaginait. Ils s'étaient arrêtés sur le sentier et avaient causé des jeunes années, puis Charles avait rebroussé pour l'accompagner jusque chez elle. Alors la causerie était devenue plus intime, le brin de marjolaine que Judith portait à sa ceinture avait passé à la boutonnière de Charles, et l'on s'était séparé en se serrant la main. Dès lors les souvenirs d'enfance, la longue causerie et le brin de marjolaine s'étaient confondus dans le cœur de la jeune fille, pour ne plus former qu'une seule pensée un peu vague, un peu flottante, mais qu'un mot de Charles eût pu rendre précise. Ce mot décisif, il ne l'avait jamais prononcé, et quand le cousin de Montpreveyres s'était présenté, recommandé par l'oncle de Chez-les-Blanc, elle avait cru devoir l'accepter.

Mais les idées rêveuses ont passé rapidement. C'est la touffe de marjolaine qui les a fortuitement réveillées, parce qu'elle s'est trouvée sur le chemin de la jeune fille ; et le beau soleil, l'air plus doux et toute cette na-

ture qui se reprend à la vie, rappellent peu à peu le calme dans son cœur et le joyeux refrain sur ses lèvres. Si Charles m'aimait tout de bon, il m'aurait demandée, se dit-elle, et loin d'éviter cette touffe malencontreuse, elle en cueille un joli brin qu'elle met à sa taille. Et pourquoi serait-elle triste ? N'aime-t-elle pas le cousin à qui elle promettra bientôt amour et fidélité ? Ne lui a-t-elle pas tendu la main franchement, sans arrière-pensée ; n'est-ce pas un brave garçon, actif et rangé ? Non, elle ne saurait être triste ; elle a donné une pensée à un souvenir, mais cette pensée ne l'a pas troublée, car elle n'a rien à se reprocher.

Pierre à Claude cherchait sa fille depuis un instant, quand il l'entendit chanter à demi-voix sous les pruniers du jardin, où elle arrachait quelques légumes, et il s'avança pour l'appeler jusqu'au coin de la maison.

— Allons-nous à l'avoine, répondit-elle.

— Oui, viens nous aider à tourner ; voilà onze heures, à deux heures nous la retournerons. Je veux l'engranger aujourd'hui, car le temps m'a tout l'air de vouloir se brouiller.

— Vous venez au marché samedi, n'est-ce pas ?

— Je crois bien ! Ne sais-tu pas qu'au retour nous avons affaire à Epalinges.

Judith courut chercher sa fourche et, pour cacher un brin de rougeur, elle partit la première. Elle ne chanta pas durant la fin de la matinée, et l'oncle la taquina sur ce qu'elle demeurait trop longtemps appuyée sur sa fourche. Mais voyant qu'il perdait sa peine, il se

mit à parler d'autre chose avec Pierre à Claude, qui froissait une grappe pour s'assurer de la qualité du grain : « Triste récolte, hein ? » fit-il.

— Ma foi, le Bron se passera d'avoine pour cette année, répondit Pierre à Claude en soufflant la balle, il n'y a pas grand'chose et le peu qu'il y a doit aller au moulin.

— Et dites donc, bienheureux ceux qui auront de ce pain-là ! Savez-vous à quel prix le grain s'est vendu samedi dernier ?

— Samelet m'a parlé d'un écu-neuf, c'est bien de l'argent pour le pauvre monde.

— Et les pommes de terre à quinze batz, et encore n'en avait pas qui voulait.

— J'ai toujours dit que l'année serait mauvaise : nous avons eu les moussillons à Noël, les hirondelles sont arrivées tard, le coucou n'a chanté que deux ou trois fois, et le pinson a presque toujours répété son chant de pluie.

Pierre à Claude ne raisonnait que d'après ses propres observations et ces dictons campagnards qui résument l'expérience du peuple ; est-ce à dire qu'il fût plus loin de la vérité que la *Gazette de Lausanne* qui racontait les hautes hypothèses et les profonds calculs des savants ? Les deux systèmes sont les mêmes. Les savants disaient : nous avons observé des taches dans le soleil ; tel astre nous porte ombrage ; le globe se refroidit ; il y a ceci, il y a cela ; qui sait, une queue de comète,.. et bien d'autres choses. Pierre à Claude n'al-

lait pas chercher si loin, mais dans les limites de son intelligence il arrivait à un résultat qui le satisfaisait, tandis que les savants ne s'entendaient point.

L'après-midi fut belle et l'on put rentrer deux chars d'avoine. Judith, occupée à râteler, resta seule au champ. Trois pauvres enfants suivaient son râteau. Elle n'avait pas encore vu glaner de l'avoine. Hélas! l'année était si dure que les pauvres gens ne dédaignaient rien; le moindre épi faisait leur affaire et allait grossir la petite provision recueillie brin à brin dans les champs et le long des chemins. Glaner de l'avoine! Mon Dieu, il faut qu'il y ait bien de la misère par le monde, se dit la jeune fille, et à plusieurs reprises, elle secoua sa râtelée et fit signe au plus proche glaneur. L'enfant murmurait un Dieu vous le rende, et un éclair de contentement passait sur sa figure amaigrie pendant qu'il recueillait cette petite aubaine.

Il fallait si peu, en 1816, pour faire briller les yeux des glaneurs. Quand Judith eut achevé son dernier tas de râtelon, elle appela les trois enfants et leur distribua ce qui restait du goûter. Sa mère l'avait fait porter au champ, et comme elle avait largement mesuré les parts, il se trouvait encore au fond du panier une demi-douzaine de pommes de terre et un bon morceau de pain. Les pauvres petits s'assirent sur le talus d'un fossé et mordirent à belles dents dans les pommes de terre froides, tout en dévorant des yeux le morceau de pain qu'ils gardaient pour la bonne bouche. La fille de Pierre à Claude ne put s'empêcher de se retourner

deux ou trois fois pour les regarder manger, tant ils faisaient plaisir à voir. Si seulement ils en avaient toujours autant ! pensa-t-elle en jetant un dernier regard en arrière ; et, tout émue, elle prit le sentier de la maison où l'attendait une scène moins triste.

— Viens vite, Judith, cria le petit Jaques, d'aussi loin qu'il aperçut sa sœur, le cousin est chez nous. Le petit garçon ne savait rien de rien, mais il avait bientôt compris que les visites du cousin de Montpreveyres n'étaient point indifférentes à sa Judiette, comme il appelait sa sœur, et il avait voulu être le premier à lui annoncer une bonne nouvelle. Viens vite !

— Et que dit-il de bon, le cousin ?

— Je ne sais pas. Vois-tu, Judiette, le beau crutz qu'il m'a donné ; il y a l'ours dessus.

— Bah ! il t'a donné ce beau crutz ? a-t-il apporté des papiers, le cousin ?

— Oui, il y en a trois ou quatre ; le père a mis ses lunettes pour regarder dedans.

— Oui ? dit-elle encore, en rajustant son tablier et en replantant son peigne. Tiens, porte ce râteau à la grange, si tu veux toujours être mon petit Jaques.

Ces papiers, c'étaient les annonces. Le cousin les avait fait écrire par le régent de Montpreveyres et il venait les faire signer. Jeanne-Marie l'avait cordialement reçu : elle avait pris son parti de se séparer de sa fille pendant l'hiver, — qui sait du reste si elle ne se réjouissait pas de voir sa belle Judith en habits de noces ?

— et son grain de gaîté lui était revenu. Quant à Pierre à Claude, il avait promptement fait chercher deux bouteilles à l'auberge du Chalet-à-Gobet, afin que les promis pussent trinquer et qu'il y eût de quoi boire à leur santé.

La veillée fut gaie, et le cousin lui-même, qu'une certaine gêne rendait souvent timide au sein de sa nouvelle famille, se laissa entraîner au joyeux courant de l'intimité et du franc-rire.

L'oncle raconta de bien jolies choses des Français, des Lémans et des Kaiserlis, et comme quoi il avait mis dans la fontaine, à Sarnen, le Français qui lui avait brisé sa pipe; mais Jeanne-Marie ne demeura pas en arrière, et oubliant, pour ce soir-là, les appréhensions que la dureté des temps faisait naître, elle tira de ses souvenirs les plus curieux détails sur les fêtes villageoises qui se faisaient autrefois. Pierre à Claude raconta la querelle survenue entre la commune d'Epalinges et celle de Lausanne au sujet des parcours, et prouva ensuite, je ne sais d'après quels documents, qu'à Lausanne, la cloche qui sonne trois heures à St-François, appartenait jadis à la commune d'Epalinges, à preuve, disait-il, le bègue [1] qu'elle porte en relief. Enfin, de récit en récit, on en vint à s'apercevoir qu'il se faisait tard et il fallut se séparer. Le cousin serra la main à tout le monde et sortit, suivi de l'oncle, qui l'accompagna jusqu'au sentier en l'entretenant de sa filleule: — Ma

[1] Oie mâle, jars; oiseau qui, dit-on, figurait sur la bannière d'Epainges.

foi, cousin, je te félicite, tu auras une brave femme... Ah! mais, dis-donc, à quand la noce, car il faut bien que je me mette en mesure d'y figurer et que je me fasse faire un habit. Mais tant pis pour votre nouvelle mode, je mets le rablais (sorte de chapeau à retroussis) et je garde la cadenette, seulement la Judiette m'achètera un ruban neuf. Je vais m'ennuyer de ma filleule. Tu la ramèneras de temps en temps par ici, hein ?

— Oh! nous ne serons pas bien loin les uns des autres.

— Hum! hum! une fois marié, tu trouveras peut-être le chemin plus long; on a ses affaires, on a ceci, on a cela, et finalement on reste chez soi. Adieu! le bonsoir à la maison !

— Adieu ! au revoir !

— A la noce, hein ? Prends à droite, par le pré, le chemin ne vaut rien par là.

L'oncle le suivit du regard un instant encore; puis, le voyant sur le bon chemin, il revint sur ses pas, secoua sa pipe et entra à l'étable où était son lit. Judith s'était aussi retirée; seul, Pierre à Claude était encore à fumer près du feu, tandis que Jeanne-Marie enveloppait de feuilles de bette le beurre que sa fille devait porter à Lausanne, et le plaçait dans un panier recouvert d'un linge. Tout en faisant ces derniers préparatifs, elle adressait à son mari différentes questions, ou discutait avec lui quelque sujet d'économie domestique. Pierre à Claude, de son côté, composait son ordre du jour pour le lendemain : l'oncle irait faucher l'avoine du champ

des Moilles, les garçons conduiraient les vaches le long du bois, enfin lui-même irait à Lausanne avec le Bron et quelques quarterons de pommes de terre.

— N'oublie pas d'aller voir si Samelet a payé, rappela Jeanne-Marie ; mais, Dieu sait, avec la vie qu'il mène, je ne crois pas qu'il s'en tire jamais. Aussi pourquoi l'aller cautionner ! Ces charretiers, vois-tu, mangent tous leurs profits sur les grands chemins. Quand tu aurais cautionné quelque bon voisin sur qui l'on pût compter, eh bien ! à la garde de Dieu, il faut rendre service quand on peut ; mais ce Samelet ne me plaît qu'à moitié.

— Que veux-tu ! il m'avait cautionné l'année dernière, pour les bois de la ville ; et puis ça le remettait à flot, d'ailleurs il songe à vendre un morceau de terre pour payer.

— Une autre fois choisis mieux tes cautions. Enfin, le bon Dieu nous aide ! Je te laisse aller avec Judith chez le menuisier, mais n'oublie pas de convenir du prix.

Pierre à Claude alla faire sa tournée autour de la maison, appuya un rondin de frêne contre la porte d'entrée, qui ne fermait qu'au loquet, et bientôt tout fut calme et paisible au fond de Mauverney.

* * *

— Allons ! allons ! debout ! dormeuse, voilà six heures.

C'était Jeanne-Marie qui appelait sa fille. Judith était loin d'être paresseuse, mais le ciel était redevenu sombre et le jour avait été lent à paraître. Elle eut bien vite achevé sa simple toilette : un déshabillé de milaine, une veste de la même étoffe, un bonnet noir à larges dentelles et son chapeau à cheminée, il n'en fallait pas davantage pour rehausser une figure agréable et une démarche qui n'avait rien de lourd, malgré sa nonchalance.

— Faites bon marché, leur cria Jeanne-Marie, quand le Bron fut parti de son grand pas. N'oublie pas tes commissions, Judiette.

Le petit Jaques pleurait ; il voulait aller à Lausanne avec sa Judiette.

— Viens, mon chéri, lui dit sa mère, on te mènera à la foire et tu verras les belles boutiques, viens vite.

— Eh bien ! apporte-moi une navette [1], n'est-ce pas, Judiette ?

— Oui, si tu me donnes ton crutz pour l'acheter.

— Je ne l'aurai plus, alors, — et le petit Jaques tournait et retournait la petite monnaie. Eh bien ! non, j'aime mieux le garder, continua-t-il en s'essuyant les yeux.

— Tu feras bien, mon petit Jaques, adieu ! Et le char s'éloigna.

[1] Petit pain blanc, façonné en deux lobes.

A huit heures et demie, nos gens arrivaient sur la place de St-François, où avait lieu le marché aux pommes de terre et aux grosses denrées. Les chars n'étaient pas tous arrivés, et Pierre à Claude plaça facilement le sien en face de l'église, où la police les faisait aligner. Judith prit sa hotte et son panier et s'en alla vendre son beurre et ses légumes, ce qui fut l'affaire d'une demi-heure : deux dames lui achetèrent toute sa provision, non sans avoir demandé d'où venait le beurre et s'il était frais, questions auxquelles elle répondit de la meilleure grâce, en offrant de le porter à domicile. Il était rare qu'elle fît longue station au marché ; sa bonne mine, la propreté irréprochable de son costume et le linge parfaitement blanc qui recouvrait son panier d'osiers, étaient autant de preuves en sa faveur, et les citadines arrivaient souriantes au lieu de passer dédaigneusement.

Ses commissions faites, Judith s'en vint retrouver son père et le relayer à côté du char, pendant qu'il allait en ville pour ses affaires. Le marché avait un aspect inaccoutumé ; tous, acheteurs et vendeurs, paraissaient plus animés qu'à l'ordinaire : ceux-là discutaient le prix ou la qualité, murmuraient et proféraient parfois de sourdes menaces ; ceux-ci étaient plus calmes ; ils mesuraient rigoureusement leurs quarterons de pommes de terre et tenaient le prix ferme à vingt batz ; mais si les citadins devenaient trop pressants, quelques mots en patois, larges et bien accentués, répondaient à leurs importunités. Çà et là de bruyantes contestations s'éle-

vaient et des voix criardes huaient les acheteurs en gros, tandis que, de char en char, de pauvres femmes ou des enfants mendiaient « une pomme de terre ou deux. » Autour de Judith, tout se passa bien ; elle vendit au prix courant les cinq ou six quarterons qui restaient encore. Pierre à Claude revint vers onze heures, triste et abattu. Qu'était-il arrivé ? La jeune fille eût bien voulu l'apprendre, mais son père gardait le silence et elle savait qu'il ne fallait pas le questionner dans ces moments-là. Quand on fut en route, elle essaya de parler du bel argent qu'ils avaient fait. — C'est vrai, répondit-il, et ce fut toute sa réponse. Il était décidément absorbé par une pensée pénible, et peu s'en fallut qu'il n'oubliât la visite qu'il devait au menuisier d'Epalinges.

— Tiens ! s'écria-t-il enfin, j'allais oublier la grande affaire.

— Nous pourrions y aller un autre jour, hasarda Judith.

— Allons ! allons ! quand ce sera fait, ce sera fait.

Puis, dans une espèce d'aparté : « C'est bien ton dam ! laisse-t'y rattraper une autre fois ! Enfin, à la garde de Dieu ! » Cependant, en entrant chez le menuisier, il s'efforça de reprendre quelque sérénité d'esprit. Au fond, devait-il être de mauvaise humeur en pareille circonstance et ne fallait-il pas, pour que le trousseau fit plaisir, qu'il fût commandé de bonne grâce ? Telle était la réflexion qu'il avait faite et, refoulant toute pensée sombre, il se montra presque gai. Judith, aimante et naïve, ne soupçonna pas cet effort de volonté

et fut tout heureuse de ce retour inattendu. Pierre à Claude fit, du reste, très bien les choses :

— Je ne veux point de placage ; faites tout en bois dur ; simple mais bon, voilà ce qu'il nous faut dans le Jorat, où les meubles sont faits pour la vie. Quant à la commode, comment la veux-tu, Judiette ?

— Oh ! comme tu voudras, père.

— Non, choisis, je n'entends rien à ces nouvelles modes, d'ailleurs ce n'est pas pour moi.

— Si celle-là n'est pas trop chère, j'en aimerais bien une pareille, hasarda la jeune fille, en examinant un joli meuble à trois tiroirs, en bois de noyer.

— Va pour celle-là !

Et se rapprochant du menuisier :

— Faites-nous du solide. Maintenant, que vous faudra-t-il pour le tout ?

— Ma foi ! ça peut bien valoir douze louis.

— Mettons dix, et allons boire un verre.

— Dix ! pas moyen ; douze louis, c'est pour rien, et l'année est dure.

— Eh bien ! va pour douze ; il ne faut pas marchander un trousseau. Au revoir, nous boirons la bouteille au nouvel-an.

Pierre à Claude avait fini par retrouver tout de bon sa bonne humeur, mais en approchant de chez lui, il redevint triste et absorbé. Judith, toutefois, n'en devina rien ; elle était distraite par ses propres pensées. Elle rêvait son avenir, arrangeait sa nouvelle demeure et faisait ses petits châteaux en Espagne :

On en fait à la ville ainsi qu'à la campagne.

Quant à son père, voici ce qu'il avait appris à Lausanne : Samelet, le charretier, bien loin d'avoir acquitté l'obligation de cinq cents francs pour lesquels on l'avait cautionné, se trouvait poursuivi pour d'autres valeurs, et le créancier se retournait contre la caution. Tout allait donc retomber sur nos gens de Mauverney. C'est ce que Jeanne-Marie avait clairement prédit, aussi Pierre à Claude ne savait trop comment tourner l'embarras d'une explication, et ne rien dire ce n'était pas possible, puisque la lettre d'avis, qui le sommait d'acquitter l'obligation dans un court délai, devait déjà se trouver à Mauverney. Jeanne-Marie pouvait l'avoir ouverte, cette fatale missive, et l'avoir fait lire à l'oncle. Il craignait surtout que sa femme, avec sa vivacité ordinaire, ne lui fît des reproches en présence de Judith, ce qui l'eût singulièrement vexé. Mais rien de tout cela n'arriva et de ce côté-là, au moins, il en fut quitte pour la peur.

Le Bron venait à peine de s'arrêter devant la maison que tout le monde parut sur le seuil.

— Quel temps fait-il là-bas ? demanda l'oncle.

— Comme il a plu par ici ! s'écria Jeanne-Marie, et à Lausanne ?

— Pas mal non plus, répondirent-ils.

— Mes pauvres gens, dans quel état vous êtes ! As-tu froid, Judiette ? Venez vite, le petit-goûter sera prêt tout à l'heure, ça vous réchauffera.

Le petit Jaques interrogeait des yeux sa Judiette.

— Tiens, lui dit-elle, mais tu seras sage.

Et, plongeant la main dans sa hotte, elle en retira un petit pain qu'elle lui tendit.

— Ah ! reprit Jeanne-Marie, il est venu une lettre ; le messager dit qu'elle vient de Lausanne, tu la trouveras derrière le miroir.

— Oui, oui, nous verrons ça plus tard, allons goûter, répondit Pierre à Claude, qui n'était pas fâché de gagner du temps, soit pour se préparer à l'explosion qu'il devait y avoir à l'ouïe de la mauvaise nouvelle, soit pour chercher un biais et faire ensorte que sa femme ignorât le contenu de la lettre et l'issue du malheureux cautionnement. Tout en faisant boire le Bron et en le reconduisant à l'écurie, il se creusa la tête pour sortir de cette impasse, mais en vain. Jeanne-Marie savait toutes les affaires de la famille. La seule chose qu'il eût essayé de lui cacher, c'était justement cette signature apposée au pied du billet souscrit par le charretier, et elle avait tout appris, grâce au babil des commères. Bref! tous les subterfuges étant inutiles, le pauvre homme se résigna et attendit stoïquement l'orage.

Il fallut bien en venir à rompre le cachet de la lettre et à prendre connaissance de ce qu'on ne savait que trop.

— Mon Dieu ! je l'avais bien dit, s'écria Jeanne-Marie. Qu'allons-nous faire ? Cinq cents francs ! mais où les prendrons-nous par le temps qui court ? Ce Samelet n'a jamais rien valu, je le savais bien ; il fait mau-

vais ménage et mange tout ce qu'il a. Et ce mariage, et ce trousseau, et tout ça ! Qu'allons-nous devenir ?

— Enfin, que veux-tu que j'y fasse ? Il faut payer, il n'y a pas de milieu.

— Il faut payer ! il faut payer ! Tu ne devais pas le cautionner.

— Mais tu te fais du mauvais sang pour rien ; cinq cents francs, ce n'est pas la mort d'un homme.

— Je le sais bien, mais dans ce moment où tout est si cher !... et Judith ?

Pierre à Claude regardait fixement le feu, il venait de comprendre qu'il avait réellement un bien mauvais pas à franchir. Il possédait un joli domaine, mais il avait d'assez gros intérêts à payer, et il ne pouvait se tirer d'affaire que par un travail actif et continu. Jeanne-Marie reprit :

— Si au moins on ne s'était pas tant pressé d'arrêter ce mariage, on saurait maintenant ce qu'il y a à faire.

— Ma foi ! ce qui est fait est fait, et l'on ne peut pas en revenir.

— Il faut tout d'abord demander du temps pour le paiement du trousseau.

— Oui, il faudra voir.

— Et vite livrer à compte l'argent que tu voulais y mettre, cent écus, je crois, ce qui ferait déjà deux cents francs.

— On verra, on verra.

C'était la réponse de Pierre à Claude lorsqu'il donnait raison à sa femme, car il ne voulait pas avoir l'air

d'accepter purement et simplement la solution qu'elle proposait. Il faisait ses réserves, comme pour lui donner à entendre qu'elle n'avait que voix consultative, mais à la fin il exécutait ce qu'elle avait proposé.

* * *

L'oncle était le confident le plus sûr de Jeanne-Marie, et elle ne manqua pas de lui parler de la lettre d'avis qu'on avait reçue. A cette confidence, il ôta sa pipe de la bouche, ce qui voulait dire qu'il comprenait toute la gravité de la situation :

— Ah ! si j'avais su ça quinze jours plus tôt, je n'aurais pas conseillé le mariage ; mais, voilà, on croit bien faire et il y en a toujours un qui sait les choses mieux que nous.

— Et je m'en serais tenue à ma première manière de voir.

— Au fond, on a vu d'autres affaires que celle-là, reprit l'oncle, mais il ne s'agit pas de moisir, il faut trouver de l'argent.

Jeanne-Marie lui expliqua alors ce qu'elle avait conseillé, et elle l'envoya chez le menuisier pour le prier d'attendre. Celui-ci ne fit pas de difficultés et il promit d'attendre six mois, mais on n'en fut guère plus avancé, car le créancier réclamait toute la somme, c'est-à-dire cinq cents francs, et pour le moment Pierre à Claude

pouvait à peine en réaliser une centaine. On lui avait donné un mois pour s'acquitter et le terme approchait. Pour comble d'ennuis, la saison s'avançait et l'année devenait de jour en jour plus pénible. Les pluies continuaient ou ne cessaient qu'à de rares intervalles, pour faire place dès la fin de septembre aux gelées blanches et au froid. Une gêne inconnue jusqu'alors commençait à se faire sentir, et les récoltes qui n'étaient pas encore enlevées étaient gravement compromises Le mal était partout : les vignobles faisaient mal à voir ; les champs de nature humide n'avaient littéralement rien produit ; çà et là les pentes bien exposées avaient moins souffert, mais dans les contrées élevées, l'aspect du pays était des plus tristes. Dès les premiers jours d'octobre la neige avait blanchi les croupes du Jorat, et dans plusieurs localités on dut secouer les avoines tardives, dès longtemps fauchées, et les faire sécher au four. Sur le plateau maigre et froid qui s'étend de la Tour-de-Gourze au Chalet-à-Gobet, les pommes de terre gelèrent dans les champs, et l'on dut en abandonner une bonne partie. Vers le haut Jorat, à la fin d'août, on avait coupé un à un les épis de seigle ou de froment qui avaient bonne apparence ; le reste n'avait fourni que de la paille.

Pierre à Claude avait, il est vrai, quelques ressources encore, mais il était à prévoir que les choses ne feraient qu'empirer pendant l'hiver et qu'au printemps surtout la gêne deviendrait excessive : tout cela avait fini par l'inquiéter sérieusement. Judith, de son côté, finit par

s'apercevoir qu'un nuage traversait sa vie de famille et que ses parents devaient avoir quelque grave sujet de tristesse. Cette idée la tourmenta longtemps, et souvent, le soir, elle se prit à pleurer, s'imaginant qu'elle pouvait être la cause indirecte des chagrins domestiques. Son père n'avait pas voulu qu'elle sût rien de ce qui s'était passé. Affaire d'amour-propre : au dehors, il tenait à prouver qu'il était assez fort pour faire face de tous les côtés, pour payer le trousseau et pour se libérer du cautionnement ; à l'intérieur, il ne voulait pas se trouver humilié en face de sa fille en lui laissant voir que la première question pouvait le mettre dans l'embarras. Comme tous les campagnards, il tenait au décorum, au rang plus qu'à toute autre chose ; or, avouer de la gêne, n'était-ce pas redescendre d'un cran dans l'estime publique ? Du reste, on peut lui pardonner ce brin d'orgueil, puisqu'il lui donnait assez d'énergie, chose rare en lui, pour tenter de vaincre les circonstances et d'assurer quand même le bonheur de sa fille. Mais le secret qu'il avait voulu garder, elle le découvrit ; nous allons voir qu'elle était digne de le partager.

* * *

Un soir, après s'être retirée dans sa chambrette, Judith crut entendre qu'une vive discussion était engagée, dans la cuisine, entre son père et sa mère. Bientôt, les

paroles devenant plus vives, elle saisit quelques mots qui furent un éclair pour elle et, frappée de ce qu'elle venait d'entendre, elle tomba sur une chaise, abattue et bouleversée. La pauvre enfant venait de comprendre que, dans les circonstances actuelles, elle se trouvait être à charge à ses parents et que, d'un autre côté, son bonheur pouvait être compromis. Elle resta un certain temps comme écrasée sous le poids de cette découverte, puis un torrent de larmes se fit jour. Elle pleura longtemps et abondamment, comme il sied aux jeunes filles, puis elle pria de tout son cœur, de toute son âme ; alors, plus résignée, plus calme et plus forte, elle se mit à réfléchir à ce qu'elle avait entendu. Elle venait d'être le sujet d'une querelle entre son père et sa mère ; Jeanne-Marie avait reproché à Pierre à Claude le mariage précipité de leur fille et le malencontreux cautionnement ; celui-ci avait répondu qu'on l'ennuyait, qu'on voyait toujours les choses en noir et que finalement, si les choses avaient mal tourné, il n'en pouvait mais : quel était, en pareille circonstance, le rôle d'une brave fille, et quel parti pouvait-elle prendre, pour ramener la paix dans la maison et pour avoir elle-même une conscience pure et tranquille ? Il n'y en avait qu'un, c'était de se dévouer à ses parents jusqu'à ce que de meilleurs jours se fussent levés pour la famille.

Judith n'hésita pas longtemps et, sa détermination prise, elle en remercia le Seigneur et ne songea plus qu'à la mettre à exécution. Mais ce n'était point si facile qu'il lui avait semblé, car, d'un côté, si elle en parlait

tout de suite à ses parents, elle craignait de rencontrer une opposition formelle de la part de son père qui, faible, insouciant et indécis quand il s'agissait de se déterminer, ne voulait plus reculer dès qu'il était engagé et se montrait rebelle aux conseils, s'il y avait le plus petit grain d'amour-propre à sacrifier. D'un autre côté, comment le cousin allait-il recevoir le curieux message qu'elle songeait à lui faire parvenir ? Enfin, qu'allaient dire les gens qui, ne comprenant pas le fond des choses, pourraient l'expliquer au pire et en tirer toutes sortes de conjectures ! Ici, elle se souvint de la tante Françoise. Bonne idée ! se dit-elle, elle pourra sans doute me dire ce que je dois faire. Pourtant, si je parlais tout de suite à ma mère.... Mais je ne sais comment lui dire que j'ai entendu la querelle. La tante Françoise a toujours de si bonnes paroles : allons d'abord piquer un psaume chez elle.

La tante Françoise était une des rares mères-grand d'alors qui eussent appris autre chose que ce que le bon sens et l'expérience apprennent aux gens de la campagne. Elle avait eu le bonheur d'aller à Lausanne, et là, tout en faisant un petit service, elle avait appris à lire et même à écrire lisiblement son nom, ce qui était beaucoup pour le temps. Dès lors elle avait lu et relu les deux seuls volumes qu'elle possédât, sa Bible et son psautier, et elle savait ce dernier par cœur. Vivant depuis de longues années d'une vie contemplative et recueillie, elle s'était fait une science mystérieuse, composée de recettes pour les coupures, les entorses, les

engelures et une foule d'autres cas, mêlée de croyances bibliques et de superstitions, de versets des psaumes, d'adages mystiques sur les influences des quartiers de lune et de prières pour guérir les yeux et arrêter le sang des blessures. Un enfant souffrait-il d'un œil, vite on le lui amenait et, promenant l'index autour de l'organe malade, elle y soufflait légèrement par intervalles, tout en prononçant ces mots à voix basse :

« Aussi bonne et efficace soit cette prière, qu'il est » vrai que notre Seigneur a souffert la mort, et ce mal » s'en retournera comme la mort, au nom du Père, du » Fils et du Saint-Esprit. Amen ! amen ! amen ! »

Puis elle ordonnait des lotions d'eau de rosée. — S'agissait-il d'arrêter une hémorrhagie, elle ne prononçait que ces mots, mais avec gravité et lenteur : « Rouge fontaine, vous êtes arrêtée au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, amen ! » La bonne femme mettait à ces pratiques la meilleure foi possible. C'est une espèce d'homéopathie qu'elle pratiquait ainsi, et, je vous prie, ne souriez point, cette homéopathie vaut bien celle de nos jours qui attend tout de la nature, c'est-à-dire de la matière, aidée de milligrammes inoffensifs, tandis que la vieille Françoise attendait tout du divin médecin. On pouvait lui reprocher de mettre la volonté divine en demeure de se produire, de l'appeler pour ainsi dire comme on appelle un serviteur et, par une sorte de blasphème, d'imposer les mains comme les apôtres, mais la bonne femme, dans sa simplicité, était bien loin de faire ces réflexions.

Quelque chose avait aussi beaucoup contribué à la faire aimer et respecter dans tous les environs, c'est l'art qu'elle avait de trouver des consolations pour toutes les peines et l'abondance de cœur avec laquelle elle parlait aux pauvres gens qui venaient chez elle lui conter un chagrin et *piquer* un psaume.

La vieille Françoise était occupée à carder de la laine pour une voisine, quand on ouvrit la porte de sa petite cuisine.

— Où sommes-nous ? fit une voix jeune et fraîche.

— As-tu peur d'entrer, répondit-elle, reconnaissant la voix de Judith.

— Ce n'est que moi. Bonsoir, tante Françoise, comment vous va ?

— Doucement, doucement, Judiette, on se fait vieille ; mais tu m'as l'air bien minable aujourd'hui, qu'as-tu trouvé ?

— Oh ! rien, tante Françoise ; je viens seulement vous demander un conseil ; et elle raconta ce qu'elle avait appris un ou deux jours auparavant, et comment elle s'était décidée à renoncer à son mariage jusqu'à l'année suivante.

— Je n'ai rien dit chez nous, tante Françoise, vous connaissez mon père, ce qu'il a une fois dans la tête, il n'en démord pas ; d'ailleurs je ne sais pourquoi j'ai voulu vous voir avant de parler à ma mère, et pourtant... c'est ma mère. Mon Dieu, comme les choses vont ! j'étais si heureuse, ne sachant rien de rien... Ici elle fondit en larmes.

La vieille Françoise posa ses cardes et regarda la jeune fille qui voilait son visage de ses deux mains; elle était émue elle aussi, car elle ne s'attendait pas à une pareille confidence. Elle avait bien connaissance du cautionnement, mais elle croyait Pierre à Claude assez bien dans ses affaires pour y faire face, le cas échéant.

— Ne pleure pas, ne pleure pas, Judiette, lui dit-elle du ton le plus consolant, le bon Dieu n'abandonnera ni toi, ni les tiens, mais tu dois être forte et t'aider toi-même, si tu veux que le ciel t'aide. Ecoute, il n'y a pas tant de mal qu'il te semble; va-t'en bravement tout dire à ta mère, et prie-la d'envoyer l'oncle le plus vite possible chez le cousin, afin de lui dire que tu le supplies d'arrêter immédiatement la publication des annonces, vu que l'année est décidément trop dure, et qu'il vaut mieux attendre le printemps pour les faire publier. Tiens maintenant, pique un psaume, et Dieu veuille qu'il ne te prédise que bonheur et prospérité.

Elle lui présenta alors son psautier, vieil in-seize relié en veau, dont la tranche, dorée jadis, avait vu disparaître son éclat sous les coups d'épingle de toutes les bonnes femmes de la contrée. Judith retira l'épingle toujours plantée au dos du livre, piqua en détournant la tête et rendit le volume. La vieille Françoise mit ses lunettes.

—Il y aura de la joie pour toi, Judiette, expliqua-t-elle après avoir lu à haute voix; mais ne te laisse pas abattre, et s'il te vient des épreuves, souviens-toi du premier verset :

Dieu nous tend sa main secourable;
Souvent nous l'avons éprouvé,

et du verset sixième :

Le Dieu de Jacob, le Dieu fort
Est notre asile et notre fort.

La jeune fille, qui avait essuyé ses larmes pendant cette lecture, se leva consolée. Elle remercia la tante de tout son cœur et voulut sortir...

— Mais, dit-elle en refermant la porte, on verra que j'ai pleuré.

— Et d'ailleurs, es-tu si pressée? on te voit si peu, continua la vieille en reprenant ses cardes. Te rappelles-tu comme tu m'embrouillais les cordes de mon rouet, quand je filais chez vous ? tu étais un peu le gâtion alors... et quand vous aviez arraché, Charles à Samelet et toi, tout un carré de porreaux que l'on venait de planter !

— Je ne me rappelle pas l'histoire des porreaux, j'étais toute petite, mais ma mère me l'a souvent racontée ; j'étais donc bien méchante alors ?

— D'abord, de plus vives que toi on n'en voyait point.

— Et de plus malicieuses, tante Françoise ? mais je me sauve, on ne sait pas où je suis ; merci encore une fois. Adieu, conservez-vous.

Le soir même, pendant que Pierre à Claude donnait les derniers soins au bétail et que l'oncle était au moulin, Judith ouvrit son cœur à sa mère, et lui découvrit

comment elle avait entendu la querelle et s'était décidée à tout mettre en œuvre pour obtenir un ajournement. Jeanne-Marie avait quitté son travail pour écouter sa fille. Elle donna un instant à la réflexion, comme pour s'assurer qu'elle avait bien entendu, puis elle vint s'asseoir en face de Judith qui épluchait des légumes; alors, les mains sur les genoux, elle se prit à soupirer; elle resta ainsi quelques instants, sans avoir la force de parler et le regard fixé sur sa fille; elle était profondément émue, et deux grosses larmes roulaient dans ses yeux. Judith avait laissé retomber le légume qu'elle voulait éplucher et, la tête inclinée, s'était prise à pleurer.

— Ne pleure pas, Judiette, lui dit enfin sa mère de sa voix la plus douce, tu as bien fait, et tu nous a tirés peut-être d'un grand embarras. J'ai d'abord pensé au bruit que cela pouvait faire, mais quand on a bonne conscience, on ne prend pas garde aux méchantes paroles des gens. Ne pleure pas, voici ton père. Je lui dirai tout ce soir; j'espère qu'il sera assez raisonnable pour ne pas nous contrarier.

— Jeanne-Marie, dit en entrant Pierre à Claude, il y a là devant deux petits garçons qui viennent de Chez-les-Blanc, et qui demandent des pommes de terre. Je ne sais pas s'il en faut donner, nous en avons si peu pour nos animaux. Va-t'en voir ce qu'il en reste, Judiette.

— Oh! il y en a encore un bon tas, père; ces pauvres petits ont peut-être faim.

Et Judith courut à la cave et en prit deux ou trois douzaines dans son tablier.

— Mère, y en a-t-il trop ? regarde !

— Donne ce que tu voudras, mais raisonnablement.

— J'en ai pris une trentaine, mère. J'en prends une ou deux sur la table, ça les réchauffera, ces pauvres petits.

Et Judith courut partager l'aumône entre les deux enfants, qui, ce soir-là, ne soupèrent pas trop mal et rapportèrent quelque chose dans leur pauvre demeure.

L'oncle revenait du moulin avec le Bron.

— Qui sont ces deux petits ? lui demanda Judith, qui était restée sur le seuil.

— Il y en a un que je n'ai pas reconnu ; l'autre est à Samelet, c'est son cadet.

— C'est le cadet à Samelet ! Il paraît qu'il n'y a pas de trop chez eux. Mon Dieu ! que ces enfants sont à plaindre. Heureusement que ce pauvre Charles est à Paris ; au moins il n'y manque de rien. Le souper est sur la table, l'oncle.

— On y va, on y va ; il faut que le Bron soupe aussi, il a bien gagné sa ration, il y a une belle trottée jusqu'au moulin.

Quand Jeanne-Marie fut seule avec Pierre à Claude et l'oncle, et que ceux-ci eurent allumé la pipe de l'après-soupée, elle commença en ces termes le grave entretien qu'elle voulait entamer :

— Dis-moi, Pierre, vu la situation où nous sommes, ne serais-tu pas bien aise de n'avoir pas ce mariage sur les bras ?

— Comment ? Pourquoi ?

— Mais, voyons, ne te plairait-il pas que tout fût retardé jusqu'à la belle saison ?

— Et pourquoi me demandes-tu ça ?

— Parce que Judith veut rester avec nous jusqu'aux prochaines moissons, pour nous aider, vu que les temps sont durs.

— Et les bans qu'on a déjà publiés dimanche ?

— On les retirera. Et puis le grand mal ? Les gens causeront, mais il faudra bien qu'ils se taisent à la fin.

— Et t'imagines-tu que le cousin entende les affaires comme ça ?

— Mais réponds-moi oui ou non. Tu comprends, Pierre ? elle n'a pas si mal pensé notre Judiette; n'est-ce pas, l'oncle ?

— Sans doute, mais il reste à voir le cousin, et s'il est têtu, adieu bonjour ! Pierre à Claude a promis.

— Dites-voir, l'oncle, il vous faut aller demain à Montpreveyres, vous direz au cousin comme quoi on le prie d'attendre à l'été qui vient, et que Judith est consentante.

— Diable ! répondit l'oncle en posant sa pipe sur la table, la commission n'est pas belle..., mais ça ne fait rien, on ira.

Pierre à Claude ne voulut rien répondre à sa femme. Il approuva tacitement et laissa faire. Il était contrarié et d'assez mauvaise humeur, et pourtant il le savait bien, sa fille venait de lui ôter une grosse épine ; car à parler raisonnablement, il ne lui aurait pas été possible de faire face de tous côtés : l'obligation de cinq

cents francs plus les frais de poursuite, le trousseau et la noce, l'hiver enfin qui devenait rude et l'achat des subsistances, s'il se prolongeait au delà des limites ordinaires, tout cela formait une charge lourde à porter pour un petit propriétaire sans avances et sans autres ressources qu'un domaine grevé de fortes hypothèques. Il se gardait bien de faire ces réflexions à haute voix, mais elles n'en étaient pas moins sérieuses.

Le cousin de Montpreveyres fit une mine des plus curieuses quand l'oncle lui annonça avec tout l'art d'un diplomate, que sa promise le faisait instamment prier de retirer les annonces et d'ajourner la bénédiction. Et certes on le comprendra, si l'on songe qu'il avait tout préparé pour la recevoir au nouvel-an, qu'il avait acheté deux vaches, réparé la maison et fermé le jardin de palissades : que faire ? Tout était prêt et il fallait tout arrêter, tout suspendre, sans pouvoir donner aux gens d'autre raison que celle de la dureté des temps, raison vague que les mauvaises langues ne manqueraient pas de torturer pour en tirer d'autres raisons beaucoup moins avouables.

— Ecoute, cousin, dit enfin l'oncle, c'est un sacrifice que tu feras pour Judith, pour ma filleule, car elle est ma filleule. Vois-tu, je suis bien de ton avis, une fois que c'est arrangé, c'est arrangé, et comme dit le proverbe : Pour faire une bonne année, marie-toi ; mais au nouvel-an, à Pâques ou à la Saint-Jean, je n'en tournerais pas la main. Quant aux annonces, rien de plus simple : tu les retires à Montpreveyres ; nous les

retirerons à Epalinges et à Lausanne. Un dernier mot, cousin : Pierre à Claude se trouve avoir un cautionnement à payer, et il sera bien content aussi de se débarrasser de cette affaire avant d'en entreprendre une autre.

A ces mots, le cousin s'accouda sur la table et parut réfléchir. L'oncle continuait de fumer sa pipe, une main appuyée sur son bâton d'épine.

— Eh bien ! dites à Judith que c'est bon... mais voilà, c'est embêtant. Avez-vous hâte de partir, l'oncle ? nous voulons pourtant prendre un verre ensemble.

— Grand-merci, non, ça se retrouvera ; Pierre à Claude est allé à Lausanne, il faut que je sois rentré pour soigner les bêtes. Adieu, tu me fais plaisir de t'être décidé, Judith sera bien contente. Ainsi donc voilà qui est réglé ; on redéfait tout, mais il n'y a rien de perdu que le papier timbré.

— Vous saluerez bien Judith. J'irai voir son père dans quelques jours, au revoir !

— Allons, à la revoyance ! tu m'as fait deux verres de bon sang.

L'oncle s'en retourna tout aise de la bonne réussite de cette entrevue, et rien qu'à le voir aller de son bon pas, fumant à larges bouffées et frappant le sol de son bâton d'épine, chacun eût dit à part soi : Voilà un homme qui n'a pas de soucis ou qui a fait une bonne affaire dans la journée. Arrivé à mi-chemin, il fit réflexion qu'il avait peut-être le temps de passer par Chez-les-Blanc, où il avait une propriété. Comme il

passait toute la saison des travaux chez Pierre à Claude, il avait affermé son petit domaine, en se réservant une chambre pour l'hiver. Il venait l'habiter dès la Saint-Martin, s'occupant alors à fabriquer des socques et à raccommoder toutes sortes d'objets, même des horloges, et cette dernière occupation n'était pas la moins lucrative.

Ce qui détournait l'oncle de sa route, ce n'était pas seulement le désir de donner à son petit patrimoine le coup d'œil du maître, et de faire respecter, s'il y avait lieu, ses droits de propriétaire ; il voulait encore obtenir, sur le compte de Samelet, quelques renseignements qui pouvaient être utiles à Pierre à Claude, et voir si ce dernier n'avait aucune chance de se récupérer un jour sur les biens du charretier. Il s'adressa d'abord à ses fermiers, qui ne lui laissèrent aucun doute à ce sujet.

— Tenez, dit la fermière, je vous garantis que la Justice est venue une douzaine de fois chez eux depuis ce printemps ; on a saisi les récoltes et le bétail, subhasté le terrain, tant y a que la pauvre femme a eu bien de la peine à sauver son trousseau. Ça fait pitié ! Et les frais ! On n'ose pas y penser ; l'assesseur, le greffier, l'huissier, les experts, le procureur, il faut payer tous ces gens-là. Le bon Dieu nous préserve de passer par leurs griffes ? Mais, dites donc, l'oncle, est-ce qu'on rongeait comme cela le bien des pauvres gens du temps des Bernois ? Je n'avais que douze ans quand on a mis bas l'ours, et je n'en puis rien dire.

— Hélas ! ma pauvre Nanette, sous les Bernois il y avait le bailli et le curial, sans compter les autres ; aujourd'hui il y a la Justice, soi-disant Justice de paix, et les procureurs ! ce qui revient au même, c'est comme disait l'autre : si la pierre frappe sur la cruche, tant pis pour la cruche, et si la cruche frappe sur la pierre, tant pis pour la cruche.

— Hélas ! oui, c'est toujours le petit qui est tondu. Voilà Samelet qui revient de Lausanne.

— Est-ce lui qui chante au bas du pré ? Il a pris du thé d'octobre, comme à son ordinaire.

Samelet arrivait en effet cahin-caha, en chantant ce refrain alors en vogue : [1]

La violetta breinlé, breinlé,
La violetta breinléra.

— Salut, l'oncle, comment vous va ? On s'en revient un peu joyeux..., mais ça ne fait rien... on a bu deux verres de trop... Ces tonnerres de procureurs, ils veulent me manger vif, mais je m'en moque comme de l'an quarante, on a encore de l'argent, et ils ne l'auront pas... et bonjour la belle !...

... La violetta breinlé, breinlé,
Por stu iâdzo le tridra...

— Dis donc, l'oncle, il ne faut pas que Pierre à Claude se mette dans la boule que je veux lui faire

[1] Chanson faite en 1815, sur la chute de Napoléon.

perdre quelque chose, on est encore un homme, et quand même il n'a pas voulu donner sa fille à notre Charles, je veux bien le payer... Est-ce qu'il croit par hasard que sa fille soit un si beau parti ?... Qu'il la donne seulement à son demi-fou de Montpreveyres, on en trouvera bien un autre.

— Ah ! ça, l'ami Samelet, il n'y a point de mal à dire du cousin, c'est un brave garçon ; et d'ailleurs Pierre à Claude n'a rien refusé, puisqu'on ne lui a rien demandé.

— Dans tous les cas, c'est lui qui est la cause que notre Charles s'est enrôlé ; s'il n'avait pas bien vu de quoi il retournait, il ne serait pas parti... Mais il n'y a pas de mal, il trouvera bien une autre femme quand il reviendra..., et quand même on est un peu dans les procureurs à présent..., on veut bien tâcher de lui laisser un patrimoine... J'ai de bons bras et de bonnes jambes... Dieu merci !... et j'ai acheté un Gris pour recommencer à charrier... Si on a eu des malheurs, ça ne fait rien... et bonjour la belle ! on tâchera bien de s'en sortir...

... La violetta breinlé, breinlé,
La violetta breinléra...

Et Samelet gagna sa maison en faisant des imprécations contre la justice et les rongeurs, le tout entremêlé du même refrain rauque et nasillard. Evidemment, il n'y avait pas grand fond à faire sur un pareil homme et, sans en demander davantage, l'oncle reprit le che-

min de Mauverney. A l'entrée du sentier du Chalet-à-Gobet, il trouva Judith ; impatiente de connaître la réponse du cousin, elle était venue l'attendre là, sous prétexte qu'il y avait des poires sauvages à ramasser. D'aussi loin qu'elle aperçut l'oncle, elle sortit du champ par un trou de la haie et alla au-devant de lui, mais craignant d'aborder ce qu'elle désirait savoir, elle prit un détour :

— Vous avez pris bien de la peine pour moi, et je vous dois beaucoup, oncle, s'il plaît à Dieu, tout cela se retrouvera un jour ou l'autre.

— Voilà ce que c'est que d'être l'enfant gâté de l'oncle ; on se démarie, c'est comme on veut. Tout va bien, Judiette, le cousin a été raisonnable. Il a d'abord fait la grimace, ce qui se comprend, tout est prêt : il a réparé la maison, fermé le jardin de palissades, acheté deux vaches, que sais-je encore... et le tout pour les beaux yeux d'une Judiette qui le plante là. Demain, je vais retirer les annonces et voir le menuisier pour lui dire qu'il doit attendre un avis avant de se mettre à l'ouvrage. Ah ! mais, j'y pense, le ministre ne peut pas tout arrêter à la prière du premier venu, tu dois venir avec moi. C'est demain dimanche, nous sortirons de bonne heure, comme pour aller au sermon, et nous irons droit à la cure. Quant à Lausanne, on écrira.

Les gens ne manquèrent pas de remarquer le lendemain que le pasteur n'avait pas annoncé les fiancés, et les jeunes filles de jaser et de faire mille cancans au sortir même de l'église, et les commères de se mettre

de la partie et d'embrouiller si bien tout ce qu'on disait qu'à la fin de la journée on n'osait plus conter l'histoire qu'à l'oreille. Samelet triompha et il fit gros bruit de ce qu'il appelait un bon soufflet à l'orgueil de Pierre à Claude qui, ajoutait-il, avait refusé sa fille à son Charles. On ne disait rien de Judith, ou presque rien ; c'est sur le cousin que s'exerçait la malice des voisins : il y a ceci, il y a cela, il est forcé d'en épouser une autre ; que ne disait-on pas ? Un ami de Charles fit écrire à Paris que tout était rompu, qu'il devait revenir le plus tôt possible, et tout de bon renouer avec Judith ; que le cousin était un vilain merle dont on n'avait plus voulu.

Il y avait un an que Charles à Samelet s'était enrôlé. Il avait dès longtemps pressenti la tournure déplorable que pouvaient prendre les affaires de son père, qui, grâce à sa manie des charrois et à son inconduite, courait à sa ruine et à la misère, et il avait fini par désespérer de le voir revenir à une existence plus sage et plus honnête. Et comment ne pas désespérer, quand tous les jours revenaient les mêmes scènes, l'ivresse de son père ou les saisies des créanciers ? Le pauvre garçon était devenu sombre et taciturne ; il était toujours consciencieux au travail, mais il n'y mettait plus l'ardeur et la persévérance que donne l'espoir d'en retirer quelque profit. Il voyait s'en aller pièce à pièce ce domaine qu'il était presque seul à cultiver, ces champs qui avaient été son berceau, ce patrimoine enfin, dont une partie devait lui revenir un jour, et quelque effort

qu'il fit sur lui-même, la triste et impitoyable réalité lui apparaissait toujours.

Cependant Samelet, qui ne revenait que par instants à des idées d'ordre et de travail, avait continué son train de vie, buvant par dépit, quand sa femme essayait de le ramener par de bonnes paroles, ou s'attardant, autant par habitude que par laisser-aller et faiblesse de caractère, dans les cabarets de Lausanne ou des environs. Au fond, c'était le meilleur homme du monde, du moins c'était le dire de tous les amis qui profitaient de sa compagnie, car il payait du vin à qui en voulait et tirait de son gousset jusqu'au dernier demi-batz. Les cabaretiers le trouvaient aussi fort honnête homme ; car il faisait grosse dépense et payait ses *crédits* avant toute autre dette. On ne lui faisait en somme qu'un seul reproche : il était trop bon, c'est ce qui l'avait ruiné. Ce trop bon est charmant, n'est-ce pas, appliqué à Samelet ! C'est ainsi que l'on disait... et que l'on dit encore de ceux qui se ruinent, faute d'énergie et d'activité, et qui dévorent à belles dents intérêt et principal. Trop bon ! n'est-ce pas une profonde ironie, une raillerie amère que ce jugement porté sur le malheureux qui dilapide le modeste patrimoine qui eût fait vivre sa famille ? Trop bon ! c'est-à-dire buveur, désœuvré, faible, incapable, sans religion surtout et sans noblesse de cœur. Tel était Samelet.

Charles avait donc vu que son père était incorrigible, que le domaine allait être perdu et que la misère était imminente ; et placé dans des circonstances aussi défa-

vorables, il n'avait osé faire aucune démarche en vue d'obtenir la main de Judith ; enfin, aigri et découragé, craignant un refus et trop fier pour s'y exposer, il s'était enrôlé pour le service de France. Il n'avait pas été trois mois à Paris qu'il s'en était repenti, mais il était engagé, et ne pouvant reculer, il s'était mis à son service avec toute l'ardeur d'un homme qui ne veut pas être seul avec lui-même. Peu à peu, la tristesse s'était envolée et il s'était acclimaté, oubliant même le pays de Vaud si beau, où il aurait pu se faire une existence, et peut-être plus heureuse. La lettre de son ami lui fit faire pourtant un retour sur lui-même. Ce ne fut d'abord qu'un regret assez vague, mais bientôt tous ses souvenirs, toutes ses affections se ranimèrent, et il ne songea plus qu'à se faire libérer le plus tôt possible. Il ne cessa pas toutefois de donner au service toute l'aptitude dont il était capable. Tout d'abord et sans autre information, il écrivit à Judith, pour lui dire ce qu'il venait d'apprendre et lui donner à entendre qu'après un certain temps de service, il pouvait demander son congé et rentrer au pays. Pour être sûr que la lettre parvînt sans être ouverte par une tierce personne, il l'adressa à sa mère, lui recommandant surtout qu'elle fût remise de la main à la main ; mais il n'avait pas tout prévu : le messager la remit à Samelet qu'il rencontra sur la route de Lausanne, et celui-ci, curieux de ce qu'on pouvait écrire à sa femme, se hâta de rompre le cachet. Comme il lisait quelque peu, il parvint à déchiffrer ce qui suit :

Paris, caserne de Babylone, ce 12 novembre 1816.

Chère mère,

Je te prie bien de faire tenir la présente à Judith à Pierre à Claude. Charlot Blanc m'a fait savoir que le mariage avec le cousin n'aura pas lieu, et je me remets sur les rangs. Je t'envoie 20 francs que j'ai gagnés en faisant des écritures pour le fourrier. Adieu ! Je suis passé sergent l'autre semaine, et comme je sais faire les comptes de semaine, je pourrai d'ors en avant gagner de l'extra, et je n'oublierai pas la maison. Que fait le père ? Je le salue bien. Adieu ! il me faut aller à la parade.

Salut de cœur !

CHARLES.

Le Gris que Samelet venait d'acheter d'un autre charretier s'était instinctivement arrêté devant l'auberge du Chalet-à-Gobet, et instinctivement aussi notre homme s'arrêta et lorgna la porte ; résister n'était plus possible, il fallait entrer, et il entra. Il trouva là deux bons enfants, trop bons comme lui, et l'on fit écot Le vin rend sentimental et fait causer, et Samelet avait le vin sensible plus qu'aucun autre ; il causa donc et longuement, il brailla même, le tout admirablement semé de jurons et d'imprécations. On sut ainsi que son fils allait passer fourrier, qu'il gagnait de l'argent en masse, et que cette fois Pierre à Claude ne pourrait plus refuser ; qu'au reste lui, Samelet, allait acheter un joli do-

maine pour son fils ; que s'il avait des dettes il était bon pour les payer, et qu'il aimerait mieux se voir coupé en quatre que de mourir sans laisser du bien à ses enfants. Les compagnons dirent amen à toutes ces belles paroles, et lui supposèrent vraiment des ressources inconnues. Dès le lendemain, ces nouvelles passèrent par la langue des commères ; toutes ces vanteries furent brassées, ressassées et grossies le plus capricieusement du monde : Charles était devenu officier, caporal ou bien général, on ne savait pas encore ; il était riche, et Judith, qui avait pour lui un œil au moins, allait sûrement accepter un si beau parti.

Quant à Samelet, il était tout heureux de cette sorte de renommée qui publiait les espérances de son fils, mais de jour en jour il s'abrutissait davantage, vendant jusqu'à ses outils de campagne pour en dépenser l'argent au cabaret.

Tout le monde avait repris quelque gaîté au fond de Mauverney, depuis que les choses s'étaient si bien arrangées : Judith redisait de temps à autre sa jolie ronde des trois feuilles d'orge, l'oncle avait recommencé à taquiner sa Judiette et à raconter la campagne des petits Cantons, et Jeanne-Marie s'était un peu rassurée sur l'hiver. Pierre à Claude seul voyait l'horizon nuageux et sombre, mais il n'en disait rien, il n'en faisait rien paraître et il s'appliquait davantage à mettre de l'ordre dans ses affaires, comptant, supputant, cherchant enfin à se tirer d'embarras. La démarche de Judith l'avait vivement impressionné ; il avait été pris par le point

d'honneur, il était honteux de ce qu'il appelait à part soi une déconvenue, et son amour-propre, autant que son affection pour sa fille, l'excitait et lui faisait secouer son apathie ordinaire.

Le cousin arriva comme il l'avait promis. On était aux premiers jours de novembre. Heureusement, Samelet n'avait pas encore reçu la lettre de son fils et tout se passa comme à l'ordinaire, on fut en famille et bons amis. Jeanne-Marie fit au cousin un accueil encore plus aimable qu'à l'ordinaire; Judith, de son côté, était trop bonne et trop simple pour cacher sa joie, elle en fit part à tout le monde. Il y eut toute la soirée un feu superbe; l'oncle, assis sur les fagots au coin de la cheminée, se trouva chargé de l'entretenir et il s'en acquitta noblement.

— Vive le feu! disait-il, il y aura du bois après nous. Voilà-t-il pas un feu de bivac, hein? Ma foi, Judiette, si tu es économe du bois comme je le suis, au moins le fricot sera cuit, mais tu brûleras le bien du cousin.

— Je sais bien ce que je brûlerais, si je pouvais, répliquait Judith.

— Et quoi? et quoi? demandait-on.

— Un petit bout de la langue de l'oncle, sans lui vouloir du mal.

— C'est bien dit, mais sais-tu, Judiette, le mot du maréchal qui se plaignait de la cherté du charbon?

— Oui, oui, que je le sais; il disait que si toutes les mauvaises langues brûlaient, le charbon serait pour rien.

— Puisque tu le sais, il n'y a pas besoin de te le dire.

La causerie retombait ensuite sur le mauvais temps, le froid précoce et les signes qui présageaient un long hiver ; puis la vieille Françoise, qui venait quelquefois passer la veillée chez Pierre à Claude, entamait un long récit légendaire ou traditionnel ; et elle racontait si bien qu'elle seule pouvait entrer en lutte avec l'oncle, dont les histoires étaient caractérisées par un débit original et fleuri.

La veillée avait été des plus agréables, et le cousin surtout devait être heureux, car il avait pu avoir un long entretien avec Judith, qu'il avait trouvée au four, occupée à trier des poires qu'elle voulait faire sécher. Il vous semble aussi qu'il devait l'être, n'est-ce pas ? Eh bien ! non, il ne l'était pas. Une confidence que Judith lui avait faite lui donnait à réfléchir et, en s'en retournant, il lui vint d'étranges idées.

Comme il n'était pas mal intéressé, il commençait à craindre que sa femme n'eût qu'une dot minime et peut-être nulle. De Mauverney à Montpreveyres, il ne fit que tourner et retourner cette pensée et, arrivé chez lui, il en fit part à sa mère.

— Ah bah ! ils ne sont pas bien dans leurs affaires, fit celle-ci. C'est du moins une brave fille, cette Judith, de te l'avoir dit franchement. Il faudra voir s'ils pourront payer le cautionnement. Il te faut faire attention ; si ça va mal, ils te cajoleront pour avoir ta signature. Tiens ! je suis bien contente qu'on ait tout retardé, on aura le temps de réfléchir.

Dès lors, le cousin fut singulièrement refroidi à l'é-

gard de son mariage. Il lui semblait cependant qu'il aimait assez Judith pour la prendre sans dot; mais le vrai, c'est qu'il ne l'aimait pas avec beaucoup de désintéressement et de franchise. Il aimait surtout l'argent et, vanités des vanités! il voulait qu'on pût dire de lui: sa femme a eu quelque chose. Cependant, il continua ses visites à Mauverney, comme par le passé; seulement il observa et, sans changer sa manière d'être avec Judith, il fit en sorte de voir plus avant dans la vraie situation de Pierre à Claude. Il essaya même de tâter l'oncle à ce sujet, mais en vain; celui-ci était trop fin pour se laisser prendre, et il s'attacha toujours à dérouter les idées du questionneur. Judith, qui ne savait des affaires de son père que ce qu'elle en avait appris fortuitement et pour ainsi dire malgré elle, n'en disait guère plus que l'oncle, et le cousin, si désireux qu'il fût de connaître l'état des choses, avait cependant assez de pudeur pour ne pas la questionner. Peut-être aussi craignait-il de se compromettre aux yeux de la jeune fille en lui laissant remarquer l'intérêt qu'avait pour lui la question de la dot. Bref, il ne sut rien et il prit son mal en patience. Comme il habitait à plus d'une lieue de Mauverney et de Chez-les-Blanc, il n'apprit rien non plus du bruit qu'avait fait Samelet à propos des lettres de son fils, bruit qui s'était si promptement répandu dans la contrée, mais qui avait été arrêté du côté de Montpreveyres, faute de communication. Les gens du Jorat sont essentiellement casaniers; ils ne sortent de chez eux que pour aller au marché de Lausanne ou pour

conduire leurs bestiaux aux foires des environs. Du reste, Judith, âme candide et d'une parfaite bonne foi, avait promptement répondu à la lettre de Charles, de manière à couper court à tous les bruits et à faire bien voir qu'elle était toujours la fiancée du cousin. Charles se le tint pour dit et n'écrivit plus, mais dès lors le pauvre garçon n'eut plus le cœur au métier.

Au milieu de ces petites vicissitudes, la Saint-Martin était arrivée ; c'est le moment où les valets de campagne engagés pour la saison des travaux regagnent leur domicile, emportant leur modeste bagage au bout d'un bâton, vêtus de chaude milaine et chaussés à neuf. L'oncle aussi s'en retournait vers Chez-les-Blanc. On eût voulu le garder pendant l'hiver, et tout le monde le vit partir avec peine. Petit-Jaques s'attacha à son garde-habit et pleura ; Judith le suivit longtemps des yeux et, jetant un long regard sur la forêt et les arbres voisins tout chargés de givre, elle rentra frissonnante et dit à sa mère :

— Voilà l'oncle parti, c'est à l'hiver de venir maintenant, et il est déjà là. Nous voici enfermés pour cinq ou six mois dans notre fond.

— Hélas ! oui, ma fille, et il y a bien à penser, car nous avons bien peu de provisions cette année. Dieu veuille nous venir en aide ! Mets du feu dans le mortier, Judiette, tu seras mieux pour filer ; ce brouillard perce comme des aiguilles et je suis toute gelée. A propos, qu'as-tu répondu à Charles à Samelet ?

— Ce que je t'ai dit, mère, je ne pouvais pas répondre autre chose, puisque... tu sais bien.

— C'est vrai, tu n'avais rien d'autre à dire. Pourvu que e cousin n'ait rien su de cette affaire !

— Oh ! je ne pense pas, mère ; d'ailleurs je n'ai fait que mon devoir et il n'aura pas à se plaindre. Que s'il apprend quelque chose des mauvais propos de Samelet, je ne sais qu'y faire.

— Que rien de tout cela ne te fasse de la peine, Judiette, souviens-toi de ce verset des Proverbes : « Celui qui marche en intégrité marche en assurance ; mais celui qui a les lèvres insensées tombera. »

Le cousin revint la veille de Noël, et certes on dut lui savoir gré de sa visite, car il y avait deux bons pieds de neige, et la bise était d'une âpreté intolérable. La saison était si rude que les corneilles venaient becqueter jusque sur le seuil de la grange en compagnie des moineaux et des rouges-gorges ; mais comme le bois ne manquait pas, on n'était pas bien malheureux, de ce côté-là, du moins. Vers le soir, on mit au feu une énorme tronche de sapin et l'on forma le demi-cercle. Petit-Jaques voulait qu'on fondit des plombs, et il importuna si bien son père, que celui-ci, de guerre lasse, alla chercher quelques balles de mousquet et une vieille poche à fondre. Petit-Jaques eut alors son affaire. Il faisait fondre le plomb, puis Pierre à Claude approchait la poche d'un baquet plein d'eau en disant : — Pour qui cette fois ? — Pour le cousin, répondait Petit-Jaques, ou pour Judiette. Le métal fondu tombait alors, en rendant un bruit sourd ou sifflant, selon qu'il était plus ou moins chaud et qu'on le versait plus ou moins

vite ; et on le sortait sous des formes bizarres et capricieuses, dont Jeanne-Marie savait tirer toutes sortes d'emblêmes et de pronostics.

— Oh ! comme le plomb du cousin est drôle, cria Petit-Jaques ; mère, explique-le vite, s'il te plaît.

— Mais oui, il est assez curieux, en effet. Voici d'abord une corne d'abondance, avec toutes sortes de belles et bonnes choses, et puis, là autour, voyez-vous ? c'est une guirlande ; elle signifie que le cousin est lié.

Et Jeanne-Marie riait aux éclats. Le cousin riait aussi.

— Ho ! ho ! dit encore le petit, Judiette a une grosse bourse, vois-tu, mère ; prrt ! comme c'est chaud !

— Judiette, ma fille, voici d'abord une quenouille ; ici, c'est une gerbe de lin et de chanvre ; tu auras de l'ouvrage, beaucoup d'ouvrage ; tant mieux, tu auras du pain ; ensuite, voilà, en effet, une fort belle bourse ; hé ! qui sait, la fourmi s'enrichit grain à grain, et la femme active amène l'aisance à la maison.

Le cousin se mit à rire de bon cœur cette fois, et il pria Judith de garder ce plomb.

— Et le mien, mère, ne veux-tu pas me l'expliquer ? demanda Petit-Jaques.

— Oh ! pour le tien, ce sera vite fait. Regarde, voici d'abord une navette [1] ; c'est-à-dire que tu seras toujours l'enfant gâté, le petit gourmand ; mais prends garde, voici tout à côté une bonne petite baguette et quelque

[1] Petit pain mollet.

chose qui ressemble à un pré ; ce qui signifie que pour être bien sage, tu devras t'en aller garder les vaches et les ramener si elles vont en perte, sinon... vois-tu la petite baguette ?

L'enfant n'était pas content ; il voulait raccommoder le sort qui lui était échu, en faisant refondre le plomb.

Petit-Jaques et Gros-Jaques se ressemblent beaucoup, il y en a peu qui soient satisfaits ; tous veulent refondre le plomb. Le cousin, lui, emporta de la soirée une impression plus agréable ; il avait ri d'abord parce qu'il fallait rire, puis il avait ri tout de bon. La grosse bourse promise à Judith l'avait rassuré quant aux doutes qui lui étaient venus. Un grain de superstition se mêlait alors à ces amusements de la veille de Noël ; aujourd'hui même on sourit encore, on sourit et l'on accepte l'augure, quand le plomb est beau, c'est-à-dire enguirlandé et enrichi d'une corne d'abondance.

L'hiver, cependant, suivait sa marche lente et monotone, et le silence glacé de la contrée n'était troublé que par les pas des rares piétons que la misère ou des affaires pressantes chassaient hors de leurs demeures. Les plus riches, ceux qui avaient quelques épargnes, allaient acheter à Lausanne un ou deux *quarterons* de blé, d'abord au prix d'un *écu-neuf* [1] la mesure, puis au prix fabuleux de deux écus-neufs. D'autres, moins heureux, fabriquaient un pain grossier en mélangeant trois quarts de son et un quart de farine. Bon nombre n'a-

[1] L'écu-neuf valait 40 batz.

vaient pas même cette ressource et s'en allaient mendier. Aussi longtemps que la campagne avait été découverte, les pauvres gens avaient assez bien vécu : ils avaient bêché et retourné les champs de pommes de terre pour y chercher les tubercules oubliés et déjà atteints par le gel ; les profits étaient minces, mais, ajoutés au produit des aumônes, ils suffisaient à soutenir la vie. Pierre à Claude avait encore huit ou neuf sacs de blé et, ce qui l'aidait encore mieux, une certaine quantité de pommes de terre que la nature du sol avait préservées de l'humidité et qu'on avait pu arracher avant le gel. Il en avait même vendu quelques mesures, soit dans le voisinage, soit à Lausanne, pour faire de l'argent, comme il disait, et il en avait fait quelque peu, car le prix de la mesure avait monté jusqu'à un écu-neuf. A ce prix, beaucoup de gens trouvaient encore la pomme de terre à meilleur marché que le grain. Il faut bien dire que chez Pierre à Claude et les gens aussi charitables que lui, on laissait faire la mesure à l'acheteur. Celui-ci y mettait du temps et de la patience, si bien qu'avec un peu d'adresse, il réussissait à élever de vrais châteaux : il enchâtelait, selon la charmante expression populaire. Quelquefois un mendiant arrivait à la nuit. On lui donnait la meilleure place devant le feu, qu'on ranimait pour lui, et il avait sa part du souper. Il était fatigué et demandait un peu de paille à l'étable. Pierre à Claude consultait sa femme et, si elle approuvait, il allumait la lanterne et le conduisait au gîte. C'était presque toujours un pauvre des contrées voisines. On

le connaissait, on savait son histoire, lui, de son côté, savait les nouvelles ; c'était une visite agréable, il n'importunait pas, on le faisait causer, et Pierre à Claude lui offrait du tabac. Un soir, il en vint un qu'on nommait le vieil Abram ; il jouissait depuis des années, et dans tout le pays environnant, de privilèges étendus et jamais contestés ; mais c'est qu'aussi jamais il n'était à vide en fait de récits et de nouvelles ; c'était une vraie gazette, et dès qu'on lui avait dit : — Eh bien ! qu'y a-t-il de nouveau, maître Abram ? — il ne cessait pas. Telle est la question que lui adressa Jeanne-Marie.

— Hélas ! pas grand'chose, répondit-il, — c'était son exorde habituel, — on m'a dit vers Chez-les-Blanc que l'huissier du juge de paix a pincé Samelet et qu'on n'a pas de bonnes nouvelles de son Charles ; il paraît qu'il se déroute.

Judith, qui filait, s'arrêta court et regarda le mendiant. Celui-ci savait bien pourquoi Charles se déroutait, mais il fit l'ignorant et ajouta qu'il n'en savait pas davantage. Judith, cela va sans dire, était loin de vouloir le questionner ; mais la pitié l'avait saisie et son émotion s'était traduite par cette brusque immobilité. Pauvre garçon ! se dit-elle bien bas, en pressant de nouveau le marchepied de son rouet.

— Et qu'a donc fait Samelet ? demanda Pierre à Claude.

— D'abord, il ne payait plus rien depuis quelque temps ; ensuite il a vendu frauduleusement un cheval

déjà saisi par un créancier, et la justice ne badine que tout juste avec des tours comme celui-là.

Le vieil Abram raconta bien d'autres choses, mais Judith n'écouta plus rien. Elle ne put se défaire de certains souvenirs et, retirée dans sa chambre, elle associa dans sa prière deux noms qu'elle n'y avait jamais réunis, celui du cousin et celui de Charles ; elle pria Dieu de protéger l'un et de sauver l'autre.

Jeanne-Marie apprit plus tard que la femme et les enfants de Samelet se trouvaient dans une misère extrême et, de l'avis même de Pierre à Claude, elle envoya Judith leur porter un bon gros pain.

Dire combien la jeune fille fut heureuse de cette commission n'est pas possible, et pourtant jamais elle n'eût voulu s'en charger si Samelet avait été chez lui, car elle avait peur du charretier. Elle s'en alla donc bravement, malgré le froid et la neige, frapper à la porte de Samelet. La pauvre femme pleura de joie et, faisant asseoir Judith, elle lui raconta tous ses malheurs. Quand elle en vint à parler de son Charles, ses larmes tombèrent plus abondantes et sa voix fut entrecoupée.

— Mon Dieu, s'écria-t-elle, tout ce qu'il a vu ici l'a découragé, le dépit l'a perdu... J'ai cru un moment que tu serais notre belle-fille, Judiette ; mais voilà, Dieu ne l'a pas permis. Oh ! ce Samelet, comme il doit réfléchir dans sa prison ! Mais il a du pain, lui, tandis que ces pauvres enfants n'en ont pas toujours. Remercie mille et mille fois tes parents, ma fille. Samuel, va-t'en jusqu'au bout du bois avec la Judiette ; la nuit vient si

vite. — Judith s'en revint émue et troublée, et elle se garda de parler à sa mère de ce qu'on lui avait dit à propos de Charles. Elle eut besoin, ce soir-là, d'une longue et fervente prière, pour s'endormir en paix avec elle-même.

* * *

Déjà, déjà les nuits sont étoilées
Et les chants plus joyeux et les rayons meilleurs ;
Réveillez-vous, doux échos des vallées,
Voici, voici les oiseaux voyageurs.

Ouvrons, ouvrons nos cœurs à l'espérance !
La joyeuse alouette a chanté dans les airs,
Et l'hirondelle en jouant se balance
Au loin sur l'onde, au loin sur les prés verts.

Le printemps de 1817 ! Oh ! comme les mêmes pensées, les mêmes joyeux rayons durent pénétrer tous les cœurs, après ce long et rigoureux hiver qui était venu s'ajouter aux malheurs de 1816 ! Avec quel bonheur les pauvres habitants du Jorat, qui avaient tant souffert, durent se livrer à l'espérance, et comme les âmes durent s'élever à Dieu ! car c'est au Jorat que la misère avait été grande, dans les hameaux écartés, dans les maisons foraines de cette contrée rude et boisée, où les ressources sont à peine suffisantes en temps ordinaire, où les familles sont toujours le plus éprouvées quand l'année est ingrate.

On était aux premiers jours de mai. Les portes, les fenêtres restaient ouvertes, et les maisons avaient l'air

d'aspirer les brises douces et légères qui montaient de la vallée du Léman. Déjà quelques vieillards, assis au seuil de ces rustiques demeures, souriaient au soleil, se reprenaient à la vie et bénissaient le nouveau printemps qu'ils n'avaient pas espéré. Sur les pruniers et les aubépines, déjà fleuris et odorants, les pinsons babillards redisaient à plein gosier leur joyeux kikirrrriri.

Une des plus joyeuses parmi ces maisons semées sur la lisière des bois, c'était bien celle du fond de Mauverney, et voici pourquoi : Pierre à Claude avait réalisé un dernier à compte qui devait le libérer du malheureux cautionnement, et dès lors il ne prévoyait rien qui pût mettre obstacle au mariage de sa fille. Les blés d'automne ondoyaient déjà, et l'on avait pu faire en temps convenable les semailles du printemps. Il n'y avait plus de grain à la maison, mais grâce à la prévoyance du gouvernement, on pouvait acheter, à un prix modéré, à Lausanne et ailleurs, un pain d'excellente qualité. Enfin l'oncle était revenu de Chez-les-Blanc, et sa présence ne contribuait pas peu à dérider tous les fronts, même les plus soucieux : il était de si bon conseil et toujours de si belle humeur !

Judith cependant ne partageait pas entièrement ces sentiments de joie et d'espérance. Elle n'avait pas revu le cousin depuis le milieu de mars, où il avait fait sa dernière visite à Mauverney, et elle trouvait un peu longue cette absence de deux mois. Il lui arrivait quelquefois de suivre des yeux le sentier qui allait rejoindre

la route de Berne, et n'apercevant rien, elle reprenait son travail, sans se trahir autrement que par un calme, une tranquillité qui ne lui était pas habituelle. Elle causait et riait moins qu'à l'ordinaire, mais personne ne la questionnait et la jeune fille était seule à tourner et retourner ses rêveries

C'est l'oncle qui s'était chargé d'aller terminer l'affaire du cautionnement, à la prière de Jeanne-Marie qui voulait obtenir un rabais sur les frais dus au procureur, frais déjà considérables, qui avec l'intérêt accroissaient la dette d'une centaine de francs.

— Allez, s'il vous plaît, l'oncle, avait-elle dit ; Pierre à Claude ne sait rien demander, et qui ne demande pas n'a rien ; allez et faites pour le mieux. Et il était parti un matin pour Lausanne, ayant mis ce jour-là son vieux tricorne et son garde-habit de milaine à gros boutons plats ; il faut ajouter que Judiette lui avait donné une cravate de siamoise, et qu'elle avait poli les boucles de ses souliers, de sorte qu'il avait très bon air et qu'il pouvait se présenter avec avantage. Sa mission réussit à souhait ; il obtint le rabais, solda le billet et se le fit remettre bien et duement quittancé. La bonne pipe qu'il fuma en remontant de Lausanne ! Je crois qu'au retour il eût embrassé Judith, bel et bien, s'il n'eût pas trouvé Pierre à Claude qui faisait du bois sur le sentier, et qui lui rabattit toute sa joie.

— On est de Berne ! [1] s'écria l'oncle en l'abordant,

[1] Etre de Berne, c'est-à-dire sans souci.

tout est fini, j'ai eu le rabais et ils sont payés. Nous sommes de Berne !

— Ma foi ! non, que nous ne sommes pas de Berne, répondit tristement Pierre à Claude.

— Hé bien, qu'y a-t-il encore ?

— Il y a que le cousin a tout rompu et qu'il ne veut plus entendre parler de Judith, ni en blanc, ni en noir !

— Ah ! ça, mais il est donc fou ?

— Fou ou non, c'est comme ça. Il y a quelque chose par là-dessous que je ne comprends pas. On lui aura monté la tête, on lui aura dit que nous n'avons plus rien. Si on avait voulu me croire, ce serait fait, maintenant.

— Ha ! ha ! c'est ainsi que le cousin veut jouer des tours. Eh bien ! qu'il prenne garde de se trouver sur mon chemin, car il pourrait bien arriver que je lui fisse passer un mauvais quart-d'heure ; ce n'est pas ainsi qu'on quitte une brave fille.

L'oncle était furieux ; il ne s'était pas attendu à ce dénouement ; il croyait le cousin plus honnête homme.

— Tenez, continua Pierre à Claude, voilà la lettre qu'il a fait écrire et que la Jeanne-Marie a reçue ce matin. C'est l'écriture du régent, à voir, mais c'est bien l'autre qui a signé.

L'oncle prit la lettre et lut ce qui suit :

« Le soussigné a l'avantage de vous faire savoir
» qu'il retire les promesses de mariage qu'il a faites à
» votre fille Judith. Il a de plus l'avantage de vous dire

» que c'est parce que vous ne lui avez pas dit votre si-
» tuation.

» Le soussigné vous salue de cœur.

» David CHOLLET. »

— La Judiette sait-elle ce qui en est ?

— C'est elle qui a lu la lettre ! Je n'étais pas là et Jeanne-Marie ne sait pas lire. La pauvre fille a pleuré toute la journée et nous ne l'avons pas revue.

— Ce diable de cousin ! ce que c'est que l'argent ! et comme les gens sont les mêmes ! Au fond, c'est un hypocrite : il a fait bon semblant à la Judiette, parce qu'il lui savait quelque bien, et maintenant qu'il croit s'être trompé, il n'en veut plus, et pourtant il n'a pas de quoi faire tant le fier, lui ; il a deux vaches et dix poses de terrain, ce n'est pas le diable. Mais on serait bien fou de se casser la tête pour ce qui est arrivé ; puisque le cousin se moque de vous, moquez-vous de lui ; quant à la Judiette, on tâchera bien de la consoler et de lui trouver quelque chose de mieux que deux vaches et dix poses de terrain, attendez seulement. D'ailleurs, elle est encore jeune, elle a le temps de réfléchir. Et que dit la Jeanne-Marie ?

— Pas grand'chose, mais elle fait tout de besingue par la cuisine.

Voici ce qui s'était passé à Montpreveyres. Les commères avaient appris au marché de Lausanne des bruits fâcheux sur le compte de Pierre à Claude qui, disait-on, était fort mal dans ses affaires, et ne pouvait pas se libérer du cautionnement. Charles à Samelet, disait-on

encore, allait rentrer au pays, acheter un domaine et demander la main de Judith qui ne lui serait pas refusée, et grâce aux coups de langue, tous ces on-dit s'étaient si bien répandus, que bientôt tout le monde en parla à Montpreveyres.

— Tiens, disait-on, il l'a laissée là quand il a vu qu'elle n'aurait rien dans son tablier ; il fait bien voir ce qu'il est, un fiertaud, qui se redresse comme s'il avait le grand grimoire. — Tant pis pour lui ! pourquoi s'en va-t-il chercher par là-bas, quand il y a ici la fille de l'assesseur qui l'aurait bien voulu. — On a pourtant dit qu'ils ont du bien, ces gens : vingt poses de terrain et une bonne maison, mais qu'est-ce que ça vaut à ce Mauverney, un pays de loups. — Sans doute, ajoutait quelqu'un, et d'ailleurs on voit toujours ce qui est au soleil, et les dettes sont à l'ombre.

Ces dernières paroles étaient revenues au cousin, et il n'en fallait pas tant pour le détourner, car il était plus indécis que jamais. Il finit donc par se persuader que si Judith n'avait rien, il n'avait pas, lui, du bien pour deux ; et il ne fit plus de visites à Mauverney. Sa mère, de son côté, n'avait pas peu contribué à le faire changer de résolution ; comme toutes les femmes de la campagne, elle ne comprenait pas une union où il n'y a pas quelque argent des deux côtés.

— Prends bien garde, au moins, disent-elles pour la plupart, ne prends pas une femme qui n'ait rien. Hélas ! c'est à la campagne comme à la ville. A la campagne, on dit : Sa femme n'a eu que trois cents écus, ou bien : Elle

en a eu mille, ou encore : Elle n'a pas eu ce qui ferait mal dans un œil ; à la ville, on dit autrement : Il a épousé une femme de cinquante mille francs ; ou bien, en souriant : Il a épousé sa servante.

Pour toutes ces raisons, le cousin ne devait pas épouser une femme qui ne pouvait rien avoir. Pensez donc ! les voisins, les mauvaises langues, l'honneur, le rang, et cette vilaine phrase surtout, qui pouvait luirevenir : On dit qu'elle n'a rien, sa femme. Décidément, il devait chercher mieux.

Quelques jours après, il alla chez le régent et le pria d'écrire à Pierre à Claude pour lui faire savoir qu'il retirait sa parole ; le tout appuyé des motifs très plausibles que vous avez pu voir.

Il résulta de la démarche au cousin que Judith lui retira immédiatement toute l'affection qu'elle lui avait donnée. Ses yeux s'étaient ouverts enfin : le cousin ne l'avait pas aimée. Mais se sentir le cœur vide et froid lui était si douloureux, qu'elle revint peu à peu à ses jeunes souvenirs, à tout ce qui la reportait au temps heureux où, sans le savoir, elle aimait Charles à Samelet.

Dans l'ombre de mon cœur mes plus fraiches amours,
Mes amours de quinze ans refleuriront toujours !

Nous disons tous ainsi. — Et pourtant quel abime la séparait de ces jours paisibles ! La lettre, la terrible lettre que Charles avait dû recevoir ! Elle ne pouvait y songer sans être profondément triste et découragée, car

elle ne pouvait plus rappeler le passé, et l'avenir était plus qu'incertain, malgré la lueur d'espérance qui restait encore.

— Heuh ! où sommes-nous ? Bonsoir à tous !

— Bonsoir, bonsoir, maître Abram, ça va-t-il toujours ?

— Mais, grâce à Dieu, pas plus mal.

— Et quoi de neuf, par le monde ?

— Hélas ! que voulez-vous que je vous dise, pas grand'chose. On dit que David Chollet se marie.

— Bah ?

— Ils m'ont dit par Chez-les-Blanc que c'est avec la fille à l'assesseur de Montpreveyres. Il paraît qu'on crie un peu contre lui, à présent qu'on sait les choses. A propos, ce pauvre Charles à Samelet ne va rien qui vaille par Paris. Sa mère a reçu une lettre. Ils ont écrit qu'il était à l'hôpital et qu'il lui faut l'air du pays, ou qu'on ne répond de rien. Voilà ce que c'est aussi, tous nos jeunes fend-l'air s'imaginent qu'il n'y a qu'à s'enrôler quand on a un chagrin ; prenez les uns, prenez les autres, ils sont tous les mêmes ; et puis ça se déroute ou ça meurt à l'hôpital. C'était pourtant un gentil garçon que ce Charles.

— Et un garçon qui travaillait comme quatre, continua Pierre à Claude ; c'est dommage, mais que voulez-vous, avec le train du père il n'y avait pas moyen d'y tenir.

5

— Sa mère veut qu'il revienne tout de suite. Je l'ai vue hier, la pauvre femme, elle pleurait comme une fontaine ; elle voulait aller chez le ministre aujourd'hui, pour lui dire ce qui en est. Bien sûr que le ministre écrira. Samelet ne sait encore rien de tout ça ; sa femme en a encore pitié et ne sait pas comment lui faire savoir la nouvelle.

— Est-il toujours dedans ?

— Il doit sortir ces jours, il y était pour trois mois. — Bon vêpre, Jaques ; comme il a grandi ! Aimes-tu toujours bien ta Judiette ? Quel âge a-t-il finalement ?

- Il aura dix ans à la Saint-Jean.

— S'il avait au moins l'âge de Judith, ajouta Jeanne-Marie, on n'aurait pas besoin de domestique. Eh bien ! mon petit Jaques, comment dit-on à l'oncle Abram ?

— On dit bon vêpre. Mère, écoute voir.

— Que veux-tu ? On dirait que tu as pleuré.

— Ecoute, je veux te dire quelque chose à l'oreille.

— Eh bien ?

— Ecoute, dit l'enfant à voix basse, la Judiette pleure au jardin.

Jeanne-Marie sortit sur-le-champ. Elle trouva en effet sa fille toute en larmes devant la touffe de marjolaine, au coin de la plate-bande aux fleurs. Petit-Jaques, le cœur gros, avait suivi sa mère.

— Qu'as-tu, Judiette ? — Jaques, va-t-en vers l'oncle, il est à la grange, il fait les pâtures, à présent.

— Qu'as-tu, ma fille ? Viens t'asseoir sur le banc.

— Mon Dieu !... mère... mère... ce pauvre Charles.

Et Judith fondait en larmes. Elle avait entendu le vieil Abram et, vaincue par l'émotion, elle s'était enfuie au jardin pour y pleurer à son aise. Elle était profondément désolée, aussi toutes les bonnes paroles de sa mère furent inutiles, et loin de lui procurer quelque soulagement, elles ne firent qu'exciter ses larmes et ses sanglots.

On fut triste, ce soir-là, au fond de Mauverney, et malgré le vieil Abram, qui acheva sa chronique de la quinzaine, on parla peu. Pierre à Claude ne fuma pas et l'oncle laissa éteindre le feu, ce qui lui arrivait bien rarement. Quand on eut conduit le mendiant à l'étable, on tint conseil, et selon l'usage l'oncle fut admis avec voix consultative. Jeanne-Marie raconta la scène du jardin, puis s'adressant à Pierre à Claude.

— Vois-tu, Pierre, elle s'est mise ce Charles par la tête, et ce qu'Abram nous a dit lui fait de la peine. C'est dommage, il n'a rien ce garçon, et bientôt le domaine du père sera entre les mains des créanciers.

— Ce tonnerre de Samelet!... exclama Pierre à Claude les poings fermés. C'est lui qui est la cause de tout ça.

— Et Judiette l'aime tout de bon, ce Charles ? demanda l'oncle.

— Il faut bien, sans quoi elle n'aurait pas tant pleuré.

— Oui, mais si l'autre ne l'aime plus ?

— Je n'en sais rien, répondit Jeanne-Marie ; mais je sais bien dans tous les cas que ma pauvre fille souffre, et qu'elle pourrait bien en partir. Pour moi, je n'ai plus ni cœur ni courage.

L'oncle éteignit sa pipe et la mit dans sa poche.

— Dites donc, Pierre, s'écria-t-il, il me vient une dée. Je m'en vais filer demain matin Chez-les-Blanc, pour aller voir chez Samelet de quoi il retourne, et comment on pourra faire revenir Charles; car il ne faut pas le laisser périr par là-bas, ce garçon. Sa mère n'a peut-être pas un crutz à lui envoyer. Laissez-moi faire. J'ai juré de bien marier ma filleule, et si Charles est toujours un brave garçon... c'est bon... Judith est ma filleule, encore une fois... et quand le diable y serait, il faut que je fasse enrager celui de Montpreveyres avec son assesseuse. Allons, ne vous tourmentez pas, et laissez-moi faire. Ma foi, si Charles ne l'aime plus, c'est fini pourtant.

— Tonnerre de Samelet ! exclama encore Pierre à Claude.

— Mon Dieu ! Pierre, il est plus à plaindre que nous, s'écria Jeanne-Marie, peut-être que la prison l'a corrigé.

— Ah ! bien oui, à présent qu'il a tout mangé, et mes cinq cents francs avec. Tonnerre de Samelet !

— Allons, allons, dit l'oncle, à quoi sert de se faire du mauvais sang ? C'est entendu, je vais Chez-les-Blanc.

— Mais, dites donc, à propos de l'autre, de celui de Montpreveyres, le laissez-vous quitte comme ça. Il y avait promesse écrite, et je crois qu'on peut lui réclamer des dommages-intérêts. C'est que ce n'est pas un badinage; s'il n'y avait que la parole passe encore, mais l'écriture !

— Parbleu oui, j'y ai bien pensé; et il n'est pas au

bout, l'autre. Coûte que coûte, je veux consulter ; s'il y a quelque chose, ce sera pour Charles.

— Vous seriez bien fou de faire autrement, il faut le tenir, il a bon moyen.

Le lendemain, Pierre à Claude et l'oncle partaient chacun de leur côté.

Le vieil Abram avait dit vrai ; quand arriva la lettre du ministre, Charles était à l'hôpital depuis trois semaines. Un camarade qui le visitait journellement fut prié de la lui communiquer, et de lui annoncer qu'au bout de quatre ou cinq jours il pourrait partir pour le pays. Cette nouvelle ne fit aucune impression sur lui, mais quand il entendit la fin de la lettre, où se trouvaient certaines paroles d'espérance et de consolation, et un court récit dicté par l'oncle, de ce qui s'était passé au fond de Mauverney, ses yeux s'animèrent, et il voulut prendre connaissance lui-même de ce qu'il n'avait pas espéré.

— Ami Bérard, dit-il enfin, voilà qui me raccroche à la vie. Je n'ai pas la force d'écrire, je tremble encore; prends la plume, toi, s'il te plaît. Ecris d'abord quelques mots à ma mère pour lui dire que ça va mieux, et que Dieu aidant je pourrai supporter le voyage. Quant au domaine, qu'elle ne s'inquiète pas, je le reprends des créanciers, si je puis trouver quelqu'un pour m'aider, et il paraît que l'oncle m'aidera ; qu'elle lui dise bien qu'il peut compter sur Charles, et qu'elle le re-

mercie mille et mille fois. Qu'elle salue bien mon père... mais ils ne m'en disent rien dans la lettre... il paraît qu'il n'a pas changé. Ensuite, si tu veux être bon enfant, ami Bérard, écris-moi deux mots à Judith, mais tu ne mettras pas la salutation, je la mettrai moi-même... Ah ! dans l'autre lettre, dis à ma mère qu'elle aille voir le ministre, ce qu'il me dit là me fait autant de bien que le reste... C'est bien vrai au fond, si je m'en étais fié à celui qui a fait le manche des cerises, je ne serais pas venu ici. Mets les deux lettres l'une dans l'autre. Tu adresseras à Marianne Barbaz, née Pache, aux Râpes, rière Lausanne, canton de Vaud en Suisse.

La lettre partit le même jour. Quinze jours après, Charles partait aussi par le coche de Besançon, et grande fut la surprise au Jorat quand le fils de Samelet reparut, non plus en habit de milaine mais en habit rouge, avec les galons de sergent. Il était encore pâle et faible, mais le printemps, le bon air de la contrée, les soins de sa mère surtout et les visites de l'oncle qui lui apportait les vœux et les bonnes amitiés de Judith, lui rendirent bientôt la force et la santé.

— C'est une année de misère que tu as passée par là-bas, lui disait l'oncle ; ça t'aura fait sage : il n'y a point de mal, seulement c'est bien heureux que l'autre, le fiertaud de Montpreveyres, n'ait pensé qu'à l'argent, car autrement il emmenait Judith et bernique pour le sergent. Maintenant il ne s'agit plus d'être malade, nous voici au quinze mai, les prés sont superbes, le blé troche, il te faut vite t'arranger avec ton père et ses

créanciers ; c'est comme je t'ai dit : j'ai vendu mon terrain et ma maisonnette, ça ne faisait que de me tracasser, et je te prête l'argent, au quatre, si ça te va et que tu veuilles être un brave homme.

Ainsi fut fait. Charles reprit le domaine, paya les intérêts arriérés, et se mit courageusement à l'œuvre pour rattraper le temps perdu. Samelet ne fit aucune opposition ; le pauvre homme, depuis sa sortie de prison, était morne et abattu, il allait s'affaiblissant chaque jour. Bientôt il tomba sérieusement malade et malgré toutes les recettes de la vieille Françoise et les soins du médecin, il mourut dans le mois de juillet. Pierre à Claude tendit la main à Charles et lui dit à demi-voix :

— C'est sans rancune au moins, rapport à ton père ; si tu as besoin d'un service, viens à Mauverney. Consolez-vous, Samelet est plus heureux que nous, puisqu'il a reconnu ses torts et qu'il est mort en paix. Ce pauvre Samelet, ce n'est que le vin qui le faisait méchant, et puis nous avons tous nos mauvais côtés.

En regagnant le fond de Mauverney, Pierre à Claude et l'oncle se communiquèrent leurs observations sur Charles et sur l'état du domaine depuis qu'il l'avait repris ; les choses avaient en effet bien changé depuis deux mois : la maison avait été réparée ; le grand pré devant la maison promettait de rendre le double de ce qu'il avait rendu jusque-là, grâce à une irrigation régulière et bien entendue ; enfin tout avait repris cet air de bien-être qui n'appartient qu'aux propriétés convenablement soignées.

— Charles s'en tirera bien, vous verrez, Pierre ; il ne boude pas l'ouvrage, s'écriait l'oncle.

— Ma foi, je crois que s'il me demande ma fille, il l'aura, avec les cents écus que l'autre devra payer, le trousseau qui est prêt, et ce qui se trouvera après ma mort, si Dieu me donne force.

— Eh ! bien, Pierre puisque vous pensez comme moi, nous sommes de Berne, cette fois... et ma filleule aussi, hein ?

— Ce que j'ai dit, je l'ai dit, et Jeanne-Marie ne me contredira pas.

— Bon, l'autre bisquera, et je n'aurai pas juré pour rien... Voilà du seigle superbe, Pierre ; le Bron pourra garder son avoine, cette année ; on ne la lui prendra pas pour faire du pain. C'est comme disait ma tante Luson : « Après une année il en vient une autre. » Tant mieux pour la Judiette, elle a tant pleuré, la pauvre fille, qu'elle me faisait pitié ; mais ce n'est pas l'embarras, on se souviendra de l'an 1816..., et aussi de l'an 1817, puisque nous sommes de Berne.





Zigzags d'un botaniste.

I. De Lausanne aux Plans sur Bex.

Si vous avez lu les jolies nouvelles de Marc Monnier, vous y aurez trouvé passablement d'impertinences à l'adresse des botanistes ; et je doute qu'après tant d'esprit dépensé sur le dos des chercheurs d'herbes, il me soit possible de vous intéresser aux zigzags d'un herboriste. Toutefois, tâchez de prendre patience ; je ferai de mon mieux, cher lecteur, car je veux employer pour vous plaire... toutes les herbes de la Saint-Jean. Vous me répondrez que la patience est une plante rare ; j'en conviendrai sans peine, car je ne l'ai

pas encore trouvée, et je ne l'ai pas... dans mon herbier. Vous voyez que nous ne sommes pas loin de nous entendre. Mais vous craignez le latin, je le vois à l'air de votre sourire. Rassurez-vous encore, je serai sobre des mots en *us*. Et tenez, s'il s'en glisse deux ou trois dans ces pages, je vous les abandonne ; vous en ferez des choux, vous en ferez des raves, vous les sifflerez sur l'air de « ça m'embête. »

Lutry, Cully, Vevey, Villeneuve !... le reste se perd dans le bruit des pas et des voix ; on court, on se précipite, on assiège les wagons ; les tard-venus n'arrivent pas trop tard, à Lausanne c'est chose impossible ; la machine siffle et se trémousse, nous voilà partis. Le train est en retard de dix minutes, c'est l'usage.

Je m'en vais à Bex ; nous avons le temps de causer, car il n'y a pas moyen d'herboriser en wagon, quelque envie qu'on en ait, et l'on en est réduit à lorgner les jolies fleurs qui fuient des deux côtés de la voie. Il y a quinze ans bientôt, je faisais la même route à pied : c'était long, c'était fatigant, mais on voyait le singe de Lutry et la cascade de Rivaz, avec son vieux moulin au tic-tac mélancolique ; tandis qu'aujourd'hui on ne voit plus rien : on part et l'on arrive, voilà tout. Il faut bien dire aussi qu'autrefois on n'arrivait pas toujours, surtout quand on avait pris l'omnibus de la Croix-Blanche, à Vevey ; souvenez-vous : halte à St-Saphorin, halte à Cully, et quelle halte ! halte encore à la Couronne ou aux Trois-Couronnes, à Lutry, pour couronner le guignon des voyageurs... et *le plumet* du cocher.

Bex ! Bex ! Bex ! Bex ! sur tous les tons. Que de gens ! des touristes de toutes sortes, des gentlemens, des lords, des ladys, des miss, des barons allemands, des baigneurs, des grimpeurs, mesurant déjà quelque cime à leur taille : Tœpfer, où êtes-vous ? Tout cela prend des omnibus, des voitures, des chars à bancs, et s'en va envahir l'*Union*, les *Bains*, et je ne sais combien de pensions. Le *Monde* en reçoit quelques-uns, le trop-plein. Pour moi, je vais souper à l'*Union* et coucher au *Monde* avec le trop-plein composé essentiellement de touristes modestes, portant sac et bâton ferré. Demain, si le cœur vous en dit, nous monterons aux Plans par un chemin ombreux, vert, moussu, plein des senteurs de la montagne et des bouffées d'air frais et humide que vous envoient les mille cascades de l'Avançon.

*
* *

Hohé ! quatre heures ! En route ! en route ! — Et le déjeuner ? — Cette naïveté ! On déjeûne aux Plans. Trois heures de marche, et je vous promets de bon café au lait de chèvre, du fromage mou et du beurre de la Varraz, descendu la veille. En route, j'ai du chocolat, nous boirons aux sources. Et maintenant, permettez, je vois que votre déjeuner vous tient au cœur : illusion pure, ce déjeuner ; vous verrez, tout à l'heure vous n'y penserez plus. D'ailleurs, il faut quelquefois déjeuner de bon air et d'eau fraîche, consultez le docteur. Enfin, il faut déjeuner pour vivre et non pas

vivre pour déjeuner, s'il m'est permis d'arranger le proverbe pour la circonstance.

Nous arrivons aux Châtaigniers, c'est un des sites les plus romantiques des environs. De là, le regard plane déjà sur la vallée, admirablement encadrée par le Montet, à l'occident, et par les roides pentes, premiers contreforts de la dent de Morcles, à l'orient. Au fond, se dressent les châteaux en ruines de la dent du Midi; leurs pignons aigus se dorent déjà, tandis qu'une vapeur bleuâtre couvre encore la vallée du Rhône. Tenez, mettez cette fleur à votre chapeau, c'est de l'astrance; et remarquez, je vous prie, son élégante collerette rose, verte et blanche. L'astrance annonce la flore des Alpes; c'est l'avant-garde, et je salue toujours cette fleur d'un regard, quand je ne la mets pas à mon chapeau, ce qui arrive le plus souvent. Chose singulière, dès que je l'ai aperçue, je dépouille l'homme soucieux, je m'allége de tout ce qui pourrait assombrir ma liberté, je jette tout mon lest, comme un aéronaute qui voudrait s'élever à tout prix. Ce n'est pas une petite affaire que de dépouiller l'homme soucieux, l'homme que la vie tient cloué aux réalités, et j'ai eu parfois de la peine à y parvenir; aussi, prenez-y garde, si vous ne faites pas de vaillants efforts pour vous débarrasser de lui, il vous suivra par monts et par vaux, il vous harcèlera, et rien ne vous profitera plus : pour une averse, pour le moindre contre-temps, pour un rien, vous vous découragerez et vous redescendrez fatigué, ennuyé et maussade. Croyez-moi, jetez tout votre lest.

Comme il fait bon marcher un matin d'été, entre cinq et six heures, sur la route de Bex aux Plans, si agréablement fraîche et sinueuse ! Hourrah ! nous voici au dernier contour. Malgré mon sac, ma boîte de fer-blanc et mon bâton ferré, je me sens plus léger, mais léger... comme un homme qui n'a pas déjeuné. Vous direz que voilà bien des façons pour aboutir prosaïquement, matériellement, à une tasse de café au lait. Ne dites rien, vous ferez comme moi, et si vous avez toujours sur le cœur votre déjeuner de Bex, vous ferez mieux encore.

* * *

Vous avez déjeuné. Que vous disais-je ? vous voilà restauré et prêt à affronter la première ascension venue. Toutefois, pour aujourd'hui, nous serons sages et nous ne ferons qu'une petite course pour nous donner du jarret ; car, demain, il nous faudra des jambes pour monter au Grand-Muveran. Chemin faisant, je vous décrirai un peu le vallon des Plans ; il vaut bien la peine qu'on le décrive. Avez-vous lu les quarante pages de la description de Notre-Dame, dans Victor Hugo ? Non, sans doute ; eh ! bien, ni moi non plus. Et celle d'une maison flamande, dans Balzac ? Celle-là, peut-être ; et vous l'avez trouvée fastidieuse, et les vers de Boileau vous sont venus sur les lèvres. Et les descriptions sans dessin, toutes de couleur et d'images, dans Lamartine ? Vous vous y êtes noyé. En ce cas, cher lecteur, je n'ai qu'à me bien tenir ; seulement, soyez

indulgent, je ne suis qu'un pauvre herboriste qui se mêle parfois d'admirer la grande nature des Alpes et qui ne veut que vous faire plaisir.

Si l'on veut avoir du vallon des Plans une vue complète et une impression qui ne s'effacera pas, il faut y monter par le sentier de Frenières, un matin de juillet Arrivé au point culminant du sentier, on se trouve sur une sorte de promontoire, contrefort de l'alpe de Bovonnaz. Si alors on fait sur ce promontoire quelques pas à droite, on a tout à coup devant soi l'un des sites les plus imprévus, les plus intimes, les plus harmonieux qu'il soit possible d'imaginer. C'est d'abord comme une corbeille de fraîche verdure dont vous repaissez vos regards avides. Le fond de cette corbeille est une petite plaine s'allongeant en arc de cercle le long des pentes de Bovonnaz, avec une légère inclinaison à l'orient, du côté de l'Avançon, qui est ainsi rejeté vers les rapides forêts de Savoleyres. Une quinzaine d'habitations et de *mazots*, aux murailles de bois, rembrunies ou roussâtres, contrastent avec les nuances gaies ou sévères de la verdure et dessinent gracieusement, grâce à la façon dont ils sont rangés, la courbe occidentale du vallon. Si vous élevez vos regards au-dessus de ce spectacle paisible et rassurant, vous avez les splendeurs et les austérités de la haute montagne ; et d'abord, au nord-est, l'imposante masse du Grand-Muveran, si haute et si bien assise ; puis une branche du glacier de Plan-Névé, appuyée au nord aux dents aiguës du Sex-Percé ; plus loin, à l'arrière-plan, la tête

du Grand-Jean, derrière laquelle se cache le glacier de Paneyrossaz ; enfin, vers l'occident, la pointe d'Argentine, dont le sommet figure admirablement un énorme lion accroupi sur un plan incliné, la tête au soleil couchant. La haute montagne, vue de notre belvédère, n'a rien de trop écrasant, adoucie qu'elle est par certaines pentes, certaines croupes vertes, dont les lignes sont moins brisées. Certainement, elle donne à l'ensemble du paysage un caractère grave qu'il n'aurait pas sans elle, mais elle est assez reculée pour ne lui rien communiquer de sauvage et d'inhospitalier.

Le soleil, qui vient de surmonter les pentes de Savoleyres, éclaire et vivifie toute la scène ; la fumée des toits rustiques s'épand plus bleue dans les airs, les vitres scintillent, l'odeur des foins mûrs vous arrive par bouffées, et le bruissement des insectes adoucit la voix grave et saccadée du torrent.

Au nord-est, le vallon est brusquement fermé par un chaînon descendu de l'arête d'Argentine, et dont l'extrémité porte le nom de Bertex. Cette sommité inférieure est entièrement boisée, sauf une petite esplanade d'où l'on voit le vallon à vol d'oiseau, et certains rochers à pic, qui présentent, selon la fantaisie du regard ou de l'imagination, l'apparence d'un géant étendu sur le dos ou celle d'un ours énorme, montant à l'assaut des hauteurs et rappelant involontairement l'ours en marche de l'écu bernois.

Si nous passons le pont rustique de l'Avançon, au pied du Bertex, nous laissons derrière nous le paisible

et le gracieux, pour entrer brusquement dans une nature plus sévère. Nous sommes dans une gorge au fond de laquelle le torrent bondit et rebondit dans un lit obstrué par des blocs de rochers souvent énormes. Ici, l'Avançon ne forme pour ainsi dire qu'une cascade, mais variée à l'infini, selon la position des blocs et les jeux de lumière dans les sapins, sur l'herbe et les mousses humides. Cette gorge est la promenade classique des gens en séjour aux Plans; ils y trouvent le site d'abord, et il en vaut bien un autre, puis des fleurs, de la mousse et de l'ombre, sans parler des champs de myrtilles qui s'étendent entre les rochers moussus et qui souvent les envahissent et les recouvrent. La gorge étant le complément obligé du vallon, j'ai dû vous en parler aussi. Maintenant, redescendons aux Plans.

Il y a trente ans, ce vallon n'était connu que d'un petit nombre d'initiés, parmi lesquels se trouvait l'auteur du *Pré aux noisettes,* Juste Olivier. Il n'y avait alors de Bex aux Plans qu'un sentier pénible et long, et il n'était pas question d'y arriver en voiture ou en char à banc, comme aujourd'hui; mais on était largement indemnisé par le plaisir d'atteindre cette fraîche retraite, tant il est vrai qu'une jouissance quelconque, durement gagnée, est toujours plus agréable. Dès lors, le cercle des visiteurs s'est agrandi; mais la foule, le grand flot des touristes a passé outre; et tant mieux, les Plans en sont restés plus simples, plus naturels, et l'on n'y a point bâti de grand hôtel-pension. Ce serait pourtant bien beau et bien agréable! un *Hôtel du Grand*

Muveran ! On pourrait y avoir d'excellents dîners, composés et ordonnés dans toutes les règles de l'art, ce serait divin ! mais on y aurait aussi des crinolines en falbalas, des bottes vernies, beaucoup de sommeliers fort bien mis et de l'étiquette partout, toutes choses inconnues aux Plans... et heureusement ! [1]

Aïe ! voilà ma description faite ou à peu près. A demain le Grand-Muveran.

II. Au Grand-Muveran.

Allons amis ! voici l'aurore,
Voici l'aurore à nos vitraux !

C'est dans le *Chalet* d'Henri Durand. Les vitraux sont du luxe, mais la rime est parfois exigeante. Passons-lui ses vitraux, à Henri Durand, c'est un charmant poète... et partons. Ah ! mais, permettez, cher lecteur, que je vous présente à la caravane. Voici mon ami X., grimpeur des Alpes émérite, botaniste distingué, professeur, littérateur... et poète à ses heures ; puis M. B., jeune pharmacien de Dresde et botaniste acharné ; puis votre serviteur ; enfin, le guide, Philippe, que nous appelons le *Neveu* pour le distinguer de l'oncle Philippe,

[1] Ces pages ont été écrites en 1863 (Ed.)

6

guide aussi dans l'occasion et chasseur de chamois de son métier.

Il est quatre heures et demie. Si nous marchons bien et que nous ne prolongions pas les haltes, nous atteindrons le sommet du Muveran vers dix heures. En remontant la gorge de l'Avançon, nous arrivons à la Pierre-aux-Chamois. C'est un bloc qui a longtemps servi de reposoir aux chasseurs ; si leur coup de carabine avait été heureux, ils y déposaient, sous une petite pierre, une pincée de poils de chamois et les passants de regarder et de dire : « Ah ! l'oncle Philippe a fait bonne chasse », ou bien : « Tiens, c'est M... de Frenières qui en a eu un. » Aujourd'hui, la pierre est recouverte, ou peu s'en faut, par le talus de la route que l'Etat de Vaud a fait construire pour l'exploitation de ses forêts. Aussi, jusqu'à ce que les chasseurs aient choisi une nouvelle Pierre-aux-Chamois, on ne pourra plus savoir, en passant par là, si l'oncle Philippe ou M... de Frenières, *en ont eu un*. Et puis les chamois deviennent rares. En 1857, il est arrivé à l'oncle Philippe de laisser deux pincées de poil sur la pierre : ce jour-là il en avait eu deux et il était redescendu des hauts rochers du Muveran avec un poids de cent-trente livres au moins sur les épaules, outre sa carabine, un sac de cuir et son bâton ferré.

Un peu plus haut, à l'endroit où la gorge se bifurque, nous gravissons un premier gradin et nous arrivons sur le plateau de Pont-de-Nant où le pharmacien commence à fourrager. Du train dont il y va, il aura

bourré sa boîte avant d'arriver aux stations supérieures qui sont les plus intéressantes. Nous l'avertissons charitablement, mais c'est en vain : on ne saurait calmer un Allemand qui herborise pour la première fois dans les Alpes. Et notez qu'il arrive du Saint-Bernard où il a ravagé les dernières pelouses des chanoines en compagnie d'un autre pharmacien de Nassau ; vous voyez qu'aux botanistes aussi l'appétit vient... en broutant : le Saint-Bernard l'a mis en goût, voilà tout.

Cependant nous montons péniblement les rapides gazons de la Larze, alpage isolé et perdu, sorte de socle ou de soubassement oblique, sur lequel paraît reposer l'énorme pyramide du Muveran. Dans la halte que nous faisons au haut des gazons, une discussion s'engage sur le sens du mot *Larze :* j'émets l'opinion que ce mot n'est qu'une fusion de l'article et de *arze,* qui signifie, je crois, une sorte de sapin, le sapin rouge, dans le langage populaire de quelques localités, à preuve l'expression *seille d'arze,* employée à Lausanne. Mais mon ami le professeur n'est pas convaincu et le guide hoche la tête d'un air de doute. L'Allemand, lui, soutient que *la larze* n'est autre chose que le *larix* du latin, c'est-à dire *le mélèze.*

Nous vidons le débat par un compromis : il est décidé que le sapin rouge et la larze sont peut-être la même plante ; le procès est jugé et chacun garde ses frais d'étymologie. Mais le guide se lève et reprend sa place en tête de la colonne. Nous abordons les régions désolées ; pourtant des plantes croissant isolément se

montrent encore en grand nombre et des îlots de verdure apparaissent çà et là. Nous longeons la base d'énormes rochers, déchirés et abrupts, coupés de couloirs d'une déclivité effrayante. Le pharmacien ouvre de grands yeux et son pas est moins sûr ; d'ailleurs ses jambes se souviennent du Saint-Bernard dont il est arrivé la veille à pied et il commence à éculèr sa chaussure. Toutefois, il herborise toujours ; il en veut surtout au lin des Alpes et à la gentiane des neiges dont les derniers îlots sont émaillés. Il a déjà foulé deux fois sa récolte, *à cause te faire te la blace.* Il lui reste encore un peu de place en effet ; mais le lin des Alpes n'aura plus un pétale quand il le tirera de sa boite.

Pour monter au Muveran, il faut prendre la sommité à revers, du côté du sud-est, et franchir dans ce but l'arête ou la *frête* de Saille, sorte de col élevé dans une dépression de la chaîne. On arrive à la frête de Saille après avoir traversé les nombreux couloirs qui descendent du sommet, et gravi un vaste *glacier* ou pente de pierres roulantes. Le guide va toujours de son pas sûr et uniforme ; seulement il déclare qu'il préfère le roc vif à ces « coquines de pierres ». Le pharmacien est encore au bas du glacier que nous atteignons déjà la frête ; cependant, quand il voit le guide ouvrir le sac aux vivres, il reprend courage et lutte en désespéré contre les coquines de pierres qui lui font faire un pas en arrière sur deux en avant.

Je suis assis jambe de çà, jambe de là, sur l'arête de la montagne, un pied sur le canton de Vaud, l'autre

sur le Valais ; position élevée, car nous sommes déjà à huit mille pieds. Le pharmacien arrive enfin haletant pour prendre sa part d'une réfection tout alpestre, sauf un petit vin blanc de Bex que nous n'échangerions pas contre tous les Bordeaux du monde. Le pauvre homme déclare qu'il a bien assez du Muveran comme ça, et nous le croyons sur parole, car il nous paraît éreinté. Nous le laissons donc sur l'arête avec des vivres pour quatre heures ; il herborisera le revers valaisan, où il y a quelques jolies plantes, et se reposera tout à son aise. Pour nous, nous poursuivons notre ascension en prenant à droite à travers deux petits *névés* assez rapides, où le pied a de la peine à mordre, car le soleil ne les a pas encore ramollis. Je cueille autour de ces neiges et sur les rochers qui les dominent les derniers représentants de la végétation herbacée : la violette et la campanule du Mont-Cenis, la saxifrage à feuilles planes et une petite graminée. Plus haut, ce ne sont plus que rochers horriblement tourmentés, fissurés, rompus et devenus raboteux par l'action corrosive des neiges et des pluies. Enfin, le guide signale le sommet, et nous l'atteignons en effet après avoir grimpé plutôt que marché le long de corniches étroites et raides ou d'affreux couloirs où nous retrouvons les coquines de pierres. Nous sommes à dix mille pieds d'élévation, selon la carte fédérale, et le panorama qui se déroule autour de nous est immense. La haute chaîne valaisanne se présente admirablement, tandis que les Alpes bernoises, vues d'enfilade, ne nous offrent qu'une perspective

de profils confus. Au nord-est, à quinze cents pieds au-dessous de nous, le glacier de Plan-Névé brille d'un éclat bleuâtre. Nous y faisons rouler quelques blocs à grand renfort de bras, ce qui produit un fracas superbe répercuté par l'écho de ces froides solitudes. Mais l'air est extrêmement vif: un vent qui vous siffle aux oreilles comme une aigre bise de mars, et nous sommes au six août. On achève le petit vin blanc, un demi-verre à chacun, et l'on redescend.

La descente offre toujours peu d'intérêt et elle est généralement plus désagréable, soit à cause des pierres roulantes, soit à cause de la fatigue qui commence à se faire sentir. Redescendus sur la frête de Saille, nous y trouvons le pharmacien herborisant encore, en pantalon et en paletot, mais sans linge, ni gilet : il les a étendus au soleil pour les faire sécher, de sorte qu'il ressemble un peu à certains chefs d'insulaires qui portent à cru les habits qu'ils ont troqués et même des uniformes, comme les soldats de l'ex-empereur Soulouque. Toujours est-il que notre Allemand est pratique et que si ses compatriotes l'étaient autant que lui, on verrait du nouveau en Allemagne avant qu'il fût longtemps.

Le reste de la descente n'offre plus aucun intérêt ; la fatigue l'emporte et personne n'herborise plus. A la Larze, nous prenons du lait chaud, ce qui nous alourdit encore ; mais dès que nous retrouvons les sentiers moins raides de Pont-de-Nant, nous reprenons du jarret et nous rentrons triomphants au chalet M... Le

pharmacien et sa boîte sont bourrés de plantes au-delà de toute expression.

Cher lecteur, bonsoir. Un autre jour, nous irons au Valais.

III. Le Valais.

Le Valais ! Pour beaucoup de gens, c'est un pays pauvre avec beaucoup de prêtres et de crétins : jugement injuste parce qu'il repose sur des données superficielles et incomplètes. Sans doute, l'aspect de la grande vallée, du Bas-Valais surtout, a quelque chose de misérable ; on y voit nombre de maisons délabrées ou caduques ; la population elle-même est loin de présenter partout cette apparence de force et de santé qui caractérise d'autres peuplades alpestres, et en général elle paraît alourdie et peu intelligente : mais quand on a vu ces braves gens de près et qu'on s'est rendu compte de tout ce qu'il leur faut de travaux longs et pénibles, de patience et de persévérance pour arracher des récoltes à des champs sans cesse menacés par les éboulements et les avalanches, par les eaux gonflées des torrents et par celles du Rhône, bien plus dévastatrices encore, oh ! alors, on modifie singulièrement son jugement et l'on est forcé de convenir au moins que ce

peuple déploie une certaine activité, et je ne crains pas de l'affirmer, beaucoup d'énergie. S'il est pauvre, c'est une pauvreté relative qui est souvent de l'aisance, car les besoins sont aussi moins nombreux et moins dispendieux. Et ce jugement devient plus favorable encore, si l'on s'enfonce dans les vallées latérales. Là, en effet, le combat entre l'homme et la nature devient acharné et l'homme lutte victorieusement, malgré les échecs qu'il éprouve parfois. Il n'y a pas une pente accessible et cultivable qui n'ait ses carrés de blé ou de pommes de terre ; et pour arroser ces terrains et les prairies environnantes, les Valaisans vont souvent prendre l'eau à quatre ou cinq lieues de distance ; ils l'amènent dans des aqueducs, ici, taillés dans le roc, là, comme suspendus aux flancs d'effroyables précipices, et ils la distribuent enfin dans des milliers de rigoles. Quelquefois même les eaux dérivées des torrents dans la région alpine s'en viennent féconder jusqu'aux collines brûlées et aux coteaux couverts de vignes qui suivent le fond de la grande vallée.

Mais le Valais est intéressant à d'autres titres encore. Sans parler de son histoire originale et souvent dramatique, de l'imposante majesté des Alpes pennines qui le couronnent au midi, c'est l'Eldorado des grimpeurs des Alpes et des naturalistes. Envisagé au point de vue botanique seulement, le Valais présente une végétation si riche et si variée, qu'il n'est égalé en cela par aucune autre contrée peut-être, du moins par aucune autre contrée de la même superficie.

Je n'avais vu le Valais qu'au printemps et en été. L'année dernière je voulus le voir en automne, dans le dessein d'y récolter des graines. Le train me déposa à Bex et je partis de là pour Epenassey, petit hameau en arrière de St-Maurice, dans l'angle formé par la montagne et l'éboulement de la Dent du Midi. Les habitants se rendaient à la messe de l'abbaye et je pus me convaincre que, même à Epenassey, la civilisation avait assailli les vieux usages et les vieux habits traditionnels et nationaux. A côté de feutres rougeâtres et impossibles, apparaissaient des pochards crânement portés ; et parmi ces petits chapeaux de femme, aux larges rubans parfois brochés d'or ou d'argent, coiffures ordinairement bien respectables, car on les hérite le plus souvent, je vis deux bonnets blancs très enrubannés et fort coquets. Après tout, rien de plus absurde qu'un costume immobilisé, toujours le même ; mais une fois qu'on en est hors, la mode est là qui vous emporte, et où s'en va-t-elle ? Dieu seul le sait.

D'Epenassey je descends par Evionnaz au pont d'Outre-Rhône que je franchis, et je remonte sur la rive droite du fleuve jusqu'aux Follaterres, au coude de la vallée. Le sentier suit le pied de vastes éboulis de blocs et de pierres où croissent pourtant assez d'herbes et de buissons pour que les gens des environs y envoient leurs chèvres et même leurs vaches quand ces dernières sont redescendues des alpages. Quelques vaches errent sur ces pentes désolées ; deux pâtres assis au pied d'un grand bloc les surveillent en attisant le feu. Ils me

prévienment par un cordial bonjour. Je m'approche pour allumer un cigare, et un demi-grandson que je leur offre les rend tout à fait communicatifs. Le plus âgé des deux, qui cause aussi le plus volontiers, me raconte que les vaches sont redescendues de la montagne d'Alesse il y a quelques jours à cause du froid et de la sécheresse. Des voisins ont perdu un *genisson, il s'est dévalé,* on a pu profiter de la peau. Pour eux, ils ont revu toutes leurs bêtes bien portantes ; mais il faudra en vendre une cet automne, pour *aller payer, parce qu'il faut toujours payer*, *parce qu'on doit sur le grand pré de Collonges*... et bien d'autres *parce que*. Ces bonnes gens savent que je suis *herboriste* et ils m'avertissent qu'il n'y a plus de fleurs, que c'est trop tard, qu'il faudra revenir au mois de mai, et qu'il vient souvent alors *de ces mosieurs avec des boites, qui vont comme ça après les herbes du côté de la Follaterra et de Branson*. Ils voudraient bien savoir ce que je fais de ces herbes et si j'en tire bien de l'argent, mais je renonce à leur faire comprendre que je n'en fais pas commerce, car ce serait inutile : selon eux, tous ces *mosieurs* qui connaissent les herbes *gagnent gros* en les vendant. Je poursuis donc mon chemin, tout en zigzaguant à droite et à gauche parmi les buissons et les rocailles, picorant les mûres sauvages et les fruits de l'épine vinette que les gelées blanches ont rendus moins acerbes, sans négliger les graines dont je recueille plusieurs espèces, entre autres celles de l'hysope. C'est l'hysope de Salomon, aux nombreuses fleurs violettes, à l'arome agréable et pé-

nétrant. La plante forme de grandes touffes à souches ligneuses et fait encore l'ornement de ce sol rocailleux, grâce à une seconde floraison. Les Follaterres sont bien nommées, ou plutôt *la Follaterra*, comme disait le pâtre, car au moindre vent, la terre y est *folle,* elle s'élève en poussière impalpable et vous aveugle. Et comme il y a presque toujours là un vent assez fort, vous y souffrez ordinairement de cet inconvénient. C'est le sable du Rhône, fin et argenté, qui s'envole en tourbillons dès que le vent fraîchit un peu : ce phénomène fait parfaitement comprendre ce que doivent être les sables mouvants des déserts.

Des Follaterres, un sentier principal et une foule de petits sentiers à l'usage des chèvres conduisent au village de Branson, à travers des cultures et des vignes cultivées à la valaisanne. Branson mérite à peine le nom de village. La plupart des habitations demeurent fermées durant la plus grande partie de l'année, parce qu'elles appartiennent à des propriétaires de l'Entremont ou d'autres vallées, qui ne s'y rendent que pour les travaux de la vigne et pour la vendange ; et le touriste altéré et fatigué a souvent de la peine à trouver du pain et un verre de vin, car il n'y a pas même un cabaret. Cependant un botaniste de mes amis a réussi à s'y procurer du café au lait, mais quel café ! C'était, m'a-t-il dit, une affreuse mixture, dont le goût n'avait presque rien du café. Probablement, la fève de Moka avait été mélangée, pour raison d'économie, à je ne sais quelles racines torréfiées et

désagréables, comme il arrive souvent dans la campagne.

J'eus un jour l'occasion d'entrer dans une de ces habitations que j'avais si souvent vues fermées. Revenant d'une herborisation longue et fatigante, je trouvai un propriétaire qui fermait sa porte et qui allait repartir pour la montagne avec son mulet et son char. Je lui demandai s'il n'y avait pas moyen d'avoir un peu de vin et un morceau de pain. — Vous ne trouverez rien au village, me répondit-il, il y avait une *pinte* il y a deux ans, mais le *pintier* a mal fait ses affaires. Si vous voulez du vin, je vous en donnerai. Voulez-vous du blanc ? j'entamerai un tonneau; si vous voulez du rouge, j'en ai aussi, mais il est *mêlé* avec du blanc. Oh! il est bon, vous verrez, mon blanc. Un pintier de St-Maurice est justement venu pour le goûter. Je veux le vendre vingt francs le setier. C'est mon fils, qui est notaire à St-Maurice, qui m'a envoyé ce marchand. Si vous voulez entrer, on ira chercher du blanc. — Merci bien, je préfère du rouge. — Et le propriétaire prit un pot d'étain et descendit à la cave. Pendant ce temps, j'examinai un peu l'intérieur de l'habitation. Elle comprenait deux pièces : une cuisine grossièrement dallée et une chambre meublée d'un lit avec un sous-lit en forme de chariot, plus une table grossière et deux bancs. Sur la table se trouvait une lampe rustique posée sur un pied en bois ; quelques images et un petit crucifix décoraient les parois. Aux poutres de mélèze qui supportaient le plafond était suspendu du raisin rouge

et blanc de la dernière récolte. Une botte d'absinthe et d'hysope, suspendue aussi au plafond, corrigeait un peu, grâce au parfum qui s'en exhalait, l'atmosphère étouffée et désagréable de la chambre.

Le propriétaire rentra avec son pot d'étain, alla rincer un verre, ce dont je lui sus gré, et me versa son rouge *mêlé*, tout en me vantant le blanc et aussi le rouge, et en m'offrant même de l'eau-de-vie de marc qu'il avait distillée lui-même. J'avais vu dès l'abord que le brave homme avait un peu goûté son vin, peut-être même trop goûté. Il ne répondait guère à mes questions et me faisait une longue histoire de toutes ses circonstances de famille, en revenant avec une prédilection marquée sur le fait que son fils était notaire à St-Maurice, qu'il avait étudié au collège et qu'à présent il était *mosieu*. « Nous autres, vous comprenez, on n'a pas été au collège à St-Maurice, et on ne sait pas comme ça tant de choses. Quand mon fils vient à Sembrancher, il va faire visite au chanoine, parce qu'il a été au collège et qu'il aime les gens instruits. » Ce fils doit être une merveille, puisqu'il a été au collège de St-Maurice.

Mais le soleil descendait et allait bientôt disparaître derrière les Follaterres. Je laissai mon propriétaire fermer de nouveau sa porte et atteler son mulet, malgré les offres qu'il me fit de profiter de son char, car j'avais encore une ou deux plantes à cueillir au pont du Rhône, sur le chemin qui conduit à Martigny.

Martigny, l'Octodurum des Romains, est bâti sur les

alluvions de la Dranse, qui descend de l'Entremont. Je n'ai su y voir d'intéressant que la belle tour de la Bâtia, qui, du haut de sa colline, a l'air de surveiller la vallée et rappelle l'époque féodale et les luttes du Bas-Valais contre les ducs de Savoie. On y trouve quelques beaux hôtels qui, dans la belle saison, fourmillent de touristes en passage. C'est en effet un point central d'où les voyageurs se dirigent sur le col de Balme ou la Tête Noire, pour aller à Chamounix ; sur l'Entremont, pour aller au St-Bernard et en Italie ; enfin, sur Louëche et le Haut-Valais. Si vous arrivez au printemps ou en automne, saisons mortes pour les hôtels, vous y êtes bien traité et à bon marché ; l'hôte est prévenant, l'hôtesse est charmante, vous y avez du vin de Vétroz à deux francs la bouteille et à moins. Mais malheur à vous, si, botaniste poudreux et harassé, vous abordez ces mêmes hôtels en été : la maison est pleine de touristes élégants, de baigneurs splendides qui s'en vont à Saxon et à Louëche, d'Anglais qui montent au St-Bernard ou en descendent ; de nombreux mulets tout enharnachés attendent à la porte ; quarante personnes au moins dînent à table d'hôte ; le maître d'hôtel, sa femme, ses filles, ses servantes et ses sommeliers, tout s'empresse, court, vole, et vous avez de la peine à vous faire entendre au milieu de ce tohu-bohu. Si vous voulez dîner à table d'hôte, à votre service ; mais si, après inspection de votre toilette, vous préférez le calme et le sans-façon de l'aparté, vous êtes mal jugé et mal servi, en revanche, vous payez cher, et le vin de Vétroz entre autres

vous coûte quatre à cinq francs la bouteille. Aussi, que les touristes grands seigneurs me le pardonnent, j'ai souvent pesté contre ces envahisseurs qui nous dépossèdent en quelque sorte, nous évincent, nous ôtent tous les meilleurs morceaux de la bouche et nous font payer fort cher les mauvais qu'ils nous laissent. Mais suffit ! je ne veux pas me mettre à dos les maîtres d'hôtel, pas plus ceux de Martigny que les autres. Je dirai plus, je consens même à m'arranger des reliefs de la table d'hôte, pourvu qu'ils soient gracieusement offerts, et que je les paie pour des reliefs ; je donnerai même quelques sous de plus au garçon pour qu'il soit moins bourru.

A Bex, le temps ne m'avait pas paru très sûr, les Diablerets et la Dent de Morcles étaient encapuchonnés ; mais dès que j'eus tourné le coude des Follaterres, je fus pleinement rassuré : il n'y avait pas un nuage sur la chaîne méridionale. Au reste, il est rare qu'on ait la pluie en Valais, et souvent le ciel est gris et il pleut à torrents dans le bassin du Léman, qu'il fait le plus beau temps du monde au delà de Martigny. C'est surtout par le vent du sud-est, soit la *vaudaire*, qu'il pleut en Valais.

Donc, je partis de Martigny avec un nouveau courage, pour repasser le pont de Branson et m'en aller sur Foully et la rive droite. C'est une contrée qui n'est guère visitée par les touristes, il n'y a que les botanistes qui s'y aventurent. Comment les touristes y vivraient-ils, il n'y a ni grandes routes, ni hôtels ? En

revanche, on y rencontre quelques sites dont plus d'un peintre ferait son profit, et certains groupes d'habitations enguirlandées de vigne jusqu'à leur faîte mériteraient bien les honneurs du pinceau ; sans parler des ruines de Saillon dont les tours presque intactes couronnent une colline rocheuses comme celles de Valérie et de Tourbillon.

Il était neuf heures du matin ; il y avait marché ce jour-là à Martigny, et les mulets bâtés, les chars à bancs et de nombreux piétons animaient la route. Près de Foully, une bonne femme se reposait avec sa fille ; elles avaient déposé leurs corbeilles sur un mur de vigne et mangeaient du raisin. Comme il faisait déjà chaud, je m'approchai pour leur acheter quelques fruits, si possible.

— Oh ! là oui, me répondit la mère, et elle découvrit sa corbeille. Voilà des pêches, des prunes, *des raisins rouges, des blancs.*

— Combien les pêches ?

— Tenez toujours. Elles sont bien *meures* ; elles viennent de là-haut, voyez-vous, en dessus du bois de *châtaigniers.*

— Et les prunes ?

— En voulez-vous ? Elles sont bonnes au moins. Dites *voir*, allez-vous aussi sur la montagne de Foully ; il y a tant de bonnes herbes qu'on dit.

— Combien le raisin ?

— Prenez seulement. On a fini hier la vendange. Nous sommes plus tardifs qu'à Foully.

— Cela fait ?

— Prenez encore ces deux pêches.

Je crois vraiment que la bonne femme aurait vidé la moitié de sa corbeille dans ma boîte, si je n'avais voulu garder de la place pour les plantes. Je lui donnai quarante centimes et c'est elle qui me remercia.

A Foully, où je ne m'étais jamais arrêté, je voulus goûter le vin nouveau : pure curiosité, car deux ou trois grappes de raisin m'avaient désaltéré. J'avisai donc le seul débit de l'endroit, sorte d'établissement hybride, à la fois cabaret et magasin d'épicerie, toiles et vaisselle.

Le vin blanc de Foully, comme la plupart de ceux du Valais, jouit d'une grande réputation ; pourtant, je ne l'appréciai guère, je le trouvai peu agréable. Il faut croire que ce n'était que du vin de cabaret et qu'il y en a de meilleur, car le marchand me dit qu'il était déjà parti deux chargements pour la Suisse allemande, et qu'on lui avait écrit pour un achat considérable.

C'est au-delà de Foully qu'on rencontre les hameaux enguirlandés, Châtaignier, Saxey et Mazembroz. Les maisons ont l'air de s'être arrangées comme sous des tonnelles pour avoir un peu de fraîcheur, ce qui est très sage et très pittoresque. Je dis très sage, car de mai en octobre la chaleur est torride au pied des grands rochers qui dominent ces hameaux.

Cependant, je n'oubliais pas les plantes, et, malgré le soleil qui devenait ardent, je fouillais les haies et les buissons ou m'aventurais dans le dédale des vignes, pour y chercher les graines de quelques mauvaises herbes.

Après avoir dépassé Mazembroz, j'entrai dans une contrée inculte, toute couverte de buissons et de taillis où je devais trouver les fruits du chèvrefeuille de Toscane, une plante rarissime à l'état sauvage... Mais que vous importe ! Et d'ailleurs, j'ai promis de ne pas vous ennuyer. Ah ! mais pourtant vous me permettrez de citer encore la vigne sauvage qu'on trouve abondamment dans cette contrée. Figurez-vous une foule de buissons plus enguirlandés encore que les maisons de Saxey ou de Mazembroz et du sommet desquels le pampre retombe en gerbes, faute d'appui. Et ce n'est point une végétation stérile, j'ai cueilli là du raisin blanc et du rouge en abondance. Il est plus petit que le raisin cultivé, mais il est fort mangeable quand il a bien mûri. En revanche, ses graines m'ont paru sensiblement plus grosses ; le fait est très naturel : la plante à l'état sauvage ne végète que pour produire des graines et procurer la reproduction du végétal, tandis que la culture développe surtout la pulpe et tend à amoindrir les graines ou pepins. On peut même affirmer que la culture, par le fait qu'elle reproduit toujours la vigne par boutures ou marcottage (*chapons* ou *provignures*), doit diminuer sensiblement dans la plante la faculté de reproduction naturelle par les graines.

A Saillon, où j'arrivai vers trois heures, je m'arrêtai chez le président de la commune, qui vend du vin et donne à manger. Si le président n'ouvrait pas sa porte aux rares piétons qui traversent le village, on pourrait encore aller à la cure ; du moins dans la plupart des

villages écartés où il n'y a pas d'auberge, c'est à la cure qu'on entre et qu'on est reçu. Et l'on est toujours mieux à la cure, surtout quand les curés sont aimables et causent volontiers, ce qui arrive le plus souvent. A vrai dire, je serais bien entré chez le curé de Saillon, mais je le vis se promener sur sa terrasse, si grave, si méditatif, les yeux sur son bréviaire, que je ne voulus pas troubler sa méditation. Au delà de Saillon, je recommence à voir des mulets bâtés, des chars à bancs et des piétons en grand nombre; plus, de petites vaches valaisannes, des cochons, des chèvres et des moutons : il y a eu foire à Sion dans la journée. Quelques piétons sont fort gais et vident leur sac aux chansons ; deux ou trois festonnent et gesticulent, en tenant des discours où les idées me paraissent peu coordonnées ; je me retrouve en bon pays de Vaud.

A demain Sion et le retour par Saxon.

*
* *

Je marchais depuis sept heures du matin et ne m'étais reposé un instant qu'à Foully et à Saillon ; aussi, arrivé au pont de la Morge, je déposai mon paquet de plantes et ma boîte pour m'asseoir un moment sur le parapet, non sans avoir bu quelques bonnes gorgées de l'eau du torrent. A ma droite se dessinaient, sur un ciel parfaitement pur, les noires silhouettes des collines de Montorge. C'est là, dans le défilé formé par ces collines et dans la gorge du torrent, que les Haut-Va-

laisans ont lutté avec héroïsme contre les demi-brigades du général Lorge et les Vaudois auxiliaires. Au reste, des deux parts on se battit bien et Lorge écrivit à la Chambre administrative du Léman que les Vaudois *s'étaient battus comme des Français*. Rien ne dispose à la rêverie comme une belle soirée et un peu de fatigue et je me sentis peu à peu reporté au jour du combat. Je suivais la retraite des Haut-Valaisans, qui se repliaient sur les hauteurs et reprenaient l'offensive à tous les escarpements favorables ; je voyais la chapelle de Chandolin, en amont de Conthey, plusieurs fois prise et reprise, et me rappelais certains épisodes que j'ai entendu raconter, il y a tantôt vingt ans, à un vieux pâtre qui se trouvait dans les rangs des Vaudois. Tristes jours que ceux-là; mais l'expérience qu'ils ont apportée nous profitera. Au fond, l'histoire de la Suisse en 1798, c'est celle *du Chat, de la Belette et du petit Lapin ;* le chat met les plaideurs d'accord en croquant l'un et l'autre. Pourtant, nous, Vaudois, ne nous plaignons pas ; mais une autre fois, si jamais le cas se représente, ce qu'à Dieu ne plaise, passons-nous de la grande nation.

A huit heures, j'entrai à Sion et je me rendis à l'hotel de la Poste. Je soupai en bonne et nombreuse compagnie : M. le président du Conseil d'Etat, un ingénieur, un petit quartier-maître genevois, un gros monsieur qui cherche depuis de longues années des mines à exploiter, enfin, deux Anglais, traînards de la grande armée des touristes.

Le petit quartier-maître tint les dés de la conversa-

tion et exposa à M. le président, qui tenait le haut-bout, certain cas d'insubordination survenu pendant le cours de répétition d'une batterie de montagne. Selon lui, le cas était grave : les artilleurs avaient refusé de marcher jusqu'à l'étape, prétextant la fatigue, et il faudrait sévir contre eux. M. le président penchait pour l'indulgence, mais le quartier-maître n'entendait pas de cette oreille : — Pas de quartier ! ou il y a une discipline, ou il n'y en a pas ! — et il devenait d'une éloquence entraînante, si bien qu'il s'enfonçait de plus en plus dans son cas d'insubordination et ne songeait pas à revenir sur les peines et tracas d'un quartier-maître, ce qu'au reste il avait fait plusieurs fois déjà.

Je passai le jour suivant aux environs de Sion, riches en plantes de toutes sortes ; j'explorai particulièrement les hautes collines de Valérie et de Tourbillon qui dominent la ville à l'orient. Quant à la ville elle-même, que vous en dirais-je ? Quand vous avez vu les ruines, l'hôtel de ville et la résidence de l'évêque, vous avez tout vu. Il y a encore la rue aux Vaches qui débouche sur l'hôpital et le Rhône ; si vous tenez à savoir jusqu'où va la tolérance de l'autorité sédunoise pour les lieux embraminés, traversez-la, allez et voyez. Si vous êtes un de ces curieux patients et investigateurs, qui ne se contentent pas des apparences et de la vue à vol d'oiseau, vous trouverez certainement votre compte à faire des explorations plus complètes. Allez, entre autres, à l'hôtel-de-ville ; il y a là, au rez-de-chaussée, deux portes massives remarquablement sculptées. Le

travail doit remonter au XVI[e] siècle et peut-être plus haut. Les sujets sont allégoriques : à la porte du nord, on voit parmi d'autres allégories, une Justice aux yeux bandés, portant le glaive et la balance, et cette Justice ne serait point indigne de figurer ailleurs, car vraiment elle est bien rendue.

On dit qu'il y a, sur la colline de Valérie ; une pierre aux sacrifices ou pierre druidique ; je ne l'ai pas vue, mais le fait est plus que probable dans une localité pareille, tous les anciens peuples ayant recherché les lieux élevés pour y accomplir les cérémonies de leur culte.

A Sion, la population commence à regarder un peu moins les botanistes, elle en voit tant ; toutefois, les filles d'auberge sont encore bien curieuses. Le matin, avant de partir, j'avais étalé tous mes petits paquets de graines pour les faire sécher ; il y en avait une quarantaine. Au retour, je leur trouve je ne sais quoi de singulier, d'inusité ; ils n'étaient pas fermés comme j'ai l'habitude de le faire, évidemment on y avait touché : en effet, la chambrière avait ouvert les quarante petits paquets, les avait examinés avec une constance digne d'une meilleure cause et les avait refermés à la diable. J'eus un moment d'angoisse inexprimable : je craignais que la sotte fille d'Eve n'eût mêlé les graines ou qu'elle n'en eût répandu. Heureusement, après examen, je pus être rassuré, elle n'y avait mis ni malice, ni maladresse, seulement un peu plus de curiosité qu'il n'était besoin.

Fidèle à mon plan de revenir par la rive gauche, je pris le train pour Saxon, dont je voulais aussi visiter

les environs. C'est là que pour la première fois de ma vie j'ai eu maille à partir avec la gendarmerie. J'avais beaucoup récolté à Sion et ma boîte était pleine ; aussi, je la laissai à la gare de Saxon et je partis pour une excursion en pensant que j'utiliserais mon foulard si je trouvais des plantes. Or, comme la tournée fut heureuse, je repris le chemin de Saxon avec un foulard rouge, roulé en sac et gonflé d'herbes, ce qui me donnait l'air d'un compagnon portant tout son saint-crépin. Comme je rentrais au village, un gros brigadier, Haut-Valaisan, mais parlant le français, vint assez brusquement se camper devant moi et me demander d'où je venais et où j'allais.

— Vous êtes Français, sans doute ? Avez-vous des papiers ?

— Pardon, brigadier, j'herborise ; je viens de Sion et m'en vais repartir pour Lausanne.

— Ah ! c'est différent. Excuse !

Cependant, le brigadier ne me perdit pas de vue et se trouva à la gare au moment du départ ; mais quand il eut vu ma boîte et mon énorme paquet de plantes, bien serré entre deux cartons, il devint charmant et perdit toute velléité de me considérer comme suspect :

— Ah ! vous êtes un *botanique.* Oh ! je connais bien les *botaniques.* Il faut venir chez nous, à Albinen, en dessus de Louèche-la-Ville. C'est là qu'il y a des belles fleurs ! Ah ! vous êtes un *botanique.*

Le train arriva sur ces entrefaites et je perdis les autres détails du brigadier sur son vallon d'Albinen. Je

doute que je le retrouve jamais pour les lui demander. Je vis monter en wagon du demi-monde du Casino de Saxon, la queue de la roulette : des femmes équivoques et des mines de croupiers.

La machine siffla... et nous voilà embarqués sur *les chemins de fer de la ligne d'Italie, par la vallée du Rhône et le Simplon.* Style de la compagnie, voyez ses horaires. Combien y en a-t-il de ces *chemins* ? Mais chut ! nous sommes bien aises qu'il y en ait au moins un pour nous transporter rapidement au centre de ce pays de merveilles qu'on appelle les Alpes.

IV. Course au Stelvio.

L'Engadine, cette belle et originale vallée, offrait, en juillet 1866, l'aspect le plus animé, le plus pittoresque, grâce aux troupes fédérales qui la sillonnaient. Partout on entendait le tambour ou les fanfares ; c'étaient des marches, des contre-marches, des corps qui changeaient de cantonnements, tel bataillon qui partait, tel autre qui arrivait, débouchant du Julier ou de l'Albula ; et rien de nouveau, d'imprévu comme cet appareil de guerre au milieu de ces grands paysages. Toutefois, j'aurais préféré visiter l'Engadine en temps ordinaire et dans son calme habituel ; mon voyage en aurait été plus commode, plus facile ; mais on voyage quand on

peut et comme on peut. J'ai éprouvé certainement un vif plaisir à rencontrer à Cernetz, dans la Basse-Engadine, un magnifique bataillon des Grisons, une demi-batterie de montagne et un escadron de guides ; je me suis dit : Voilà de bonnes troupes, des soldats qui défendront mieux leur patrie que ces murs de granit qui l'entourent. Et pourtant, le dirai-je, je les aurais admirés davantage encore à distance, chez eux ; car ils envahissaient tous les coins et les recoins des hôtels, et je fus relégué dans une chambrette borgne, sous l'avant-toit, n'ayant guère plus de deux mètres carrés d'espace pour me mouvoir et me coucher. Or, demandez aux botanistes s'il n'y a rien de plus fâcheux que d'arriver au gîte avec une moisson de plantes à mettre en papier, à soigner, à faire sécher, et de se trouver confiné dans un misérable coin où l'on ne peut se retourner.

Un autre désagrément de l'occupation militaire, ce sont les exigences de la police. Le matin du 23 juillet, comme je partais pour la vallée de Münster et le Stelvio, je fus bien et dûment arrêté, parce que je n'avais pas de papiers. J'eus beau pester, m'indigner, protester contre un fait aussi monstrueux, en Suisse, en pleine paix ; le gendarme fut inflexible ; il avait reçu de Coire des ordres sévères et il les exécutait. Je demandai alors à être conduit chez le préfet, mais il n'y en a point à Cernetz.

— Eh ! bien, allons chez l'ammann (ou le président de la commune).

— Soit.

Le président, que nous prîmes au saut du lit, m'adressa quelques questions. Je répondis en déclinant mes noms et qualités, ajoutant que je trouvais un peu fort d'être arrêté à propos de bottes, au centre d'un canton suisse; qu'au surplus je comptais bien m'adresser à qui de droit si j'étais inquiété davantage. Là-dessus, j'exhibai des lettres qui établissaient mon identité et dont le président se déclara satisfait. Je pus alors continuer ma route ; mais le malencontreux gendarme m'avait fait perdre deux grandes heures.

— A quoi bon la neutralité ! m'écriai-je de fort mauvaise humeur, sur la route de Münster, si, pour la moindre émotion qu'il y a en Europe, nous devons être l'arme au bras sur la frontière et souffrir d'un quasi état de siège !

La vallée de Münster est un pays perdu aux confins des Grisons et du Tyrol. C'est une belle contrée ; mais elle serait plus riche et plus riante si elle n'était désolée par ses torrents. On y compte une demi-douzaine de villages, dont les principaux, Santa-Maria et Münster, ont une population d'environ 800 âmes.

De Santa-Maria on monte au Stelvio par le val Muranza et le col de l'Umbrail. Le sommet de l'Umbrail n'est qu'à une portée de fusil de la quatrième *cantonier ?* et de la superbe route autrichienne qui franchit le Stelvio, à une altitude de 2800 mètres environ. Voir la carte Dufour.

J'avais pris à Santa-Maria un jeune homme qui devait me servir de guide et de porteur et j'étais parti,

malgré les menaces d'un ciel d'orage, bien décidé à pousser une pointe jusqu'au sommet du Stelvio et à voir les Autrichiens. Et maintenant, je vous fais grâce de l'herborisation ; d'ailleurs elle fut en partie manquée.

Deux postes de troupes fédérales, s'appuyant au bataillon cantonné à Santa-Maria, occupaient le val Muranza, tandis qu'un poste avancé surveillait le sommet de l'Umbrail. Un télégraphe improvisé aboutissait au poste inférieur, où le fil pénétrait dans la baraque du commandant. Autant par curiosité que pour savoir si je pourrais atteindre le Stelvio où se trouvaient alors deux bataillons de chasseurs tyroliens, je me fis introduire auprès de cet officier, et je vis un beau capitaine qui rédigeait une dépêche et qui me dit qu'en bourgeois je pouvais passer. Je saluai et nous poursuivîmes, non sans avoir jeté un regard inquiet sur le haut du vallon qui s'assombrissait de plus en plus.

Une heure et demie au-dessus du poste inférieur, nous trouvâmes le second poste, baraqué autour du chalet de l'alpe Muranza. Là, bon gré, mal gré, il fallut faire halte, car il pleuvait dru, une vraie pluie de montagne, et il n'était pas bien sûr que nous pussions nous abriter à la quatrième *cantoniera* qui était pleine de troupes.

— *Der Wirth ist scho lang furt, es sind lauter Militære drobe* (l'aubergiste italien a déguerpi depuis longtemps, il n'y a plus que des militaires là-haut), nous dit un brave sergent zuricois qui vidait au coin du feu une gamelle de lait bouilli.

— Réchauffons-nous d'abord, nous aviserons ensuite, dis-je à mon guide, et nous prîmes place autour du feu où les pâtres nous servirent aussi du lait bouilli.

Cependant la pluie cessait et des déchirures bleues se faisaient çà et là dans le ciel, tandis qu'un brouillard blanc se traînait sur les hauts gazons de la montagne.

Rien de splendide, dans les Alpes, comme ces brusques éclaircies entre deux averses, et aussi rien de réjouissant pour le voyageur, qui entrevoit la possibilité d'atteindre son but. Aussi nous partîmes d'un pas rapide, et moins d'une heure et demie plus tard, nous nous trouvions en face du premier poste autrichien, sur le petit plateau de l'Umbrail, à quelques pas de la frontière suisse. La pluie avait recommencé plus serrée que jamais, une pluie froide et mêlée de neige.

— Y a-t-il moyen de se réfugier à la *cantoniera* ? demandai-je, en allemand, à la sentinelle.

— *Non so, non Tedesco,* me répondit le soldat. Ce premier Autrichien était un Italien du Trentin, et il s'était battu les jours précédents contre les Italiens, aux environs de Bormio. Sur le petit plateau, outre ce poste de quelques hommes, on voyait la fosse où, moins de quarante-huit heures auparavant, les Autrichiens avaient enterré un mort, un chasseur tyrolien, tué plus bas dans la vallée. Un petit tertre et une croix de bois le désignaient aux regards.

Cependant un caporal s'était avancé, un Allemand cette fois. Il me dit qu'il ne savait si nous pouvions entrer, mais qu'il allait faire demander au major. Un

homme partit et revint au bout d'un quart-d'heure.

— *Der Major will mit dem Herrn reden; kommen Sie nur mit* (le major désire vous parler, suivez-moi seulement). Et le soldat nous conduisit à la *cantoniera*. C'est un vaste bâtiment en carré long, bas, massif, aux fenêtres étroites et aux murs épais, une formidable caserne plutôt qu'une hôtellerie. Notre guide nous fit traverser de longs corridors, occupés par deux rangées de soldats se reposant assis ou couchés sur la paille. Ils étaient en capote grise et portaient ce bonnet de police à retroussis, particulier aux troupes autrichiennes. Nous trouvâmes le major dans une petite salle du premier étage; il causait avec quelques officiers, auprès d'un bon feu de cheminée. J'exposai le but de ma visite au Stelvio, station botanique fort intéressante, et comment la pluie nous avait forcés à chercher un refuge à la *cantoniera*.

— Bien, bien, me répondit le major en bon français; alors vous êtes notre hôte. Chauffez-vous, je vous prie, et acceptez le dîner du soldat; on va servir; le guide peut aller à la cuisine et se faire donner de la soupe.

Il n'y avait pas moyen de refuser une hospitalité aussi cordiale.

Le dîner fut très animé. On causa beaucoup de la guerre, puis de la Prusse, de l'Italie et de l'Autriche. La Suisse elle-même eut son tour; le major avait séjourné deux ans à Zurich, et le chirurgien connaissait Clarens et Montreux. On servit le café dans des verres et le major demanda des cigares. Je me hâtai de lui présenter quelques grandsons bien secs et il en fuma

un avec un sensible plaisir. Le pauvre homme ! il en était réduit à ces affreux queue-de-rat d'Italie avec une paille au bout.

Le dîner terminé, le chirurgien voulut voir mes plantes. Je n'avais pas fait une bien riche récolte, mais il s'y trouvait une ou deux raretés du val Muranza. De son côté, ayant cueilli quelques fleurs le matin, il me pria de les lui nommer ; et nous voilà causant, discutant et passant en revue la flore des Hautes Alpes.

Mais le temps s'écoulait rapidement et, si enchanté que je fusse de la société de mes hôtes, je devais songer au retour à Santa Maria. Je pris donc congé et nous repartîmes. J'emportai, en souvenir de ma visite, un petit morceau de pain de munition autrichien. Certes, ce n'était ni bien blanc, ni bien délicat ; je n'ai vu nulle part de pain plus noir et plus dur, et, vraiment, le pain de nos milices est un bonbon auprès de ce comestible lourd et indigeste que les officiers autrichiens partagent avec leurs soldats.

Le sommet du Stelvio étant encore couvert de neige, il n'était pas question d'y herboriser ; j'abandonnai donc l'idée d'y monter et nous repartîmes pour Santa-Maria, où nous arrivâmes au soir, après une dernière averse plus persistante et plus désagréable que les premières.

Et voilà comment, tandis que j'étais arrêté la veille à Cernetz, je dînais le lendemain avec l'état-major autrichien du Stelvio.





Les fagots de Froideville.

Ainsi vont les choses ; on a appris qu'il faut dire des *fagots* et non des *fascines* quand il s'agit de bois à brûler, et l'on arrive à l'âge mûr, sans savoir ce que c'est que les *fagots de Froideville.* Enfin, mieux vaut tard que jamais et je sais maintenant ce qu'en vaut l'aune... le bois, dois-je dire. Mais, afin que mon expérience profite aux bonnes gens, je vais la raconter. Voici l'affaire : il me fallait des fagots. Je me rends donc samedi dernier, place du Tunnel, et je regarde. Je fais le tour des chars et bientôt j'avise de fort jolis fagots de bois divers, avec pas mal de rondins et le meilleur air du monde. Marché conclu ; tant et un verre de vin au charretier qui a froid. Bref, à midi, les fagots étaient au

galetas et le charretier s'en retournait content. Dans l'après-dînée, je vais voir mon bien ; mais, je ne sais, les fagots n'ont plus le même air du tout ; ils me paraissent bien maigres et le bois est *nésé*. J'en ouvre un, puis deux, puis trois, plusieurs enfin ; plus de doute, je suis refait. Eh bien ! dis-je, puisque l'occasion s'en présente, étudions la question à fond : c'est par l'étude des faits que l'on est arrivé aux grandes lois de la science... et que beaucoup de gens ont appris à ne plus se laisser duper.

Voici le résultat de mes expériences.

Mes fagots ne renferment que peu de rondins d'un certain diamètre ; il n'y a rien à dire à cela, les rondins ne sauraient être plus gros que le bois ; seulement bon nombre sont décidément trop écourtés, mais c'est la faute du bois qui finissait là.

Le centre du fagot ne renferme souvent qu'une poignée de ramilles mêlées de paille, c'est ce qu'on appelle en patois du *prin*. Quand c'est décidément trop *prin*, j'appelle ça du *bourrain* ; mais si le fabricant de fagots n'avait rien d'autre à y mettre, il n'y a pas de sa faute : on ne peut donner que ce qu'on a... Oui, mais il ne faudrait pas vendre ce qu'on n'a pas. Quand on n'a pas de fagots, on ne vend pas de fagots. Ce *prin* m'a fait penser — voyez donc ce que c'est que l'association des idées — ce *prin* m'a fait penser à ces astres qui n'ont pas de noyau et qu'on appelle des nébuleuses : mes fagots non plus n'ont pas de noyau.

Ils ont encore une singularité, mes fagots, à moins

que ce ne soit plus général, ce qui serait alors une généralité : ils ont une foule de *pipes* mêlées aux rondins. Vous ne savez pas ce que c'est que des *pipes*. Voici : pour faire le plus de rondins possible avec le moins de bois possible, il faut d'abord les faire courts, c'est de bonne guerre ; mais pour faire croire à un grand nombre de rondins, il faut être plus fin que cela, il faut faire des *pipes*, c'est-à-dire couper une grosse branche en tronçons d'un demi-pied au plus, en ayant soin de laisser une ramille à chaque tronçon qui alors ne figure pas mal une pipe emmanchée d'un tuyau plus ou moins long. D'où il suit que cinq ou six fois sur dix, quand vous croyez tirer un rondin, vous tirez une *pipe*. Et maintenant, la morale de tout cela, c'est qu'un homme averti en vaut deux et qu'au reste, il vaut mieux décidément *miser* du bois de la ville que d'avoir affaire avec ces jolis chars de bois *sec sur plante*, *sec au soleil*, *sec au four*, *sec et resec*, que nos bons voisins de Froideville savent si bien arranger et si bien vendre.





Lettre à un anonyme.

Louis Favrat fit, de 1868 à 1870, une série de conférences, dans plusieurs villes du canton de Vaud, sur les patois de la Suisse romande. Afin de donner une idée du génie de la langue de nos pères, il lisait, à ces séances, entre autres morceaux, la traduction en patois du Jorat qu'il avait faite de la parabole de l'Enfant prodigue. [1] Cette lecture lui valut, de la part d'un de ses auditeurs d'Yverdon, une lettre anonyme, que le conférencier publia dans le *Conteur vaudois* en la faisant suivre d'une réponse. Voici ces deux lettres.

M. le professeur Favrat, Lausanne.

(Timbre d'Yverdon) 25 février 1870.

Monsieur,

Permettez à un des auditeurs qui ont eu le plaisir d'assister à l'intéressante séance en patois que vous avez donnée à Yverdon, de vous faire part d'une réflexion qu'a fait naître votre traduction de l'Enfant prodigue. Si l'occasion s'en était présentée, j'aurais désiré vous la faire de vive voix en quittant la séance, mais la chose n'ayant pas été possible, j'ai recours à la plume, et ce qui m'engage d'autant plus à le faire, c'est que j'apprends que vous donnez une séance du même genre à Orbe, demain soir.

Permettez donc, Monsieur, que je vous dise qu'il a été pénible à plus d'un de vos auditeurs d'entendre la lecture de

[1] Voir plus loin.

la touchante parabole de l'Enfant prodigue, accueillie par des éclats de rire ! Je suis convaincu que votre intention n'est nullement de tourner en ridicule une portion de la Parole de Dieu ; mais un grand nombre de vos auditeurs ne sont frappés que par certaines tournures de phrases peu usitées en traitant de sujets sérieux, et une hilarité générale en est la conséquence.

Ne pensez-vous pas, Monsieur, qu'il en peut résulter que la lecture de ce beau chapitre sera dorénavant, pour plusieurs du moins, dépouillée du caractère sacré, solennel et émouvant qui lui est si généralement reconnu ?

Dans les grandes villes, où d'humbles chrétiens travaillent au relèvement de la classe la plus dégradée, cette parabole de l'Enfant prodigue a maintes fois amené des cœurs à la repentance — a attiré des âmes endurcies aux pieds d'un Sauveur compatissant — a consolé des êtres qui désiraient sortir de la fange du péché, en leur montrant un pardon possible. — Ne devons-nous donc pas l'écouter avec un saint respect, et nous garder soigneusement de tout ce qui pourrait affaiblir chez autrui l'influence des précieuses vérités contenues dans cette portion des Saintes Ecritures ?

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération.

* * *

Réponse.

M...

Un bon conseil. N'écrivez plus jamais sous le voile du temple — je n'ose pas dire sous le voile de l'anonyme, car ce procédé n'appartient qu'aux petites gens.

Voyez un peu ce que vous avez fait : vous me reprochez de lire la parabole de l'Enfant prodigue dans

l'idiome de nos pères et d'enlever son auréole à ce beau récit, et vous déconsidérez les personnes sérieuses, les personnes du réveil — et la religion elle-même — par une action peu droite, par une de ces charités fuyantes qui rappellent la flèche du Parthe.

Croyez-moi : le bien lui-même veut être fait avec droiture. J'ai la conviction que le bon Dieu signe toutes ses œuvres et qu'un vrai chrétien doit signer toutes ses lettres, même les plus évangéliques.

Voyez encore. Votre procédé coupe court à toute explication de ma part et il m'autorise à croire que vous ne voulez pas être discuté ou discutée et que je dois me le tenir pour dit. Mais c'est que c'est très prétentieux et passablement impoli ! C'est égal, je n'en exprimerai pas moins cette autre conviction, conviction profonde et inébranlable : c'est que les Evangiles sont bien malades, s'ils ne résistent pas à l'épreuve de la traduction en langue populaire. Oh ! mais rassurez-vous : il y a bien longtemps qu'on les traduit et parfois même qu'on les explique en patois ; et pourtant il en reste de quoi nous édifier tous deux et vous apprendre que votre procédé n'est pas correct, si votre conscience ne vous l'a pas dit.

Aussi, je vous prie, quand vous donnerez par écrit des avis charitables, ne craignez plus que votre gauche sache ce que fait votre droite, le divin précepte ne va pas jusque-là.

Quand vous m'écrirez franchement, je vous rendrai, M..., toute ma considération ; jusque là, je m'abstiens.

L. Favrat.

Un botaniste vaudois.

JEAN Muret naquit le 21 mars 1799. Son père, Jules Muret, avocat distingué, était alors membre du Sénat helvétique et résidait à Lucerne; il devint plus tard conseiller d'Etat et landammann du canton de Vaud. C'est un des magistrats qui, avec Henri Monod et Auguste Pidou, ont le plus contribué à l'organisation du canton de Vaud, lors de son entrée dans la Confédération, en 1803.

Destiné à la carrière du droit, le jeune Muret fit ses premières études au collège et à l'académie de Lausanne. Il alla les poursuivre et les achever en Allemagne et à Paris. Dès qu'il eut obtenu son doctorat, il rentra à Lausanne, où il ne pratiqua pas longtemps, appelé qu'il fut de bonne heure aux fonctions de juge au tribunal de première instance, puis au tribunal d'ap-

pel, dont il fut l'un des membres les plus distingués. Il en fit partie jusqu'en 1845, où la révolution l'écarta. Mais le peuple ne tarda pas à lui rendre justice et il fut élu membre du Grand conseil. Dès lors, à chaque nouvelle législature, conservateurs et radicaux le portèrent à l'envi sur leurs listes, et il fut toujours l'un des premiers élus. C'est que, des deux côtés, on savait qu'on avait affaire à un homme droit, consciencieux et d'une fermeté de caractère à toute épreuve. Muret, en effet, ne condamnait jamais une idée à priori et parce qu'elle venait du parti opposé; il la pesait et l'examinait, et dût-il déplaire à ses amis politiques, il votait selon sa conscience et jamais selon le mot d'ordre. Il présida souvent le Grand conseil, et soit comme président, soit comme député, il contribua par sa parole nette et persuasive au développement et au progrès des institutions et des lois. Muret n'était jamais verbeux et ampoulé, comme nombre d'avocats, « qui sont la plaie des assemblées délibérantes. » (C'est lui-même qui me le disait un jour.) Il se contentait d'aller droit au cœur de la question et de la résoudre par une argumentation serrée, à laquelle il était difficile d'échapper.

Appelé à la Constituante, lors de la révolution pacifique de 1861, Muret en fut élu président à une immense majorité. Son dernier acte officiel fut la proclamation qui porte sa signature et qui fut adressée au peuple pour lui recommander l'acceptation de la nouvelle constitution que cette Constituante venait d'élaborer. Mais sa carrière de citoyen n'était point close et il con-

tinua de s'intéresser vivement à toutes les questions publiques, politiques, sociales ou religieuses, et dans tous ces domaines il avait des idées larges, libérales, mais avec sagesse et prudence. Né sous la république unitaire, il fut, lui, fédéraliste convaincu, et il vota énergiquement contre les deux révisions. Il était pour le régime des concordats dans toutes les questions délicates où l'on risque de froisser des populations très diverses. Mais il trouvait que la centralisation de 1848 était nécessaire et il l'avait votée. « Laissez donc les cantons s'entendre entre eux, disait-il, quand ils en sentiront la nécessité, mais ne les forcez pas. »

Avant 1845, la botanique fut loin d'être pour notre ami l'amie de toutes les heures. Les devoirs du magistrat passaient les premiers. Ce n'est pas à dire que la science aimable par excellence n'ait pas commis quelques indiscrétions, car enfin il est difficile d'être botaniste à demi. Un jour, par exemple, Jean Muret faisait avec le tribunal criminel en corps une inspection des lieux où s'était commis un homicide. La circonstance était très grave, l'accusé précédait le cortége entre deux gendarmes. C'était dans les bois qui dominent Mex, village du district de Cossonay, à l'occident de Lausanne. Les juges étaient en habit noir, comme il convenait. Tout à coup, Jean Muret aperçoit un *Carex* nouveau pour lui, ou du moins qu'il n'avait pas encore récolté lui-même, c'était le *Carex pilosa.* Il eut un instant d'indécision, puis rapidement il arracha le pied, le plia en deux et le glissa dans son portefeuille. La di-

gnité du tribunal n'en fut pas amoindrie, et le cas n'en fut pas moins conscieusement instruit et jugé.

Si mes souvenirs sont fidèles, ce serait à la suite d'une indisposition que notre excellent ami aurait commencé à s'occuper de botanique. C'était dans les premiers temps de sa carrière judiciaire. En séjour de convalescence dans une cure de village, chez un pasteur de ses parents, il faisait des promenades journalières et en rapportait quelques plantes qu'il déterminait. Mais, peu à peu, ce qui n'était qu'un passe-temps devint une étude sérieuse et méthodique, et Jean Muret conçut l'idée de composer un herbier helvétique.

Jusqu'en 1862, la botanique dut compter avec les devoirs de l'homme d'Etat, mais dès lors il s'y livra tout entier, sans toutefois négliger ses devoirs de citoyen et sans manquer un seul scrutin, sauf une seule fois qu'il s'arrangea avec le professeur Rambert, qui, dans le cas particulier, était d'une opinion contraire, et ils ne votèrent ni l'un ni l'autre, ce qui ne changea rien au résultat. Le fait est qu'on était au mois des violettes et qu'il y en avait de fort intéressantes, critiques et nouvelles dans la contrée de Montreux et de Villeneuve. Il avait dû conserver pourtant une fonction publique, celle de membre du Conseil communal, mais il la résigna bientôt, ou plutôt il déclina une nouvelle réélection, et il se trouva entièrement libre. Au fait, il avait fourni une belle carrière politique et il lui était bien permis, à l'âge de 65 ans au moins, de se retirer du monde officiel pour achever l'exploration de son do-

maine favori, la flore helvétique. Quand on quitte la magistrature pour la science, même pour la botanique, ce n'est pas précisément prendre sa retraite et se livrer au repos. Et pour Jean Muret, du moins, jamais il ne fut plus actif que dans les dix années qui s'écoulèrent encore jusqu'au moment où l'âge et les infirmités ralentirent peu à peu son ardeur infatigable.

Les résultats de ses investigations, qu'il a poursuivies durant une quarantaine d'années, constituent un herbier considérable qui a été acquis par l'Etat de Vaud, et qui dépose au musée cantonal à Lausanne. C'est sans contredit l'herbier suisse le plus complet et le plus authentique ; les échantillons sont bien préparés et nombreux ; et pour les plantes rares, qui ne comptent que peu de localités, toutes les localités sont représentées. Il ne comprend que les phanérogames : les fougères et les plantes inférieures ne s'y trouvent pas. Notre ami a été sage, il s'est restreint, et il a pu ainsi donner tous ses soins, toute son attention, au champ qu'il a exploré. Il aurait pu, d'un autre côté, sortir de nos limites politiques et faire entrer dans la composition de son herbier les plantes de la Valteline, de Cogne et de l'Italie subalpine, y compris le Salève et le Jura français ; mais il a préféré s'en tenir à un herbier national, car c'est bien le nom qu'il faut lui donner, herbier qui lui a donné suffisamment de travail et qui constitue un véritable monument. Ses idées étaient à ce sujet si bien arrêtées qu'il s'enquérait toujours minutieusement des limites, quand il allait recueillir quelque plante sur l'ex-

trême frontière. *Le Crepis jubata*, par exemple, croît sur le revers tyrolien du Fimberpass, dans la basse Engadine méridionale. Quand on lui donna ce renseignement, Muret hocha la tête en disant que ce n'était pas en Suisse. Mais sur de nouveaux renseignements, il consulta la carte Dufour, et vit avec bonheur que la limite se trouvait fort au-dessous de la ligne de faîte, et que le rarissime *Crepis* croissait sur terre suisse. Alors il partit et trouva la charmante composée. « Ainsi, vous, juriste, vous n'exerceriez pas même votre droit de *ramelage*, lui disais-je un jour. Vous savez, quand les rameaux de l'arbre du voisin pendent chargés de fruits sur votre terrain, les fruits vous appartiennent. — *Distinguo*, me répondit-il, ce sont deux questions : il y a le code rural et la botanique. Une plante a beau étendre ses rameaux sur territoire suisse, si elle est enracinée sur sol étranger, je n'y touche pas. »

Entre les années 1860 et 1870, Muret fit un grand voyage en Allemagne et en Autriche, où il visita entre autres son ami le bourgmestre Schneider, de Magdebourg, mais il n'herborisa pas. Il m'a plus d'une fois répété, en me parlant de ce voyage, que si jamais il avait été tenté, c'est sur les hauteurs de Buda-Pest, où il trouva une végétation splendide, variée, tout orientale et naturellement toute nouvelle pour lui. Pourtant il tint bon : en botanique, comme en politique, il avait ses principes et il y restait fidèle.

Le récit des nombreux voyages botaniques de Jean Muret et des mille et une aventures et anecdotes qui

s'y rapportent formerait un gros volume, un *Muretiana* bien autrement original et piquant que celui du XVIe siècle. Parmi ces aventures, il en est au moins une que je voudrais citer, parce que Victor Ruffy, de Lutry, qui fut président élu de la Confédération, y joue un rôle essentiel. C'était à l'époque de fièvre qui a précédé et suivi la révolution vaudoise de 1845. Victor Ruffy, alors jeune licencié en droit, donnait tous ses loisirs à la botanique, et il avait accompagné Muret dans un voyage aux Corni-di-Canzo et au lac de Côme. Or un soir, à Lecco, au retour d'une riche herborisation, nos deux amis mettant leurs plantes en papier dans une chambre aux fenêtres toutes grandes ouvertes, Ruffy, dans l'exubérance de sa gaîté, se mit à chanter tout son répertoire d'étudiant, y compris la *Carmagnole*. A l'ouïe de ces affreux couplets, la police autrichienne accourt. On demande aux botanistes stupéfaits d'où ils viennent, ce qu'ils font à Lecco, et l'on exige leurs papiers. Conduits au poste, on les interroge et on veut les incarcérer comme suspects d'idées subversives. On les relâche enfin, mais en leur intimant l'ordre de vider les lieux sur-le-champ.

— Mais enfin qu'avons-nous fait ? demandent nos deux amis.

— Vous avez chanté des chansons révolutionnaires, leur répond-on ; et ils durent déguerpir.

Muret a souvent rappelé à V. Ruffy sa malencontreuse *Carmagnole*.

Sans avoir rien écrit durant sa longue carrière bota-

nique, le savant docteur a rendu de signalés services à la science, en communiquant généreusement à ses nombreux amis et relations, soit en Suisse, soit en Allemagne et en France, les précieux résultats de ses herborisations, accompagnés de notes critiques toujours précieuses et ordinairement décisives. Il n'a guère créé d'espèces, il était très prudent de ce côté-là, et l'on ne peut citer que le *Hieracium Favrati*, des bois du Jorat, sur Lausanne. Mais de bonne heure et dès l'époque où Nægeli publiait son excellente monographie du genre *Cirsium* et en débrouillait les nombreux hybrides, Muret constatait les mêmes faits dans le genre *Primula*. En 1837, il découvrait au col de l'Albula un *Primula* nouveau, qu'il n'hésitait pas à considérer comme hybride des *P. graveolens Heg* et *integrifolia L.*; c'est le *P. Muretiana Moritzi*. Fort de ce fait, il observa attentivement la primevère polymorphe connue sous le nom de *Primula variabilis Goupil*, et il fut bientôt amené à la conviction que le type nommé *P. variabilis* était composé de deux hybrides, les *P. grandiflora-officinalis* et *grandiflora-elatior*. Enfin, le *P. media Peterm.* est devenu le *P. elatior-officinalis*. Ces faits dûment acquis ont donné chez nous et ailleurs une nouvelle impulsion à l'étude des hybrides. Sur la question de l'hybridité, notre ami n'admettait pas que certaines espèces s'en allassent les unes dans les autres par une série d'intermédiaires ; il admettait des formes, des variétés et des hybrides ; aussi n'était-il pas d'accord avec les botanistes qui ne veulent rien savoir des hybrides et ne

voient partout que des espèces. D'ailleurs il était peu *refendeur*, comme il disait; mais quand il avait acquis sur le vif la conviction qu'un type était constant et distinct, il séparait hardiment, et parfois même il confirmait l'auteur et le rassurait sur la valeur de son espèce. C'est ce qui arriva, entre autres, pour le *Capsella rubella* de Reuter, qu'il a longtemps observé, et sur le compte duquel il a rassuré le savant botaniste de Genève : « C'est sa meilleure espèce et il a l'air d'en douter ! » l'ai-je entendu dire plus d'une fois. En effet, le *C. rubella* est un type excellent, qu'on a retrouvé dès lors en France, en Italie et en Hongrie, et qui a passé dans le domaine des faits acquis.

Dans les dernières années de son activité, Jean Muret a surtout poursuivi les plantes rares, critiques ou nouvelles pour la Suisse, et pour arriver à ses fins, il n'épargnait ni le temps ni la peine, et faisait, s'il le fallait, trois ou quatre voyages à la recherche de la même plante; c'est ce qui a eu lieu pour le *Carex strigosa* et pour les *Pyrola umbellata* et *media*, pour ne citer que celles-là. Dès qu'une plante intéressante lui était signalée, il se renseignait, prenait des notes et, le moment venu, partait directement pour la localité indiquée. Un ami lui adressait-il quelques beaux échantillons d'une plante qu'il n'avait pas encore recueillie, il en mettait deux en herbier, notait l'époque et la station, et l'année suivante la plante nouvelle était poursuivie et il la rapportait triomphalement. Ce qu'il voulait surtout, c'était

de voir les plantes vivantes chez elles et de les récolter lui-même. Aussi les étiquettes étrangères sont-elles relativement rares dans son herbier, sauf pour les deux genres *Rubus* et *Rosa*, qu'il n'a pas abordés et pour lesquels il s'en est remis aux spécialistes de ses amis, MM. Fischer, Mercier et Gremli, entre autres, pour les ronces, et M. Rapin pour les roses.

En 1875, Muret fit encore plusieurs voyages ; il revit entre autres le Tessin, un des cantons qu'il a le plus visités et où son ami, M. le conseiller national Franzoni, était sûr de le voir venir une fois par année, au printemps ou en été. Au mois de juin, il avait déjà fait le voyage de Zurich pour aller dénicher le *Pyrola media* aux sources de la Tœss, et à la fin d'août on le voyait à Payerne et à Avenches, pour le *Chenopodium urbicum*, et à Courlevon, entre Morat et Fribourg, pour un *Sedum* que M. Wolf lui avait indiqué comme étant le *Fabaria*. Puis il n'herborisa plus. Il ne fit plus même sa promenade d'automne aux Pierrettes sous Lausanne, pour faire sa moisson habituelle d'*Heleocharis Lereschii*. Il était abattu et souffrant. Il ne lui fut pas même possible d'intercaler les plantes de l'année dans son herbier, qui avait déjà été transporté au musée, et il dut me charger de ce soin. L'année 1876 se passa de même dans l'abattement et la souffrance. Il allait et venait dans l'appartement, mais il ne sortait plus guère. Il lisait volontiers, mais plus de choses attachantes pour l'esprit, cela le fatiguait. Ce qu'il préférait, c'étaient des

récits gais, simples ou naïfs. Il relut avec bonheur les *Contes* de Perrault et le *Docteur Festus* de Tœpffer. De botanique, il n'était plus question, sauf qu'il mit de l'ordre dans ses doubles qui forment eux-mêmes un herbier assez considérable. Il demeura plus ou moins debout jusqu'au milieu de janvier 1877 ; mais à cette date, ou tôt après, il dut se mettre au lit pour n'en plus sortir, et le 8 février il était enlevé à sa famille, à ses nombreux amis et à la science ; il était âgé de près de 78 ans.

Parler des nombreuses relations de notre cher et savant ami m'entraînerait trop loin. J'ajouterai seulement que dès qu'on avait fait sa connaissance, on l'aimait, c'était irrésistible ; sa bonne humeur, sa gaîté de bon aloi, sa cordialité vous gagnaient. Et quel précieux compagnon dans les courses ! Comme il était au courant de tout, des plantes, des localités et des auberges! Et quelle joie témoignaient partout les aubergistes et les bonnes gens chez lesquels il avait l'habitude de loger, quand ils revoyaient sa bonne figure épanouie reparaître à l'horizon avec la grande boîte blanche et le piolet !

Parmi les mots qui lui revenaient souvent après une riche herborisation, il aimait à répéter celui de son excellent ami Emmanuel Thomas : « Ah ! nous sommes bien malheureux ! » une sorte d'ironie à rebours à la façon de Voiture. Eh bien, il me semble que nous pourrions aussi nous appliquer ce mot, mais sans figure cette fois et dans son sens propre ; en effet, Jean Muret

tenait assez de place dans nos affections et dans la Société murithienne [1] pour m'autoriser à dire ce que vous pensez tous : c'est que nous sommes bien malheureux de l'avoir perdu !

1877.

[1] Ou Société des Sciences naturelles du Valais pour laquelle L. Favrat écrivit cette biographie. (Ed.)





Poésies

A mes amis.

J'aime les hauts glaciers et les cimes chenues,
Et les chalets blottis au pied des roches nues,
Les pins barbus dressés sur le flanc des vallons
Et les joyeux couplets du pâtre aux cheveux blonds.
J'aime à relire encor les faits des anciens âges ;
J'écoute les récits, les antiques adages,
Et quand ils sont naïfs, j'aime à les répéter,
Et voilà, mes amis, ce qui m'a fait chanter.

Lausanne, 11 avril 1849.

A ma ville natale.

(Ballade à Lausanne.)

J'aime la bonne ville aux longs clochers gothiques,
Aux vieilles tours,
La cité de l'Empire, aux pans de murs antiques,
Aux gais entours.



Lousone, mon amour, vieille ville burgonde,
Romaine aussi,
Qui te fonda jadis élevée et profonde
Et belle ainsi ?

Lousone, dis, au temps de ta grande franchise,
Temps bienheureux,
N'as-tu pas aussi, toi, possédé ta devise
Et tes grands preux ?

Au temps qu'en ton chastel siégeaient les saints évêques,
A qui soit paix !
Dis, ne faisais-tu pas de bien belles obsèques
A leur décès ?

Au branle du bourdon, lorsque la lune avance
Son front d'argent,
N'as-tu pas quelquefois dansé le branle immense
De la Saint-Jean ?

Ne fus-tu pas, dis-moi, la folle entre les folles,
Dans tes beaux jours ?
Oh ! oui, de ton chapitre aux candides étoles
On sait les tours !

N'as-tu pas eu jadis tes fêtes, ton concile,
Tes échevins,
Tes bourgeois tout puissants dans leur robe civile,
Riches et vains ?

Et quand on dédia ta sainte Notre-Dame,
Que de prélats !
Que de seigneurs portant longue et brillante lame !
Que de pieds plats !

Que de prêtres, d'abbés venus des basiliques
De tous pays !
Que d'évêques portant de très saintes reliques
Sous leurs surplis !

Alors tu vis Rodolphe en long manteau de soie,
Tout broché d'or !
Grégoire, en mître blanche, et le duç de Savoie,
D'autres ençor !

Quand parut cette foule en ta nef envahie,
A cet honneur,
N'ouvris-tu pas les yeux, fière et tout ébahie
De ton bonheur ?

Tes arbalétriers étaient, dit-on, bons drilles,
Et tes archers
Lançaient leurs traits aigus par delà les aiguilles
De tes clochers.

Hé ! n'a-t-on pas chanté tes gens à pertuisane,
Tes beaux soldats ?
Et ne venait-on pas en chercher à Lausanne
Pour les combats ?

Mais pourquoi, ma cité, t'abandonner à Berne,
A ce gros ours ?
Ah ! le méchant t'a pris avec son air paterne
Bien des beaux jours !

N'avais-tu pas alors de longues coulevrines,
Des arsenaux ?
Quoi ! ne pas résister ! Plutôt sous les ruines
De tes créneaux,

Comme une fière ville aux puissantes murailles,
T'ensevelir !
Lousone, est-il bien vrai que le cri des batailles
T'ait fait pâlir ?

N'importe, j'aime encor ta féodale histoire,
Ton vieil aspect,
Ta Notre-Dame aussi, dont vit au loin la gloire
Et le respect.

N'importe, j'aime encor la ville aux trois collines,
Noble cité
Qu'on voit de loin briller aux lueurs argentines
Des soirs d'été.

J'aime ses hauts quartiers qui datent de Saint-Maire,
Son horizon,
Et ses villas en groupe à l'entour de leur mère,
Et son blason !

Enfin, j'aime la ville aux longs clochers gothiques,
Aux vieilles tours,
La cité de l'Empire aux pans de murs antiques,
Aux gais entours !

5 et 6 décembre 1848.

A la ville d'Yverdon.

Ebrodune la blonde
Rêve dans ses roseaux et se mire dans l'onde,
Comme un grand peuplier
Que le vent fait plier.

Ebrodune a sa bastille
Dont le faîte au loin scintille,
Sa bastille aux grands fossés,
Aux vieux blasons effacés ;

Puis elle a de vieilles portes
Que l'on ouvrait aux cohortes
De Berne ou bien de Fribourg ;
Elle a son joli faubourg.

Elle a ses promenades
Qu'il fait aussi beau voir au temps des sérénades.
Elle a l'onde aux flots purs
Qui baigne ses vieux murs.

Yverdon n'est pas coquette ;
Mais, bien que simple villette,
Elle aime à voir ses maisons
Porter armes et blasons.

Elle a son vieux papegai,
Où court chacun leste et gai,
Où l'on danse, où l'on s'amuse,
Comme au temps de l'arquebuse.

Ses portes sont voilées
Par ses vieux peupliers et ses longues allées
Mariant leurs rameaux
De tilleuls et d'ormeaux.

Ebrodune a des gondoles
Portant mâts et banderoles,
Que l'on voit fuir sur les eaux,
Le soir, le long des roseaux.

Elles vont portant fillettes
Et chantant leurs ariettes,
Et n'ont, quand le temps est beau,
Que la lune pour flambeau.

Ebrodune la blonde
Rêve dans ses roseaux, et se mire dans l'onde,
Comme un grand peuplier
Que le vent fait plier.

16 octobre 1848.

La galère du Comte Pierre.

On l'appelait le Petit-Charlemagne.
(LES CHRONIQUES.)

Alerte! alerte! une galère,
Une galère sur les eaux:
Ne la voyez-vous pas glisser vive et légère
Vers les roseaux?

Ah! de la plaine à la montagne,
Du bleu Salève au Muverand,
C'est que l'on a bien peur du Petit-Charlemagne,
Autrement dit Pierre-le-Grand!

Mais ce sont des pêcheurs que ramène la brise.
Sous les aulnes du bord, oh! venez vous asseoir,
Je vous raconterai sur cette pierre grise
Ce que j'ai retenu des longs récits du soir.

Aï, Naye et Jaman n'avaient plus d'avalanches;
Les clochettes sonnaient aux flancs des verts coteaux,
Et déjà plus voisins des hautes cimes blanches
On entendait chanter les pâtres de Veytaux.

C'était ici, venez: Gritty la jeune blonde
Et Paul le chevrier, sa houlette à la main,
Suivaient en devisant le bleu miroir de l'onde,
Oublieux du beau soir et de son lendemain.

Les pâles flots du lac endormis sur la plage
Aux pieds des deux amants mouraient silencieux;
La lune qui blanchit les sables du rivage
Ne montrait pas encor son disque dans les cieux.

Ils étaient fiancés et rêvaient de guirlandes,
Puis ils se promettaient de s'aimer bien longtemps,
Et mêlaient quelquefois à leurs chansons romandes
Ces doux propos d'amour que l'on dit à vingt ans.

Des cavaliers soudain franchissent une haie,
Ils vont à toute bride et Paul les aperçoit;
Il ne les a pas vus débarquer dans la baie,
Mais il voit derrière eux une voile... il conçoit.

Le comte avait un jour, en passant sur la grève,
Vu la blonde Gritty jouer par les prés verts,
Puis elle avait été sa pensée et son rêve,
Et pour lui ses yeux bleus étaient tout l'univers.

Il avait envoyé ses cavaliers en quête,
Et voilà c'étaient eux, et Paul ne savait rien,
Mais un pressentiment qui roulait dans sa tête
Lui criait: Oh! prends garde à Gritty, ton seul bien!

Malheur! les cavaliers l'entourent et le pressent.
Gritty pâle et tremblante est tombée à genoux.
Paul est un fort berger, mais des piques s'abaissent...
Sainte vierge! mon Dieu! sauvez-la! sauvez-nous!

Manant! de par le comte, il faut livrer ta dame.
Mais Paul, l'œil en furie, a brandi son bâton...
Voleurs de grand chemin, prenez d'abord mon âme,
Lâches! vous êtes six, six loups pour un mouton!

Aux pillards d'outre-lac il a rompu deux piques;
Le fer de sa houlette est tout rouge de sang;
Le désespoir grandit ses forces héroïques,
Et l'un des cavaliers sur le sable est gisant.

Mais las! il est atteint par un trait d'arbalète:
Un des lâches, n'osant le prendre seul à seul,
A reculé deux pas pour lui percer la tête,
Et le voilà sans vie, attendant son linceul.

L'écho redit alors ces cris: « Vive Savoie !
» La galère du comte est reine sur les eaux;
» Tout doit plier devant son pavillon de soie,
» Comme au vent du midi le saule et les roseaux. »

On relève la blonde, un cavalier l'emporte,
Et bientôt la galère ouvre un pâle sillon
Sur le lac azuré... mais la blonde était morte,
Quand la nef arriva sous les murs de Chillon.

Le comte regardait à travers une ogive,
Tout joyeux, mais bientôt on le tira d'erreur;
Ses blasphèmes alors firent trembler la rive;
On dit qu'il en devint presque fou de fureur.

Alerte! alerte! une galère!
Une galère sur les eaux:
Ne la voyez-vous pas glisser vive et légère,
Vers les roseaux?

Ah! de la plaine à la montagne,
Du bleu Salève au Muverand,
C'est que l'on a bien peur du Petit-Charlemagne,
Autrement dit Pierre-le-Grand!

Février 1849.

La chasse au loup.

Les voici, fillettes;
Ah! c'est un beau coup!
Chantez, bergerettes,
Ils ont pris le loup!

Voici tous nos braves,
Un sac sur le dos;
Aux chiens plus d'entraves,
Ils auront les os.

Longtemps par la plaine
Le loup furieux
A mis hors d'haleine
Et jeunes et vieux.

Mais une bonne arme
Est d'un bon secours...
Bergers, plus d'alarme
Et de vilains tours.

Oui, plus de sinistre
Parmi le troupeau.
Monsieur le ministre,
Vous aurez la peau!

Voyez quelle tête...
Ce soir, dansons-nous?
Oui, nous ferons fête
Et danserons tous!

N'ayez peur, bergères;
Approchez un peu.
Il faut, ménagères,
Le cuire à grand feu.

Les voici, fillettes,
Ah! c'est un beau coup!
Chantez, bergerettes,
Ils ont pris le loup!

La Tour de Gourze.

(Fragment.)

Plus bas encore
Sonde la tour.
— Un rayon dore
Ce noir détour.
Est-ce le jour?...
Non, la caverne
Va s'enfonçant;
C'est la lanterne
D'un vers luisant...

(J. Olivier, *Chansons lointaines*.)

Vieux fort démantelé, de tes longs souvenirs
Ne nous diras-tu rien? On sait peu ton histoire;
On a pourtant gardé que lorsque les émirs
Te menaçaient du poing, tu leur répondais: « Voire! »

Ces Messieurs là-dessus mesuraient tes créneaux,
Et criaient à leurs gens: « Par Allah, volte face!
» Les chiens se sont cachés comme des pigeonneaux!
» A cheval! à cheval! la peste est dans la place. »

Te voilà donc encor! Les barbares essaims
Ont bien longtemps rôdé tout furieux d'envie
Autour de toi; tes murs t'ont seuls sauvé la vie;
C'est qu'ils étaient plus hauts du temps des Sarrasins.

Qui t'a bâti, vieux fort, est-ce Conrad ou Berthe?...
On aime aux soirs sereins de la belle saison
Ta vieille silhouette assise à l'horizon.
Oh! reste encor longtemps sur ta montagne verte!

* * *

Elle domine au loin les coteaux et les plaines.
Dans les beaux soirs d'été les brises du Léman
La viennent caresser de leurs fraîches haleines.
Elle voit de là-haut Aï, Naye et Jaman.

Elle voit des sommets s'élancer l'avalanche,
Et puis le soir à l'horizon,
Monter la lune blanche,
Sur le noir Moléson.

De l'humble Bertholo jusques à la Molière,
Et depuis Saint-Triphon jusqu'à Marsens la fière,
Toutes les vieilles tours du bon pays de Vaud
Regardent humblement leur reine de là-haut.

Tout l'été, de partout, on vient lui rendre hommage,
Et là, sous ses vieux murs, monument d'un autre âge,
Redire un chant d'amour, de foi, de liberté
Que l'écho des sommets renvoie avec fierté.

Il faut aller la voir, quand la brise l'effleure,
Et que sur ses murs crevassés,
Son jeune sapin pleure
Les beaux jours effacés.

Elle domine au loin les coteaux et les plaines.
Dans les beaux soirs d'été les brises du Léman
La viennent caresser de leurs fraîches haleines.
Elle voit de là-haut Aï, Naye et Jaman.

La fileuse.

Elle filait si fin, si fin,
La bonne Lise,
Qu'on l'appela chez le voisin
Pour le trousseau d'une *promise.*

Voilà de quoi passer l'hiver,
Dit la fileuse :
Nous n'aurons pas le nez en l'air,
Mais à filer on est heureuse ;

Car si l'on a quelque souci
De jeune fille,
Le rouet chante et chante ainsi :
« Lise, vous êtes bien gentille !

» Et je veux vous donner un jour,
» En récompense,
» Un peu de toile, un peu d'amour... »
Et sûrement la belle y pense.

Elle y pensa tout doucement
Bien des semaines ;
Mais elle n'avait point d'amant,
Pourquoi songer à ses *douzaines !*

Et cependant elle y songeait.
Car au village,
C'est toujours un grave sujet
Pour une fille active et sage.

Mais un matin, matin d'avril
Au tiède voile,
Il ne fut question de fil
Pour la *promise*, ni de toile.

On dit à Lise : « Elle est au lit,
» La pauvre Rose :
» A la veillée elle a pâli ;
» La dernière danse en est cause. »

Et l'on tressa huit jours après,
Pour la couronne,
La rose blanche et le cyprès :
Dieu peut reprendre ce qu'il donne.

— Et que devint Jean, le *promis ?* —
Hélas ! mes belles,
Il pleura, seul, loin des amis :
Les premiers regrets sont fidèles.

Qu'il aimât Rose bel et bien,
Ou qu'il fût chiche
De son amour, je n'en sais rien :
Il était pauvre, elle était riche.

Mais Rose avait dit en mourant :
— « Ecoute, mère,
» Lise a filé six mois durant,
» Je veux qu'elle ait un bon salaire.

» Donne-lui comme un souvenir,
» — C'est ma prière
» Tu vas, n'est-ce pas, l'accomplir,
» Hélas ! puisque c'est la dernière... —

» Ma bonne mère, donne-lui...
» Mais Dieu m'invite
» A m'en aller où le jour luit... »
Et l'âme s'envola bien vite.

Après les pleurs, après le deuil,
Quand la tristesse
Ne revint plus s'asseoir au seuil
Pour y commander en maîtresse,

La vieille mère, un noble cœur,
Fit venir Lise
Et dit : « Rose n'a point de sœur,
Prenez ce trousseau de *promise.* »

— Et Jean, dites-nous, que fit-il ?
— Mais, curieuses,
Il obtint Lise et toile et fil.
A vos rouets, folles rieuses !

Froment, seigle, orge et avoine.

(Ronde de Noël.)

Et lon et lon la ! voulez-vous savoir
Comment on apprend sa bonne fortune ?
Hé bien ! venez vite et vous allez voir.
Mais écoutez bien, la blonde et la brune.

Dans ce plat d'étain, mettez du froment,
Vous, belle Roson, qui chérissez George :
Noël est malin, vous verrez comment.
Dans cet autre-ci, versez un peu d'orge.

Lisette, du seigle au troisième plat,
Et dans le dernier de l'avoine encore.
Rondons maintenant, et lon et lon la !
L'or gâte le cœur, le froment le dore.

Heureux ceux à qui le sort a jeté
Le pain de froment, c'est le pain des riches...
Mais pour ceux qui l'ont par iniquité,
Le Ciel met du sable aux plus belles miches.

Et lon et lon la ! le seigle est le grain
Qui fait le bien-être et la douce vie,
Et le matin rose et le soir serein ;
Il est à l'abri de la pâle envie.

Et lon et lon la ! n'allons plus si fort ;
Vient ensuite l'orge, arrêtons la ronde :
Vivre d'orge, hélas ! n'est plus un beau sort,
Pourtant il fait vivre encor bien du monde.

Et lon et lon la ! chansons, au revoir !
Quand on vit d'avoine on ne rit plus guère,
Car elle est bien maigre et donne un pain noir
Qui fait soupirer et crier misère.

Et lon et lon la ! de nouveau rondons ;
Mais bandez les yeux à la plus jolie.
Le sort est aveugle et marche à tâtons ;
Nous allons bientôt rire à la folie.

Hé bien ! la plus belle, avancez la main !...
C'est bien deviné : le destin vous donne
Le pain de froment ; mais priez demain,
La fortune, hélas ! n'est pas toujours bonne.

A d'autres, voyons ! Le sort est changeant :
L'avoine est pour vous, pour vous, riche Laure ;
L'aveugle qu'il est vous prend votre argent...
Mais n'en pleurez pas, vous l'avez encore.

Et le seigle, à qui ? le seigle mouvant
Dont les blancs épis dominent la plaine
Et chantent le soir quand passe le vent ?
Et l'orge modeste ?... A vous, Madeleine ;

A vous, Madelon ! Dieu vous donne mieux !
Mais consolez-vous, car, vaille que vaille,
On en vit encore et l'on devient vieux,
Pourvu qu'on soit sage et que l'on travaille.

Le seigle toujours attend dans son plat;
Tâchez de l'avoir, charmante Marie,
Le seigle est bien doux... Et lon et lon la!
A vous le bien-être et la douce vie!

Et c'était ainsi que vos mères-grand
Savaient leur destin, filles du village;
Car voilà, beautés, comment on apprend
Si l'on sera riche ou pauvre en ménage.

Août 1850.

Le vieux danseur.

(Air du menuet.)

Venez, filles et garçons
    De tout le village;
Venez danser aux chansons
    Sous le frais ombrage!

Jadis, j'avais bon jarret,
    La jambe bien prise;
Je dansais le menuet
    Mieux qu'une marquise!

Tout est changé maintenant,
    Ma jambe est maigrie:
Adieu! menuet, cancan
    Et galanterie!

A quinze ans, je tus conscrit
    Par le petit homme,
Qui d'abord nous conduisit
    Voir le pape à Rome.

Grégoire, soir et matin,
Nous versait à boire,
Et chacun dans le festin
Buvait à Grégoire !

A Naples, tout alla bien,
Car d'un air paterne
Le noble Napolitain
Versait son falerne.

Mais après bien des combats
Et bien des campagnes,
On nous mena, l'arme au bras,
Conquérir l'Espagne.

C'est là que je fis valoir
Toute ma science ;
L'Andalouse au grand œil noir
Connaissait la danse.

Mais hélas ! fallut marcher
Contre le Cosaque ;
Mais on dut se dépêcher
De tourner casaque.

Chez ce peuple ensorcelé,
Adieu la bamboche !
Chacun revint tout gelé,
Le poing dans la poche !

Mes enfants, j'ai dit chacun.
C'est par hyperbole :
Sur mille, il en revint un
Nu comme une obole !

Le Petit prit les devants,
Craignant pour sa boule ;
Mais bientôt les Allemands
Arrivent en foule.

10

A Leipsick, on se battit
De la belle sorte,
Car le petit homme dit :
Le diable t'emporte !

Deux ans après, Waterloo
Nous remit en danse,
Mais c'est alors qu'il fit chaud,
Surtout pour la France !

Le Petit fut emmené
Droit à Sainte-Hélène ;
Je le vis tout chagriné,
Ça me fit grand'peine.

Maintenant me voici vieux,
J'ai la tête grise,
Et je serais malheureux
Sans ma bonne Lise.

Gais villageois, profitez
De votre jeune âge,
Et toujours dansez, dansez
Sous le frais ombrage !

Août 1846.

Le vin de Lavaux.

(Air : La pipe de tabac.)

Amis, on a loué les treilles
De tous les bouts de l'univers ;
On a crié force merveilles
Des vins de cent pays divers ;

Il est temps qu'on rende justice
Aux futailles de nos caveaux,
Il est bien temps que l'on finisse
Par louer le vin de Lavaux !

Si la France a les vins du Rhône,
Nous en avons chez nous aussi,
Et tous ceux du Rhin que l'on prône
Ne valent pas notre Cully ;
Puis aux qualités qu'on leur prête,
Mes amis, je m'inscris en faux ;
Notre Yvorne leur tient bien tête :
Vive notre vin de Lavaux !

On dit : Les fonds sont à la hausse,
La France a renchéri ses vins.
Hé ! Messieurs, que chacun se chausse
Selon sa bourse et ses besoins.
Si nous voulons avoir nos aises,
Contentons-nous de nos tonneaux,
N'achetons plus de mâconnaises ;
Buvons notre vin de Lavaux !

Quand les vendanges seront bonnes
Exportons le trop plein du pot ;
Si l'on ne peut remplir les tonnes,
Achevons-les de Cortaillod :
Préférons au moins le vin suisse
Au vin frelaté de Bordeaux ;
A nos coteaux rendons justice ;
Buvons notre vin de Lavaux !

Grâce à celui de trente-quatre
Sur tous les fronts la gaîté luit,
Et si ses vapeurs nous font battre,
Les coups ne feront pas grand bruit.
Mes amis, si ce jus nous gagne,
N'est-ce pas grâce à nos coteaux ?
Nous ne battrons que la campagne,
Vive notre vin de Lavaux !

1847.

Plainte des absents.

Aux Zofingiens présents à la fête générale de 1850.

(Air: Pauvre Ysolier.)

Ils sont partis, notre tâche est bien rude,
Car nos regrets ne s'effaceront pas.
Pour nous, absents, la pâle solitude,
Pour eux, la fête et ses joyeux ébats.
Que l'amitié, notre sainte immortelle,
Vous dore, amis, ces rapides instants ;
Mais à sa coupe où la bière étincelle
Buvez, buvez pour les absents !

La fête, hélas ! que l'été nous ramène
Voit tous les ans des places à remplir.
Bien des amis que cette vie entraîne
De ce beau jour ne peuvent pas jouir.
O Zofingiens, si vous aimez vos frères,
Si dans vos cœurs ils sont encor présents,
Au nom du Dieu qu'ont invoqué nos pères,
Priez, priez pour les absents !

A tous ces airs qui nous font vibrer l'âme,
Chants d'amitié qui raniment le cœur,
Hymnes guerriers brûlants comme la flamme,
Hymnes de paix, d'espoir et de bonheur,
Ils n'ont pu joindre une voix attendrie.
Pour eux, amis, unissez vos accents,
Et dans ces chœurs des fils de la patrie,
Chantez, chantez pour les absents !

Mais, Zofingiens, le jour de fête passe;
Vient le moment où, la main dans la main,
Le cœur se gonfle et la gaîté s'efface,
Voyant venir un triste lendemain.
Que les adieux au moins aient quelques charmes !
Prolongez-les en échos incessants,
Et si vos yeux laissent glisser des larmes,
    Pleurez, pleurez pour les absents !

Ma bourse.

Oh ! ce matin je m'éveillai bien triste !
Est-on joyeux quand on n'a plus un sou ?
Le dieu du vide a découvert ma piste;
J'ai cru longtemps que j'en deviendrais fou.
Mais à la fin, j'ai dit : Voilà le monde !
Et je l'ai pris sur un moins sombre ton :
Il fut un temps où ma bourse était ronde,
O mes amis, quand le reverra-t-on ?

Pauvres rimeurs, voici votre apanage :
Souvent couverts de longs sifflets moqueurs ;
Souvent, hélas ! rien qu'un sixième étage,
Pas trop de pain et beaucoup de douleurs.
Oh ! je le sais, la blessure est profonde,
Pas un denier sur mon pauvre horizon :
Il fut, etc...

Vous que le sort dota de ses largesses,
Pourquoi faut-il qu'il ne m'ait rien jeté ?
Jamais pourtant je n'aimai ses caresses,
Mais quelques sous j'aurais bien accepté.
Oh ! ce matin quand j'ai jeté la sonde,
Je me suis dit en mesurant le fond :
Il fut, etc...

Depuis longtemps la fortune s'envole
A chaque fois que je l'approche un peu.
Je n'ai plus rien ; la fortune est bien drôle :
Elle est de marbre et puis elle est de feu.
Oh ! sur son bras malheur à qui se fonde !
N'attendons rien et nous aurons raison.
Il fut, etc...

3 avril 1849.

Le partage de la terre.

(D'après Schiller.)

« Tout ce monde est à vous, » dit un jour aux humains
Jupiter incliné sur le front d'un nuage,
« Prenez, à tout jamais il est entre vos mains,
» Seulement qu'on en fasse un fraternel usage ! »

A ces mots d'accourir pour en prendre leur part,
Les jeunes et les vieux en hâte merveilleuse :
Le laboureur aux champs arrête son regard ;
Le gentilhomme court à la forêt ombreuse ;

Le marchand fait remplir ses magasins profonds,
L'abbé prend le vieux vin que son palais estime,
Et le roi fait barrer les chemins et les ponts
Et crier en tous lieux qu'à lui revient la dîme.

Longtemps, longtemps après le partage fini,
On vit, venant de loin, le poète apparaître ;
Mais il ne restait rien, hélas ! plus rien pour lui ;
Chaque bien était pris et tout avait son maître.

— Malheur ! me voilà, seul entre tous, oublié,
Moi, ton fils, Jupiter, ton fils le plus fidèle !
S'écria-t-il plaintif et le genou ployé
Et les yeux élevés à la voûte éternelle.

— Cesse de m'accuser, lui répondit le dieu,
Pourquoi rouler toujours des rêves dans ta tête ?
Où donc te cachais-tu quand le partage eut lieu ?
— J'étais auprès de toi, répondit le poète.

Mes yeux extasiés contemplaient tes splendeurs ;
Mon oreille écoutait la céleste harmonie,
Et mon âme oubliant les humaines grandeurs
Poursuivait dans les cieux la lumière infinie.

— Que faire, dit le dieu ; je n'ai plus rien pour toi,
Ni vins, ni fruits exquis, ni forêts où l'on chasse,
Mais si tu veux monter dans mon ciel, près de moi,
J'entr'ouvrirai ma nue et je te ferai place.

Les trois pensées.

(Imité du suédois.)

Trois blondes enfants, du haut des tourelles,
Regardent la mer que dore le soir ;
Trois voiles au loin, blanches hirondelles,
Regagnent gaîment le pied du manoir.

« Notre père enfin des plages lointaines
» S'en est revenu, dit l'une des sœurs,
» Je donne au premier des trois capitaines
» Qui débarquera mon bouquet de fleurs.

Une autre s'écrie : « Eh bien ! le deuxième
« A terre venu, ma rose est pour lui.
La plus jeune dit : « Je donne au troisième
» Un joyeux baiser, si c'est mon ami. »

Rêverie.

Vous avez, n'est-ce pas, vu Clarens et Montreux,
Terre féconde et riche où le noyer s'élève
En arceaux frais et verts, où le laurier frileux
Sourit et se balance au souffle de la grève ;

Terre où le rêve est doux et monte aux blancs sommets,
Pour s'élancer de là vers la voûte étoilée ;
Terre de poésie où l'on ne va jamais
Sans s'asseoir pour mieux voir aux flancs de la vallée.

Hé bien ! j'ai souvent dit, quand par là j'ai passé,
Qu'il doit être bien doux, au pied des grands ombrages,
Là, près des monts, d'aimer seul à seul, effacé,
Et d'ouïr sur Jaman gronder les noirs orages.

1851.

Brises de mai.

Quand les brises de mai se lèvent sur les plaines,
Le brin d'herbe fléchit sous la rosée en pleurs ;
Partout on sent glisser d'enivrantes haleines,
Les sentiers ont de l'ombre et le coteau des fleurs.

Les toits de la vallée ont leurs nids d'hirondelles
Et chaque fleur s'étale au soleil radieux ;
Alors tout est serein, toutes choses sont belles
Et l'âme est en extase et le cœur monte aux cieux.

Oh! mais il faut avoir, en ces heures sereines,
Pour saisir, pour aimer les parfums d'un beau jour,
Le printemps dans le cœur avec un pur amour,
Quand les brises de mai se lèvent sur les plaines.

Printemps 1850.

Si la pensée était colombe.

Si la pensée était colombe,
Oiseau bleu, pigeon messager
Au cou brillant, au vol léger ;
A l'heure nouvelle qui tombe
Et se perd dans la nuit du temps,
Chaque fois qu'il me naît un rêve,
A chaque aurore, à tous instants,
A toute brise qui se lève, —
Je lui dirais : « Allez, volez,
Volez où la route est tracée ; »
Je lui dirais : « Volez, pensée,
Où tous mes rêves sont allés ! »

1850.

Il est aux cieux...

Il est aux cieux plus d'une étoile,
Plus d'un astre au regard divin
Dont la lumière au loin se voile
Et que nos yeux cherchent en vain.

Il est aussi parmi les âmes,
Les pauvres âmes d'ici-bas,
Bien des rayons et bien des flammes
Que l'œil humain n'aperçoit pas.

1851.

Les ruisselets.

J'ai regardé glisser les clairs filets d'eau pure
Qui s'en vont mollement, avec un doux murmure,
Entre les aulnes des vallons;
Ils m'ont dit tous leurs chants, toutes leurs harmonies,
Ils ont rêvé pour moi des notes infinies,
Dont mon âme a gardé les sons.

Ils s'en vont frais et purs et sans rudes secousses,
Les ruisselets cachés sous le velours des mousses,
Jusqu'au bleu lac, miroir des cieux.
Ceux qui n'éveillent pas les échos de la terre,
Qui suivent leur chemin, sans bruit, avec mystère,
S'en vont en paix, le front joyeux.

1850.

La fleur.

(Dans l'album d'une jeune fille.)

S'il est encore au monde une chose candide,
Un être qui soit pur et regarde les cieux,
C'est la fleur naïve et timide,
Qui sourit aux mortels sombres et soucieux;
C'est la fleur des forêts, des monts et des vallées,
Celle qu'on voit éclore au penchant des coteaux;
C'est le bluet, qui fait les moissons étoilées;
C'est la fleur des rochers, celle des vieux châteaux;
Le lis svelte, vêtu de candeur et de grâce;
Le bleu myosotis qui dit : N'oubliez pas;
C'est le trèfle où l'abeille incessamment amasse,
Et mille autres naissant à l'envi sous nos pas.
Oui, la fleur est candide et pure et souriante;
C'est la chose ici-bas qui seule est innocente
Et ne rappelle pas que nous sommes méchants;
Aussi pour être bonne et pour être gentille,
Soyez toujours, rieuse jeune fille,
Comme le lis candide ou le bluet des champs.

Chaux-de-Fonds, juin 1862.

A celle qui s'en va.

Quand tout espoir nous fuit, quand la vie est amère,
Et que l'on n'a goûté que la joie éphémère
De rêver le bonheur;
Quand tout rayon s'éteint et que la nuit on pleure,
Lors même qu'on est jeune et que ce n'est pas l'heure,
La mort fait-elle peur?

N'est-elle pas alors notre meilleure amie,
Celle qui vient le soir, souriante et bénie,
Nous prendre par la main
Et nous dire : Je sais une fraîche vallée,
Où, sous un ciel heureux, pauvre âme désolée,
Tu souriras demain ?

Sans doute il serait doux, au moment de l'aurore,
De regarder joyeux notre ciel qui se dore,
De rêver quelque amour
Et d'avoir en son cœur d'aimable jeune fille
Une image adorée, un souvenir qui brille,
Comme la perle au jour.

Mais n'est-il pas divin, mais n'est-il pas sublime
De s'endormir en paix sans avoir vu l'abîme
Profond et redouté
Où le mal si souvent jette l'âme asservie,
Et, comme les martyrs, de quitter cette vie,
Riche d'éternité ?

Jeune fille, la fleur penchée et solitaire
Que le Seigneur arrache aux sentiers de la terre
Doit refleurir aux cieux ;
Aussi garde un sourire au sein de la souffrance,
Car ce n'est pas la mort, enfant, c'est l'espérance,
Qui fermera tes yeux.

Le bonheur.

On cherche souvent au dehors
Le bonheur, la paix et la joie;
Mais, hélas! on ne trouve alors,
Partout, quelle que soit la voie,

Qu'ennui mortel et que dégoût,
Et le front chargé de nuages
On s'en revient lassé de tout.
C'est que, mortels, pour être sages,
C'est en nous qu'il les faut chercher;
Car pour tous, pour l'homme et la femme,
Le bonheur vient de l'âme
Comme l'eau du rocher.

Les oiseaux voyageurs.

Déjà, déjà les nuits sont étoilées,
Et les chants plus joyeux, et les rayons meilleurs.
Réveillez-vous, doux échos des vallées,
Voici venir les oiseaux voyageurs!
Pour eux déjà les prés, les bois se parent;
Le feuillage renaît pour abriter les nids;
La brise est douce et les fleurs se préparent
A parsemer les gazons reverdis.

Ouvrons, ouvrons nos cœurs à l'espérance:
L'alouette joyeuse a chanté dans les airs,
Et l'hirondelle en jouant se balance
Au loin sur l'onde, au loin sur les prés verts.
L'hiver a fui loin de l'alpe sereine,
Et pour les monts aussi le printemps renaîtra.
Volez, volez, de la cime à la plaine,
Joyeux oiseaux, Dieu vous protégera!

Pour vos petits, Dieu bénit le voyage;
Et sur la rive en fleurs, il vous rend les beaux jours,
Les vieux tilleuls et les toits du village.
Oiseaux légers, oh! revenez toujours!

Déjà, déjà les nuits sont étoilées
Et les chants plus joyeux, et les rayons meilleurs.
Réveillez-vous, doux échos des vallées,
Voici venir les oiseaux voyageurs!

Rose des Alpes.

(*Sur l'air de: Auf der Alpen lichten Höhen.*)

Quand sur l'alpe retirée,
A l'air pur des hauts vallons,
Naît riante et colorée
Une fleur que nous aimons;

Lorsque l'aurore étincelle
Sur les monts couleur de feu,
Notre cœur toujours appelle
La fleur rose et le ciel bleu.

Nous partons d'un pas agile,
Nous suivons les gais sentiers
Qui mènent au val tranquille
D'où l'on voit les bleus glaciers.

Pour la trouver fraîche éclose,
Joyeux, nous l'allons chercher
Où, guirlande pourpre et rose,
Elle court sur le rocher.

Car elle aime, fleur sereine,
Le ciel profond des hauteurs;
Elle fuit loin de la plaine
Les regards profanateurs.

Il lui faut pour naître et vivre
L'alpe aux sites enchantés,
Où toujours le cœur s'enivre
De parfums et de clartés.

Otez-la du sol qu'elle aime,
Hélas! elle se mourra :
Cette fleur est notre emblême
Des Alpes jusqu'au Jura.

Quittons-nous l'alpe fleurie,
Le pays des grands aïeux ;
Fuyons-nous cette patrie
Qui regarde au front des cieux,

Toujours nous suit la tristesse,
Nous emportons notre amour;
Dans nos cœurs, plus d'allégresse ;
Ils implorent le retour ;

Car sur l'alpe retirée,
A l'air pur des hauts vallons,
Naît riante et colorée
Une fleur que nous aimons.

Le chasseur de chamois.

Air : *Pauvre Yzolier.*





Si la tourmente arrivait imprévue,
Si l'avalanche éclatait sous mes pas,
Si le brouillard venait troubler ma vue,
Si le sentier ne se retrouvait pas !
Pauvre chasseur, la montagne est perfide :
Du haut des rocs on peut faire un grand saut !
Mais sur les prés ne court pas une ride ; } *bis.*
Quelqu'un me gardera là-haut !

De ses chamois la montagne est avare,
Mais j'ai bon œil, et puis le jour est grand ;
J'aurai du lait aux chalets de la Vare
Et des chamois sur le Grand-Muveran.
Le chevrier déjà part du village ;
Enfants, adieu ! le jour est là bientôt ;
Ne pleurez pas, je ferai bon voyage : } *bis.*
Quelqu'un me gardera là-haut !

Le demi-grandson.

Dans les rêves du soir que l'on fait éveillé,
Dans le charme idéal d'une indolente pose,
Lorsqu'on étend les bras et que l'on a bâillé,
Oh ! qu'un demi-grandson est une bonne chose !

Je ne me lance pas dans les goûts d'aujourd'hui ;
Je laisse le flâneur qui passe et se pavane
Fumer du bout des doigts, cousu dans son ennui,
Les manilles dorés ou bien le pur havane.

J'ai le nez moins subtil, et je suis ainsi fait
Que je trouve un grandson le plus divin possible
Quand il a la longueur et le teint que l'on sait,
Plus un certain fumet que je crois indicible.

Quand j'ai trouvé celui que je veux consumer,
Que le couchant s'éteint et pâlit la Dent d'Oche,
Je vais à ma lucarne et me mets à fumer,
Gravement, l'œil mi-clos et la main dans ma poche.

On est si bien ainsi ! C'est un plaisir à moi,
Presque un bonheur, enfin tout un petit bien-être
Que je savoure en paix, tout seul à ma fenêtre ;
Alors je hume l'air, je fume... je suis roi !

Et puis que de pensers m'arrivent à la file,
Que de projets bâtis, que de plans radieux,
Pris, laissés et bientôt s'envolant entre mille,
Ainsi que la fumée, au gré de l'air joyeux !

Dans le vaste univers, trouvez-moi, je vous prie,
Quelque chose de mieux ; moi, je vous en défie ;
        Remuez l'horizon,
Cherchez par mer et terre et vous direz, je gage,
        Au bout de ce voyage,
Qu'il n'est rien ici-bas de meilleur qu'un grandson.

Surtout quand, méprisant les vanités du monde,
On ne demande pas aux îles de la Sonde
        Leur tabac indien,
Leur poudre parfumée aux rives du Bosphore,
        Et que l'on peut encore
Tendre sa faible aumône au pauvre qui n'a rien.

Du moins, c'est mon avis; si ce n'est pas le vôtre,
C'est en vain sûrement que je ferais l'apôtre
Et voudrais vous prêcher,
Car j'ai dans mon bon sens acquis la certitude
Qu'en choses d'habitude
Vouloir changer quelqu'un, c'est battre le rocher.

Bonnes gens ! qui croyez, avec des plaques jaunes,
Vous créer une paix longue de plusieurs aunes,
Un bonheur pur et doux ;
Vous me pardonnerez de vous parler sans gêne,
Et comme à Diogène :
Il m'a toujours semblé que vous étiez des fous.

Car, tenez, à quoi bon, sur notre pauvre terre
Amasser comme vous, longtemps, avec mystère,
Pour se dire : J'ai tant !
Dix, vingt, cent mille écus (vous les avez peut-être)
Forment un trésor maître ;
Mais avec tout cela qui de vous est content ?

Qui de vous au grandson tout racorni par l'âge
Trouve ce goût exquis, cet arome surtout,
Et peut, sans maugréer, le fumer jusqu'au bout ?
Vous n'avez pas le fil... vous comprenez l'adage.

Oh ! mais pour un fêtu, pour un coup de sifflet,
Pour rien si follement n'usons pas notre langue ;
Tout avis est mauvais et tout sermon déplaît :
Vieux habits, vieux galons, inutile harangue.

Hé bien ! donc, au revoir et beaucoup de succès !
Que la fortune vienne et vous couse de piastres.
Mais avec elle un jour n'entrez pas en procès,
Elle plaide fort bien, et gare les désastres !

Trouvez cela bien fort, faites les étonnés,
Haussez, je vous permets, haussez les deux épaules :
Je reprends mon cigare... et je vous fume au nez,
Car tout ce que j'ai dit est vrai jusqu'aux deux pôles.

Mon cœur, laissons les fous poursuivre tout le jour
Ce métal jaune et vil qui fait la renommée ;
Tu seras bien plus riche avec un peu d'amour,
Et moi bien plus heureux, seul avec ma fumée.

Amis, n'est-il pas vrai que ces vers ont raison,
Qu'une grandeur au monde est toujours importune,
Et que le bleu nuage exhalé d'un grandson
Peut dorer plus de jours que l'or d'une fortune ?

Dans les rêves du soir que l'on fait éveillé,
Dans le charme idéal d'une indolente pose,
Lorsqu'on étend les bras et que l'on a bâillé,
Oh ! qu'un demi-grandson est une bonne chose !

La fin des épaulettes.

(Elégie.)

Hélas ! que j'en ai vu mourir de belles choses !
C'est le destin. Il faut une proie au trépas.
Il faut que le temps passe en effeuillant les roses
Il faut que l'épaulette, ô colonels moroses,
Soit foulée enfin sous vos pas.

Il faut que le soleil soit voilé par les nues ;
Il faut que le képi terrasse le schako ;
Il faut qu'un gaz douteux remplace, dans nos rues,
Du falot terne et gras les clartés disparues,
Et que tout ici-bas devienne rococo.

Ainsi, c'est donc fini ! dans leurs cartons couchées,
Les épaulettes vont dormir d'un long sommeil.
Ah ! malheur aux cruels qui les ont arrachées !
Le remords trouvera leurs retraites cachées,
Et le ciel leur prépare un châtiment pareil.

Qui donc vous a poussés ? quelle ardeur sacrilège ?
Quel impatient démon ? Bismark ou le progrès ?
Hélas ! tout s'en va donc et rien ne nous protège
Contre la soif du neuf qui toujours nous assiège
Et nous assomme de décrets !

Nous avions tant d'esprit sous la noble épaulette !
Et nous n'en aurons plus, grâce à vos règlements
Qui vont nous affubler d'une affreuse casquette,
Coudre sur nos habits l'infâme patelette
Et nous fagoter tous comme des Allemands.

Cruels ! vous inventez des douleurs inconnues !
Savez-vous ce que c'est que d'aller par les rues
Etaler tant de honte aux regards étonnés ?
S'il faut que les beautés voient nos épaules nues,
Par pitié ! donnez-nous au moins des cache-nez.

Que j'en ai vu mourir !... L'une était toute blanche,
Du commis d'exercice attestant la candeur !
L'autre, fanée, hélas ! et sa tête qui penche,
Rappelant les combats, les exploits du dimanche,
Semblait parler d'un temps meilleur.

Une, pleine, bouffie, étalait, noble et fière,
Ses gros bouillons tordus dont l'argent reluisait ;
Une autre était modeste ; une autre encore, altière,
Voulant briller sans cesse et passer la première,
Sans relâche se produisait.

Toutes fragiles fleurs aux couleurs effacées,
Surprises un matin par le froid aquilon,
Cette bise de Berne aux fureurs insensées...
Oh! laissez-moi pleurer leurs grâces trépassées
Et m'égarer... sur Montbenon!

Doux fantômes! c'est là, lorsque je rêve à l'ombre
D'un de ces vieux tilleuls, témoin de nos grands jours,
C'est là que je revois leurs légions sans nombre,
D'or, d'argent, rouge-vif, jaune orange, vert sombre,
Suivre Perrin et ses tambours!

Je les vois, je les vois dans un rayon féerique,
Comme un jour de revue, au brillant défilé;
J'entends la grosse caisse, Hoffmann et sa musique,
Et je sens qu'à mes yeux, ô souvenir magique!
Deux grosses larmes ont perlé.

Mai 1868.

Dire et faire.

Sur un petit ruisseau, non loin de Froideville,
Une planche servait de pont.
L'appui se faisait vieux, et, devenu fragile,
Il ne pouvait durer bien long;
Aussi les bonnes gens disaient par le village:
« On pourrait s'y casser le cou,
Il faudrait bien, ma foi, rajuster ce passage:
Ça ne peut pas coûter beaucoup. »
Raisonnement fort sain; mais on laissait la planche;
Et voici ce qu'il arriva:
Lise, allant au marché, s'y rompit bras et hanche,
Passa trois mois au lit, et ne s'en releva

Qu'en s'appuyant sur deux béquilles.
Dire et faire sont deux, on le vit bien alors,
Car on fit sur le *riot* jeter deux ou trois billes
Avec un garde-fou muni de bons supports.
« On pourrait... dites-vous, la chose est bientôt faite... »
Et tout demeure, hélas! en projets vains et creux;
C'est pourquoi trouvez bon que je vous le répète :
En fait de petits ponts, dire et faire sont deux.

Le sifflet.

(Fable.)

C'était le jour de l'an,
Le jour des vœux écrits sur de beau papier blanc,
Des compliments flatteurs, calculés ou sincères;
Ce jour plein de bonheur, hélas! et de misères,
Où l'aimable monsieur Janvier donne son œuf
De si bon cœur... quand il espère... un bœuf;
Bref! le jour des souhaits et celui des étrennes.
Les enfants radieux malmenaient leurs joujoux,
Et croquaient bravement les bonbons des marraines;
Bonheur divin! souvenez-vous.
Or, en ce jour, Victor, un bruyant petit homme
Qui n'avait pas huit ans, avait reçu... vingt sous.
Dix de papa! dix de maman! C'était en somme
De quoi bien s'amuser et faire du chemin;
Aussi vous comprenez le bonheur du gamin.
Et Victor s'en allait les montrant à la ronde,
Et voulant tout avoir : bonbons, joujoux, un monde.
Quand on n'a pas huit ans, garder vingt sous, c'est lourd;
Voilà Victor qui trouve, au coin d'un carrefour,
Un sien ami soufflant de son meilleur courage
Dans un sifflet,
Mais un sifflet qui faisait rage.
— Ecoute, lui dit-il, j'ai vingt sous, s'il te plaît

De troquer avec moi, vois-tu, je te les donne.
Notre siffleur, jugez, trouve l'affaire bonne :
Marché conclu. Victor s'en revient triomphant
Et sifflant.
Hélas! plaisir bien court! allégresse éphémère!
— Qu'as-tu fait de tes sous? lui demande sa mère.
— De mes vingt sous, maman? Paul m'a vendu cela.
— Le sifflet que voilà?
Et tu crois avoir fait une brillante affaire?
Regarde un peu, Victor, les joujoux de ton frère :
Il n'avait que vingt sous non plus pour tout argent.
Et Victor est raillé, mais raillé d'importance,
Si bien qu'après avoir sifflé comme un sergent,
Le pauvre enfant perd contenance;
Car il a compris, le pauvret,
Qu'il s'est ruiné... pour un sifflet.

Voyez ces forts-vêtus, gourmés dans leurs toilettes;
Eh bien! ce luxe outré, ces beaux habits, cet or,
Qu'ils soient sur des dandys ou sur des femmelettes,
Me font juste l'effet du sifflet de Victor.
Le luxe! de nos maux c'est peut-être le pire,
Du moins nous lui devons plus d'un déboire amer.
Franklin l'a dit net et clair,
Mais c'est un si bon mot qu'on peut bien le redire :
Que de sifflets nous payons cher!

Janvier 1869.





QUELQUES MOTS

sur les

PATOIS DE LA SUISSE FRANÇAISE[1]

Un patois est une langue demeurée inculte, restée, pour ainsi dire, à l'état de nature ; c'est un idiome attardé, à côté d'une langue qui s'est perfectionnée, enrichie, polie et qui est devenue littéraire et classique. Partout où se sont formés des centres, les langues se sont développées et sont devenues littéraires ; elles ont suivi l'évolution des civilisations ; tandis qu'en dehors de ces foyers de lumière, elles sont demeurées plus ou moins stationnaires, et sont restées des patois. Aussi est-ce dans les campagnes, où la diffusion des idées et des connaissances est plus lente, que les patois sont essentiellement parlés.

Les patois romans sont issus du mélange ou du contact

[1] Ces quelques mots ont servi de préambule à une séance de patois donnée à Lausanne, et répétée dans quelques villes du canton : aussi ne faut-il y voir qu'une courte introduction et non une étude approfondie. (Ls F.)

du latin avec des idiomes plus anciens et avec les langues des peuples envahisseurs du moyen âge. En France, ils se divisent en deux groupes ; il y a les patois du Nord ou de langue d'oïl (*oïl*, oui ; lat. *hoc illud*), plus rudes, plus sourds, moins harmonieux ; et ceux du Midi, ou de langue d'oc (*oc*, oui, lat. *hoc*), plus sonores, plus doux, plus musicaux.

Les patois du Nord, qui ont pu avoir un centre, ont vu la langue française se former au milieu d'eux. Ceux du Midi se sont élevés un moment à la hauteur d'une langue littéraire, et ont brillé d'un vif éclat du XI[e] au XIII[e] siècle, à preuve la brillante poésie des troubadours ; puis, brusquement arrêtés dans leur développement littéraire par la terrible croisade contre les Albigeois, ils sont peu à peu retombés à l'état de patois, où ils sont encore aujourd'hui.

Il est difficile de fixer entre ces deux groupes une limite un peu exacte, car ils se pénètrent mutuellement sur leurs frontières et produisent des idiomes mixtes. On serait plus vrai en disant qu'ils forment une série non interrompue de nuances qui se fondent les unes dans les autres, et vont se décolorant du Midi au Nord.

En Suisse, la limite est aussi peu distincte ; toutefois on peut la fixer d'une manière approximative au mont Chasseral, dans le Jura. C'est-à-dire que tout ce qui est au nord de cette montagne appartiendrait à la langue d'oïl ; tandis que tout le pays au midi, Neuchâtel, Vaud, Genève, Fribourg et Valais, se rattacherait plutôt à la langue d'oc.

Comme nous nous trouvons sur les frontières de la langue d'oïl, nous avons nécessairement quelques rapports avec elle, ne fût-ce que notre affirmation qui est très souvent *oï* ; mais en général nos affinités sont dans le Midi. C'est ainsi que l'*a* final de notre patois se prononce très ferme, si bien que dans nombre de localités on entend une sorte d'*ó* : *alló*

pour *allâ*, *trovô* pour *trovâ* ; or il y a quelque chose d'analogue dans le provençal, où l'*a* final de l'italien, dans les mots féminins, est devenu un *o* final : *uno filho*, une jeune fille ; *Margarido*, Marguerite ; *boueno chiero*, bonne chère. Et le *ch* qui remplace si souvent l'*s*, surtout dans le canton de Fribourg, au Pays-d'Enhaut et dans les vallées d'Hérens et des Anniviers ? autre rapport avec le Midi. Ensuite, nous avons beaucoup plus de syllabes sonores que les patois du Nord, surtout dans les contrées écartées, où l'influence du français a été jusqu'ici presque insignifiante. Il y aurait sans doute d'autres rapprochements à faire, et l'on trouverait peut-être que certaines contrées de la Suisse française ont plus de rapport avec telle province du Midi ; mais ce serait l'objet d'une étude très spéciale et qui exigerait plus de loisirs que je n'en ai.

Les patois de la Suisse française, abstraction faite de celui du Jura bernois, peuvent eux-mêmes se subdiviser en deux groupes assez distincts ; il y a les patois du plateau et du Jura d'une part, et, d'autre part, ceux des Alpes. Ces derniers, qui sont en général moins altérés, se distinguent de ceux du premier groupe par la présence d'une articulation particulière, tout à fait analogue au *th* anglais et qui y remplace généralement la consonne *t*. Le *d* y subit souvent une transformation analogue et devient une sorte de *th* anglais adouci que l'on peut figurer par *dh*. Quelquefois même le *th* anglais y remplace l'articulation *clli* ou *lh* (ll mouillées) ; ainsi le mot *plhe* (plus, patois du plateau) se prononce *pthe* à Château d'Œx, et fait entendre un son intermédiaire entre *pfe* et *pse* ; ainsi encore le verbe *cllioure* (patois du plateau) se prononce *thoure* à Aigle et dans d'autres localités, faisant entendre une articulation mixte entre *foure* et *boure*. De plus, la lettre *s*, dans les patois des Alpes, se prononce très souvent comme le *ch* français dans *chapeau*. C'est si habituel au

patois fribourgeois, pour ne citer que celui-là, que cela lui donne un faux air de patois auvergnat. De plus ces patois sont parlés avec une sorte de cantilène qui n'est pas sans analogie avec le chant des Provençaux. Cette parole un peu chantée commence à se faire entendre au-delà de Vevey, à Montreux, par exemple ; et de là on peut la suivre dans ses variations, d'un côté jusqu'aux Alpes de Bex et en Valais ; et, de l'autre, en passant par le Pays-d'Enhant, jusque dans la Gruyère et le sud-ouest du canton de Fribourg. La Savoie me paraît aussi se rattacher à ce groupe, sauf peut-être les environs de Genève, où le patois est fort altéré.

Les patois du plateau et du Jura se distinguent surtout par une prononciation franche et nette de la consonne *t*. Dans le Jorat, par exemple, on dira l'*iré* ou l'*etâi malâdo* ; dans la Gruyère ce sera l'*éthdi malâdo*. On dit dans le Jorat : *Lè felhè et lè tzèvau ne* sâvant *pas* iô l'*è s'n* hoteau. Dans la Gruyère on dira : *Lè filhè et lè tzavau ne* châvont *pas iô* cherè *lou* hotheau. *Hoteau, hotheau* qui signifie maison, logement, cuisine, est le même que le français *hôtel*, qui continue de se dire dans le sens de demeure somptueuse.

Je m'en tiendrai à cette distinction générale. Au surplus, on ne trouve plus au-delà que des nuances difficiles à saisir, nuances qui varient d'un village à l'autre. Ici, par exemple, on dira *de l'ïguie* pour de l'eau ; là, ce sera de *l'aigue*, de l'*aiguie*, de l'*aidie* (ces deux derniers se prononcent en deux syllabes) ; ailleurs encore, de l'*aivoue*, de l'*ivoue*, de l'*aivoua*, de l'*évoua* ; si bien qu'on peut dire avec le doyen Bridel que ce mot varie presque à chaque fontaine.

En somme, nos patois ne diffèrent les uns des autres que par la prononciation et un nombre assez restreint de mots ou d'expressions locales, tandis que le fond de l'idiome est à peu près le même partout.



La Parabole de l'enfant prodigue.

(*Traduction en patois du Jorat.*)

11. Lâi avâi on iâdzo on hommo qu'avâi dou valet.

12. Et lo pllie dzouveno l'a de à son pére : Pére, baillî-mé la pochon dé bin que mè vint. Et lau partadza sé bin.

13. Et quoqué dzo aprî, quand lo pllie dzouveno l'a zu tot ramassâ, s'è ein alla dein on paï bin llien, et l'âi a tot medzi son bin ein meneint petita via.

14. Et quand l'a z'u tot rupâ[1], l'è arrevâ onna granta famena dein ci paï, et l'a coumeinci d'ître dein la misère.

15. Adan l'è parti et l'è z'u à maître vè ion dè l'eindrâi, que l'a einvouyi dessus sè terrè po gardâ lè caïons.

16. Et l'arâi bin vollhu sè remouâ la fam[2] avoué lè goûfé[3] que lè caïons medzîvant, mâ diabe la frâisa qu'on lâi ein baillivè[4].

17. Ora ie s'è peinsâ ein li-mîmo et ie l'a de dinse : Dièro lâi a-t-e portant d'ovrâi dein la mâison dè mon pére, que l'ant dau pan à medzi tant que vollhant, teindu que mè, mè faut crevâ de fam pèce![5]

18. Ie su dècidâ dè reparti vê mon pére, et ie lâi deri : Pére, i'é manquâ einver vo et lo bon Dieu.

[1] Mangé avidement, dévoré. — [2] Mot à mot: Se remuer la faim. — [3] Les gousses, les carouges. — [4] Mot à mot : Mais diable la miette qu'on lui en donnait ; c'est-à-dire, on ne lui en donnait pas une seule miette. — [5] *Perce, pèce,* par ici.

19. Et ne mereto peca[1] que mè diéssa[2] voutron valet; trettâ-mé coumein ion dè voutrè domestiquo.

20. L'è dan parti po retornâ vê son pére. Et coumeint l'étâi onco llien, son pére l'a aperçu, et lâi a fé mau bin[3]; l'a corrâ à son reincontro, lâi a chaoutâ au cou et l'a eimbrassi.

21. Mâ son valet lâi a de : Pére, i'è manquâ einver vo et lo bon Dieu, et ne su peca digno que vo me diéssâ voutron valet.

22. Et lo pére a de à sè domestiquo : Apportâ lè pllie biau z'haillons[4], et que lè mettè; et mettè-lâi onna bagua au dâi et dâi solâ âi pî.

23. Et amenâ-mè lo vî grâ, et tiâdè-lo; medzein-lo et redzoïen-no.

24. Du que[5] mon valet, que vâïque, l'ètâi mo et l'è revegnâi ein via; l'ètâi perdu et s'è retrovâ. Et coumeincirant à lau redzoï.

25. Mâ lo pllie vîllho dâi valet l'ètâi au tzan; et coumeint ie revegnâi et que l'approtzivè de la mâison, l'a ohiu la musica et la danse.

26. Et l'a criâ[6] ion dâi domestique, et lâi a demandâ que l'îrè cein.

27. Et lo vôlet lâi a de : Ton frâre è revegnâi, et ton pére a tiâ lo vî grâ, parce que l'a retrovâ san-k'è-nè[7].

28. Mâ ie s'è fotu ein colère, et n'a pas vollhu eintrâ; et son pére è saillâi et lâi a de dé veni dedein.

29. Mâ l'a repondu à son pére : Lâi a portant bin dâi z'annâïes que su avoué vo, et n'è jamé contrèrahi voutron com-

[1] Plus. — [2] Disiez. — [3] Littéralement : Et il lui a fait mal bien ; c'est-à-dire, et il a eu pitié de lui. — [4] *Haillons,* dans le Jorat et ailleurs, signifie *les vêtements* en général. — [5] Depuis que, puisque. — [6] *Criâ* se dit pour appeler, quand la personne qu'on appelle est à une certaine distance et qu'il faut *crier.* — [7] Sain et sauf; litt.: sain et net.

mandèmeint ; et tot parâi vo ne m'âi jamé baillî on cabri po mè regalâ avoué mé z'ami.

30. Mâ quand li, voutron valet, qu'a tot rupâ son bin avoué lè garcè, è revegnâi, vo z'âi tiâ lo vî grâ por li.

31. Et son pére lâi a de : Mon valet, t'î adî avoué mè, et tot cein que i'é l'è à tè.

32. Ora faillâi-t-e[1] pas se redzoï on bocon[2], du que ton frâre qu'ètai mo l'è ressucitâ, l'ètâi perdu et l'è retrovâ ?

La Renaille que sè volliàvè fére asse grôssa que lo bau.

Onna renaille ve on bau
Que lâi seimbllia dè balla taille.
Et que fâ-te, noutra renaille,
Li que n'étâi ma fai pas se grôssa qu'on au ?
Sè dese : Cein que c'è portant
Que d'ître gros ! Mâ i'ein vu fére atant.
Et vatequie noutra grachausa,
Qu'îrè destra fière et dzalausa,
Que se ragonmè, que s'èteind,
Et que se goncllie ein dzemoteint.
Iô dèmand'à dou bots qu'étant chetâ per inquie :
— Lâî su-io binstou, dité-vâî ?
— Na, tè faut crètre mé que ceinquie.
— Po stu iâdzo lâi su, vouaitîdè oreindrâi.

[1] Maintenant ne fallait-il pas. — [2] Un peu.

— Vîllie cûre, goncllia-tè-pi,
Ouais ! jamé te ne lâi vindri.
Dè sein lo pas que s'arreta,
Et sè goncllia tant que chauta.
L'orgouè fâ chautâ bin dâi dzein :
Faut fére suivant s'n ardzein.

Lo bon fein.

On fasâi lè fein ; l'ein avâi onna rebattâie. Lo dessando Liaudo avâi seyi à force, mâ rein pu reduire, et n'avâi pas pîre dèsandenâ, cá lo teimps avâi bargagnî tot lo dzo. Mâ contre la vèprâ, lo baromètre remontè, et la demeindze matin, lo sèlau sè laivè tot clliar et min dè niolà su lè montagnè dè derrâi.

— Vo faut allâ dèsandenâ et bin èpantzî, que dit Liaudo à sè dzein ? Quand lo fein est bon, lo faut reduire, tant vito è mî. Quand la fâie tchî dein l'étang, on ne vouâitè pas que sâ su senanna au bin la demeindze po la raveintâ. Allâ gaillâ et dèpatzi-vo : onna balla fènâie vaut bin 'na châie.

On dèsandenè et l'on èpantzè tant qu'au goûtâ. A trai z'haurè, on va verî, et à chi z'haurè, Liaudo rarrevâvè avoué son second tzai, quand reincontrè lo menistre.

— Atzivo ! que lâi fâ ; vo z'allâ vo promenâ on bocon. Mè, ie catzo mon fein ; l'a fé on petit teimps hier, et houai ie fâ biau, vo compreindè.

— Oï, mâ la demeindze, Liaudo, que l'è lo repou de l'Eternè ! que lâi repond lo menistre.

— La demeindze è lo repou de l'Eternè tant que vo voudrâi,

monsu lo ministre, mâ dau bon fein coumeint ci z'inquie, qu'on ein porrâi fère dau thé por lé damè, quiè ? dau pur thé suisse, ètâi-te pas mau fé dè lo laissî ein andain et de ne rein lâi fére ? Et du que lo falliâi désandenâ, lo falliâi catzi tot d'on teimps.

Et Liaudo terè dau tzai 'na pougna dè fein et la lâi preseintè dèso lo nâ. Tenîdè, monsu lo menistre, que lâi fâ, cheintîdè se vo dio dâi dzanliè, se lo fein n'è pas bon et se ne vo baillè pas de l'appétit.

Sé pas que lo menistre a repondu.

Lo dîmo dâi caïons

Ein vâitze iena dau teimps dâi baillis. Vo séde prau qu'on dîmâvè tot dein stu teimps quie, lo bllia, lo fein, lo vin et lè petits caïons. Po lè truffè, n'ètâi pas question dè lè dimâ, on lè reduisâi onco au bas dau gardaroba.

Lo bailli dè ne sé iô l'étâi z'alla à la promenarda, et pè lo bet dau veladzo, ie ve dèvant onna mâison dix galé petits bètions et onna troûïe. Sè peinsa que lâi avâi ôquie à preindre po lo tzati, et s'en alla diâi qu'on pinson dau plliési que l'arâi de medzi on petit caïon avoué lè z'amis.

L'einvouïa dan son huissier, son curio, son receviâu, ne sé quoi, po queri lo dîmô dâi petits caïons. L'huissier fut mau reçu : l'étâi dâi poure dzein que n'avant pas dau bin et que comptâvant su lau bétions po paï lau z'intérêts. — Vo faut dere à Monsu, so dese la fenna, que no ne poueint pas verî sein noutrè bétions, que n'ein houit z'einfants que ne sant pas élèva et on gros intérêt à paï à la Saint-Martin... L'è

portant onna misère qu'on vîgne dinse dèpelli lè poure dzein!... Et poui çosse et poui cein. Mâ l'huissier n'acuta pas clliau résons et l'eîmporta lo caïon.

Quand lè z'einfants furant revegna dâi tzan, et que demandirant à soupa, la mère lau bailla dau pan et dau lassi battu, et lau conta que lo bailli avâi prâi on bétion, et que pouisque l'avâi prâi ci bètion que lau fasâi tant fauta, pouâvè bin lâi garda assebin on bouèbo. Et lo leindèman matin l'einvouïa son Daniè, qu'avâi mé dè leinga que ti lè z'autro, tzi lo bailli, au tzati.

— Atzivo, Monsu lo bailli. La mére l'a de que faut mè gardâ assebin, pouisque vo z'âi prâi lo bétion.

— Vau-to partî, petit baugro, su-io ton pére po te gardâ ?

— Et vo, Monsu lo bailli, îte-vo lo père dau caïon ?

L'accordâiron

Lâi avâi dein noutron veladzo
Onna tant poura Marion ;
Le n'avâi qu'on galè vezadzo
Dèzo son petit bounet rion.
Mâ faut cauquè pou d'éretadzo
Por atterî lè bio lurons
Et fére on bet d'accordâiron,
Lalirette !
Et fére on bet d'accordâiron.
Laliron !

La Marion îrè bravetta,
Câ l'îrè sadze qu'on modzon;
Tsampâvè bin sa béruetta,
Câ l'îrè forta qu'on drudzon.
N'è pas lo tot qu'onna béretta,
Dou bon brés et quoquie gredons
Po fére on bet d'accordâiron.
Laliron !
Po fére on bet d'accordâiron.
Laliron !

A l'abbaï, cllia poura drôla
Se tegnâi prau dèvai lo rion,
Mâ le fut tot lo dzo sein chaula,
Que veindâi tot pliein dè chetsons.
Lè valets desant : L'è 'na tôla,
Ne lâi a rein dein la maison,
Po fére on bet d'accordâiron,
Lalirette !
Po fére on bet d'accordâiron,
Laliron !

Mâ quoui fut motzet dein cll'affére ?
N'è pas la poura Marion:
On villio cousin dè son père,
On bin brav' hommo dè Servion,
Lâi laissa cein que faut po fére,
Avoué Marc au bin avoué Djèdion,
On petit bet d'accordâiron,
Lalirette !
On petit bet d'accordaîron,
Laliron !

Iô ti lè valets sè vouâitirant
« L'ara dau bin, la Marion,
L'ara dau bin, » que sè desirant ;
Et à l'abbaï, tot dau long,
L'eut prau valets que la verirant ;
Mâ dè très-ti n'ein eut pas ion
Que put fére on bet d'accordâiron,
Lalirette !
Que put fére on bet d'accordâiron,
Laliron !

La Marion lau fe : Bourrisquo !
Por vo, dâi choumè l'è prau bon.
Preigno lo vôlet dau syndiquo,
Lo pouro Djan-Dâvi Tinbon ;
N'è pas tarâ, n'è pas cadiquo,
Et lo notéro fâ delon
Noutron bocon d'accordâiron,
Lalirette !
Noutron bocon d'accordâiron.
Laliron !

Coumein l'oncllio Phelippe fe au sorcier

L'oncllio Phelippe démaurâvè au Tzal-ai-Bâu ; sède-vo iô l'ê ? Vo lâi ai petître z'u éta à n'a partia dè cramma, câ on lâi allâvè prau dein lo teimps. Mâ vé tot lo drâi vo lo dere. Vo sède prau lo tzemin dau Man que s'ein va contre Cudzy et l'Abbaï dè Monthérond ; eh bin ! quand vo z'ìté vè lo bou

dè Flliaudzire, né faut pas allâ drein ein lêvein, vo faut einfatâ lo tzemin de drâite que s'ein va veri, pè lè bous dau Man, drâi contre lo Tral-ai-Bâu.

Ora sède-vo iô l'è ?

On iâdzo dan, l'étâi, que crâyo, pè vè l'annâie dè la misère, l'oncllio Phelippe sè de dinse : « Ne sé pas que lâi a per ci étrabllio, vaique dou modzon que mé san créva sti an ; faut que lâi asse oquie, o que lo diabllio s'ein mécllié. Françoise te foudrâi prau allâ querî lo maidzo, vaique la Dzaille que ne va rein bin, n'a dza rin volliu medzi hier.

Et lo maidzo, que s'einteindâi prau ai bitè, quand bin mâidzivè lè dzein, vouaita la Dzaille dévant et derrai, et ne sut pas trau que dere. — Crâyo pas que l'ôssé grand mô, so dese ; baillilâi pi dau thé suisse et à baire trobllio ; l'è on bocon etzaudâie.

Mâ tot cein ne lâi fé pas mé que ma chôqua et la poura Dzaille alla adî pe mô.

Quand sein vegne que ne surant pe rein que lâi fére, la Françoise dese dinse à l'oncllio Phelippe : « Mâ sè n'allavein vè Reblliet ; clliau de la Cason diant que l'a détzernâ l'étrabllio à Daniel à Pierro ; que sâ-t-on bin pou se n'è pas tzerna, lo noutro !

— Bah ! que te m'einnoûie avoué ton Reblliet ! Quand ie t'oûio, n'è pas mé sorcier que lo tzat.

L'oncllio Phelippe ne crayâi pas âi sorciers, mâ la Françoise lo reîssa tant, que faillie fére à venî Reblliet. Mâ l'oncllio Phelippe sè peinsa dinse : Rein ne gravè que vignè, vu prau vêre cein que sâ. Vaique Reblliet qu'arrevè avoué son bâton dè câudra et que va vêre lè bîtè. — Ne va rein bein pêce, so dese ; vo z'ant djui on to ; lé lo mêmo affére que vè Daniel à Pierro. Verouna decé delé, à vouâiti dein lé retzé, à cheintre lo fein et à rebouillî perque bâ avoué son bâton de câudra.

— N'ossidé couson, avoué dix écus vo volliâi vo z'ein teri. Mâ n'ein faut parlâ à nion, oûde-vo ? Sé prau que lâi a. Vo z'ant eincrotâ à n'on cârro dâi satzets que fant à créva lè bîtè. Vu prau lè trova, lè satzets. N'ossidé couson ; mâ l'è trau né por ora, mè faut reveni déman.

La tanta Françoise crayâi tot ; mâ l'oncllio Phelippe ne desâi rein, volliavè vêre.

Lo leindéman, dè boun'haura, Reblliet eintré à l'étrabllio avoué l'oncllio Phelippe et la tanta Françoise que reméssivè pè devant l'ottô. Reblliet alla drâi au fond de l'étrabllio, et quand l'eut guegni on bocon vè lo carro ai fâye, coumeinça à remoua 'na pierra dau pavé et à crosa avoué la petze. L'oncllio Phelippe, sein avâi l'âi de vouâitî, guegnîvé dé ti sé gé, et quand lo crau fut on pou prévon, s'aperçut que noutron sorcier laissivè corre on petit satzet, dè sa mandze d'habit dein lo crau. Iô noutron Reblliet l'eut s'n affére: — Ah ! lo vaudâi ; te lè vu bailli té petits satzets !... Et te lâi bailla n'a ramenâie que lo Reblliet s'ein è sovegnu tota sa via, et dé sein lo pas que s'è pequa mécllià de fére au sorcier. Sein comptâ que la Françoise lâi corré onco aprî tot avau lo prâ, avoué sa remêsse : — Lo melebaugro ! revins lâi pî avoué té satzets ! — Iô ne lâi è pas revegnu, coumein vo paudé crâire.

N'è-t-e pas veré oreindrai, que se lâi avâi z'u dein lo vîllio teimps dâi dzein coumeint l'oncllio Phelippe, ne lâi arâi pas z'u atant dè sorciers ?

Se lâi ein a onco pè lo Gros-de-Vaud, dâi sorciers, contâlau l'histoire.

Au catzimo.

Lâi a dâi iâdzo dâi rudo dâdou pè lè catsimo. Lo menistre dèmandâvè on iâdzo à on gros gaillâ, se peinsâvè que Jésus-Christ sarâi tot solet po èretâ lo royaume dâi cieux.

— Cein ne pau pas lâi manquâ, que lâi repond l'autro, du que son père n'a que ci valet.

L'è bin probablio que lo menistre l'a tsampâ frou, coumeint l'autro dè Gollion, que l'avâi repondu que lâi a dou bon Dieu. Et l'îrè dan su lo pas dè porta, que tapâvè sè chôquè po se retzaudâ, câ fasâi 'na cramina. Iô vatelé on autro qu'arrevé po lo catzimo, et que l'ètâi tâ, du que veniâi dè llein.

— Et que fâ-tou quie? que lâi dese stuce.

— Pardienne!... que fâ-tou quie?... m'a fotu frou.

— Et porquiè?

— Guièro vau-tou dere que lâi a dè bon Dieu se lo tè dèmandè?

— Baugro dè fou!... ion.

— Au bin, va pî; mè que i'é de dou, n'a pas étâ conteint, m'a fotu frou: t'ari ton afféré!

Lo tzèvau retieint.

On Juif l'avâi retieint on tzèvau et l'avâi veindu à la fâire d'Yverdon à on Fribordzâi dâi z'einverons dè Rua. Lo tzèvau ètai nâi co l'eintzo, son pâi brellhîvè, l'avâi prau 'na balla

coma et n'ètâi pas ècortzî au garrot; mâ l'ètâi tot, la bîte l'îrè tarâïe. Lo bregand dè maquignon lo savâi prau, et l'è po cein que l'avâi retieint ci tzèvau : faillâi catzi la târa, po que l'eussè mèlliau façon.

Mâ qu'è-t-e qu'arreva ? Lo Juif et lo Fribordzâi, que s'ein allâvant, l'on à Rua, et l'autro à Bullo, po la fâire, partirant einseimbllo : lo Juif avouè son tzâi à l'allemanda et on galè tzèvau nâi que n'îrè pas retieint; et lo Fribordzai, avouè son tzar-à-banc et son bron, et son tzèvau retieint attatzi derrâi.

Iô, quand furant contre Maudon, vegne on teimps dè misère, et l'îrè dza autre la né qu'on ne viâi gotta. Plliovessâi, coumeint s'on l'eussè vouedia avoué dâi selliè, et ma fâi, faille s'arretâ à Maudon et cutzi.

Lo Fribordzâi dèpllieie son bron, tandis que lo domestique einmînè lo tzèvau tieindu et revint preindre l'autro; et petadan mon hommo s'ein va medzi sa soupa et baire na quartetta.

Lo leindèman matin, contre lè quatre haurè, noutron Fribordzâi sè lâivé, que l'îrè grand dzo, et s'ein va à l'ètrabllio querî sè dou tzèvau, lo nâi et lo bron. Mâ ne lâi avâi qu'on gris et on bron, et lo nâi dau Juif..

— Tè râudjâi piré ! l'è portant on nâi que l'è mio, et chîquiè l'è gris ! N'è pas ma bîthie. Adon, iô que l'è ?... Mâ l'îrè bin iquiè, tchancro !

Et tot d'on coup lâi vint dein l'idée que l'a étâ attrapâ et que lo gris dè stu matin è bin lo nâi dè hier à né ; mâ sein tant sacrefii et sacremeintâ, ie preind son bron et lo nâi dâu Juif ein deseint : Djoset ! te sarâi bin fou dè preindre on gris, du que l'è on nâi que t'a atchetâ, tchancro ! — Et ie fo lo camp avoué lo nâi et lo bron.

Ma fâi, po stu iâdzo, l'è lo maquignon que fut einrossi; et l'avâi bin meretâ, câ se n'îrè pas on lare, l'îrè on fin Juif.

Tzanson dè vegnolan.

(Fête des vignerons de 1865.)

(*Air : Le Canton de Vaud.*)

Dévant que vîgné la poussâie
Hardi ! faut portâ lè lottâie :
Asse tarduva n'ain pas vu
L'annaïe,
Mâ jamais l'an tardu ne fut
Vouaisu.

No z'ain prâi noutra barellhetta,
Et dau pan dein noutra catzetta :
Faut travailli dein la saison
Dzoullhetta,
Et tzacon béra stu l'auton
Dau bon.

Ci que vaut travailli, que vîgne :
N'ain de l'ovradzo pè lè vegnè.
Vo faut bin pllanta lo passi,
Que tîgné,
Et dau biau temps vo redzoï
Tré ti.

Ti lé bolons sant frou stu iâdzo,
Faut badzi po fini l'ovradzo ;
Allein ! Metrux, Vevay, Lavaux
Corâdzo !
Quin retzo teimps et que fâ biau
Et tzau !

Avoué dâi botiets dè gottrausè,
Vouaitzé venî lè z'effolliausè.
– Tot ein tzanteint voutrè tzansons,
Grachausè,
Faut bin lietta noutrè tzapons
Mignons.

Cllia dau coucon.

L'étâi la fâire d'Orba. On certain compagnon, dè Mathoud au bin dè Trâicovagnes, lâi étâi z'allâ et l'avâi fè onna bouna patze, ea sein lo mein dè doze louis que reimportâvè por onna vatze que l'avâi veindu. Et stu compagnon sè peinsa dinse dévant que de partî : Té faudrâi prau atzetâ on coucon por ton bouébo. L'atzîte son coucon, tzi Sangroube. N'étâi pas onna navetta, l'étâi on bâton. Fourré son bâton dein sa veste, et lo vatelé via, ein tzantein, ein lutzeyein, gai qu'on pinson, câ l'avâi arrosâ la patze. Mon gaillâ avâi dza fé onn'-haura de tzemin einveron, ca faut vo dere que lâi a atant dè Mathoud à Orba que dè Faoug à Aveintze ; iô quand fu arrevâ vè lo Botzalet — l'è on petit bou qu'a on crouïo renom, à cein que dian : lâi a la chetta, lo nion-ne-l'oû, lè revegnein, lè porta-bouenna et tot lo bataclian, sein comptâ qu'on lâi a z'u tiâ dâi dzein — Quand fu dan vè lo Botzalet, vaitsé on tsèvau qu'arrevé au grand trot et on hommo dèssus ; et que fâ mon gaillâ ? le trâi son coucon, tè merè stu l'homme avoué et lâi criè : La bourse ou la vie ! Iô vatequie l'hommo que chautè bas dè tzèvau, que chautè lo terreau, et que fot lo

camp amont contre Valleyres. — « Reveni dan, reveni dan, l'è po rire ; reveni dan, n'è pas de bon ! » que lâi criè l'autro. Auh vouai ! l'hommo felâvè qu'on perdu, pè lè tzan, pè lè prâ et l'étâi dza quart-d'haura via que l'autro lo criâvè adi. Iô mon gaillâ s'apèçai que l'hommo a prâi l'affére tot dé bon ; et ie reinfatte son coucon dein sa catzetta ein sè desein dinse : « Teinlèvâi pire, tè vaiquie on biau l'hommo ! Que faut-te fére dè çi tzèvau. » Que fallâi-te fère ? Preind lo tzèvau pè la breda et lo ramînè à Mathoud, au Bras-d'Or, tzi lô vîllio Burdet que tegnâi l'auberdzo. — Dinse et dinse, vaiquie on tzèvau que vo faut reduire tant qu'on vîgnè lo reccliamâ. — Lo vîllio Burdet preind la lanterna et ie sort dévant l'ottô po vêre ci tzèvau. — Hê lo diabe te bourlâi se n'è pas noutron Bron ! — Et l'étâi bin son Bron, qu'on vegnâi dè lâi robâ ; câ ne lâi avâi pas onn'haura que l'avâi abrévâ et rattatzî à l'étrabllio, que ne clliousâi qu'avoué on pécllìet de bou. Iô lo villio Burdet fut benaiso, vo paude crâire, et sein lo mein dè duè bottolliè que païe à stu compagnon que lâi avâi ramena son Bron.

Pierro Tatipotze.

I

LA SOUP 'A LA FARNA.

Quand Pierro l'eut coumenii, son pére qu'avâi prau d'autro z'einfants à gardâ sein stusse, lâi dese dinse on bon matin : — N'è pas question, tè vaiquie frou de l'écoula, tè sâ

lierre et écrire, tè faut via, tè faut allâ à maître. Ié justameint trovâ desando, pè la Grenetta, lo monnâi de Bretegny que tzertzé on vôlet, tè faut lâi partî déman matin, vêre cein que tè vaut bailli. Et noutron Pierro s'ein alla coumeint son père lâi avâi de ; se fé biau avoué sa vetire nâuva dè grisette, que l'avâi étâ à la coumenion avoué, fourra on bocon dè pan dein sa catzetta, et lo vaiquie via. Trova lo monnâi que saillîvè dau moulin po allâ medzi la soupa ; l'étâi pè vè n'auré, et fé eintrâ lo valet po la medzi assebin, et que noutron Pierro la trova bal' et bouna, la soupa ; peinsâdevo vâi, de la crâna soup' à la farna, avoué dâi grantè létze dè pan et dâi puchein gremelion dè farna frecacha. L'étâi s'n' affére, câ l'étâi parti dè grand matin, et l'avâi z'u lo teimps dè reduire son bocon de pan.

Lo monnâi fut prau conteint : lo vôlet étâi gros, trapu, forta mena, dâi bons brés, et l'eingadza noutron Pierro po on an, avoué on paa dè solâ, onna vetire de milânna et trâi louis-d'or.

Adan, cein è-t-e reindzi ? que fe lo pére quand Pierro fut rarrevâ.

— Oï, su eingadzi, mè baille dinse et dinse.

— Oâi, m'avâi dza parlâ dè trâi louis-d'or ; volliâvo quatro, mâ n'a pas volliu... Eh bin, l'è bon. Mére, tè faut retaconnâ dâi tzaussè et 'na vesta au bouébo, po mettre pè lo moulin. S'ein va à Bretegny delon que vint.

Pierro Tatipotze qu'avâi trovâ bouna la soup'à la farna, partè prau conteint et ne fe pas mau son trafic. Mâ noutron corps l'ètâi on singulier corps : sé trovâvè adi bin iô n'étâi pas et quand l'eut restâ houit mâi au moulin, commeinça à s'einnoï et à mèpresî cllia poura soup' à la farna, que l'avâi tant trovâ bouna d'à premi. Failliâi allâ à Losena, l'ein avâi dè l'ardzein à gâgni, et dè l'autra soupa. La vretâ sâi dete, on

lâi medzivè trau dè soup' à la farna à stu moulin de Bretegny, mâ dite vâi, vo ti, iô n'ein medze-t-on pas de la soup' à la farna ?

L'ein faut pertot medzi, sein comptâ que faut preindre lo temps coumeint l'è, et la soupa coumeint l'arrevé.

Noutron Pierro dan, desâi dinse, quand s'ein revegnâi pè vè l'ottô la demeindze : L'è verè assebin ! lo matin, mè baillant dè la soup' à la farna ; à midzo, dè la soup' à la farna ; et à soupa, onco dè clliau tonnerre dè soup'à la farna !

— Te n'ein aré petître pas adi, que desâi lo pére ; apri onna plliéce l'ein vint on'autra ; d'ailleurs tè faut pas tè fourrâ dein la tîta que tè volliant bailli dâi frecando et dâi frecasson dè grivè per lè d'avau, va pire.

Mè tzô rein cein que mè bailleran, medâi que n'ôsso pas adi dé cllia soupa dè moulin.

Et noutron Pierro laissa lo moulin à tzalandè et parte po servi dein' na boutiqua, pè la Palud, tzi' na véva que veinda dau sucro et dau café. Falliâi lo vère avoué sé sola d'eimpègne et s'n habit dè milânna que lâi fouattâvè lè coussè !

II

LA BOUTIQUA

D'à premi tot alla prau bin : noutron Pierro veindâi dè la règuelisse, dâi rolets dè tabac, dè la cassonarda, dè la farna bliantze, dau tabac à niclliâ, dau sucro, dau café, dâi remèssè et dau savon ; remèssivè la boutiqua et poutzîvè lè balancè. Et pu la villie fasâi dau bon café, de la soup' au fidè et quôquè iâdzo dau matafan ; l'étâi bin on bocon retreinsa, et verîvè bin sè courtze dévan que dè lè bailli, mâ tot parâi lâi

cosâi prau à medzi. Tot cein étâi bô et bon, et noutron corps, avoué sè gadzo, arâi pu sè gardâ quoquè courtze ; mâ falliâi sè retapâ on bocon. Peinsa vâi, à Losena, su la Palud ! Ié cerîvè sé sola, frottavè sa milanna et sè fasâi la raie. Lo dzénau étâi bin on bocon marquâ à sè tzaussè, mâ s'ein fe à fére dâi nauvè, dè biau drap gris ; et pè la mîm' occasion sè veti dè drap blliu po lè demeindze. Mâ n'è pas lo tot : po allâ dansi pè la Salla le demeindze, la vêpra, quand la vîllie lo laissîvè allâ, n'étâi pas question dè tzemise sur la tâila, et lâi failliâi dâi balle tzemise avoué dâi botons dè nacre et dâi pllis dévant, na pas cllia grôcha tâila grise avoué dâi crotzets et dâi maillettè. Et pu falliâi dâi galè solâ, et adi quoquè batze po bâire on verro et menâ bâire lè grachausè. Avoué tot cein lè gadzo felâvant, felâvant, que lo pére bramâvè et la mére assebin ; mâ noutron Pierro savâi tant bin sè reveri que l'avâi adi réson : pouâvè pas portâ sa milanna su la Palud, que lè dzein vo vouaîtant ; falliâi çosse, falliâi cein, que sé-io bin pou ! Lé z'ami dè Frâidevela, câ l'étai dau païs dâi tchoux, sè desant dinse : N'è pas l'eimbarras, fâ bin lo monsu, Pierro à Djanmâ ; coumeincé dza à fére lo fignolet et à parlâ français. Et pu fommé dâi cigalè et sè met de la pommarda. Eh ! mon Dieu que t'î biau ! que lâi desâi sa mére quand l'arrevâvè avoué sa balla vetire nauva ; câ se la mére bramavè on bocon, pouavè pas sè teni dè trovâ biau son valet : lo bon sang ! l'ètai lo sin dè valet assebin.

Onna demeindze que lo valet ètâi arrevâ, et que lo pére se trovâvè pè lo Beneintè, po vouaîti dau bou que la vela volliâi mesâ, la mére ne fut pas mau ébahia d'oûre son Pierro que ne sè plliesâi pequa tzi sa vîlhie dè la Palud ; la vîllie bordenavè adi, l'étâi' na villie résse que trovâvè pertot à dere ; ne volliâvè pequa laissi sè demeindze, et ne sé quie.

— Mâ quienna biaîne ! Tè dio que tè dio que tè faut liâ

restâ. L'an que vint tè baillera mé, et pu sè fâ villie ; que sât-on bin pou ? quand ie vindra à s'ein allâ, porrâi bin tè bailli ôquiè, diant que l'a dau bin, veingt mille étius : tè dio que tè faut lâi restâ.

— Diabe lo pas que lâi resto ! l'è adi à mè rônna.

La vretâ, la vaitze. Lo Pierro l'étâi on bocon coumeint lè baromètres, pouavè pas sè corbâ ; po tot dere, l'étâi on bocon tzerropa. Et pu lo fin de l'affére, fréquantâvè onna fellie dè pè l'Hâlla, onna balla gaupa à cein que desant, et l'avâi prau fan dè la mariâ, et dè repreindre la pinta que tegnâî lo pére dè cllia fellie.

L'ara dou mille étius pique-nique dein son fourdâ, so desâi à sa mére.

— Qu'ein sâ-t-on ?

— Quand ie t'oûio, la fellie mè la de ; que son pére lo lâi avâi de et que l'arâi petître mé.

— Vai ?

— Oï ma fâi !

Et quand lo Pierro fut ravau à Losena, et que lo pére fut reveniu dau Beneintè, la mére lâi dese dinse : Te ne sâ pas ?

— Quié ?

— Lo Pierro que se vau mariâ.

— Quâise-tè !

— A cein que m'a de.

— Ne lâi a ne çosse ne cein, faut que restè tzi sa vîllie, et que sè mettè dè coté tant que l'ôssè po la noça. Diabe lo courtze que lâi baillo !

— La fellie ara dou mille étius, à cein que l'a dit li-mîmo.

— Vai ?

— Du que tè lo dio !

— Et qu'è-t-e cein po dâi dzein ?

— Lo pére a on cabaret pè l'Hâlla ; mâ, so dit lo Pierro,

n'a pas dè la santé, et remettrâi tot son trafic à son biau-fe.

— Oï, mâ n'a pas veingt ans, noutron Pierro, è-t-e on âdzo po sè mariâ ?

— Ma fâi na! Mâ sè lo pére lo vaù et la fellie assebin, et que lâi ôssè dou mille étius ?

— L'è praų veŕé. Avoué dou mille étius pouant veri, pouant niâ lè dou bets.

— Foudrâi prau lâi allâ vêre.

III

LO CABARET ET LÈ QUARTETTÈ.

Lo desando d'aprî, lo pére qu'étâi z'allâ veindre dâi truffè s'ein allâ bâire sa quartetta à sta pinta de l'Hâlla, mâ sein dere ne çosse ne cein. Tot étâi pllien ; lo pére, la fellie et onna serveinta servessant. Cein avâi prau bouna façon. L'è bon. Quand tut saillâi, s'ein allâ tot lo drâi su la Palud, vè son Pierro, et lâi dese dinse : Acuta-vai. N'a-t-e rein que cllia fellie, lo cabaretier ?

— Na, n'a rein que clliaquè.

— Eh bin! faut budzi et sè dépatzi. La fellie a bouna façon, paraît 'na forta gaillarda; du que l'a oquiè, faut budzi.

Et lo Pierro budza : l'alla vè lo pére dè la fellie et lâi dese dinse et dinse, que son pére l'avâi on bon domaine à Fraidevela, quė çosse, que cein, et que repreindra lo cabaret. Et vatequie les annonces que corrant, et vatequie la noça. Falliâi vêre noutron Pierro, coumeint se dressîvè ora, quand montavè pè lè d'amont! L'avâi 'na montra, onna pùcheinta tzaîna, onna bagua et dâi bottè fète tzi on cordagni dè vela, na pas tzi clliau tire-lugnu dè pè lè d'amont, so desâi. Et pu,

falliâi l'oûre ! volliâvè fére çosse, volliâvè fére cein, lâi avâi dè l'ardzein à gâgni. Mâ l'étâi coumeint tant d'autro, l'avâi mé dè braga que dè fé, et petit z'à petit s'étâi met à quartettâ avoué Pierro, Dzâquié et Djan, et vo séde prau que l'è on meti dè la metzance.

Se n'avâi fé que bâire quôquiè verro tzi li, onco pacheince ; mâ l'avâi lo dianstro po felâ decè delè, po fére dâi martzi dè vin iô lâi avâi dè l'ardzein à gagnî, so desâi, et quand la patze ètâi bouna, diabe lo pas que l'avâi ôquié dè bon ! frecassivé tot. Et quand la patze n'avâi rein valliu, frecassivè tot parâi. Iô, vo compreindè, ci commerce n'étâi pas on commerce à fére ; sein comptâ que la fenna, qu'avâi étâ élevâie dein la vela, fasâi prau la dama : l'avâi adi met dâi sola dè pattè, dâi biau bounets, dâi biau tzapi copa, et onna sorta dè panâire, de panâi à tzerbon, pè déso sè gredè, que l'è on affaire que lâi dian dâi crinolines. Po tot dere, l'hommo terîvè dè son coté et la fenna dau sin, et lè z'étius roulâvant asse rido que ia rebatta dau moulin de Bretegny. Pierro l'étâi portant on boun' einfant, mâ l'étâi ion dè clliau boun einfants que rupant tot, que cauchenant et se fant cauchenâ, tant qu'on biau matin, ne lâi a ne çosse ne cein, faut chautâ. Que sé-io bin pou ? Vegne dâi z'einfants pè dessus lo martzi, et chi z'an apri s'ître mariâ, noutron Pierro monta la to dè Gauza ; vo séde prau cein que cein va à dere.

IV

LA TO DE GAUZA ET LO TUNNÈ.

N'è pas l'eimbarras, l'è on rud' afféré quand faut sè vêrre pè lè man dâi protiureu et dè la justice. Noutron Pierro n'é-

tâi portant pas à plleindre coumeint bin dâi pouro diabllo que lâi a : Ne païvè pas sè martchands dè vin, diabe lo courtze qu'on pouâvè lâi teri ; et quand l'ètâi riond, pè Lavaux au bin à la pinta dau Croton, cauchenâvè lo premi venu, et pu lè botollie dè vin boutzi roulâvant et lè batze assebin, que cein n'étâi pas 'na via. Mâ l'étâi la poura fenna qu'étâi d'à plleindre avoué sé petit z'einfants, que ne savâi ma fâi pas iô allâ sè reduire, ca falliâi frou, falliâi via, la mâison s'étâi veindia. L'è l'autro quie, vo séde bin, ci trapu qu'on lâi desâi Pâi-rodzo, que l'avâi ussa au quâ-rabais. Se clliau dè Fraidevela n'avant pas prâi cllia fenna tzi leu, l'arâi falliu allâ à la coumena qu'arâi misâ lè z'einfants. La fenna dan alla sé reduire tzi son biau-père. Po lo Pierro, resta pè Losena ; volliâvè fère à léva son dècret, et recoumeincî on trafi. Desâi prau, mâ ne trovâvè nion po lâi avancî quoque batze, et falliâi s'ein allâ travaillî au Tunnè dè la Barra, que crosâvant justameint. L'étâi on bocon du dè tzampa lè tombereau apri avâi fé dinse lo monsu et écllafâ tant dè botollie dè vin boutzi, mâ l'étâi bin force.

L'étâi ôquié dé tiurieu que ci Tunnè. L'étâi cinq o chi z'an apri quarante-cinq ; lè z'affére n'allâvant pas ; nion ne pouavè avâi dè l'ardzein, lè gros lo catzivant ; fasâi tchè vivre que l'étâi 'na misère ; lè truffè l'avant la maladi, que desan que l'étâi la revoluchon qu'avâi cein fe ; iô lâi avâi pè ci Tunnè 'na beinda dè pouro diabllio ; l'ein avâi dè Savegny, dè Palindzo, dè Losena et dè ne sé iô. Quand on individu fasâi mau sè z'affére, le dzein desant dinse : « Volliâi-vo fréma que va allâ au Tunnè ion dè clliau quatro matins ! Mâ no volliâi no z'ein allâ revêre lo moulin de Bretegny ; venîdé.

V

ONCO LA SOUP' A LA FARNA.

Quand lo monnâi l'eut vu partî son vôlet, sè dese dinse : « Dieu tè conduise, te n'î rein que 'na tzerropa et on tatipotze que ne sâ pas cein que sè vaut. Mâ n'è pas question, pu pas fére tot solet, mè faut trovâ quaucon. » N'alla pas granteimps que trova cein que lâi falliâi, et que dèvena bin stu iâdzo ; se bin que lo vôlet, qu'étâi on biau luron que savâi sè reveri, frequanta la fellie dau monnâi, que ne fe pas la défecila, et vatequie l'affére einmodâie : lo vôlet resta au moulin, fut adi bin au pan de sè maîtres, et à la fin démanda la fellie. Et lo bon de l'affére, l'è que l'eut la fellie et lo moulin perdessus. Mâ fâi, que volliâi-vo que vo diesso, lo vôlet trova la patze bouna, et noutron gaillard garda la fellie et lo moulin ; et firant de la soup' à la farna trâi iâdzo pè dzo, et la trovirant bouna : quand vo dio que ne faut jamé mépresi la soup' à la farna, n'è-io pas réson, ditè-vâi ora?

Pierro desâi dâi iâdzo pè ci Tunnè : « N'è pas l'eimbarras, se i'avé su, saré restâ au moulin de Bretegny. » Lo bon san qu'è tot rodzo ! Mâ l'étâi trau tard.

Se t'î bin, tin-lâi-tè ! so desâi ma mére-grand.

Clliau crouïe z'einfant.

Lè z'einfant sant crouïe, tot parâi.

Acutadè-vai stasse.

— Iô î-to z'u sta matenâ, que te n'î pas z'u au prîdzo ? Tè l'avé-io pas de, di-vâi ? Io î-to z'u, dis ?

— L'è David que m'a de d'allâ avoué li, dèvant tzî leu, po djuï à la plliota.

— Et qu'as-tou gagnî ?

— Gagnîvo cinq courtze, mâ en aprî m'a tot raclliâ.

— Vâi-tou ora, se t'ètâ z'u au prîdzo, te n'arâ pas perdu !

— Oï, mâ David ne lâi è pas z'u assebin, et m'a tot parâgagnî mè dix courtze.

Lè tchou bllan et lè tchou rodze.

L'étâi contre la miné, lo dotteu B. étâi reduit et drumessâi dè sè dou get, au fin fond dè son llî, quand vatelé qu'on senaille à sa porta.

— Mâ quoui diastro è-t-e cein, à st'haura ? que criè.

— L'è mè, monsu lo dotteu.

— Et quoui, vo ?

— Onna fenna.

— Et qu'âi-vo ?

— Mè pâise su l'estoma, i'é onn' indiséchon, monsu lo dotteu.

— Et qu'âi-vo medzî ?

— Dâi tchou.

— Dâi tchou ? et coumeint étant-e clliau tchou, étâi-t-e dâi tchou rodzo au bin dâi tchou bllan ?

— Dâi bllan, monsu lo dotteu.

— Oh bin, n'è pas ma *partie,* lè tchou bllan ; mè, ne su que po lè rodzo. Vo faut allâ sounâ tzi mon confrâre monsu D., l'è lli que l'è po lè bllan.

Et mon farceu dè dotteu reclliou son contreveint ein riseint dein sa barba et sè reinfattè dein son llî.

La poura fenna s'ein va sounâ tzi monsu D.

— Que volliâi-vo ?

— Bin pardon, monsu lo dotteu, mè pâisè su l'estoma, i'é onn' indiséchon dè tchou bllan, et monsu B. m'a de que n'è que po lè rodzo et que l'è vo que vo z'îtè po lè bllan.

Vo vâidè d'ice la mena et la recaffâie dau confrâre D.

Paraît donc que lâi a dâi mâidzo po lè tchou rodzo et d'autro po lè tchou bllan ! Mâ se mè pèsavè su l'estoma po avâi medzi dè la soupa âi tchou bllan et de la salarda âi tchou rodzo, voudré portant bin savâi tzi quoui mè faudrâi allâ ? Ci farceu de dotteu B. dèvetrâi bin mè lo dere.

Lo bounet bllan.

(*Su l'air qu'on lai baillera.*)

Mè vé vo dere onna tzanson
Qu'a prau vreta et min dè dzanlie
L'é trovâie dein mon tzausson
Et vo la baillo po tzalande.
L'è onn'histoire, et ran tan pllan,
Lè onn'histoire d'on bounet bllan.

L'avâi à nom Djan Bonifa,
Savâi sein manquâ sè passâdzo
Tot son catzimo d'Osterva ;
Vo vâidè prau se l'îrè sâdzo.
Vaique l'histoire et ran tan pllan,
Vaique l'histoire d'on bounet bllan.

Astou que l'eut coumenii,
Vive la botoille et la danse !
N'avâi lo teimps dè travailli
Que se n'avâi rein dein la panse !
Vaique l'histoire, et ran tan pllan,
Vaique l'histoire d'on bounet bllan.

Et pu falliâi, séde-vo pas,
Lo bounet bllan su lè z'orollie,
Lo desando nè corattâ,
Quand bin l'arâi pllu à la rollie.
Vaique l'histoire et ran tan pllan,
Vaique l'histoire d'on bounet bllan.

Tant qu'à la fin, à mon luron,
Ma fâi, l'arreva on affère :
On desâi dein le z'einveron
Que son pére étâi lo grand-pére.
Vaique l'histoire et ran tan pllan.
Vaique l'histoire d'on bounet bllan.

Quand fut maria, que volliâi-vo,
La Zabet l'îré 'na batollie,
Volliâv' adi lo derrâi mot,

Et Djan reimpougna la botollie.
Vaique l'histoire, et ran tan pllan,
Vaique l'histoire d'on bounet bllan.

Sa fenna lo bramâvè prau,
Mâ dè sein lo pas que botzivè ;
Et se Zabet criàvè trau,
L'étâi recta, Djan la rollîvè.
Vaique l'histoire, et ran tan pllan,
Vaique l'histoire d'on bounet bllan.

A la fin tot fut subhastâ,
Câ l'alla tant qu'à la derrâire,
Tant qu'à la fin fallie chautâ,
Et sè trova su la tzerrâire.
Vaique l'histoire et ran tan pllan,
Vaique l'histoire d'on bounet bllan.

Oreindrâi, lo vaide-vo bin ?
Que lâi a-t-e fé son catzimo ?
Cein ne lâi a servi dè rein :
Tau l'étâi, l'è resta lo mîmo.
Vaique l'histoire, et ran tan pllan.
Vaique l'histoire d'on bounet bllan.

Por îtrе brave dzein, grâchaux,
Faut fére tot cein qu'on dâi fére
Et ne crâire que cein qu'on pau,
Autrameint l'è onna misère.
Vaiquie l'histoire, et ran tan pllan,
Vaique l'histoire d'on bounet bllan.

Faut sè maufiâ dè clliau vaurein,
Grachausè, por ître bin sâdze ;
Et faut cllioure lè contrevein,
Se le fenîtrè san trau lardze.
Vaique l'histoire, et ran tan pllan,
Vaique l'histoire d'on bounet bllan.

Grietz.

Samin, on bravo valet dè pè lo Gros-de-Vaud, l'îre décidâ dè parti po lè z'Allemagne. Pè lo velâdzo, tot lo mondo lâi desâi *Grietz*, et cein l'eimbêtavè. Ci sobriquiet lâi veniâi dè l'écoûlâ iô lè z'einfant lo lâi desâi pe rein que : « Salut Grietz... Que dis-tou dè bon, Grietz ? »

Dè sorta dan qu'on biau matin ie prein son sa de militairo, l'âi fourrè quôque z'haillons, met sè bon solâ et ie pâ contre Aveintze et Morat.

Adieu, Grietz ! que se desâi, ne mè reverrant pas ; m'ein vé à Berna, lâi a dau pan pertot.

L'arrevè à Morat devers la né et l'âi cutzé, câ l'avai dza fé sat au houit haurè dè tzemin. Lo leindeman, dè gran matin, ie reprein son sa, et via contre Gumine L'îrè tot diai et sublliâvè sè tzanson, tant l'îrè conteint qu'on ne lâi criâvè pequa *Grietz*.

L'arrevè au pont de Gumine, ein subllieint adi et ein sè deseint : Por stu iâdzo, su sauvo, mè vouâitce dein lè z'Allemagne, et sarâi bin la metzance se lè z'Allemands sâvant qu'on mè dit *Grietz*. Mâ n'avâi pas fé dix pas du lo pont que reincontrè 'na fenna avoué lè mandzè eimpèsâie et lè

tzainettè, — que lâi crié *Grietz* [1], et on bè pllie llein, dou z'Allemands su on tzâi que lâi criant asse bin : *Grietz;* et n'îrè pas cinq minutè ein de lè dè Gumine, qu'on lâi avâi bin criâ doze iâdzo : Grietz, Grietz.

Hé ! lo diabllio vo preigne pî po dâi z'Allemands que sâvant dza ti mon sobriquiet, que sè dit noutron Samin, que s'étâi arretâ au mâitein de la routa, et que ne pouâvè pas sè ravâi dè ti clliau Grietz.

Grietz cè, Grietz lè, que sè peinsa à la fin, iâmo oncora mî être Grietz à l'ottô qu'au fin fond dâi z'Allemagne. Et su cein, sè revirè, repassè lo pont de Gumine et s'ein reva à l'ottô, sein bâire ni medzi, tot d'onna teria.

Lo menon dè la dama dè Mathoud.

Qu'è-t-e çosse por onn' histoire? Atteinde-vo vâi : laissimè la démécllia on bocon; faut portant que mè rassovîgno. Vo z'é dza de que l'è question dè Mathoud, d'onna dama et d'on menon. Aî-vo ohiu? — Bon! oreindrai acutâdé. — Lâi avâi on iâdzo 'na dama, que l'étâi bô et bin onna dama, câ portâvè on menon, on affére que l'è fé dè pî dè tzat. Et ci menon dè sta dama, quand bin que l'usse dza 'na dizânne d'ans et petître mé et que fussè on bocon râpâ, l'étâi onco bô et bon po s'eintortoilli lo cou pè la bise, et la dama lo mettâi adi; et on iâdzo que l'avâi met, et que s'ein revegnâî dè ne sé iô, et que fasâi onn' oura dè la métzance, lo menon sè détortoilla dè son cou, et l'oura lo tzampa via, et vaiquie

[1] C'est ainsi que sonne, dans la Suisse allemande, la salutation qui veut dire : *Je vous salue,* ou *salut.*

la dama que tzertzé son menon decè, delè, dé draîté et dé gautze, dévant et derrâi, et que lo trauvè pas. Vo paudè crâire se pouâvè lo retrovâ : lo veint lo lâi avâi accouillâi su 'na grôcha nohîre; ma fâi lâi fut bin force dè s'ein reveni sein son menon, et que lo regrettâvè gros, quand bin que fussé râpâ.

La vaîquie via. L'è bon; on bocon apri arrevé on compagnon que s'ein vegnâi d'Yverdon et qu'avâi bu quartetta à Trâicovagnes; ne sé pas dè iô l'étâi, n'ant pas su mè lo dere. Et stu compagnon que foumavè tot bounameint son chètze-moqua, s'arrîté-coû et sè de dinse : « Mâ que dau diablio lâî a-t-e dessus cllia nohîre? » L'étâi dza contre la né, et pe l'ora que fasâi lo menon qu'étâi ion de stau grants afférè que portant lè damè, peindoillîvè decè delè, se bin qu'on arâi frémâ que l'étâi 'na granta serpeint. Iô vaiquie mon gaillard que s'épouâirè et que sè chauvè pè lè prâs, tant que pau éteindre; et qu'arrevè ein bouâilein, sein tzapî, l'oura lo lei avâi tzampa via; et sein son chètze-moqua, l'avâi laissi tchedzi de pouâire.

» L'a doze pî dè grant! eh! mon Diû vouai! l'é su 'na granta nohîre; s'é eimbuscâie lè po chauta su lè dzeins : eh! mon Diû vouai! se n'avè pas tracouâ pè lè prâs, m'agaffâî! Eh vouai! la poueta bîte!..... »

Iô vaiquié mè bravè dzeins de Mathoud que sè mettant à bramâ et que volliant souna lo coumon po fére à veni lo mondo, po allâ contre la vouîvra. « L'è 'na vouîvra! 'na vouîvra, 'na pucheinta granta serpeint! 'na vouîvra! oudevo! » — Vâique 'na beinda dé gaillards resolus, sein comptâ lè fennè et lè z'einfants, que pârtant dè Mathoud, avoué dâi fortzons, dâi faux, dâi iâodzos, dei flliots, et ne sé quiè d'autro, por allâ tiâ la vouîvra, que peindoillîvè adi su la nôhîre. — Crin, crâ, pin, pâ, hardi! coradzo!... Allein! Pierro Bret-

ton avoué ta granta fortze !... Na, laissi-mè allâ avoué ma faux !... rrau !... et lè fortzè, lè faux, lè iâodzos qu'on accouillîvè contre, tot cein vo fasâi 'na mousiqua, qu'on arâi de qu'on eintzaplliâvè totè lè faux dau paï... « La vaiqu'avau ! la vaiqu'avau ! Paudé compta que vaut pas rebudzi, l'è ein quatro bets... — Heuh !... t'einlévâi pî por on afféré... n'è pas 'na vouîvra !... heuh ! n'è pas 'na serpeint... heuh ! l'è on menon qu'on met pè lo cou !... T'einlévâi pî !... heuh ! l'è lo menon à la dama ; vo séde bin, à la dama... — A quinna dama ? — A la dama que l'a lo menon de pî dè tzat, vo séde bin. — L'è ma fai veré, l'è bin son menon. — Et lo leindéman reportirant lo menon à la dama que l'avâi à nom, mâ ne vu pas vo lo dere... lè dzein dè Mathoud vo lo derant prau, sè sovignant de l'histoire.

Lo menistre et lo régent.

Lâi a grand teimps que lè menistre et lè régent ne pouant pas se cheintre. On m'a contâ que, dau teimps dâi Bernois, dein on velâdzo dè per tzi no, lâi avâi 'na préire su senanna, lo dedzau. Lo menistre liaisâi on tsapitre, fasâi tsantâ on chômo, et pu vegnâi' na préire et tot étâi de.

On dedzau dan, lo menistre et lo régent sè trovirant tot solet à l'église.

— Du que no sein solet, que dese lo menistre, crayo que no pouien no z'ein allâ.

— Diablle l'allâie ! que lâi fé lo régent ; se vo z'îra tot solet, à la boun' haura, mâ su quie et vo daitè fére la préire, et tot voutron serviço, du que lâi a quaucon po vo z'oûre.

L'è bon! que sè peinsa lo menistre. Et l'auvrè sa Biblia et se met à liaire, aprî avâi de l'au nom de Dieu, eccétra, ainsi soit-i; — lo petit chômo ceint dix-sa (117), que n'a que dou versets, et que l'espèdiè dein la menuta, et l'eindiquè po tsantâ lo chômo ceint dix-nau (119) que ne finit pas, vo sédè.

Ma fai, fut bin force au régent dè tsantâ, tandis que lo menistre fasâi on sonno dein sa chaire. Mâ quand lo régent l'ohie roncllià et que cheinte que drumessâi dè tot son coradzo, ie botza lo chômo pè lo maitein et décampa.

L'histoire dit que lo menistre a drumâi trâi z'haurè d'orlodzo; mâ lo régent l'a z'u na semonça : câ lo menistre pau bin sè reveinzî, mâ lo régent ne dâi pas lo fére.

Lo Ranz dâi Tschîvré.

Vouaique ma corna qu'iâmo tan,
L'è mè q'su lou petiou tschevrâi.
Bocon dè froumâdzo, dè pan,
Dein mon petit satzet ié prâi.
Ié lé pâis fresi
l'âmo lou sélau,
Tsanto dè plliési,
Adé su dzouiau,
Dzouvenè, vîlliè,
Et bounè, croûïè,
Grantè, petioutè,
Et dzoullié, poutè,
Dé ti lè carro ie veniont,
Et l'è mîno pè lè amont.

A l'auba monto vè la Becca,
Amont lè peintè dè Prâpié,
Iô lè vatzè ne van dza peca :
Nion n'ousè veni per iô vé.
Mè galè tschevris,
Allein ! chautadè !
Chautadè, petits !
Chautadè adé !
Vîllie nâire, allein !
No z'ain lou bî tein :
Blliantze, vîre tè !
Vénidè, totè !
Iô lè mîno, lou sâvant bin,
Totè cognaissant lou tzemin.

Prau lâi ein a de poûrè dzein
Que n'ont ni vatze, ni mazo :
L'ant dâi tschivrè, lè mi que rein
L'è por cein que tzanto, que riso
Quand bin q'ne sêio
Pas pire armaillî,
Que me diessont boûbo
Boubo dâi tschevrî...
Vau-tu tè budzi
Et tè dépatzi !
Vîllie rodzetta !
Amont ! petiouta !
Amont lè ! amont la vâra
Dè grand tein n'ein min dè cârra

Iouh ! eh ! no vouâiq'amont !
La nâi rônn' à épouâiri
Dâi puchein quartâi décheindont...
Rônna pi tant que te voudri :
Iô su arrêta,
Iouh ! que châi fa biau !
Su ein suretâ,
La nâiva avau.
Tzanto tant que pu...
Avau ! lo motu !
Amont ! barbetta !
Naire et dzouilletta !
Raudzidè bin lo patouriau,
Mè ie mé cûtzo au sélau.

Quand bin que ie n'é pas 'na rappa,
Que ie n'é pas pire on tschevri,
De to cein ne mè pllieingno pa,
Adé dzouiau, lou tschevrâi di :
Ti clliau que l'ein ont
N'ein ont djamé prau,
Bin mé l'ein volliont
Djamé n'san dzouiau ;
Démanda lau pi,
Ie se pllieingnont ti.
Ique, petiouta,
Ti ma tschevretta ;
Ma blliantzetta, ne t'ein va pâ ;
L'è tè q'te mè baille à sepa.

Portant se iâvé mille francs,
Ie ne lè tzampéré pas via,
Vito décheindré vè lè Pllians
Dere à Luson que l'è ma mia :
    Vouâite que l'è cein ?
    Su retzo, iouh ! eh !
    Ie tot cein d'ardzein,
    Mariein-no avoué !
    Et l'è bin certain
    Que mè voudrai bin.
    Vouâi ! se lè z'avé
    Sé bin que faré...
Mâ quand bin que ne lè z'é pâ
Iouh ! tot parâi ie vu tzantâ.

Daniè et sa Concheince

La Concheince. — T'î z'u au prîdzo demeindze, Daniè ?

Daniè. — Se lâi su z'u ! mîmameint que i'é coumenii.

La Concheince. — Et qu'è-t-e que cein va à dere dè coumenii ?

Daniè. — Coumeint se ne lo savé pas !

La Concheince. — Cein va à dere d'abord que faut fére coumeint Jésus fasâi, s'amâ lè z'on lè z'autro, et ne fére dau tort à nion. Te vas au prîdzo, te coumenié, et te vaiquie conteint, et te recoumeincé ton trafi dè bou et dè vatze ; et se te pau teri onna pllionma au premi venu, lâi veindre tchê 'na crouïe bîte, au bin dau bou que n'a pas la mèsoura, te ne raté pas l'affére.

Te vas au prîdzo po la bouna façon ; te fâ seimbllant dè preyi dein ton tzapî en arreveint, te mé dou ceintimo dein la catze-maille, te bouâilé lo chômo aprî lo régent, quand l'a einmodâ, te fâ dâi roncllîâie dè bau peindeint que lo menistre fâ son prîdzo et te ne tè reveillé qu'au derrâi chômo, po ramassâ ton tzapî qu'è tchu que bas et rebouâilâ on bocon lo verset de la fin, et petadan, aprî la préire, te t'ein vas débattre 'na patze dè bou, au bin 'na veinta dè vatze, et attrapâ se te pau clliau que sant *ton prochain*. 'Na balla religion que la tînna !

Danié. — E-t-e que fé dau mau, dis-vâi, vîllie rêsse ?

La Concheince. — Et à la fâire dè la Saint-Martin que t'as veindu à n'on brav' hommo cllia vatze qu'avâi 'na târa, et que t'a païa po bouna ? et lo moulo que t'as menâ au boutzi de Saint-Laurent, que te bragâvè tant qu'on pouavè lo mèsourâ, que lâi avâi on quâ dè moulo dè pllie, — et que s'ein è manquâ sat au houit pouce quand l'a z'u remèsoura ? E-t-e 'na concheince, dis ?

Danié. — Onna concheince, onna concheince ! pu pas ître ein perta mè, et n'è que justo que i 'ausso assebin mon bènèfiço.

La Concheince. — Ton bènèfiço, tant que te voudri, mâ pas mé, Danié.

Danié. — N'é pas z'u mé, t'ein as meintu !

La Concheince. — Danié ! l'è tè que t'ein as meintu. Et ora dè quiè tè sè tot cein que t'as appri et qu'on tè redit depoui quarant'an au prîdzo ? De quiè t'a servi ton catzimo ?

Danié. — Laisse-mè tranquillo ! Su asse bon chrétien que lè z'autro. Ie vé au prîdzo, ie coumenio, ie fé batzi mè z'einfant, lè z'einvoùio au catzimo coumeint lè z'autro dzein ; ie sé, sein m'ein manquâ on mot, lè grantè préirè dau coumeincemeint et dè la fin dau prîdzo, avoué lo symbole dâi

z'apôtre, ie sé tot cein, et ie fé coumeint lé z'autro. Vau-tou que tè diesso quinna secchon que sâi dau grand catzimo ?

La Concheince. — Tot cein ne lâi fâ rein, mon pouro Danié, et tè n'î pas on chrétien. Tè n'ein sari ion por tot dè bon que se tè crâi et se tè fâ cein que ta concheince tè dit dè crâire et dè fére.

Lo congrès dè la paix.

Séde-vo que l'è qu'on congrès ? L'è tot pllien dè dzein que sè rasseimblliant dè ti lè carro, po dévesa dè çosse et dè cein, et daî iâdzo po brâmâ et po bouailâ, qu'on è tot essordoillî et qu'on oû pe rein qu'onna chetta dè la metzance. Lâi a dâi congrès d'avocats, po savâi cein que lè z'avocats farant se ne lâi avâi pequa dè procès ; lâi a dâi congrès dè mâidzo, po savâi quand ie faut pourdzi et quand ie faut sagni ; lâi a dâi congrès dè régents, po savâi coumeint faut teni l'écoûla ; lâi a oncora clliau dâi z'ovrâi, po savâi se vaut mî fére lo delon et quartettâ, na pas fére sa dzornâ. Atteindèvo vâi, lâi a oncora dâi congrès dè fèmallè, oï ma fâi, dâi congrès dè femalli, po savâi se vaut mî fére lo café et mettre dâi tacon à s'n hommo que d'allâ fére la politica au Grand-Conset et tzi Bize ; et poui lâi a lo congrès dè la paix, que s'è dan tegnu à Losena, et cî z'inquie l'è po savâi cein que vaut lo mî po lè peupllie, de sè tzaplliâ coumeint l'ant fé à Solferino et à Sadova, au bin de sè criâ quand sè reincontrant : Atsivo grachaux ! — Mâ n'è pas onco tot, lâi a oncora dâi congrès dè menistre po savâi quoui audra ein einfer. Et se lâi a dâi congrès dè menistre, n'è que justo que lâi aussè assebin dâi congrès dè curé ; et l'ein ara justameint ion tot

ora[1], po savâi coumeint dau diabllio on porrâi fére po reinfattâ lè jèsuistre ein Suisse et po rajustâ la chôla dau pape que brelantzè on bocon.

Po mè que n'é pas lo teimps d'allâ à totè clliâu asseimblliâie, ie n'é étâ qu'au congrès dè la paix dau Casino. Mè su de : Quand n'arein la paix, sara adi atant, et ma fâi, regretto pas mè dou francs. N'è pas l'eimbarras, cein étâi biau : l'étant quie 'na pucheinta tropa dè Français, d'Allemands, dè Russes, dè Polonais, et pas mau dâi noûtro, que l'ant fé dâi discou à tot éreintâ su la paix, contre la guerra, lè z'empereu, lè rai et lè traînâ-palasse et tot lo bataclliian. A Dieu mè reindo, quinna dèguellha, quinna dèrotcha !... quiè ? l'ant tot fotu bas, l'ant tot netteyî : Napoléon, Bismarque, lo pape. Falliâi cein vêre, falliâi cein oûre. — Et petadan l'ant asseyî dè tot raguelhî, mâ diabllio ! cein n'allâvè pas asse rido : lé z'on volliâvant cein, lè z'autro çosse, tant que ma fâi i'ein é vu boun adrâi qu'ètant prêt à s'eimpougnî, oï ma fâi, dein stu congrès dè la paix dau Casino. Bouâilâvant, subliâvant, roillivant avoué lè pî et lè bâton. On n'oïâi pe rein que :... chefâ !... quaise-tè !... Na ! que ne vu pas mè quâisî... vive çosse ? t'ein as mentu !... vive cein !... à bas !... na, na !... chèrè !... tzampa lo via !... vive no !

Quin trafi, quinna via ! Ma fâi, dein clliau momeint, diabe la paix que fasant, l'étâi bo et bin la guerra dau Casino. — Mâ lâi y avâi on hommo qu'étâi chetâ su na chôla dessus l'estrade, po menâ l'afféré, que m'a fait plliési, po cein que l'è on crâno Vaudois, et on crâno présideint. Tè remotzîvè clliau Parisien au tot fin. L'è veré assebin, lâi y avâi dou au trâi dè clliau z'alleingâ dè Paris que ne trovâvant rein à lau potta, et que ne volliâvant pas po on diâbllio sè quaisi po

[1] Voir page 218.

oûre lè z'autro. Mîmameint que l'ant volliu dèguelhi noutron présideint, po ein mettre on autro, mâ cein n'a pas djuï : Lè brave dzein qu'ètant perquie l'ant criâ : Arretâ vâi ! no sein quie ! se l'ein a ion que volliè cresenâ, no l'ein binstou accouillâi dèfrou.

Mâ quand fasant la paix, l'étâi tot parâi ôquiè de biau. Lâi y ein avâi ion, on petit minçolet, que lâi diant Bosson, que fasâi tant biau oûre. Crayo pas que sâi menistre ci z'inquie, prîdze trau bin. Diant que l'è on régent dè per Nautzati. Ma fâi ! baillèrè gros po savâi mena la leingua coumeint stu l'hommo, et coumeint boun adrâi que l'ant assebin fè dâi discou. Et permi clliau discou, i'ein é ohiu ion d'onna fèmalla, que l'étai assebin arrevâïe po faire la paix. D'abord mè su de : Mâ qu'è-t-e que cllia Pernetta vint fére perquie ? farâi bin mî d'allâ restoppâ dâi tsausson. Mâ ein aprî m'a bin fallu criâ bravo ! câ l'a destra bin dèvesâ. La tot pârai de dâi z'affére que n'é pas tant comprâi : l'a dèmandâ que lè fennè pouéssant mena lau leingua pertot, coumeint lè z'hommo... n'è-t-e pas ènutilo, ditè-vâi ? Quand bin lè fennè n'ant pas l'égalitâ, è-t-e que ne mînant pas prau lau leingua pertot ?

Cognâite-vo on certain Victor Hugo, cîquie qu'a fé stu lâivro dâi Misérâbllio, iô lâi y a : M.... por tè, à la fin d'on tzapitre ?... L'étâi perquie, mîmameint que l'étâi dein lè comité, su l'estrade, contre la mouraille. L'ant fé veni, à cein que diant, po qu'on pouéssè lo vouâiti on iâdzo, et l'è po cein que l'avant betâ lé d'amont. L'a l'air tot boun einfant, mâ s'einnoyïvè on bocon, à çein que m'a paru. Po la leinguâ, n'è pas oncora tant fin, mâ on iâdzo que tint la plliomma, 'na rama dè papî ne lâi montè rin, on derâi que fâ cein au mècanique.

Ié ohiu assebin on gros Bâdiche que parlâvè foromein et que lè l'hommo dè la Pernetta, vo sédè, que l'a dèmandâ

l'égalitâ dâi z'hommo et dâi fennè ! Ah ! ma fâi, po ci-z'iquie, ne badenâvè pas : ne faut pe mein d'èretâdzo ! que l'a de... Petître que n'a pe rein à preteindre ; dein ti lè casse n'è pas tot fou, lo mîmo ; mâ l'è tot parâi on bocon ètzâuda.

Et cî que lâi desant *Longuiet*,... et stu *Mie* dè Pèriguieux, avoué lau leinga dè vâudai, que l'avant lo teimps dè teni tot on discou que vo n'arâ pas étâ fotu dè dere papet ? Stu Mie, l'è on biau l'hommo, à cein que diant lè femallè ; dè façon que lâi ein a pas mau qu'arant prau volliu ître la boun-amie dè stu Mie.

Enfin l'étâi tiurieux dè cein vaire ; mâ lo pllie tiurieux dè tot, l'étâi la mena dè noutrè dzein dè Losena, que sant tant èpouairiau, mâ que sè crayant, m'n ami ! avoué lau français dè guingoué que l'asseyant dè fignolâ et que n'è pas pire dau crouïo patois. L'ein avâi 'na beinda que n'étant venu perquie que po allâ ein aprî dèlavâ lo congrès per derrâi, dein lau petits papâi. Se mettant adi lau nom, pacheince, mâ ne sant pas se fou, l'ant pouaire de sè fère vougnî.

Oreindrâi qoui faut-e crâire ? Ie ohiu dâi dzein que diant que ci congrès l'è la fin dau mondo, et que la Pernetta, qu'a prédzi po lè fennè, lè na bîra dè l'Apocalypse. Ié ohiu assebin que lo Bosson dè Nautzatî, que n'è pas lo bosson dè Moïse, l'audra bo et bin ein einfé et que sara frecassî. Ma fâi, vo dio, n'è pas por vo z'épouairî, mâ vo foudra vère cein que l'ein è.

Et por ora su destra maffi, allein dremi. Atsivo à ti tant qu'à la premîre tenâbllia.

La Bibllia nauva.

Ne lâi avâi tzi Djâbrenet qu'on vîllio Testament tot dégrussî, et lâi manquâvè onco bounadrâi dè folliets· L'étâi lo premi dè la famille, Daniè, qu'avâi èretâ la granta Bibllia dau pére, câ lè d'ordenèro lo premi qu'èretè la Bibllia, iô l'è que sant inscrites lè morts et lè naissances. Et ci Djâbrenet, qu'étâi prau on boun hommo, l'alla au prîdzo le dzo dau djônno, iô l'ohie lo menistre, que ne badenâvè pas, et que desâi que n'étâi pas onna via dè vivre dinse sein lierre la Bibllia, et que falliâi pas ître mo l'ébahi se lè z'annâies dèvegnant adi pllie crouïes, et se lâi avâi la maladi dâi truffè : lè dzein étant trau metcheints. Iô noutron Djâbrenet, ein saillesseint dau prîdzo, se peinsa dinse : N'è pas l'eimbarras, tè faut atzeta onna Bibllia, et lo desando que vegne, l'amena on berrot dè truffè au martzî, et l'atzteta onna balla granta Bibllia, avoué de la gross' écretoura, so desâi que lâi cota onna pîce dè cinq francs.

Djâbrenet étâi on bocon retreint, et trovâvè que l'avâi bin paï sa Bibllia, quand bin que l'ein avâi volliu onna granta balla avoué de la gross' écretoura. Et quand fut arrevâ... « Vaitzé onna Bibllia, vo z'oûdè, lè z'einfants, que dese dinse... mâ lo diabllio mè bourlâi ! se l'ein a ion que la totze, paut comptâ d'avâi onna repassâie que s'ein sovein-dra ! »

Le siège de Paris.

Causerie entre deux Palindzards[1] *à l'auberge de la Croix-Blanche.*

— Eh bin Pierro, tè que te vins de per lé d'avau, quin bon novi ? Tê on verro.

— N'è pas dè refus pè cllia cramine... quin bon novi ?

— Ma fâi, po dâi novi lâi ein a pru dein lè papâi, mâ on ne lâi vâi gotta : Gueliaumo et son Bon-Dieu diant nâi, lè Français diant bllan : on n'è pas fotu dè cein dèmécllia. Ein atteindeint, medzant dau rat pè Paris, que dit lo *Nouvelliste.*

— Quaise-tè ! dau rat ?

— Diabe la meinta, quand tè dio que l'é liaisu su lo *Nouvelliste* ; mîmameint que l'ein fant dâi frecassons que sant diâstrameint bon, se bon qu'on sè lètze lè potté, que diant lè papâi. N'è pas l'eimbarras, faut avâi na fam dâu diabllio po medzi dau rat, câ po mè i'amèré mî crèva que d'ein avalâ na boûtcha. A la tînna !

— Peuh ! po quoui a fam tot è pan, et dau rat frecassi dâi pas ître tant croûïo, cein croussè.

— Pardieu, tè faut lâi allâ, t'agottèri. Por mè ie sé bin que i'âmo mî dâi tchou et du lard.

— L'è bon à dere, mâ coumeint desâi l'autro, ci qu'a dâi coquè ein cassè, et ci que nein a pas s'ein passè. Tot dè mîmo, farâi bon lâi ître taupier, on farâi dâi bounè dzorna. T'einlèvâi que n'ausso pas su l'affére, lâi saré parti : du que medzant lè rat, sè sarant prau met âi derbon. T'einlèvâi pire ! que ne l'ausso pas su !

— Que vau-to, t'as manquâ ton coup.

[1] Habitants d'Epalinges.

— Et lè papâi dian-te se ci commerce vaut binstou botzi ?

— Qu'ein sâ-t-on bin pou ? Ne lâi a que Gueliaumo et son Bon-Dieu, avoué cllia canaille dè Bismarque qu'ein satzant oquiè. Ah ! mâ, te va pî vêre, Djan, les Prussiens n'ant pas ècortzi la cua. Paraît que lè Parisiens sè montrant crâno, et se iâi a lo Bon-Dieu dâi Prussiens, lè Français l'ant assebin lo leu, l'é cîquie dè la concheince et dè la Rèpublique, et porrâi bin fotre onna racclliâïe à l'autro. Et petadan Gueliaumo et son Bismarque porrant cerî lau bottè et déguierpi coumeint dâi guieusards que sant.

— Porrâi bin arrevâ. Mâ lo Bon-Dieu dâi Prussiens l'a lo canon Kroupe, que diant ; et cîquie dâi Français n'a que dâi tîtè dè tza et dâi canons d'abaï ; n'è pas avoué clliau croûïo petairu que porra ôquiè. Diant que lo canon Kroupe portè asse liein que dè la Crâi-Blliantze à la tor dè Gauza. A la tînna.

— Trinquo pas avoué tè, t'î trau Prussien.

— Peuh ! ti lè Prussiens ne sant pas ein Prusse.

— Paraît bin, du que l'ein a à Paleindzo... Et bin mè, i'amèré mî mè vêre écarfaillî que de mè vêre Prussien.

— Oh ! ma fâi mè asse bin, et se te vau bâire à la santé dè Trotzu[1] et dâi Parisiens, su quie, et vaitce mon verro.

— A la boun haura ! et Trotzu lo meretè bin qu'on bâivè à sa santé, câ se la plliodze d'avri fâ trotzî lo blliâ, Trotzu l'a fé trotzi lè canons, lè fusils et lè z'hommo. A sa santé !

— Oï, à sa santé et à la noûtra !

[1] Le général Trochu.

Lo corbé et lo renâ.

On corbé s'étâi aguelhî
Au fin coutzet d'on gros nohî,
Et portâv' à son bè onna tomma de tchîvra
Que pésâvé bin onna livra.
L'avâi cein robâ ne sé iô,
Et l'étâi z'allâ se hiaut
Po rupa cî bon bocon
Sein ître vu dè tzacon.
Mâ lo renâ
Qu'avâi tota la né et po rein veroûnâ,
Et que n'avâi pas dédjonna,
Sè peinsa dinse : Tot parâi,
Se pouâvo lâi teri cllia tomma que l'a prâi,
Cein mè refarâi bin la panse,
Câ i'é 'na fan dè la métzance.
Et lo renâ dese dinse à l'osi :
Hé ! salut ! l'è tè m'n ami ?
Cein va-t-e, cein va-t-e l'affére ?
Que t'î portant galé, te resseimbll' à ton pére.
Dîs donc, subllia-mè vâi cllia galéza tzançon
Que te desâ l'ôtr' hi su lo grand sapalon :
Avoué ta balla voix, te la sâ tant bin dere !
Ça ne baillérè pas on pere
Dè ti clliau bouailans qu'on oû,
Que ne fant que réssi tot lo dzo pè lo boû.
Lo corbé, qu'avâi prau d'orgouet,
Ne fâ pas lo canâ mouet,
Et l'âuvré lo bè po tsantâ :

Iô la tomma tchî que bas,
Et lo renâ ne la manqué pas.
Quand sè fut reletzi, que l'eut tot' agaffâïe,
Ie fe 'na bouna recaffâïe,
Et dese au corbé : — Acuta, m'n ami :
Faillâi medzi tot lo premi
La tomma que t'avâ, et pu tzantâ aprî.

Nouvelle causerie entre deux Palindzards, à l'auberge de la Croix-Blanche[1].

— Te ne sâ pas la quînna, Pierro?

— Et quié?

— No z'ant met su lè papâi. Ne sé pas quoui dau diabllio lâi avâi perquie desando passâ, que no z'a acutâ et que l'a marquâ tot cein que n'ein de su on petit papâi qu'on lâi dit lo *Conteu*. M'ant liaisu cein au café dau Dzorat.

— Pardieu, lo sé prau, mîmameint qu'on lau z'a liaisu l'affére pè lo Cècllio démocratique, et que l'ant fé dâi recaffâie dè la métzance.

— Faut que lâi aussè dai z'espion perquie.

— Que sâ-t-on bin pou? dai z'espion prussien!

— Mâ fai, no faut fére atteinchon, Pierro.

— Mè foto bin dau râi dè Prusse et dè Bismarque!

— Adan, ne botzant pas de sè tzappllia per lè.

— Qaise-tè, l'è 'na vergogne.

[1] Voir le *Siège de Paris*, page 214.

— Mâ oreindrâi, ciquie que cassèrâi la tîta à Bismarque et à ci râi dè Prusse, sarâi-te pas bin fé, dis-vâi?

— Ma fâi, cein lau vindrâi bin; mâ crayo pas que cein avancèrâ oquie. Vâi-tou, ein Allemagne, s'on lau dèguellie on râi, l'ein ant binstou réfé ion, et pu cein ne farâi petître qu'einradzi oncora lè z'Allemand.

— Cein sarâi portant on bon débarras.

— Cein que sarâi lo mî, l'è se lè z'autro paï lau desant, à clliau Prussiens : Oreindrâi, volliâi-vo botzi? quand l'è bon l'è prau!

— Lo bon sang! mâ l'ant ti pouâire.

— Portant, quand dou z'hommo sè battant, et que l'ein a ion qu'éterti l'autro, on va po lè separâ.

— L'è prau veré, et quand lâi a on million d'hommo que s'accrasant quie et que s'esterminant, lè z'autro lè vouâitant.

— N'è pas l'eimbarras, Pierro, lè z'autro sant dâi caïon dè lè laissi fére... Heuh! David, oncora onna quartetta!

— Diabe la iena, mè faut via, la Djâne va bramâ.

L'asseimbllâïe dâi z'èvêque à Roma qu'on lâi dit lo Concile.

Vo desé bin que l'è z'èvêque, l'è z'archevêque, et oncora lè cardinaux, que sant pllie rodzo que lo boriau de Maudon, teniant 'na grant 'asseimbllâïe à Roma. Ma fâi, ne vo deri pas lo tot fin de l'affére, câ quand bin i'aré pu l'âi allâ, diabe lo pas que m'arant laissi eintrâ : fant tot ein dèzo et autre la né, clliau corbé d'église; et sè catzant dau mondo, po que ne

satze rein de rein, et que pouessant adi lo dèvourâ, et l'einvoyi ein paradis... ein payeint — et ein einfer s'on ne payè pas pru.

L'étant mé dè houit ceint. Lâi ein avâi dè ti lè paï et dè totè lè sortè : dâi gros, dâi petit, dâi gras, dâi chè, dâi bllan, dâi nâi, dâi rodzo, dâi cagnâu, dâi crotu, sein comptâ lè z'autro. Lâi avâi dâi pansè riondè, dâi pansè plliatè ; lè z'on coumeint dâi cudrè, lè z'autro coumeint dâi lan : lè bon bocon ne profitant pas à tzacon.

Lè z'asseimbllâïe se teniant dein 'na grant 'église que l'a cotâ gros à bâti et que l'a étâ féte avoué l'ardzein que lè pape l'ant attrapâ âi poure dzein, soi-disant po lè fére perdenâ pè lo bon Dieu ; mâ crayo pas que l'aussant fé na bouna patze, clliau poure dzein ; câ ci ardzein lau z'a atant profitâ que se l'avant accouillâi au fin fond dau lé.

Et petadan noûtrè z'évêque sè sant occupâ dè lau z'affére, câ ne faut pas crâire que l'aussant travaillî po lo nom de Dieu, ni po lo râi dè Prusse. Et vâitcè cein que lo pape lau z'a de por eimmodâ la niése.

« Ma fâi, vo z'îtè tré ti sadzo d'îtrè venu, et vo remacho bin, câ lè z'affére ne vant pas : lè z'ardzein sant râ, clliau crapule d'Etalien relâivant lo nâ et sè veillant po mè dèguellhi ; lè Français ne fant que de m'eimbîtâ perquie, mè zouâve désertant, et lau z'avé portant baillî dâi bî et bon fusi po fotre bas totè clliau canaille que verounant à l'einto dè noutron paï ; — totè lè dzein que savant liaire et ècrire sè fotant dè mè et de vo asse bin ; i'ein einvoûyo tant que pu à la granta frecacha, et ie damno qu'on diabllio por épouâirî clliau vermine, mâ cein lau fâ atant que dè soclliâ dessus. N'è pas l'eimbarras, no z'ain oncora prau dè mondo avoué no ; no z'ain ti clliau que ne sâvant ni *a* ni *b*, ti lè dadou et lè crètin, totè lè vîllie Madeleine, totè le vîllie fennè et pas

mau dè dzouvenè, quand ne sarâi que noûtrè gnîcè et noûtrè cousenè. Mâ cein farâi bin mé d'ardzein se ti lè gouvernemeint clliousant lè z'ècoulè et que lè dzein dè ti lè paï ne sussant ni *a* ni *b*. L'è clliau poison d'écoûlè que no portant préjudiço. Vo foudra bin tzertzi à lè destruire, câ l'è on affére dau diabllio, et s'on ne destruit pas lè z'ècoûlè, oûdè-vo, l'è lè z'ècoûlè que no destruirant. Et poui no faut reinfattâ lè jésuistre pertot iô lè z'ant détzassî, câ n'ein a min coumeint leu po no z'amenâ dâi pratique et de l'ardzein. Enfin i'é peinsa que sarâi bon por mè et por vo ti que fussé dècretâ per lo Grand Conset, primo ion : que lo pape et l'èglise ne pouant pas fére faillite, et sècondo : que l'èglise paut bin fére dâi cavellhè, mâ que lo pape n'ein paut min fére, du que l'è lo petit Bon-Dieu, et que jamé on a vu on petit Bon-Dieu fére dâi cavellhè, dere dâi dzanliè, tiâ et massacrâ, — et ramassâ dâi pandoure dè ti lè cârro po tiâ et massacrâ oncora, et fére na via dè tzin pè Roma, avoué l'ardzein dau pouro monde. Ie fé dan la proposichon dè dècrètâ l'infaillibilitâ dau pape, cein que va à dere, oûdé-vo, que ne put ni fére faillite, ni sè trompâ, quiè que diéssè et quiè que fassè, du que l'è lo petit Bon-Dieu. »

Dè ti lè cârro, on oû criâ : bravo! bravo! l'a bin dèvesa, l'è la veretâ, vive no!

Lo presideint. Quoui è-t-e que dèmandè la parola ?

— Ditè-vai, lâi a Mermellioud dè Dzenèva que voudrâi bin dere ôquiè.

Lo presideint. Pardieu, que lo diéssè, se l'è por no.

Mermellioud. Por mè, — n'è pas po lo vo catzî que lo vo dio, — vu votâ l'infaillibilitâ dâi dou pî et dâi dou man, câ ie crâyo que lo petit Bon-Dieu l'è oncora pllie su que l'autro po fére eintrâ lè dzein ein paradis — ein payeint, — et po lè fére à grellhî se ne volliant pas paï et que se foteyant dè no.

(Bravo! Bravo! vive lo Mermellioud et son petit Bon Dieu!)

Mâ vatelé on certain Trossemeye, dè per l'Autriche, que sè lâivè et que coumeince à lau z'ein dere, m'n ami, dâi terribllié, et Mermellioud l'a z'u s'n affére: L'è lè mulet coumeint tè que signant dâi quatro meimbro. Te dèvetrâ avâi vergogne por onna dzein dau bon Dieu d'avâi cllia leingua d'einfer. Et vo z'autro, vo z'âi biau fére, et biau votâ cll' infaillibilitâ et crâire que cein va rabistoquâ la chôla dau pape, sant fotu ti lè dou, et dai petit Bon-Dieu coumeint lo voûtro, i'ein é pllein mè tzaussè! (A bas lo Trossemeye! lo faut éterti, lo faut éterti! A bas ci caïon dè Trossemeye!) Et lè z'èvêque volliant fonçà contre Trossemeye po lo dèguellhî. Mâ Trossemeye l'a dâi bon bré, ie trâi sa granta roquelaure, troussè sè mandzè et lau fâ lo poing ein sè campeint dèvant leu: « Veni lâi pire! quoui è-t-e que vâu na ramenâïe? » Ma fâi, lè z'autro sè rechîtant. Mâ lo discou dè Trossemeye n'a tot parâi rein servi, et lè z'èvêque l'ant dècrètâ quand mîmo l'infaillibilitâ.

Et oriendrâi lo pape l'è infaillibllo, lo concile l'a dècrètâ. Mâ l'arâi petître mî fé de lâi reimplliâ sa catzemaille, câ l'a biau ître lo petit Bon-Dieu, paut pas veri sein mounïa. Damâdzo que cllia catzemaille sâi se lardze et se prévonda. Seimbllié portant pas qu'on asse petit Bon-Dieu aussè fauta dè tant d'ardzein. L'è portant la veretâ, et on lâi vouidèrâi bin na fusta dè Napoléon, que ne lâi montèrant pas mé qu'onna pètola dein na panâire.

Adan sè lo pape vo dit qu'on paut teri de la farna blliantze d'on sa dè tzerbon, ne lâi a pas dè nâni, vo faut lo crâire, se vo ne volliâi pas ître einvouyî à la granta frecacha. Se vo dit que lo mèliâu paï dau mondo l'è lo sin, du que lâi a lo mè dè crâi et dè bregand, lo faut crâire assebin, câ l'è la veretâ.

Se vo dit que lè râi et lè z'empereu sant fé po fére à tzaplliâ et po dèpellhî lè poure dzein, et que lo pape l'è fé po bènî et por appouyî lè râi et lè z'empereu, — s'on lâi baille sa pâ et on bon tringuette, — faut l'avalâ assebin, l'è lo petit Bon-Dieu que l'a de. Se vo dit que lè dzein dè Roma et dâi z'einveron sant ti ein paradis et benirâu que dâi piau su dâi molan, du que sant gouvernâ per lo petit Bon-Dieu, — que sâ bin cein que lau faut, — lo faut crâire assebin, çâ l'è certain ; et tot parâi se vo dit que Badinguiet l'è on brav'hommo et Garibaldi 'na crapule.

Enfin, quand l'ant z'u votâ ci biau dècret, sant ti z'u remolâ *la mule* dau pape, so diant lè papâi. Mè que ne savé pas cein que l'îrè que cllia *mule,* coumeint diant ein français, l'è dèmanda à m'n ami Mermellioud que sâ tot cein.

— Dis-vâi, Mermellioud, que lâi é dinse eintrèvâ, qu'è-t-e que l'è que cllia *mule ?* mè mouso que l'è lo mulet dau pape.

— Baugro dè fou ! que m'a repondu, te ne sâ pas. N'è pas son mulet, l'è sa chârga.

La fenna à Djan.

Ne lâi avâi nion po contreyî coumeint la fenna à Djan dè la Gollie, quand l'avâi met sa berretta dè travers. Vo lâi arâ de bllian que vo z'arâi de nâi. Se Djan lâi desâi : Ne fâ rein tsau, pouâvè comptâ que lâi repondâi tot l'einvè, et sè sarâi fé traire la leingua pllietou que de lâi repondre : Lè veré.

Lâi avâi bin dâi iâdzo dâi regauffâie. Djan, tot boun einfant que l'îrè, sè cotâvè quand l'avâi réson, et on oïessâi dau brui

pè l'ottô, dâi ronnâïes et dâi bouailâïes, et dâi iâdzo on ècualla que la fenna ècarfaillîvè po sè reveindzi su ôquiè.

Qu'è-te arrevâ ein aprî? n'ein sé rein, feinnameint qu'on biau matin la fenna sè laissa tzesi dein la Broûïe; paraît que fasâi la buïa. Avâi-te volliu sè destruire? ne paraît portant pas.

Vatelè dan mon Djan que co avau, et lè dzein aprî, et que tzertzé, que tzertzé et que ne traûvé rein.

— Sara pllie bas; allein pllie bas, qu'on l'âi criavè, et l'allâvant, l'allâvant et adî mèin dè fenna.

A la fin vaitce Liaudo, qu'avâi ohiu bramâ, qu'arrevè assebin. . .

— Ah! te tzertzè ta fenna avau l'îgue, t'î onco on bon Djan, va! E-t-e que lè fennè ne fant pas adî l'einvè dè cein qu'on l'âu dit? Rein que po contreyî l'ara remontâ l'îguie: Crâi mè, se te vau la trova, tzertze ein amont.

Lè tommè dè Pierro-David.

Ein vâitce iena qu'è tota vretâbllia, câ l'è on bravo menistre que mè la contâie, et que m'a de mîmameint que l'étâi arrevâie à ion dé sè pareints. Se vo ne volliâi pas la crâire, que volliâi-vo que vo diesso? Laissidé-la. Quand vo dio que l'è on menistre que mè la contâie, pu pas mî vo dere. Pierro-David... ma fâi, po lo nom dè famille, m'ein sovigno pas, vo faut démandâ à clliau d'Ollon, dein lo grand distri, iô l'afféré è arrevâie. ...Pierro-David dan étâi z'allâ lo desando né bâire on verro avoué lé z'ami; quand ie dio ion, vo faut

mettre quatro, cinq, chî et lé z'autro. Dè sorta dan que l'étâi pè vè lè onze haurè quand saille frou dau cabaret po allâ sè reduire. L'étâi diai qu'on pinson, et tzantâvè son bé dé tsançon tot ein alleint contre l'ottô :

Noutrè sordâ sant dâi troupiers
Qu'ant dégueilli lo Sonderbond ;
Vive noutrè crâno troupiers } *bis.*
Qu'ant prâi ti clliau croûio derbons }

Remontâvè dan tot bounameint la tzerraire, quand vatequie on individu que veniâi avau tant que pouâvè éteindre, avoué dâi tommè su lè bré, que s'eincobllié à on melhion et que sè fot bas per dessus sè tommè, et lo nâ dein iena. — Eh ! mon pour' ami dau bon Dieu ! que lâi dese dinse Pierro-David, âi-vo dau mau ? Et lâi âidé à sè relevâ, lâi ramassé sè tommè que pouâvant bin pésâ quarante-cinq livrè eintre lè trâi, et lè lâi remet su lè bré. L'autro sè laissé fére, ne dit rein, pas lo mot, et lo revatequie via avau lo velâdzo.

Pierro-David arrevé à l'ottô, aprî avâi rallumâ sa pipa su la pouaire ; mâ lâi trauvé 'na via dé l'autro mondo : sa fenna, sa fellie, lé vesin, lé vesenè, tot lo mondo bouailè aprî on voleu qu'a robâ trâi ballè tommè de tieinze livrè, et qu'a fotu lo camp avau lo volâdzo — Pierro-David ! Pierro-David ! so desâi la fenna, noutrè tommè sant via, co apri ! N'ein ohiu dau bruit à la câva, no sein z'allaie vêre... lè tommè étant via et lo voleu avoué ! — Hé ! tè couâise pî le tsin, tè coûaise le tsin avoué !... Lo diabllio pè on tonnère ! mè que lâi é ramassa sè tommè devant lo capitaine, iô l'è tchu que bas !

L'étâi bin veré ; ci corps à quoui l'avâi aidâ à se raguelhi et qu'étâi tchu lo nâ dein 'na tomma, l'étâi lo voleu.

Et vatequie coumeint lè tommè de Pierro-David furant via.

La Résse et lo Moulin.



1. Ma mé - re grand de - sâi so - veint :
Ne vo ma - riâ qu'à boun é - cheint,



A - cu - tâ, mè pour - ro z'ein- fant,
Oû - dè - vo ? quand vo sa - râi grand, } Vo faut dé-



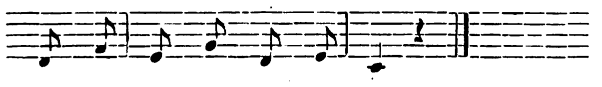
cheindre a - vau lo cret, Et vè lo rio vo



z'ein al - : La rés - se de - râ : Ma - ria-



tè, Et lo mou - lin : N'tè ma - ria pas, Et



o mou - lin : N'tè ma - ria pas !

Ma mére-grand desâi soveint :
« Acutâ, mè pouro z'einfant,
» Ne vo mariâ qu'à boun écheint,
» Oûde-vo ? Quand vo sarâi grand,
» Vo faut décheindre avau lo cret
» Et vè lo rio vo z'ein allâ.
» La résse dera : Mâria-tè,
» Et lo moulin : N'tè mariâ pas ! »

Ma fâi ! la résse a prau réson,
Mâ lo moulin n'a pas tant tort ;
Po mè décidâ tot dè bon,
I' atteindo que séyant d'accord.
Ai fellie que mè diant : Patet !
Lau répondo : Su pas pressâ ;
La résse m'a de : Mâria-tè,
Et lo moulin : N'tè mâria pas !

Portant i'âmo prau la Jeannet,
L'a pou d'ardzein, mâ l'a bon tieur,
Et de l'esprit dein son bounet ;
Crâyo que farâi mon bounheur ;
Diantre sâi fé dè clliau dou bè
Que sein z'ardzein on ne paut niâ !
L'è bî et bon stu mâria-tè,
Mâ sein lo sou n'tè mâria pas !

L'ein è que sè bourlant lè dâi,
D'atteindre mé n'ant pas lezi ;
L'è bin lau dan, oï ma fâi !
A ci djù n'è pas tot plliési :

La fenna gratté son berret,
L'hommo ne fâ que bordenâ :
La résse desâi : Mâria-tè,
Et lo moulin : N'tè mâria pas !

Lo discou d'abbaï.

L'étâi l'abbaï proutse dè Losena. Lè damusalè l'avant fé on drapeau, et, peinsâdè, falliâi lo presentâ à la parardâ. Lo comité s'étâi rasseimbllia pè le Trai-Pindzon, et l'avant décidâ que lo presideint farâi lo discou. Ne sé pas se ci presideint l'avâi dè la peina à mena la leinga au bin cein que lâi avâi, mâ lâi firant son discou, et ie du lo recorda. Ma fâi, vatelè l'abbaï qu'arrevè, et vaitce la parardâ. N'étâi pas question dè lau criâ, coumeint lè fennè dè Bîmant : Retornâ fére on to, la soupa n'è pas presta ; — l'étâi lo momeint de fére lo discou.

Lo presideint, qu'avâi la gruletta, demandé à on autro se ne vaut pas dere lo discou à sa plliècè.

— Ma fâi na ! que lâi repond : te comprein, l'è tè que t'î presideint ; lè t'è que te faut lo dere.

— Allein, dis-lo ; ne sé pas fére clliau z'affére.

— Nâ, peinse-tè vâi : l'è tè que t'î presideint.

Adan lo presideint monté su l'estrade et ie coumeincé... ein français, lo bon sang : *Citoyens, j'ai l'honneur de vous présenter ce drapeau...*

Et ie crotzé. — *L'insigne de notre société*, que lâi dit tot bas ion dau comité.

— *Le... le... l'in... l'insecte de notre société*, que dit l'autro.

— Na, *l'insigne*, qu'on lâi redit.

Et lo presideint recoumeincé : *Citoyens, j'ai l'honneur de vous présenter ce drapeau, l'insecte...*

— Na, l'*insigne.*

— *Citoyens, j'ai l'honneur...* Diablle mè bourlâi que redio on mot ! — Et ie décheint de l'estrade.

Lo Diabllio dè Molleins [1].

Lâi avâi on iâdzo on sorcier que n'étâi pas mé sorcier que ma chôqua ; mâ l'étâi on fin co et on farceu dè la métsance, et lâi desant lo Diabllio dè Molleins. Vo z'alla prau vêre que l'avâi bin mereta ci sobriquet.

Vo z'âi prau étâ à Bîre fère votré camps ; petître que na se vo païdè l'impoût. Dein ti lè cas, se vo lâi îté z'allâ, vo dâitè cogniâitre Berolles, dè la pâ dau dzoran, contre la montagne. Eh bin, près dè stu veladzo dè Berolles, lâi on a galé cret qu'on lâi dit lo cret dé Nernetzan. Lè z'ôtro iâdzo ci cret l'ètai couvè dè bou , et lè dzein dè Berolles desant que lâi avâi la chetta, et que ne fasâi pas biau lâi passâ autre la né, po cein que lè vaudâi vo tosant lo cou. Desant assebin que l'âi avâi on grand tréso, et que ci trèso étâi gardâ per on esprit ; mîmameint que bin dâi dzein l'avant vu. Et l'esprit, à cein que desant onco, èteindâi soveint lo matin, aprî

[1] Nous devons l'histoire du *Diable de Mollens* à l'obligeance d'une personne qui en a recueilli les détails sur les lieux mêmes, et les a complétés par les renseignements que lui ont fournis les pièces du procès, déposées aux archives du tribunal d'Aubonne. Notre récit est une traduction libre .

la plliodze, tota s'n ardzeinteri, sè z'ètius nauvo et sè louis-d'o, dein lè pras tot aleinto dau cret; iô lè pras reluisant coumeint se l'avâi dzalâ. Mâ se quaucon volliâvé allâ vêre, bernique ! tot cein lâi fasâ *mss* et ne lâi avâi pe rein. L'ein a que diant onco qu'on viâi soveint su lo cret onna vîllie qu'étâi chetâie su onna gourgne et que parlâvè totè lè leinguè. Mâ lè vîllio de Berolles vo volliant prau dere. Laissidé-mè oreindrâi vo dere cein que fe noutron Diabllio de Molleins.

Vo paudé craire que, rappo à ci tréso, lâi avâi bin dâi z'affamâ qu'arant prau volliu garni lau bossons avoué clliau z'étius nauvo et clliau louis d'o, et lo Diabllio de Molleins que lo savâi bin, se peinsa dinse : — Atteindé-vo vâi ! Et s'ein va vê quôqué z'on dè clliau dzein et lau dit dinse : Sède-vo ? Ié voutr'affére. Lâi a moïan d'avâi lè z'étius ; sé prau iô sant ; sant eincrotâ dein on tiaisson ferrâ, dèzo lo grand tzâno dau coutzet. Mâ l'ardzein è gardâ per on esprit qu'è ion dâi tot crouïo, et ma fâi se no z'attrapâvè no todrâi lo cou. Lâi a portant on moïan, se vo volliâi vo refiâ su mè. Vatcquie lè z'autro que fant dâi gets coumeint lo poueing. Ite vo d'acco ? que lau fâ onco noutron farceu.... Eh bin, l'è bon ! Oreindrâi, acutâ, s'agit pas dè cein, faut pas badenâ avoué lè z'esprits, no vein allâ crosâ déman su lo cret, mâ vo faut apportâ dau vivre po l'esprit ; faut que trovâi de la vicaille po quand vindra contre la miné recomptâ son tréso ; sein cein, dè sein lo pas que no l'ein. Vo faut apportâ dau pan bllian, dau roti et dau vin boutzî ; oûde-vo bin, dau pan bllian, dau roti et dau boutzî !

Et noutrè bedan portirant dau vivre po l'esprit, coumeint lo sorcier lau z'avâi de. Et firant avoué lo sorcier on grand crau su lo cret, mîmameint que lau fallie bin dâi dzo, câ dèvessant lâi allâ ein catzetta, et totè lè z'haurè n'étant pas bounè po travailli. Et ti lè dzo reportâvant dau pan bllian,

dau roti et dau boutzî. Quoui è-t-e que rupâvè tot cein? n'è pas dèfecilo dè lo dere. Cein que lâi a dè certain, l'è que ti lè matin, quand noutrè matou retornâvant, tot étâi netteyi, reduit, lo pan bllian, lo roti et lo vin boutzî. Dâi iâdzo, so desâi lo sorcier, l'esprit étai mau veri, mau conteint, ne sè quiè, et n'étâi pas quiestion d'allâ crouillenâ su lo cret; adan noutron sorcier lè fasâi preyî à la craïa dâi tzemins, et pu lè reinvouyvè ein lau deseint quôquè bounè résons : Vo faut vo z'ein allâ po ouai, ne lâi a rein à fére su lo cret, l'esprit a vu lo crau, et l'a fé on trein dè la métsance du pè vê la miné tant qu'à quatr' haurè, sarâ po déman. N'aublliâ pas lo pan bllian, lo roti, et lo boutzî, et dau bon, câ n'a petître pas trovâ lo vin dè son goût.

On autro iâdzo, lau fasâi à fére dei z'autrè chimagrées, et pu dâi procèchons et ne sé quiè d'autro. Chefa portant, on iâdzo que l'esprit l'étâi terriblliameint mau veri et que ne lâi avâi pas mèche, so desâi, lau fe apportâ dei tzandâilè, et plliantirant ein riond clliau tzandâilès, et durant sè teni, ne sé guiéro, aleinto dau tzerno, dein dâi posturè que vo arant fé crévâ dè rire : lè z'on dèvessant sè teni a quatro, lè z'autro fére la pîce drâite, lè z'on teri la leingua, que séyo. Adan lo sorcier l'étâi dein lo tzerno que fasâi totè lè chimagrées que falliâi fére ; l'étâi su on grand tapis, onne granta couverta, tota bariolâie, avoué sa baguietta de caudra, et tot pllein d'afférè dè sorcier.

On autro iâdzo onco, que l'esprit étâi adi trau metcheint po laissî preindre lo tréso, lè mena contre lo matin derrâi onn' adze et lau dese dinse : Acutâ, mè z'ami, no z'ein lo tréso, mâ no faut onco fére oquiè po ître su dè l'affére, oûde-vo. Vo z'allâ fére tot cein que vo mè verrâi fére ; oreindrâi fédè bin atteinchon. Et noutron sorcier preind son couti, copè onna brantze dè caudra, l'ein copè on bè, lo feind on

bocon, et sè met cllia baguietta feindia au bet dau nâ, et vatequie ti lè z'autro que fant coumeint li. Mâ n'è pas tot : lo sorcier trâi sa veste, son gilet, sè tzaussè, tant qu'à la fin ne lâi resté pe rein que la baguietta dè caudra au bet dau nâ, et ti lè z'autro fant coumeint li ; et noutrè gaillâ s'ein vant lè z'on derrâi lè z'autro ein procèchon, aprî lo sorcier. Lo sorcier lè mînè, lè mînè, et finalameint tota la beinda arrevé à l'Isla, coumeint lè dzein sè lèvâvant et saillessant dè l'ottô. Iô vo paudè crâîre coumeint furant reçus :

Heh ! lè pouai ! lè pouai ! lè caïons ! et vatequie lè pierrè, lè mellion que coumeinçant, sein comptâ lè goûmo dè lizè, et noutrè co se mettant à corre tant que pouant éteindre, po allâ retrovâ lau z'habits derrâi l'adze. — Mè pouro z'amis, mè pouro z'amis ! vo z'âi gâtâ l'affére, falliâi pas vo sauvâ ; oreindrâi faut tot recoumeincî ; mâ ne vo faut pas pêdre corâdzo, se vo volliâi avâi lo tréso. Adi dau pan bllian, dau roti et dau vin boutzi, oûde-vo. Et poui, oreindrâi que la procèchon a manquâ, no foudra fére ôquiè d'autro po no bin préparâ po quand lo momeint sara quie ; et vo dio que ne lâi a pas grand mau, fédè pi bin cein que vé vo dere : Vo, vo faut medzi peindeint quieinze dzo dè la biola nâire, vo dè la biola blliantze ; et ti clliau que sant mariâ, ie faut que cutzant à bètzevet, oudevo bin... Et ne sé que lau dese d'autro, enfin eccétra.

Mâ noutron sorcier ne pouâvè pas lè menâ adi pè lo nâ, et fallie bin lè fére à veni onna né su lo cret po allâ preindre tot dè bon lo trèso. Lau dese dan on biau matin : vaitce lo momeint ora, mâ ne faut pas badenâ ; no z'ein lo tréso po su sti iâdzo, mâ ne vo faut rein aubliâ dè tot cein que vé vo dere. Vo vindrâi contre la miné, avoué dau pan bllian, dau roti et dau vin boutzi, mâ faut que l'ein aussè prau, faut pas mènadzi lo pan et la pedance dein clliau z'afférè, ni lo bâire,

et que tot sâi bon. Vo dio que no z'ein noutr'affére. Portant, se par hasâ l'esprit qu'è metcheint, vo sédé, l'allâvè ître lo pllie fort, ah ! dein stu cas ne pu repondre ni dè ma via ni dè la voûtra, et se vo z'oûdè on bruit d'étius nauvo et dè louis-d'o, cein voudra dere que faut felâ asse rido qu'on porra, po ne pas avâi lo cou tordu ; câ se l'esprit no z'attrappé, no rontra lo cotzon. Se cein arrevè, ma crayo que na, vo volliâ; oûre lo bruit dau tiaisson que retchîdra avoué lè z'étius ; et pu vo verrâi tot plliein dè fu pè lo bou, et lè vaudâi, lo diablio et tota la métsance que vindrant et que farant la chetta et on trafi d'einfê. Vo z'âi bin ohiu? Mâ sta né no z'ein lè z'étius. Apportâ pî dâi satzets, que séyant fé dè tâila que n'aussé pas servî et que n'aussè pas étâ à la buïa, et ie faut que lè satzets séyant liettâ dè crin d'èga que n'aussè fé qu'un pollein. N'aublliâ rein. Adieusivo à ti. Vo ne mè reverrâi pas dèvant que vo revâyo.

Quand lau z'u tot cein de, s'ein alla trovâ quôquè z'amis et lau dese dinse : Dité-vâi, vo faut mè fére on serviço ; i'é quie sat au houit dâdous à quoui i'é fé à craire que vu teri frou lo soi-disant tréso dè Nernetzan ; no volliein fére debounè recaffâies, vo z'allâ vêre, et bâire on bon coup. Lé z'amis que ne démandâvant pas mî désirant qu'oï. — Vo foudra mettre dâi tsemisè per dessus voutrè z'habits, et préparâ onna dozânna dè petits mouis dè retaillons et dè rebibè, et preindre tot cein que fau po fére on tzèrivari d'einfê : dâi pâlè, dâi faux, dâi couvè dè marmitè et tot lo bataclian. Laisséri tzezi on mellion su on moui dè brequè d'écouallè et dè botoillè, sara lo signa ; vo mettrâi lo fu âi rebibè et aprî vo fouidra bouâilà que dâi vaudâi, vo dèmenâ et corre decé delé ein faseint lo tzèrivari.

Quand s'ein vegne pè vè la minè, tot lo mondo sè trova à son pousto ; lo sorcier dein lo crau, lè compére derraî lè

z'âbro, et clliau que vegniant po lo tréso tot aleinto dau crau. Itè-vo quie, mè z'amis? que dese lo sorcier à clliau z'iquie ; ne budzi pas, lo vâitce, lo vâitce. Et noutron diabllo d'hommo lâivé on pucheint mellion et lo laissè retzesi su lo moui dè brequè d'ècouallè. Lè compére allumant lé fû et coumeinçant onna chetta, on trafi dè vaudâi ; iô vatequie ti clliau qu'étant venu po lo tréso que fotant lo camp avau lo cret et que ne sè fant pas pressâ po felâ. Quant furant prau liein et bô et bin via, lè compére et lo sorcier sè mirant à frecottâ dein lo crau avoué lo pan bllian, lo roti et lo vin boutzî. Medzivant, trinquâvant et recaffâvant ; l'étant à noça et sè fasant dau bon sang.

Mâ l'ein eut ion dâi z'époüâiri que s'eincobllia à on gourgnon et que tzeze bas ; iô l'avâi tant pouâire que n'osa pas rebudzi dè grand teimps. Tot parâi, quand l'eut chiu dèvesâ et recaffâ et trinquâ, câ l'étâi tsesâi proutzo dau crau ; revegne on bocon dè sa pouaire, et finalameint se relèva ein se deseint dinse : — Mè bourlâi ! sè fotant de no... ci baugro dè sorcier, ci caïon... Et s'ein alla tot lo drâi portâ plleinta contre lo diabllio dè Molleins. Et l'affére alla au correctionnè, po cein que lo sorcier, que n'étâi pas sorcier, coumeint vo séde, l'avâi teri quôquè pîcè dè cinq batze por avâi dau boutzî, sein cein n'arâi pas étâ condamnâ, car l'histoire dè ti clliau to fe à recaffê tot lo tribuna ; et ti clliau que vegnirant po oûre l'affére ie firant dâi bounè risè. Lo diabllio dè Molleins conta tot lo dèta de cein que l'avâi fé à fére à sa beinda, et clliau qu'avant portâ plleinta ne savant pas iô sè catzi tant l'avant dèlau.

Cein que fâ X. au prîdzo.

Deux paysans voyaient passer, à l'heure de l'office, un homme réputé pour sa rapacité et ses spéculations douteuses :

— Crayo ma fâi que l'è X... que s'ein va au prîdzo.

— Lo bon sang ! avoué on chômo à quatre parties !

— Pardieu ! vayo prau ; mâ que dau diabllo lâi va-tie fére ?

— Cein que lâi va fére ?

— Oï.

— Va sè catzi derrâi lo bon Dieu, po qu'on ne viâi pas cein que robè.

Lè montrè dè Dzenèva.

Vé sodè prau que l'ant lo pompon pè Dzenèva po la contrebeinda dâi montrè. Lâi a on iâdzo, l'ein passâvant dâi pétâie, et rein ne lâi fasâi : lè douanè, lè gabeloû, lè bregadiers, tot cein lâi fasâi atant que dè socllia dessus. — Adan, ci commerce pau pas djuï dinse ; sarâi bin la metsance s'on ne paut pas ein accrotzi ion po épouairî lè z'autro ! — que sè dese ion dau gouvernemeint, mîmameint ion dâi menistre dè Louis-Phelippe, à cein que m'ant de. Et on biau matin, vaitcè noutron menistre dè Louis-Phelippe qu'arrevé à Dzenèva, avoué sa voiture et son cocher, aprî avâi baillî sè z'odres pertot, po ne pas laissî passâ 'na rata que n'aussè paï lè drâi. — Po stu iâdzo, lè tîgno, que sè peinsâvè.

L'è bon. S'ein va dein la pllie balla boutiqua dè la vela, iô l'atzitè ne sè guièro dê dozânnè dè montrè, dè ti lè prix. Lè fâ bin eintortoilli et bin reindzi dein 'na caissetta, et quand tot è prêt :

— Dîtè-vâi, que fâ dinse au martchand, vo z'allâ mè passâ cein, vo sédè.

— L'è bon, l'è bon, n'aussîdè couson. Iô dèmorâ-vo ?

— A Paris. Baillî-mè on bocon dè papâi, vo marquèri l'adresse.

— Bon ! que lâi fâ onco lo martchand, sarant à Paris dèvant vo.

Ie pâïè et ie so, ein sè peinseint : — Mè bourlâi sè l'ètzapant, stu iâdzo ; mè la vant paï bouna, clliau tonnerre dè contrebandier. L'a biau dere, lo Genevois, sarâi bin lo diabllio se sant dèvant mè à Paris !

Mâ lo martchand, on tot fin, l'avâi fé signo au cocher, et à la vi que l'autro remontâvè dein sa voiture, lo cocher met la caissetta derrâî, bin liettâïe avoué lè mâllè ; et gai qu'on pinson, — l'avâi reçu dau martchand 'na pîce dè bouna-man, — remonté su son bantzet, et lè vatelè revia contre Paris.

Et qu'arreva-t-e ? Lo bon sang è to rodzô : l'étâi la voiture dau menistre dè la police, avoué lo menistre dedeîn, et passa coumeint la poûsta dè Losena à Maudon, sein que fussè arretâïe. Nion ne sè maufiâvè ; peinsa-vâi : on menistre dè Louis-Phelippe !

Et à la vi que noutron homme reintrâvè à l'ottô, que n'avâi pas pire z'u lo teimps dè dere : Atsivo à ti !... qu'è-t-e que vé su la tsemenâ ?... la caissetta dè Dzenèva !

Ma fâi, du clliaquie, l'a vu que ne lâi pouâvè rein, l'a démechounâ.

Tzanson dè veneindze.

Air : *La Fitâ dau quatorze.*

Noutrè dzein sant pè lè vegnè,
Lè z'oûde-vo lutzeyi ?
Quand lâi a dâi ballé gourgnè,
Fâ plliési dè veneindzi.
No farein
Dau bon vin,
Vaut ringa lè pllie solido,
Foudra que sè tignant bin

Se n'ain dâi croûiè veneindzè,
Se lo vin n'è pas tant fort,
Faut tot parâi qu'on s'arreindzè,
Lo bon Dieu n'a jamé tort ;
Mâ s'on vaut
Tzacon paut
Ein bâire soveint dou verro
Po sè manteni dzoïau.

Volliâi-vo gottâ 'na gotta,
Onna gotta dè colon ;
Ne fâ pas fére la potta,
N'è-t-e pas que l'è dau bon ?
L'è dau mâi,
Vâi ma fâi :
Foudra bin comptâ lè verro,
N'ein foudra bâire que trâi.

Clliau bravettè veneindjâusè
Fant l'ovrâdzo à tzavon,
Et fant pas lè z'èpouâirausè
Por on pou dè remolon.
Faut vouâiti,
Sé veillî
Se la galésa Julie
Laissè ôquiè à grappelhi.

Ne restè pe rein que clli'orna
Dépatzi-vo, brave dzein ;
N'allâ pas passâ la borna
Et couilli su lo vesin
Eh ! ioû hé !
Tot è fé ;
Po lo ressat, la Jeannette
No va fére dâi brecé.

Vouâitcè veni lè breintâr
Mînant lé fellie à lau bré
Lo menétrey et son frâre
Lè farant veri sta né.
La Marion,
La Suzon,
Avoué la grôcha Sabine
Cein va fére on bi tredon.

La maladi de la vegne.

Lâi avâi on bon païsan d'Arnex, à cein que m'ant de clliau d'Orbe, que bèvessâi mé que n'arâi falliu, et que preignâi lo bon tzemin po s'ein allâ au safran[1].

Et on dzo, dein lo mâi dè mâ qu'on taille lè z'adze, noutron hommo prein son iûdzo, po allâ fére dau bou, et copâ l'adze dè son prâ, lo long dè la route.

Mâ, petître onna demi-haura aprî, dâi dzein que lo virant corrivant vê sa fenna, que pllioumâvè dâi truffè po lo dinâ, et lâi desirant que son hommo fasâi totè sortè dè manairè avouè son iûdzo, que roillîvè dè drâitè et dè gautze, que l'avâi dza esterminâ dou ceresî et on bleissenâi, et que po su l'étâi vegnâi fou.

Iô la poura fenna s'ein va lo tzertzî avoué lè vesin, et l'ant prau peina dè lo ramenâ et dè lo reduire.

Ion dâi z'einfant alla de suite queri lo mâidzo, qu'arrevâ la véprâ po vouaitî cein que l'avâi.

— Eh bin ! que crâidè-vo que l'a ? que lâi fe la poura fenna.

— Hélas ! c'est bien simple, c'est le *delirium tremens*, que lâi repond lo mâidzo ; et bailla sè z'odres et fe onn' ordonnancè.

Quand lo mâîdzo fut via, la fenna demanda à n'on vesin qu'étâi quie et que s'étâi aidî à ramena s'n hommo :

— Qu'è-t-e que l'è que ci l'*idium* ? E-t-e lo gros mau ?

— L'*idium*, que lâi repond l'autro ; hélas ! ma poura Zabet, l'è la maladi dè la vegne ; mâ parâit pas que l'aussè bin forta, du que la de *très mince*.

[1] *S'ein allâ au safran*, dépérir, être près de sa fin.

N'einpatze pas que, pou dè teimps aprî, faille préparâ l'einterrâ. L'è adi *très mince* ci l'*idium*, coumeint desant, et tot parâi l'a binstou reduit son mondo.

L'histoire dè Guyaume Tè coumeint Djan-Daniè la contâvè.

L'è z'u mo ci pouro Djan-Daniè, mâ mè rassovîgno ad quand vegnâi tzi no avoué son crouillon dè pipa et son grand bounet dè lânna que lâi catzîvè lè z'orollies et lâi dècheindâi su lo cotzon. Lo vâio adi chetâ su onna dzèvala au carro dè la tzemenâ. L'ein avâi adi iena à contâ. L'avâi fé la campagne dâi Petits-Cantons ein nonante-houit et cllia dau Valais avoué lè Français. No contâvé asse bin l'affére dâi Bourla-Papâi et coumeint l'avâi campâ au camp dai Gamaches à Saint-Surpi. L'avâi étâ à l'écoûla dein son dzouveno teimps, mîmameint que savâi dere l'histoire dè Guyaume Tè sein s'ein manquâ on mot, asse bin que dein lo lâivro.

Lâi avâi on iâdzo, que no desâi, dâi baillis que lè z'Autrichiens l'avant einvouyi dein lè Petits-Cantons po fére à paï lè z'impoûts, et, ma fâi, lè dzein n'étant pas tant conteints dè ci commerce. Clliau baillis l'étant metcheints que dâi tonnerres, et ci z'inquie d'Artorfe l'étâi onco mé que lè z'autro. L'étâi on certain Gesslê, dè pè l'Autriche. L'avâi fé bâti 'na granta tor, avoué to pllein dè crotons po lâi mettre lè bordzâi et mîmameint lè municipaux que renascâvant et que ne volliâvant pas sè laissi menâ coumeint dâi tzins. Et cllia tor se trovavè ein-delé d'Artofe, et ci Gesslê lâi dezâi lo Dzing-

Uri, po cein que lâi fasâi *dzinguâ* ti clliau que sè volliâvant rebiffâ. Mâ tot cein ne servessâi dè rein, et lè dzein criâvant adi contre lo bailli que lè mèpresivè tant, et que desâi que lè mâisons d'Artofe étant trau ballè po leu, et que dâi bouatons étant biau et bon. Tot parâi, l'avâi on bocon pouâire, et sè dese dinse : « Atteinde-vo vâi, vu prau vo fére à craindre lo souverain, mé. » L'è bon. On matin, coumeint lè dzein saillessant dè medzi la soupa, ie fâ plliantâ su la plliéce d'Artofe onna granta bècllire avoué onna toquie dèssu. Lè fennè recafâvant pè lo borni : « Mâ se baïa que vaut fére dè cllia bècllire et dè cllia toquie ? » L'è bon. Gesslê fâ tabornâ pè lo velâdzo et criâ que petits et grands ie faut que trésant lau carletta ein passeint dèvant la toquie. et que ti clliau que ne lo farant pas sarant met au croton dein lo Dzing-Uri.

Mâ lâi avâi à Artofe on certain Guyaume Tè qu'étâi on tot fin po teri à l'arbaletta, mîmameint que l'étâi ti lè iâdzo lo râi à l'abbaï, et que l'eclliaffâvè adi la brotze. Et stu Guyaume Tè, que ne craignâi ne çosse ne cein sè peinsa dinse : « T'as biau mettre ta toquie su cllia bècllire, n'è pas cein que mè vaut fére à teri ma carletta âi z'Autrichiens ? » Et mon gaillard passé crânameint sein teri sa carletta. Gesslê lo fâ pinça et on l'amînè devant li. « Porquiè n'a-t-ou pas teri ta carletta ? Tè vu baillî t'n affére ! » Et Gesslê fâ mettre lo bouébo dè Guyaume Tè, qu'étâi avoué son pére, contre on tilliot qu'étâi su la plliéce, fâ mettre onna pomma bovarda su la tîta dau bouébo, et ie dit dinse à Guyaume Tè ; « Te va preindre t'n arbaletta et teri contre la pomma bovarda, et tâtze dè bin meri ! » L'étâi à treinta pas dè distance, mâ tot parâi Guyaume Tè l'incrossé s'n arbaletta, merè, et rau ! l'attrapé la pomma bovarda, mîmameint que chauta pè lo maiteint. L'è bon. Mâ lo bailli, que n'étâi pas conteint, reinmodé la niése, et ie dit dinse à

Guyaume Tè, qu'avâi catzi on autro carrelet dein sa veste :

— Qu'è-t-e cein que t'a catzi dein ta veste ?

— L'étâi po tè pèça lo tieu, baugro dè crapaud, se i'avé manquâ la pomma !

— Redi-vâi crapaud dévant lo mondo !

— Oï que lo vu redere : n'è pas ta toquie que mè fâ pouâire, ni tè asse bin !

— Ah ! te vau mè mèpresi ! Atteind-tè-vâi !

Et Gesslê lâi fâ mettre lè menottè et lo fâ menâ dein son naviot à on certain tzatî dè Chussenaque, à l'autro bè dau lé. Mâ se lo bailli l'avâi bin eimpatâ, n'avâi pas to fornâ. Vatequie que pè lo maiteint dau lé sè lèva onna vâudaire dè la metsance, dè sorta que noutrè dzein n'étant pas à noça et que Gesslê fe doûtâ lè menottè à Guyaume Tè, po cein que l'étâi asse bin on tot bon po conduire lè liquiettè. Guyaume Tè sè peinsa dinse : — Atteind-tè-vâi, lo melebaugro, avoué tè menottè, ton naviot et ta toquie ! — Et ie conduit la barquetta à 'na pllièce, iô la rotze fasâi onn'avance plliata dein lo lé, chauté frou su cllia rotze et retzampé lo naviot d'on coup dè pî. N'è pas l'eimbarras, Gesslê s'ein è vu quie d'onna tota ruda, li que n'amâvè pas l'îguie. Mâ n'étâi pas au bet ; Guyaume Té, qu'avâi empougni s'n arbaletta et qu'avâi adi s'n autro carrelet, sè catza dein lo bou contre Chussenaque ; quand l'eut vu que Gesslé l'avâi tot parâi pu abordâ : — Tè faut bas, Gesslê, ne lâi a pas dè nâni ! Lâi a prau grandteimps que te no z'imbîtè perquie. — Cein n'a pas manquâ : A la vi que Gesslê passâvè au bas dè la coûta po s'ein allâ à son tzatî dè Chussenaque, Guyaume Tè l'a fotu bas, et au bounan d'aprî l'ant déguelli lo Dzing-Uri et l'ant netteyi lè Petits-Cantons dè clliau vaunése dè baillis.

Lè dou verro.

L'é ohiu l'autr' hi cllia ziquie. On parlâvè dè clliau crâpins que sarant po sè rontre la cousse po lâi trovâ on courtze. — L'è coumeint lo menistre dè... vo sédè bin, so dese Samuïè. Acutâ-vâi clliaque. On dèvessâi lâi amenâ on moulo dè bou, pè lo mâi dè déceimbro, que crayo, au bin pè vê lo bounan, que l'a fé cllia cramine, vo sédè. Falliâi bailli on verro au tzerroton, l'è la coutema. Mâ lo menistre regrettâvè tot plliein son vin, qu'étâi dau bon novi, et po fére que lo paysan n'ein bâivè pas mé d'on verro, posa la botoille, dévant que vinssè, eintre lè duè fenîtrè, iô lo vin sè retzauda, vo peinsè, pè cllia cramine que tot èpèluavè !

— Bondzo ! va te bin l'affère ? Fâ rido frâi, mon pouro David.

— N'è pas l'eimbarras, Monsu lo menistre, l'a bin serra sta nè, et fâ frâi pè lé d'amont.

— Vo volliâi bâire on verro ?

— Ma fâi, n'è pas dè refus, Monsu lo menistre.

Et lo menistre alla preindre la botoille et on verro, et l'eut bin soin dè ne pas teni lo verro drâi, de lo peintzi on bocon, po que fussé pllie vito pllein et que ne lâi pouissé pas tant.

— Tenidè, David.

— Grand'maci, Monsu lo menistre.

— Coumeint lo trovâ-vo ? Ein volliâi-vo onco on verro ?

— Eh ! monsu lo menistre, foudrâi avâi onna bin crouïe estoma po ne pas pouâi retzaudâ dou verro dè vin.

Cllia dau bissa.

Epei bein que vo z'ai ohiu cllia z'iquie. Se vo la volliâi tot parâi, la vaitce. L'è cllia dè Pierro Tzambèttaz qu'étâi z'allâ vêre sa fellie Marienne que l'étai dein lè païs, ein dè lè dè Lyon, pè Marseille que crayo. Stu Pierro l'arâi bô et bin pu gardâ sa fellie à l'ottô, câ l'è tot retzo ; sein lo mein dè quieinze pousè dè prâ que l'a ; l'heinvernè adi chi vatze et onna cavalla, et l'a dâi dépoût pè la banqua, que diant. Mâ, que volliai-vo, la fellie volliâvâ allâ à maître ; n'a rein que cllia fellie, l'a laichâ fére. Frémo que sarâi mariâie se l'étâi à l'ottô, lo David au syndico que la reluquâvè tant.

Quand la Marienne fut via, Pierro coumeinça à s'einnoyi de sa fellie ; cein lâi fasâi on gro vuido, et desâi adi à sa fenna : Sé pas que i'é m'einnouyo dè la Marienne. Et Pierro Tzambettaz, que n'étâi jamé z'alla pllie liein que Dzenéva, au tire fédéra de ceinquant-ion, sè décida à allâ vêre la Marienne, et que l'âi a cotâ grô, quand bin que l'âi avâi dza dâi tzemin dè fè. Lâi a dou z'an pas pire, n'étai pas grantein aprî lo bounan.

Ie prein on bissa dâ barra bllu et bllan, que la Marienne lâi avâi fé po mettre l'aveina à la cavalla, quand l'allâvant veindre lè truffè et la grana à Losena ; lâi fourré duè tzemizè, dou pâ de tzausson, dou motschau de catzetta, et lo vatelé via avoué la comotive. C'ein va portant d'on trein dè la metsance, clliau tzemin dè fè ! cein freinné, cein fusé, et pu n'è pas quiestion d'einmailli, faut être quie au picolon !

L'è z'allâ tot d'onna teria tanquie à Lyon, iô l'a goûtâ à la gara, dein clliau traiteri qu'on lau dit dâi bouffet, iô l'è que fâ tant tchè vivre, so dit Pierro Tzambettaz. Sè chîtè à

na granta trabllia, et pousè son bissa su na chôla découte lli, po qu'on ne lo lâi robâi pas. Se regalé bin : lâi avâi dè la soup' ai fidè, dau routi, dau pesson, de la dauba, de la salarda ai reparau avoué de l'hareng et de la secoria, sein comptâ dâi bistèquè, dâi pindzons, dau vin dè France et totè sortè dè petits coucons po lo dessè. Guièro fâ-t-e ? que demandé, quand l'eut prau. — Houit francs, que lâi dit lo sommeillé. — Houit francs po ci goûtâ ? Hé ! vo toze pi lo cou po dâi bregrands ! E-io medzi po houit francs, ditè-vai ?

— Na, mâ lâi a lo bissa qu'è su la chôla, qu'a prâi 'na plliècè et que n'a rein medzi !

— Atteinde-vo-vâi on boquenet. Et Pierro Tzambettaz l'auvré son bissa, déplleye ion de sè motschau, ein desein adi : Ah ! mon bissa que n'a pas medzi pâie assebin ; tê m'n ami, dîna-tè, dîna-tè bin, tot è paï. Et fourrè dein lo bissa lo routi, lè bistèquè, la salarda, dou pindzons et duè assittè dè coucons.

« A-tou prau, ora ? » Et rattatzé son bissa.

Lo sommeillé lâi fasâi dâi gets coumein dai seillons, mâ l'eut biau fére, Pierro Tzambettaz lo laissa vouaiti et lâi dese ein saillessein : Acutâ, su Vaudois, mè, et poui se t'as ôquie a dere, su quie !

Quand l'è bon l'è prau.

(*Tzanson su l'air qu'on l'âi baillera*).

L'è la fenn' à Djan que taboussè,
Avoué sa leingua dè serpein ;
L'a lè duè man su lè coussè,
Po dèpellli lè poure dzein ;

Et Djan lâi criè tant que pau :
Vau-tou veni dressi ta soupa !
Te n'î portant rein qu'onna tappa...
Vin-tou dan ? quand l'è bon l'è prau !

L'è lo menistre, on dzo de djônno,
Que prîdzè ne sé depoui quand ;
Et l'eimbîtè se bin son mondo,
Que paraît bin que n'a pas fam.
Lo mondo felé tant que pau :
E-t-e dan on prîdzo dè sorta ?
Que metté la cllia su la porta...
Venidè, quand l'è bon l'è prau !

L'è lè colonè que fabrequant
Ti lè z'an dâi novi kièpi,
Et poui dâi fusi que sè tzerdzant
Per iô ne dâivant pas parti.
S'on pouâvè vêre dein lo crau
Cllia beinda dè traîna-palasse,
Dè Dieu sarâi-t-e pas 'na grâce,
Ditè-vai ?... Quand l'è bon l'è prau !

L'è ti clliau z'hommo que sè soûlant
Tré ti lè dzo que dâi caïon,
Que tota la dzornâ ie roûlant
Dau Café Vaudois au Croton :
Lau fennè que n'ant pas de trau,
Criant prau que faut pas tant bâire,
Mâ lè soulon volliant rein crâire...
Et portant quand l'è bon l'è prau !

L'è ti clliau râi, clliau z'empereu,
Dè l'Autriche et dè l'Allemagne,
Que l'ant ti dâi ambassadeu
Po fére à traîna lè tsecagne :
Se tsacon fasâi cein que pau
Po fére à chautâ clliau vaunése,
Lè pourè dzein sarant benaise,
Câ, ma fâi, quand l'è bon l'è prau !

L'è lo pape que brouille au djû,
N'ein vâitcé pas na tota drôla ?
Sè fa dinse pas mau d'étiu
Po reimpailli sa poura chôla.
Mâ dè berdzi sè fére lau
Porrâi lâi portâ préjudiço :
Faut que fassé bin son service,
Autrameint... quand lè bon l'è prau !

L'è lo tzemin dau Saint-Gothâ,
Cî dau Simpllion, cî dè la Broûïe,
Que l'ant quôquè petit retâ,
Câ ïe faut d'abord pllioumâ l'oûïe ;
Qu'on lè fasse tré ti s'on vau,
Mâ qu'on s'einteinde à l'amiabllio,
Na pas sè bouâilâ que dâi diabllio...
I'é tot de : quand l'è bon l'è prau !

Lè petîts z'auberdzo.

(Santé portâie au repé dau « Club Alpin, » lo 29 dè janvié 76).

On a portâ dâi santé à totè sortè dè dzeins, et ne saré ma fâi pas à qoui ein portâ onco iena. L'è po cein que vo vu proposâ dè bâire à la santé d'ôquie que ti clliau dau clube cognaissant prau et que mèretè assebin on to-aste.

Vo sovegnî-vo ? quand clliau poûro Français dè Bourbaki l'étant pèce, on lau z'a tegnâi dè clliau biau discou qu'on lau dit dâi confèreincè. Adan ne sè pas quin farceu s'étâi met à veri clliau confèreincè po rire, su lo *Conteu vaudois*. On avâi de, se desâi, à clliau poûro Français, que lâi a trâi sortè de terra : la terra dè pipa, que l'è dein l'Allemagne, la terra grassa, que l'è dein la France, et la terra *hospitalière*, que l'è dein la Suisse, du que lâi a pertot écrit, tant qu'au fin coutzet dâi montagnes : peinchon, peinchon, hôtet, hôtet, grant hôtet, eccétra.

Eh bin, po mè, n'è pas iquie que truvo la Suisse hospitalière, coumeint diant ein français.

Quand vo z'arrevâ dèvant clliau z'hôtets d'Anglais, que vo z'âi dâi gros solâ bin ferrâ dè fortè tatzè, que vo z'âi met onna blauda po tzouyî voutra veste, que vo z'âi fé onna forta trotta et que vo z'îtè petître on bocon pacotâ, — vo sèdè prau coumeint on è reçu. Lè sommélié vo vouâitant coumeint s'on avâi dâi cornè, avoué lau z'abits nâi qu'on derâi dâi menistre ; et lo maître criè du lo bureau : *Nummer firtzique !* et on vo mînè amont dâi z'ègrâ et dâi z'ègrâ, tant que l'ein a tot amont pè lo fin fond dau colidor, enfin ne sé iô. Et po medzi, vo z'âi soveint dau bouillon govâ aubin rappondu et dâi resto d'Anglais ; et onco se l'auberdzisto è

bin veri, câ autrameint on vo repond que tot est pllein, — et vo paudè allâ vo reduire à l'air dau teimps.

N'è pas po l'auberdzisto iô no cein que vo dio çosse, l'è pî po dere.

Na, la Suisse hospitalière l'è dein lè petits z'auberdzo, lè bons petits z'auberdzo dâi z'autro iadzo, — iô lè dzein vo risant contrè quand on arrevé, na pas vo fér dâi grantè menè ; — iô l'on pau avâi de la bouna soupa âi z'herbè et âi truffè, que vo cotté l'estoma, on matafan, dau saucesson, avoué onna quartetta dè petit bllian et dou se faut ; — iô la fenna aubin la felhie vo servant, na pas cllia tropa de somméliés cerî, fresî et pommardâ ; — iô l'on n'a pas treintechî boquenets dè ne sè quiè, mâ lo plliat su la trâbllia et lo pan assebin.

Et petadan, on passâ la veillâ ; on bâi 'na quartetta avoué l'auberdzisto, ein dèvesseint dè çosse et dè cein ; on fâ cognesseince, et lo matin, — quand on a bu son ècoualetta dè café, qu'on a paï son medzi et sa cutze, — on s'ein va gai qu'on pinson, et ti lè dzeîns de l'ottô vo criant : A la revoyance ! et on lau repond : A revaire !

Vâiquie iô lè la Suisse hospitalière ! Et l'è po cein que porto la santé dâi z'auberdzo dè veladzo et dè coumouna, dâi bons petits z'auberdzo dau paï, et que lau dio à ti : A la voûtra !

Vive lè petits z'auberdzo dè la Suisse hospitalière !

Ié tot de.

La vîllie qu'étâi revegna.

Lai avâi on iadzo'na vîllie que l'étâi bin vîllie, câ passâvè les quatro-veingt. Et sta vîllie l'étâi retze, à cein que desant; iô ti lè pareints, se liein que fussant, coudesssant lâi teni lè pi au tzô, po cein que vo sèdé ; onn'idèie, et noutré pouro z'éretiers ne lâi avancivant pas mé que dè socllia dessus, câ la vîllie lau fasâi à ti chétze mena.

Et l'é dè fé que lâi avâi prau po ti, câ l'avâi dau bin au sélau, et prau, min dè dévallé à l'ombro, et pas mau d'écus eintortollis dein on pion dè lânna que fourrâvè parmi lè pattè au bas dè son garda-roba.

— Mâ sa baya quoui ara lo magot, que desant lè dzeins?

— Qu'ein dité-vo, Marienne?

— Porrâi bin ître la Toinon à Lliaudo.

— Porrâi bin arrevâ; l'è po cein que lo David à Pierro lâi va.

— Vê la Toinon ?

— Diabeinlévine !

— Adan lo névau dè la Grandze-âi-Rattés n'arâi rien.

— Pas à ceint que diant.

— Quaisi-vo dan !

— Oï ma fâi, et clliau dâi Golliettés vant fére'na ruda mena, câ la vîllie ne pau ni lè verre, ni lè cheintre.

Et lè fennè s'ein baillivant, vo paudé craire; tapavant que dâi rebattè et taboussivant tot lo dzo.

Peindein tot cein, qu'arreva-te ? La vîllie vegné à tzesi malâda, et l'ein parté ; io lè nèvau et lè gnîcè arrevirant po la veilli, et s'ein trova prau, câ l'ein eut pllein l'ottô. Adan que firant noutrè dzeins ; quand s'ein vegne que coumeincirant à

bâilli, lè fennè sè desirant dinsé : — No faut allâ fére'na gotta dè café po sè reveilli on bocon. Venidé pire ti, on lâissèra lo crâizu su lo fornet.

— Faut-te cllioure lè fenîtrè ?

— Oh la ! n'a pas fauta, n'a qu'à teri onco on bocon lè contreveints.

— Ne lâi a rein po lè crotzi.

— Oh ! ne volliant pas budzi, fâ pas d'oûra.

L'è bon ; s'ein vant ti à l'ottô, et lè fennè allumant lo fû, fant dau café, dâi brecî et mettant couâire on boutefâ po clliau z'hommo.

L'étâi lo desando né, et quatr'au cinq de clliau bounets bllians que verounâvant perquie l'avant cheintà lo frecot, iô n'ein failliâi pas mé, et vaique mè z'estaffiers que sé compliotant coumeint faut fére po avâi'na pochon dévant que tot sâi rupâ.

— Qu'ein dis-tou, Pierro, no faut fère'na farça perquie ?

— S'on vaut ; quoui'è-te que vintavoué mè ? Vins-tè, Samuïet ; oreindrâi, vo trâi, veillidè-vo bin se vin qaucon.

Et vaiquie Pierro et Samuïet que trésant lau chôquè, qu'eintrant au pâilo pè la fenîtra, et que fant-te ? Tè lâivant la vîllie, auvrant la porta, finnameint que sâi entrebâilla, et tè cottant la vîllie contre la feinta, dè sorta que l'avâi l'air de guegni dedein l'ottô ; et noutron Samuïet, qu'étâi on tot fin po déchuï[1] lé dzeins, sè met à plliendre et à dere ein déchuein la vîllie : Hélas vouai ! mon bûro !... hélas vouai ! mon bûro !... mon bûro !

Iô ti mè frecotarè se revirant contre la porta, laissant tot corre et sè fouyant ein bouailein que dâi perdus, coumeint se la chetta lau corressâi appri po lè z'agaffâ...

[1] Imiter, contrefaire.

— La vîllie è revegna ! la vîllie è revegna !

— Heuh ? que lâi a-te ? qu'è-te que lâi a ?

— La vîllie ! la vîllie è revegna !

Et binstou pè tot lo veladzo lè fennè reveillant lau z'hommo, et tot lo mondo bouailé.

— David !... François !...

— Que lâi a-te ?... que vau-tou ?...

— Oû-to ? Réveille-tè !...

— Quié ?... Heuh !

— Oû-to ? bouailant pè lo veladzo !

— Lâi a-te dau fû ?... Lâiva-té , va allumâ lo craizu.

— N'ouso pas, sé pas que lâi a, bouailant pè lo veladzo que la vîllie Pernoud è revegna.

Mâ noutrè compagnons n'avant pas perdu lau teimps, l'avant vito remet la vîllie au llî, tot bin adrâi rareindzi pè lo pâilo, einpougni duè botollè qu'étant su la trâbllia, lè brecî lo pan et lo boutefâ que couaisâi adi, et vo paudé craire que n'avant pas met dou pî dein on sola po décampâ. Et l'urant biau djû, câ nion n'ousa rabordâ que su lo matin, que cinq à chi dâi pllie résolu dau velâdzo allirant vêre cein que lâi avâi, mâ ne fut pas sein einmailli grandteimps :

— Va tè, Djàbram ?

— Va lo premi, David !...

— Na ma fâi, va té !

Et l'ein avant tzampâ ion dein l'allâie, câ dè sein lo pas que nion volliâvè eintrâ lo premî.

Et que virant-te ? rein que la poura vîllie qu'étâi bô et bin morta, et que n'étâi pas revegna.

Ne lâi avâi pas'na butze dè déreindzemeint pè lo pâilo. Lè contreveints n'avant pas budzi, mâ lo craizu s'étâi détieint et foumâvè onco su lo fornet.

Et pè l'ottô, pas mé dè revegneints que dein ma catzetta,

et ne lâi trovirant rein ; rein que lo tzat que sein baillivè apri lo bûro, su lo ratéli et que bresa onn'écoualla ein chautein que bas.

Oriendrâi noutrè cô que l'avant fé la farça furan-te cognu? furan-te puni? n'ein sé pas on mot. L'étâi portant'na farça dau diabllio, et qu'arâi prau mereta ôquié. Dein ti lè cas mè mouso que lè nevau et lé gnicè ein urant prau por onna veilla et que ne refirant pas dâi breci à l'einterrâ.

Vaiquie portant cein que s'ein-te? Po mè su d'avi que faut travailli, mâ pas mè, pouisque lè frecotarè rupant tot et que cein que rêsté, lo tzat lo medzé.

Lo biberon malado.

On biberon l'îrè malado. Lo maîdzo lâi fâ onn' ordonnance et lâi dèfein dè bâire mé d'on verro dè vin pè dzo.

Quôque dzo aprî, lo mâidzo revint vêre coumeint ie va, et ie trauvè noutron gaillâ avouè' na toupena dè vin découtè son lhî.

— Qu'è-t-e çosse ? que lâi fâ lo mâidzo.

— L'è l'ordonnance. Vo m'âi de dè bâire on verre de vin per dzo. Se te lo prein gros, que mè su sondzi, te sari pllie vito guiéri.

La resegna.

(*Tzanson su l'ai qu'on lâi baillera.*)

On iâdzo à Remani,
Tsi Djan-Pierro Delacrausaz,
David l'è z'allâ veilli.
Lâi avâi onna grachausa,
S'étant vu à l'abbaï.
Lo valet l'a bin guegna
La fellie l'a bin guegni
Ein veilleint la resegna.

L'étant tota la mâison,
Lè vesenè, lè vesin ;
L'ant de dâi bè dè tzanson,
L'ant bu dou verro dè vin.
Et peindeint tot stu trafi
Lo David l'a bin guegna,
Et la fellie l'a gegni
Ein veillient la resegna.

Lo valet l'étâi galé,
Et la fellie étâi dzoulietta ;
L'ant veilli tant qu'à miné
A l'einto dè la marmita.
L'ant parlâ dâi bons parti,
Lo valet l'a tzecagna
La fellie l'a tzecagni
Ein veillient la resegna.

Lâi a z'u prau dè dzalau
Que lè z'ant bin délavâ ;
Ie fasant dâi gé dè lau,
Mâ ma fai ! l'îrè trau tâ.
La Marienne et lo David
Au tzautein sè sant mariâ,
Câ s'étant bin prau guegni
Ein veilleint la resegna.

Lè duè pllièce.

Lo boutzi Christian de Losena étâi on pucheint hommo, lardzo, épais, avoué 'na pansa à propochon ; et coumeint ti clliau dzein gros et gras, l'avâi lo socllio cou et pregnâi adi la pousta po allâ fère sè patzè pè Montpreveyres o pè Mèzires. Mâ l'irè tant épais que l'étâi po éclliaffâ sè vesin et que li-mîmo ne lâi étâi pas à son aise. Dè sorta dan qu'on iâdzo que dèvessâi partî po allâ vêre dâi bîtè, ie dese à son domestico : « Va t'ein m'arretâ duè pllièce ; i'amo mî ein paï duè et que pouesso mè veri. »

Lo domestique va et prein duè pllièce, et noutron boutzi pâ avoué son bâton à niau et à clliou de loton, ein sè desein que sarâi bin lo diabllio sti iâdzo se ne paut pas socllià et sè veri dein la pousta.

L'arrevé tot justo : lo condutteu saillessâi dau bureau avoué sa follie po criâ lè voyageu.

— Monsieur Christian, deux places, intérieur nº 4 et coupé nº 2, que crié lo condutteu.

— Qu'è-t-e que vo ditè ? lè vu dècoûte lè duè plliéce.

— Pas moïan ; allein ! dépatzein ! que lâi repond l'autro.

Et lâi fu bin force dè sè décidâ. L'eut biau criâ et sacremeintâ, l'haura étâi quie, et « En route ! » coumeint crié lo condutteu.

Et ie fut asse gênâ et eimpatzi que lè z'autro iâdzo.

N'è pas lo tot, coumeint vo vaidè, d'avâi duè plliéce : lâi a dè cas iô on ne paut pas lè reimplliâ, et n'è pas rein que dcin la pousta que cein sè vâi.

Tzanson dé boun-an.

Dieu vo z'âidâi, grachaux, grachausè,
Dieu vo z'âidâi, petits et grands,
Dieu vo z'âidâi, épaux, épausè,
Dieu vo bailliâi bons brés et mans !
Mâ sédè-vo que vu vo dere ?
— Medzidè la toma, lo pan,
Mâ po la sâi gardâ lo pere :
Vaique ma tzanson dè boun-an.

L'an que vint ne sara pas croûio,
Lè ceresis ant dâi botons...
Quaisi-vo dan, quand ie vo z'oûio,
Lo dzalin a tiâ lè quatrons.
Lè dzein porrant paï lau dettè,
Et se lâi a dâi brâma-fam,
Sara lè z'amis dâi quartettè :
Vaique ma tzanson dè boun-an.

Au cabaret ti clliau fifârè,
Contre la tchertâ bouëlant trau.
— Bâidé pas tant clliau quartettârè ;
Travailli mé, vo z'arâi prau.
N'âi-vo pas prau bu por on iadzo ?
Vo faut dau vivrè po déman.
Pas tant de braga, dau corâdzo :
Vaique ma tzanson dè boun-an.

Laissi fére la politica
A ti clliau dzein qu'ein fant meti :
Po fére à veni la pratica,
Lo monnâi dâi restâ tzî li.
Po fére à veni la pedance
Ein auton faut veri son tzan,
Et faut vivre su l'espérance :
Vaique ma tzanson dé boun-an.

Publicachon.

Rau tau plau, rau tau plau, rau tau plau, rrrau !

La municipalitâ fâ savâi que ti clliau que n'arant boutzî lè perte de lau z'adze po lo quienze dè mai, sarant boutzî à lau frais. — Rrrau !

Rau tau plau, rau tau plau, rau tau plau, rrrau !

Clliau que volliant refére la tchîvra dau borni d'amont, dèvetront soumechounâ et dere su lo papâi à guiéro cllia tchîvra se montèra tant qu'au doze de mâ. — Rrrau !

Rau tau plau, rau tau plau, rau tau plau, rrrau !

La municipalitâ à petits et grands fâ savâi que la fâire dè la Saint-Metzî ne sè tindra tant que ne lâi ara pas mè dé bîtè po lâi allâ. — Rrrau !



Surnoms de communes vaudoises.

Il n'y a sans doute pas de village, pas de commune, pas de ville même, dans notre bon pays de Vaud, dont les habitants n'aient été dotés par leurs proches voisins de quelque surnom générique, et il serait certainement curieux de former la liste complète de ces dénominations. Bon nombre de ces noms de guerre doivent être mis sur le compte de rivalités ou de querelles, ou peut-être sont-ils le résultat du simple voisinage, car on connaît souvent trop bien ses voisins pour les aimer de bonne affection. Quoi qu'il en soit, il est probable que pas une localité n'a été oubliée, et en attendant que nous puissions donner la liste complète de ces noms, nous en recueillons quelques-uns dans nos souvenirs et nous les donnons, sauf erreur.

A

L'Abbaye, vallée de Joux, « lè z'Abrami. » Allusion inconnue. « Abrami » peut venir d' « Abram, » prénom fréquent dans nos campagnes.

L'Abergement, « lè Lau, » les loups. Allusion inconnue. Le même sobriquet est donné aux gens de Prahins.

Agiez, près Orbe, « lè Rita-faïa, Ritè-faïè ; » Bassins, « lè Chètze-fyè, lè ou lou Medze-fyè ; » Chapelles-sur-Moudon, « lè Route-faïa ; » le Séchey (vallée de Joux), « lè Sètze-faïa. »

La légende est la même, avec des variations, pour tous ces villages. Il y est toujours question d'une brebis ou de brebis, d'un mouton ou de moutons que l'on fait sécher au four parce qu'ils rentrent mouillés, et qu'on y laisse plus ou moins rôtir. De là « Route-faïa, rita-faïa, » etc. Pour ce qui est du Séchey, on n'a voulu que jouer sur le nom du village. A Bassins, selon une version, on se régale de ces gigots inespérés ; de la « medze-fyè ». Des plaisants ajoutent qu'à Agiez, les bonnes gens s'écrient en voyant les pauvres bêtes tirer la langue : « Se lè sont portant conteintè ! voitê vâi coumeint lè risont. »

Aigle, « lè Renoillards. » Outre ce surnom, employé surtout par les gens d'Ollon (voir Ollon), il y a encore « lè Dzâquè » (« lou Dzaque d'Aillo, » dans le patois de la contrée). Cette autre désignation, plus généralement employée, s'explique par le fait que saint Jacques était le patron de la paroisse, et que les Jaques d'Aigle, branche cadette de la maison de Saillon, étaient seigneurs de ce bourg.

Allaman, « lè Bregands. » Sans doute à cause de la mauvaise réputation du bois d'Allaman, au passage de l'Aubonne. Verdeil, dans son *Histoire du canton de Vaud,* parle de moutonniers allemands assaillis dans la localité.

Apples, « lè Caca-pâi. » Soit qu'on y mange ou qu'on y cultive beaucoup de *pois.*

Aran, « lè Rincrotâ, » parce que ce village est dans un pli de terrain : « incrotâ, » enterrer.

Arnex, sur Nyon, « lè Redalè. » On cite la légende suivante, que l'on met d'ailleurs sur le compte de plus d'un village. La commune faisait abattre un arbre. Le syndic s'y suspend aussi haut que possible et ses subordonnés forment la chaîne après lui, le premier suspendu aux culottes du syndic. Or la chaîne ainsi formée, le syndic s'écrie : « Fâdè attention, vé mè crâtzî su lè man, » et il lâche l'arbre en s'écriant : « Tieinna redalaïe ! »

Arnex, près Orbe, « lè Tia polain », les tue-poulain. Un poulain s'étant échappé du pâturage, se réfugia dans un bois. Le garde-forestier l'ayant aperçu, le prit pour un loup et donna l'alarme au village. Aussitôt une battue est organisée et le malheureux poulain périt victime de cette méprise. De là « tia-polain, » et selon la version la plus répandue : « tia-polain po le lau » (tue-poulain pour le loup).

Arissoules, « lè Potai », les chaudronniers. La légende rapporte que quelques personnes de ce village auraient poursuivi des chaudronniers ambulants, les prenant pour des Autrichiens. On dit aussi, ce qui a l'air plus probable, que le berger de la commune gardait des moutons et qu'une bande de chaudronniers vint à passer. Or l'un d'eux ayant une peau de mouton sur sa hotte, le bonhomme s'imagina que c'était une de ses bêtes et s'en alla donner l'alarme au village. On se rassemble, on court, mais on trouve les moutons au complet et les innocents Auvergnats se reposant dans la forêt voisine. De là aussi : « lè z'Auvergnats. »

Assens, « lè Betatzè, » les bissacs, les besaces.

Aubonne, « lè Revîre-troûïe. » Même origine que « vire-bocan » (voir *Grandson*) ; une *truie* doit avoir passé au *tourniquet*.

Avenches, « lè Tazolâ » ou Tatzolâ ; allusion à une

race de porcs à robe noire et blanche. On dit aussi « lè Peque-sèlâu, » les pique-soleil ; ce qu'on explique en disant qu'ils passent leur temps à la rue.

On cite aussi à l'appui le dialogue suivant : « Pérou ! — Qu'â-tou ? — Ié fam. — Quaise-tè ! va au sèlâu. » (Père ! — Qu'as-tu ? — J'ai faim. — Tais-toi ! va au soleil.)

B

BALLAIGUES, «lè z'Ano, » les ânes ; et aussi « lè Medjâno, » pour avoir mangé un âne, au dire des gens de Vallorbes.

BASSINS. Voir *Agiez*.

BAULMES, « lè Tia-Borgognon. » Il paraît qu'à l'occasion d'une des fréquentes disputes pour la délimitation des frontières entre cette commune et la Franche-Comté, un homme de ce pays fut si fort maltraité qu'il succomba aux blessures qu'il avait reçues. Ce sobriquet est maintenant oublié et remplacé par le suivant, plus original et moins lugubre : « lè Rebatte-tzaudaire, » les roule-chaudière. Un fruitier, dont le souvenir est loin d'être éteint, portait à l'aide de deux bâtons placés chacun sur une épaule une chaudière au chalet de rechange, et pour cela gravissait la pente fort roide qui conduit à l'Aiguille, ou plutôt à l'Aiguillon, comme on dit dans la contrée. Or, un bâton s'étant cassé, la chaudière tomba et fut précipitée sur la pente, ce qui produisit un vacarme tel que les troupeaux s'enfuirent et que la terreur les emporta jusqu'aux frontières de France.

Belmont, près Lausanne, « lè Couincouârè, » les hannetons.

Belmont, près Yverdon, « lè Tire-l'atze ou Tire-l'adze, » c'est-à-dire gens qui arrachent les haies.

Berchier, « lè Bourlà-tzapi. » Les gens de ce village, des jeunes gens sans doute, auraient, dit-on, brûlé les chapeaux des garçons de Vuarrens. On raconte aussi une histoire assez compliquée, autre origine de ce surnom. Après l'affaire de Thierrens, en 1798, les patriotes de Moudon, furieux, menacèrent d'incendier ce village ; aussi bon nombre des habitants de Thierrens, effrayés, mirent leurs effets en sûreté chez des parents ou amis des communes voisines ; mais quelques jours après, un ordre émanant de l'autorité supérieure menaçait les détenteurs des peines les plus sévères et enjoignait de brûler les dits effets. A Berchier, les perquisitions ne firent découvrir qu'un vieux chapeau appartenant à une femme de Thierrens ; et, par décision de l'autorité locale, il fut brûlé sur la place publique.

Bettens, « lè Grands-pantets. » Allusion, nous dit-on, aux habits à longs pans que portaient anciennement les gens de ce village. Le surnom dérive plutôt du fait que Bettens aurait conservé plus longtemps la mode des habits à longues basques, soit *gard'habits*.

Bex, « lè Botzéron. » Peut-être à cause du mouton qui figure sur les armes de la commune. Peut-être aussi le mot fait-il allusion aux *bûcherons*, si nombreux dans la contrée, surtout depuis l'établissement des salines ; mais on dit « botscheran, botzéran, » pour *bûcheron*.

Bioley-Magnoux. On dit : « Trâi ceint copè dè piou, atant dè pudzè. » Méchante rime, suivie d'une autre méchanceté qui ne rime pas. La « copa » est une petite mesure.

BIOLEY-ORJULAZ, « lè Pèta-lâitia. » Intraduisible. « Lâitia » signifie *petit-lait.*

Les BIOUX, « lè z'Etrainlia-mâclio. » Mâclio, » latin *masculus,* se dit du taureau. La légende, que l'on met sur le compte de plusieurs villages, soit dans le canton, soit ailleurs, est d'une naïveté tout à fait primitive. Il avait poussé de l'herbe sur la vieille tour de l'église, or comme on voulait l'utiliser, on mit une forte corde au cou du taureau de commune; puis l'animal fut hissé jusqu'à la touffe et naturellement il fut *étranglé.*

BOFFLENS, « lè Racllia-osi, » les râcle-oiseaux. Allusion inconnue. On nous dit d'autre part que ce village n'a point de surnom, mais que lorsqu'on en parle, on se découvre et l'on dit : « Boffliens, à respet. »

BONVILLARS, « lè Pan-Rata, » les pains-ratés.

BOTTENS, « lè Ruffan, » sens inconnu.

BOUGY, près Aubonne, « lè Sarrazin. » Y aurait-il quelque légende sur le signal de Bougy et les Sarrazins ?

BOULENS, « lé Vè, » les Verts. Un paysan de ce village ayant apporté une pièce de toile au teinturier, ce dernier lui demanda s'il fallait teindre la pièce en noir. — « Vai » (oui , répondit le paysan. Mais le teinturier comprit « vè » (vert). De là le surnom.

BOUSSENS, « lè Renaillè, » les grenouilles. Il y a des marais dans la commune.

BRETHONNIÈRES, « lè Caca-neinteuille » ou « leintellie » (lentilles).

BRETIGNY, près Echallens, « lè z'Agacè, » les pies.

BRETIGNY-SUR-MORRENS, « lè Tchîvrê, » les chèvres, probablement parce que leurs voisins de Cugy s'appellent « lè Bocan, » les boucs.

Bullet, « lè Pì-bot, » les pieds-bots.

Bursinel, « lè Tire-vouabllie. » « Vouabllie » ou « vouabllia, » d'après le glossaire de Bridel, signifie, selon les localités, clématite, osier, viorne, mancienne ; et aussi, branche flexible que l'on tord pour en faire un lien.

Bursins, « lè Caca-drâtze. » On dit que les gens de Gilly, enviant les répartitions de beurre qui se faisaient à Bursins, ont imaginé ce surnom, et que ceux de Bursins leur ont répondu par le surnom de « Raffapepins. »

Burtigny, « lè Matagassè » ou « Matagachè. » « Matagasse » se dit de la pie grièche, selon le glossaire de Bridel. Ce surnom doit être ancien, puisque au siècle dernier une société militaire de ce village s'en prévalait pour mettre une pie, une « *agace* » sur son drapeau.

Bussigny, « lè Medze-lau, » les mange-loup. Il y a sans doute une légende où il est question d'un loup mangé par les gens de ce village.

Bussy, sur Moudon, « lè Medze-vin couë, » les mange-vin cuit, les mange-raisiné. Une femme ayant laissé une *toupine* de raisiné à la cuisine, une truie arriva et, sans cérémonie, y plongea son museau. Or, pour ne rien perdre, les propriétaires prirent l'animal par les oreilles et lui raclèrent soigneusement le museau dans la toupine, en disant : « Vaiquiè po clliau dè Maudon. »

C

Carouge, (« Carodze, Carodzo, Caroudzo »). On dit pour la rime, ou par assonance, « Cu-rodzou, » ou

« rotzou. » Mais on raconte aussi qu'anciennement, alors que le Jorat était couvert de forêts, la contrée était infestée de voleurs de grand chemin. Or une bande, qui hantait les environs de Carouge, flagellait les voyageurs après les avoir dépouillés. De là le surnom.

Cerniaz, « lè Pèta-lâitia. » Intraduisible. Peut-être les habitants de ce village faisaient-ils très grand usage de petit-lait. Si cela est vrai, ce surnom va de soi.

Champagne. Voir *Chavannes-le-Chêne.*

Champvent. On dit :

Tsanveint, Tsanveint,
Bouëna terra, croüïe dzein.
Du lo bornè nau ein amont,
Sont tu larrè dè caïon;
Du lo bornè nau ein avau,
Sont tu larrè dè tzèvau.

On dit quelque chose d'analogue d'Oppens, Pailly, Essertines, Vuarrens, et Vuarengel (Gros-de-Vaud), ce qui semblerait prouver qu'il ne faut voir là qu'un méchant besoin de rimer :

Oppeins, Certenes, Pailly,
Vuarrens, Vuareindzi :
Du lo borné ein amont,
Sont ti vaudai què ion ;
Du lo borné ein avau,
Sont ti larre dè tzèvau.

Chanéaz, « lè Verrat. » Allusion inconnue.

Chapelles-sur-Moudon. Voir *Agiez.*

Les Charbonnieres, vallée de Joux ; « lè Lètze-panayrè. » Sans doute pour rimer avec le nom patois du

village. La « panayrè, » ou « panaïre, » est une banne à charbon, une grande manne d'osier.

Chardonne, « lè Tzerdinolet, » les chardonnerets. Plaisanterie qui s'entend d'elle-même.

Le Chatel (hameau de Bex), « lou Tzavouan, » les chats-huants. Cet oiseau est commun dans la contrée.

Chavannes-le-Chêne, et Champagne, « lè z'Aragnè, » les araignées.

Chavannes-sur-le-Veyron, « lè Vermecé, » les vermisseaux. Allusion inconnue.

Chavornay, « lè z'Incrota-derbon ; » littéralement, les enterre-taupes. On justifie comme suit ce surnom : Un bonhomme, irrité des dégâts d'une taupe dans son pré, se vengea, lorsqu'il l'eut prise, en l'enterrant vivante.

Chenaux, sur Cully, « lè Motze, » les mouches.

Le Chêne, « lè z'Ano, » les ânes, pour rimer avec « lo Tzâno, » nom patois de ce village.

Le Chenit, vallée de Joux, « lè Traina-satzet. » Allusion inconnue.

Cheseaux, près de Lausanne, « lè Gremau, » sens inconnu.

Chesieres. Voir *Ollon*.

Chessel, « lè, lou Turc. » Allusion inconnue.

Chevilly, « lè Fouatta-renoillè. » On dit qu'anciennement deux hommes de ce village étaient occupés durant toute la nuit à fouetter un étang, afin que le coassement des grenouilles n'interrompît pas le sommeil du seigneur.

Chevroux, « lè Pertzettè, » les petites perches (les *perchettes*, dans le français vaudois). Ce poisson est abondant sur les bords du lac.

Chexbres, « lè Tza, » les chats.

Les Clées, « lè Bordon, » à cause de la situation du village dans un creux, comme un nid de bourdons. On dit aussi : « Borla-Tchìvra sur la poirta dau cemetiro, » brûle-chèvre sur la porte du cimetière. C'est dommage que le dicton ne soit pas plus long, nous aurions toute la légende.

Collombier et Vullierens. Les vieillards racontent que de leur temps ils avaient souvent querelle avec leurs voisins de Vullierens. Ceux-ci criaient : « Rondzeborne dè Collombì, » à quoi l'on répondait : « Cusoupplià dè Voullièrin. »

Combremont-le-Petit, « lè Lau, » les loups. Les gens de ce village ayant donné la chasse aux loups, en tuèrent un si maigre qu'ils ne trouvèrent qu'un nœud de corde dans son estomac. De là ce proverbe en usage dans la contrée : « Maigre comme le loup de Combremont. »

Corbeyrier, « lè Roba-lœu, » les voleurs de loup. Voici la tradition. Les gens de Leysin faisaient la *battue* d'un loup venant des Ormonts et déjà blessé, dit-on ; or la bête vint à passer sur le territoire de Corbeyrier, où elle était attendue, et elle y fut tuée. Les gens de Corbeyrier ne voulurent pas la rendre à ceux de Leysin et profitèrent des avantages attachés à cette prise ; de là « roba-lœu. » Mais quand le mot est dit par quelqu'un de Leysin, ils répondent : « Roba-lœu dè lârè, vo l'avîâ dza robâ ai z'Ormouenein. » (Traduction libre : Voleurs de loup volé, car vous l'aviez déjà volé aux gens des Ormonts.)

Corcelles-le-Jorat, « lè Grantè-coraillè, » les grands gosiers. « La coraille, » le gosier, le larynx ;

« lo coraillon, » se dit des pommes, des poires, c'est le trognon.

Corcelles, près Payerne, « lè z'Or, » les ours. On leur reprochait la rudesse de leurs mœurs. C'est aussi le surnom des gens de Morrens ; seulement les voisins ajoutent ce tercet :

Tzautze-rosse dè Morrein,
Tire-paille, tire-fein,
Tir' lo diablo per lè dein.

« Tzautzi » signifie monter, chevaucher, et se retrouve dans « tzautze-vîlhe. »

La légende dit qu'un homme de Morrens avait rencontré, de nuit, un gros chien et l'avait pris pour un ours, de là le surnom.

Cossonay, « lè Traîna-masse ; » littéralement, les traîne-gourdins.

Correvon, « lè Rouillon, lè Cu-dè-pèdze, lè Tapaseillon. » Le premier et le dernier ne sont peut-être que des rimes. Le « rouillon, dans certaines localités, est ce *rouleau* de foin ou de paille qu'amasse le râteau. Le second se dit des cordonniers, des gens toujours assis. A Genève, on l'a francisé, on dit « Cu-de-pège ; » c'est ce qu'on appelle « une pèdze, » une personne dont on ne peut se défaire et qui vous importune.

Crans, « lè Fouatta-corbé. » Allusion, nous dit-on, aux nombreux corbeaux qu'on voit dans les champs. Et, comme il faut mettre un peu de malice partout, les voisins disent, quand ils voient des corbeaux : « Vaiquie la municipalitâ dè Crans. » Ce dicton vient peut-être du fait que le nom du village a quelque rapport avec le cri du corbeau.

Crebelley, « lè Moussillons, » les cousins. Ces in-

sectes y foisonnent, comme dans toute la plaine du Rhône.

CRISSIER, « lè Taleinè. La taleina, pl. lè taleinè, » la guêpe frelon, grande guêpe, dont la piqûre est dangereuse.

On dit encore : « lè Cotzon rognau. » « Lo cotzon, » la nuque. Allusion aux affections teigneuses, aux scrofules, dont il n'y a sans doute pas plus à Crissier qu'ailleurs. Enfin, on entend aussi « lè Lemacè, » les limaces ; allusion inconnue.

Il est à remarquer que lorsqu'un village a trois ou quatre surnoms, ils lui ont été donnés le plus souvent par ses voisins des communes limitrophes. Les gens de Prilly, par exemple, désigneront ceux de Crissier par tel ou tel surnom ; les gens de Jouxtens ou de Bussigny leur en donneront un autre, et ainsi de suite.

CRONAY, « lè Niaquelou. » Voici la légende : La carcasse d'un mulet ou d'un cheval gisait dans les champs ; des corbeaux s'y abattirent et n'y trouvant que les os, s'écrièrent en leur patois : « N'y a que l'ou ! n'y a que l'ou ! » c'est-à-dire il n'y a que l'os ; de là le surnom. On dit encore « lè Corbè » (les corbeaux) et « lè Sacca, » sens inconnu.

CROY, « lè Buïa-tza ; » mot à mot, les lessive-chats, c'est-à-dire gens qui lessivent les chats.

CUARNENS, « lè Racenè ; » les racines et aussi les carottes. Allusion inconnue.

CUARNY, « lè Lutzèran, » les chats-huants. Allusion inconnue.

CUGY, « lè Bocan, » les boucs.

CULLY, « lè Medze ; » c'est le nom d'un petit poisson très commun dans le Léman ; en français, l'*ablette* ; il

mange (manger, « medzi ») tout ce qu'on lui jette ou ce qu'il rencontre.

D

DÉMORET, « lè Ganz. » Peut-être est-ce une corruption de l'allemand *Gans*, oie. Ce sobriquet signifie *jars* et a été donné aux gens de Démoret sans doute pour faire pendant à celui d'*oies* que portent leurs voisins de Donneloye.

DENEZY, « lè Ludzon, » les sabots (pour enrayer les chars). Allusion à la pente sur laquelle est bâti le village et qui oblige à enrayer fortement les chars. Il y a, dit-on, plus de trois cents pieds de pente d'un bout du village à l'autre. On disait aussi « lè Cadet. »

DOMPIERRE, « lè Brise-vêrrou, » les brise-verre. Puisqu'il y a des « brise-botoille, » il est assez naturel qu'il y ait aussi des « brise-vêrro, » (« vêrrou. » dans le bassin de la Broye).

DONNELOYE, « lè z'Oûiè », les oies, pour rimer avec le nom du village.

DULLY, « lè Râudze-mulet. » La légende dit sans doute qu'on y a mangé du mulet, comme à Echallens.

E

ECHALLENS, « lè Râudze-mulet. » Leurs voisins, dit la légende, les accusent d'avoir mangé un mulet.

ECUBLENS, « lè Breinla-pantet. » L'origine est sans sans doute la même que pour le surnom de Bettens.

EPALINGES, « lè Bègo. » Les armes de cette commune sont un jars, oie mâle, en patois « un bègo. » On raconte dans la commune qu'un fifre avait pris part à la campagne de Villmergen et s'y était distingué, mais qu'il en était revenu avec son haut-de-chausses troué par derrière, comme La Merluche, dans l'*Avare*, si bien que Leurs Excellences, en récompense de ses services, firent placer, dit-on, sa statue sur une fontaine de Berne avec un jars « que lâi teré son pantet. »

EPENDES, « lè Renoillâre ; » allusion à la situation du village sur un sol bas et humide, au bord des grands marais d'Yverdon

EPESSES, « lè Bocan, » les boucs.

ESSERTINES (district de Rolle), « lè Croque-lindines. » Sens inconnu. Bridel ne cite pas ce mot de lindines, et nous ne l'avons trouvé nulle part.

ESSERT-PITTET, « lè Fouetta-renoille, » les fouette-grenouilles. Allusion aux marais voisins.

ESSERTINES (district d'Echallens). Voir *Champvent.*

ETAGNIÈRES, « lè Corbè ou Corbi, » les corbeaux. On ajoute ordinairement à ce surnom le quatrain suivant :

Corbi, corbasse,
La mort t'eimbrasse ;
Cor dein ton nid,
Tè petits san pèris.

ETOY et NEYRUZ, « lè z'Etiairu. » Pour Neyruz, ce n'est qu'une rime. Pour Etoy, en patois « Etiai, » on a joué sur le nom du village.

F

Fey, « lè Rattè, » les souris.

Fiez, « lè Medze-breci, » les mange-gaufres. « Breci, » « brisselet, » dans le français populaire, *gaufre* ; de l'allemand *brezel*, qui a une signification analogue.

Fontaines. On dit : « A Fontannaz, lo lau lâi danṣé avoé sa granta cua bliantze. » Allusion inconnue.

La Forclaz, « lou Français. » Sans doute à cause de la belle résistance que firent les habitants de cette *seyte*, en 1798, contre le bataillon Clavel et la compagnie Cossy, qui faisaient partie de la colonne française du général Chastel.

Frenières (hameau de Bex), « lou Trithan, » de « trithe ou trife, » pommes de terre, dans le patois de la contrée. Frenières produit beaucoup de pommes de terre de première qualité ; peut-être aussi y en mange-t-on en proportion.

Froideville, « lè Caca-tchou. » Froideville n'est pas plus fertile en choux que tout autre village du Jorat ; c'est en petits chars de bois que la contrée est surtout fertile.

G

Giez, « lè Repètassî, » les rapiécés, les rapetassés.

Gilly, « lè Raffa-pepins. » Allusion élégante que le patois seul peut se permettre. « Pepin » se dit en patois des noyaux de cerises et des pepins en général.

GIVRINS. « lè Copons. » « Copon, » autour de Lausanne, et sans doute ailleurs, signifie sébile, écuelle de bois, où le boulanger met le pain qu'il vient de façonner, en attendant de le verser sur la pelle à enfourner.

GLAND, « lè Croqua-ravè, » les croque-raves. On y sème, nous dit-on, beaucoup de raves.

GOUMŒNS, « lè Maïentze. » C'est le nom patois des diverses espèces de mésanges. On donne aussi ce nom aux jeunes filles qui vont chanter le premier *mai* de maison en maison. On le donne aussi, par allusion, à celles qui vont chanter le premier janvier.

GRANDEVENT (en patois : « Ver-tzi-Dzerou »), « lè Cassapiou, » c'est-à-dire, vers chez Giroud, les casse-poux. C'est pour la rime, comme pour bon nombre d'autres localités.

GRANGES, « lè Gantzou, » les jars. On élevait autrefois un grand nombre d'oies dans ce village. Un grand pré, servant aujourd'hui de place d'armes, porte encore, à cause de sa destination primitive, le nom de *Planches aux Oies*.

On dit aussi « lè Grelandè, » les haillons, les habits en lambeaux.

GRANGES DE STE-CROIX, « lou Cu-dzâlâ. » « Dzalâ, » gelé ; l'*a* se prononce très fermé, à peu près comme *o*. Allusion au rude climat de cette contrée élevée.

GRANDSON, « lè Vire-bocan. » Du temps de Leurs Excellences, le Conseil de ville, pour arrêter le maraudage dans les vignes, décida de faire construire une cage de fer de forme cylindrique, avec des manivelles aux extrémités, assez grande pour qu'un homme y pût entrer ; et ordre fut donné d'y mettre les maraudeurs et de les y tourner jusqu'à ce qu'ils fussent tout étour-

dis, « canque fusson tot étordo, » ou du moins jusqu'à ce qu'ils eussent rendu le corps du délit. Le maréchal de commune fut chargé de confectionner la dite machine, soit tourniquet, comme on l'appelait. Or un jour le garde-champêtre prit un bouc en flagrant délit de maraude, et il fut décidé qu'il y passerait comme les autres. Deux forts lurons saisirent l'animal qui faisait résistance, le lièrent dans la cage, et le tournèrent bien et dûment. Mais le châtiment exécuté, le bouc était hors d'état de nuire : il était sans vie Telle est la légende, ou du moins la version qu'on nous a communiquée.

Grandvaux, « lé Brise-botoille, » les brise-bouteilles. Leurs voisins leur reprochent, à tort ou à raison, d'être un peu vifs dans les querelles de cabaret.

Gressy, « lè Patai, » les chiffonniers. Allusion inconnue.

Gryon. On nomme les gens de Gryon « Tâqui, » de « tâqua, » sorte de sac de peau souple et se fermant par des cordons qui passent devant les épaules et le fixent au dos. Ce sac, très pratique, est encore porté par quelques guides et chasseurs de chamois.

H

Henniez, « lè Godzou. » Un « godzou, godzo, » faisceau de chanvre dressé et recouvert d'une coiffe de paille. La paille est liée par le haut en forme de tête, et le faisceau ou *goge* est serré par le milieu au moyen d'un cordon de paille. La malice des voisins compare les gens d'Henniez à ces *goges*, qui de loin figurent grossièrement des êtres humains.

HUÉMOZ. Voir *Ollon*.

J

JURIENS, « lè Lemalons, » les limaces, limaçons. Allusion, dit-on, à la vivacité des habitants. Si c'est bien cela, on peut dire que c'est se montrer bien sévère pour ce village, dans un pays comme le nôtre, où la vivacité n'est généralement par le trait distinctif du caractère.

L

LAPRAZ, « lè Grezallè. » Ce village produit, dit-on, tant de groseilles qu'on les fait sécher au four.

LAUSANNE, « lè Tata-dzenelhe. » Voir en outre *Sédeilles* et *Tartegnin*.

LAVEY, « lè Rocan ou Rucan. » De « rocannâ, raucannâ, rucannâ, » mendier.

LAVIGNY, « lè Botoillon, lè Renailly. » Ce dernier pour la rime, à moins qu'il n'y ait des marais dans la commune, ou quelque légende comme celle de Chevilly. Voir ce nom.

LEYSIN, « lè Faragnats. » Ce surnom vient de « faragni, » brûler, incendier : « lou diablie tè faragne » est une locution fort usitée dans la contrée. Voir en outre *Corbeyrier*.

LIGNEROLLES, « lè Bau, » les bœufs.

Le LIEU, vallée de Joux, « lé Ecauva-fû. » Allusion inconnue. « Ecauvâ » doit signifier nettoyer, balayer.

L' « écauva ou écovè, » c'est l'écouvillon du boulanger, et aussi un balai ; de là « écovirè, » balayures.

Luins. Voir *Rolle*.

M

Malapalud, « lè Palantze ; » une « palantze » est un grand levier de bois.

Marnand, « lè Couquelions, » les escargots. Cela ferait allusion, dit-on, à la démarche lente des habitants de ce village. On dit encore, pour la rime : « Prî dè l'idiè, liein dau pan. » Près de l'eau et loin du pain.

Mauborget, « lè Grelliet, » les grillons. Allusion inconnue, à moins que ce ne soit pour la rime.

La Mauguettaz (hameau du district d'Yverdon), « lè Merlo » les merles. Ces oiseaux sifflent agréablement, c'est peut-être là qu'est l'allusion.

Mézieres (« Mèzire, Mézirè, ») « lè Grantè-tzemîzê. » Allusion inconnue.

Mollondins, « lè Coumâcllio, » les crémaillères, sauf erreur. Allusion inconnue. kŭmăχtõ = dent-de-lion

Mont, « lè Rapelhon » (*lh* pour *ll* mouillées) ; les grappillons. On se livrait beaucoup au grapillage, à ce qu'on nous dit.

Le Mont, sur Lausanne, « lè Pequa-dzenâivro, » les pique-geniévre. Allusion inconnue.

Montagny, sur Yverdon, « lè Fouetta-corbé. » Le vrai nom de ce village est « Montagny le-Corbe » ou « le Corboz ; » mais cela n'explique pas le surnom. Il y a sans doute une légende.

MONTPREVEYRES. On dit ce tercet :

Lè ransignolet,	Les rossignols,
Bourla-chatzet	Brûle-sachets
Su lo fornet.	Sur le poêle.

Allusions inconnues.

MORRENS. Voir *Corcelles*, près Payerne.

MOUDON, « lè Medze-pllomma, » les mange-plume. On dit que la foire de Noël était réputée pour son marché d'*oies* et de servantes. On raconte aussi qu'on avait acheté des lits pour l'hôpital, et que la municipalité les revendit et en mangea le produit. On dit encore « lè traina-bailli. » Selon la tradition, on aurait trainé un bailli en bas La Corde (rue qui conduit au château).

N

NOVALLES, « lè Tza, » les chats. Allusion inconnue.

NOVILLE, « lè, lou Lovats. » C'est le nom d'un insecte qui abonde sur les aulnes des marais.

NEYRUZ. Voir *Etoy*.

NYON, « lè Medze-fèdze, » les mange foie. La légende raconte que plusieurs messieurs de cette ville ayant décidé de faire entre eux un pique-nique, tous, comme d'un commun accord, apportèrent du foie.

O

OGENS, « lè Bocan » et « lè Tchivrè. » Un jour, à la foire de ce village, il n'y aurait eu qu'un *bouc*. D'où le premier surnom.

« Lè dzein diant, por quant au sècond sobriquiet, qu'on particulier dè sta coumouna volliâvè fére copâ on botzet, et qu'adan son bouébo, que crayâi bounameint que lo magnin ein volliâvè assebin âi tchîvrè, s'ein alla criâ su la porta de l'église, iò lè dzein l'étant au prîdzo : « Veni vito, lo magnin que vau tzâtrâ voutrè tchîvrè ! »

Oleyres, « lè Renâ, » les renards. Probablement parce qu'un certain nombre d'habitations sont construites dans des rochers de molasse, ce qui fait penser à des tanières. Mais les anciens du village ont une autre version. Ils disent que dans le temps où tous les villages avaient leur gibet, celui d'Oleyres était le seul qui fût demeuré vierge ; et que, par jalousie, les gens de Granges, hameau fribourgeois voisin, vinrent y pendre un renard qu'ils avaient pris au piège.

Ollon, « lè Boïards. » On sait que les rochers de St-Triphon divisent la plaine du Rhône en deux parties, l'une marécageuse et l'autre sèche, et que cette division a lieu à peu près à la limite des communes d'Aigle et d'Ollon. Or les gens d'Ollon, qui professent un grand mépris pour les marais, eux qui possèdent une si belle et si riche plaine, appellent les habitants d'Aigle « lè Renoillards, par allusion aux grands marais voisins ; mais ce n'est qu'un prêté pour un rendu, et « les Renoillards, » ont surnommé leurs voisins « lè Boïards, » de « bo, » crapaud, reptile qui est commun dans la contrée et qui foisonne surtout au petit lac de Plambuit.

Les gens d'Ollon sont aussi nommés, par ceux de Gryon, « Beçatschi, parce que les montagnards de cette commune portent *la besace*.

Les habitants de la commune d'Ollon se donnent

aussi entre eux des surnoms. Ainsi ceux du village d'Ollon sont appelés « Pètolô » par les gens de la montagne, peut-être à cause de la profusion d'*ô* qui entrent dans leur patois.

Ceux des Montagnes d'Huémoz et Chesières sont surnommés « lou Tantous » (« tantou, » tantôt, bientôt, tard), parce qu'ils sont tardifs dans leurs travaux ; ensuite ceux de Panex, « lou Pacheux. » Allusion peut-être à la situation de ce village sur un *passage*, un « pacheu, » très fréquenté avant 1835 pour aller aux Ormonts et au Pays-d'Enhaut.

ONNENS, « lè Baveurs. »

OPPENS, « lè Bagnolet. » Il y a là un prêté pour un rendu : si nous, les gens d'Orzens, nous sommes « les seillettes », vous serez les bagnolets. Bagnolet, baquet à laver la vaisselle et aussi grand baquet pour le lait. Voir en outre *Champvent.*

ORBE, « lè Gaulâ. » Ce surnom vient de ce qu'anciennement il y avait, près de la porte d'Yverdon, une flaque d'eau, de sorte qu'on ne pouvait passer sans se mouiller, se « gauler. » « Sè gaulâ, » se mouiller, crotter le bas de ses vêtements.

ORGES, « lè Pattè-rodzè, » les chiffons rouges. Allusion inconnue.

Les ORMONTS, « lou Rôthin, » sens inconnu. Ce surnom, usité autrefois dans la commune d'Ollon, tombe en désuétude.

ORMONT-DESSUS, « lou Mouërgo, Murgue, Murgo (et aussi « Mourgattei, » selon le doyen Bridel). Variations d'un même mot qui signifie conducteur de mauvais chevaux, et qui pouvait se dire dans le temps où l'on n'arrivait dans la vallée que par des sentiers

dangereux et que tout y était transporté à dos de cheval, sur le bât. Aujourd'hui que la contrée a de belles routes, il n'y manque pas de bons chevaux.

Orzens, « lè Seillettè, » les seilles, les seaux.

P

Pailly. Voir *Champvent.*

Palézieux, « lè Boudin. » Allusion inconnue, à moins que les gens de la localité n'aient un goût décidé pour *les boudins.*

Panex. Voir « Ollon ».

Payerne, « lè Caïons rodzou ». Allusion à une race de cochons rouges dont on élevait beaucoup dans la contrée.

Pays-d'Enhaut. Les gens du Pays-d'Enhaut (en patois « lou Damouënai d'amont », d'en haut) sont surtout connus sous le surnom de « Medei », par allusion, nous dit-on, au coutumier de Moudon, qui les régissait. Peut-être est-ce tout simplement l'adverbe patois « medei » qui a une foule d'acceptions et qui est fort usité dans le patois de Château-d'Œx ?

Peney-le-Jorat, « lè Tavans », les taons. Sur la cloche du village était représenté un essaim d'abeilles. Cette cloche ayant souffert dans un incendie, on la fit refondre à Moudon par un fondeur peu habile qui transforma ces abeilles en taons, « tavans ».

On dit encore « lè Pequa-mutons », les pique-moutons ; « lè Medze-manti », les mange-nappes ; « lè Défarata-tierdo » (sens inconnu ; « tierdo » signifie crête, talus, côte).

PENTHALAZ, « lè Cangagnâ », les cancaniers, les faiseurs de cancans.

PENTHAZ, « lè Tâtrì », c'est-à-dire gens qui font beaucoup de gâteaux (en patois, « tâtra » ou « quegnu », « cugnu »).

PENTHÉRÉAZ, « lé Buïą-tza », comme pour Croy et pour Romanel, près Lausanne. On aurait mis un chat au fond du cuvier pour couler la lessive ; une femme aurait mis son chat à la lessive ; enfin, d'après une troisième version, des gens de Vuarrens se trouvant à Penthéréaz prirent un chat qu'ils allèrent fourrer sous le charrier, soit « fleurier » d'une cuve à lessive. L'une des versions vaut bien les autres.

PERROY, « lè Bourla-satzet ». Allusion inconnue. Ce surnom se trouve dans les rimes sur Montpreveyres.

PLAINE. Les gens de la Vallée désignent ceux de la plaine par le sobriquet de « Pagans » (pagani, de pagus ; c'est-à-dire « paysans », gens du pays, de la « plaine »). Les « Sainte-Cri » (habitants de Ste-Croix) et leurs voisins les « Bullatons » (de Bullet), ont défiguré ce nom, qu'ils ne comprenaient pas, et ils appellent ceux de la plaine « Pedants ».

POMY, « lè Mouai-Mouai » ou « Mouâ-Mouâ ». Probablement le même mot que « mômo », fantôme avec lequel on fait peur aux petits enfants. On dit encore « lè Tiers-et-demi ». Voici la tradition. Les communes de Pomy et de Cronay possédaient une propriété indivise. Or il fut décidé de la partager ; mais ceux de Pomy prétendaient qu'il leur en revenait les deux tiers, et ceux de Cronay ne voulaient leur en accorder que la moitié. Après de longs pourparlers, le syndic de Pomy finit par consentir à un arrangement sur cette base que sa commune aurait « le tiers et demi » du terrain en

litige, pensant ainsi qu'elle en aurait plus que celle de Cronay.

Le Pont, vallée de Joux ; « lè Rebatta-guelions ». Allusion inconnue.

Les Posses. (Il y a la « Posse-Dessus » et la « Posse-Dessous », deux hameaux sous Gryon), « lou Quavouan », de quavoua, queue. Allusion inconnue.

Prahins. Voir l' « Abergement ».

Premier, « lè Ricllia-lâitia ». Même allusion que pour le Solliat. Autrefois, le petit-lait provenant de l'alpage communal était réparti entre les bourgeois, qui allaient le prendre au chalet. Il avait même été question de poser des tuyaux pour l'amener au village.

Prilly, « lè Goncllia-rata. Allusion inconnue.

Provence, « lè Vouëgnards » ou « Vuagnards ». Si le mot dérive de « vouëgni, vouagni », labourer, faire les semailles, il n'a rien que de fort honorable pour les gens de Provence. Mais il peut aussi venir de « vougni, vouëgni », tirer les cheveux, prendre aux cheveux, car il paraît que les « Vouëgnards » se prennent volontiers aux cheveux ou se battent fréquemment.

R

Rennaz, « lè, lou Renards ». C'est par assonance, ce qui se rencontre ailleurs et n'accuse pas même une malice.

Riez, « lè Bolia ». C'est le nom de la « perche » ; mais cela n'explique pas ce surnom pour un village qui est à quelque distance du lac. Il est possible qu'il y ait là de simples représailles de ses voisins de Cully.

RIVAZ, « lè Rats ». Puisque « les chats » sont à Chexbres, « les rats » ne doivent pas être bien loin.

ROCHE. Nous n'avons entendu que « Rotzérans », qui n'est pas un surnom.

ROLLE et LUINS, « lè Pllianta-saudzon », à cause du grand nombre de saules plantés dans les environs.

ROMANEL, sur Lausanne, « lè Buïa-tza ». Encore un chat à la lessive. Voir « Croy » et « Penthéréaz ».

ROPRAZ :

Tza foumâ dè Ropraz,
Tzasse ou traîna-ratta avau lo prâ.

(Chats fumés de Ropraz | chasse ou traîne-souris en bas le pré).

ROSSINIÈRES, « lou Crosalhe », de « crau, crausa », creux. Allusion à la situation du village.

ROVRAY, « lè z'Ecovè » ou « lè Français ». Allusion inconnue. L' « écovè », c'est l'écouvillon du fournier, du boulanger.

RUEYRES, « lè Bourrisco ». Allusion inconnue.

La RUSSILLE, sous Lignerolles ; « lè Mousselions », les moucherons. Allusion inconnue.

S

SAINT-BARTHÉLEMY, « lè Souce-mâi » ; mot à mot, les suce-miel.

SAINT-CIERGES (Saint-Cierdzo), « lè Raudze-tierdo », les ronge-tertres. Allusion inconnue.

On dit aussi « Bourla-piou », ce qu'on explique en disant que très anciennement gens et bêtes étaient tour-

mentés par les acariens ; ce que voyant l'autorité communale ordonna que chaque matin un feu serait allumé sur la place publique, et que chacun y viendrait brûler sa récolte. — Comme on le voit, c'est bien décidément une légende.

Sainte-Croix, district de Grandson ; « lou Cérons », les cirons. Allusion inconnue.

Saint-Légier, « lè Tiâ-lo. » Dans une querelle entre un habitant et quelques communiers, un de ces derniers aurait crié en désignant l'habitant : « tiâ-lo ! tiâ-lo ! » (tue-le). Ou bien à cause d'une habitude plus générale de crier « tiâ-lo » dans les batteries.

Saint-Livres, « lè Raudze-grugnons » (« grougnons, gregnons »). On dit aussi « gourgne, gourgnon ; » c'est un mot appliqué aux souches ou ceps, aux troncs noueux et aux racines. « Trontze, » tronche en français populaire, a un sens analogue, mais désigne une souche plus grosse, plus épaisse, un *tronc*.

Saint-Saphorin, près de Vevey, « lè Goths. » Selon l'*Histoire du pays de Vaud par un Suisse*, un parti de Goths se serait arrêté ou établi dans la contrée.

Sassel, en patois « Sassi. » On dit : « Taille... grand coûti. » Méchante rime intraduisible.

Séchey. Voir *Agiez*.

Sédeilles. Le surnom est synonyme du français *vidangeur*. Au reste Sédeilles est en bonne compagnie : nous avons entendu le même surnom donné aux gens de Lausanne (outre « Tata-dzenelhe »).

Seigneux, « lè Cranma-cugnu, » les écrème-gâteaux. C'est ce qu'on peut dire des enfants gourmands, qui lèchent ou mangent le dessus du gâteau et dédaignent

la pâte, et surtout le « revon » ou le « souci » (le rebord).

Le SOLLIAT, vallée de Joux ; « lè Trollie-laitia. » Pour la rime ; synonyme de « Pèta-laitia. »

SUCHY, « lè Sètzeron. » On nous dit que « Sètzerons » s'est dit sans doute pour « Sutzerons », le nom patois du village étant « Sutzi. » Peut-être y a-t-il aussi une allusion à la situation élevée qu'occupe ce village ; à moins que « sètzerons » ne signifie ici « séchons, schnetz, » fruits secs.

SULLENS, « lè z'Herbè, lè Medze-herbè. » Allusion, nous dit-on, au fait que les femmes de ce village apprêtaient surtout des *herbes*, c'est-à-dire les épinards, le pissenlit, etc.

SUSCÉVAZ, « lè Pllanta-lânna ; » littéralement, les plante-laine. Il y a sans doute là quelque légende.

T

TARTEGNIN. « On ami dè per la Coûta no z'a marquâ dein sa lettra qu'on leu dit « lè Caca-vito, » tot parâi coumeint clliau dè la Coûta diant « lè Caca-tot-drâi » à clliau dè Losena. »

TERCIER (village de la commune de Blonay), « lè Tire-tronc » et « lè Porta-terare. » Un loup aurait été signalé au-dessus du village ; l'alarme donnée, on aurait commencé la chasse et tiré sur un tronc qui figurait de loin un animal accroupi. De là « tire-tronc. »

Un certain jour, la municipalité aurait convoqué les communiers *en corvée*, pour couper du bois et faire différents travaux, tels que tuyaux de fontaine, barrières,

etc., et elle aurait prié chacun d'apporter ses outils. Or tous ou le plus grand nombre auraient apporté l'outil le plus commode, « une tarière » (en patois de la contrée, « terare »). De là « porta-terare. »

THIERRENS, (« Thierreins »), « lè Tzin » ou « lè Raudze-tzin. » On explique le premier en disant que le bailli de Thierrens avait envoyé chercher un bouilli par un chien et qu'on attend toujours le messager. Peut-être n'y a-t-il qu'une rime.

La TOUR-DE-PEILZ, « lè Bouaîle. » Leurs voisins de Vevey disent qu'ils ne peuvent dire un mot sans crier, et que, dans leurs jeux, les enfants sont extrêmement criards.

On dit aussi « lè Verra » (la syllabe *ra* brève, comme dans *rat*). Ce n'est pas le « verrat, » le porc mâle, mais bien le futur du verbe *voir*, que les gens de la Tour prononcent avec l'*a* final bref. Un habitant demande, par exemple, à son voisin : Va-to au Rhoune, dèman ? (Vas-tu au Rhône, demain ? — Les gens de la Tour ont des propriétés à la Praille, près du Bouveret) — *On verra !* (prononcez *on verrat*), répond-on invariablement.

TRÉLEX, « lè z'Ecouallè. » Allusion inconnue.

TREY, « lè Betatzar, » les besaciers. Allusion inconnue.

TREYCOVAGNES, « lè z'Aragne. » C'est pour la rime.

V

VALLAMAND, « lè Pequa-gréta. » Allusion inconnue.

VALLEYRES-SOUS-URSINS, « lè Molâre, » les rémouleurs. Allusion inconnue.

Vallorbes, « lè Tire-lena. » Un fou de ce village s'était mis dans la tête de tirer sur *la lune.* Le coup parti, voyant une étoile filante qui traversait l'espace, il s'écria : « Vouaitìdè, ein vouâilé on bocon que tchi. » On raconte aussi que lors de l'invention des carabines, des tireurs de la localité, frappés de la longue portée de ces armes et ne trouvant pas de but assez éloigné, décidèrent de tirer contre la lune. De là vient, ajoute-t-on, que dans la contrée on appelle les carabiniers de Vallorbes *carabiniers du ciel.*

On dit aussi « lè Galliers,[1] » ou « Gallié. » Une autre légende qu'on nous a communiquée, dit qu'après avoir mangé la langue d'un vieux cheval et fait de copieuses libations, des gens de ce village traînèrent le cheval mort jusque près de Ballaigues.

Enfin on dit encore :

Vallorbiers, seins sorciers,
Maille-fer, tire-galliers.

Vaulion, « lè Fouatta-lâivra, lè Crucefie-coucou. » Un lièvre ayant été pri rongeant un chou, fut condamné à être fustigé sur la place publique, ce qui eut lieu, puis il fut reconduit à la frontière. — Un coucou, qui avait été pris en flagrant délit d'usurpation dans le nid d'un voisin, n'en fut pas quitte à si bon marché et, en conséquence, cloué sur la « chèvre » d'une fontaine.

Les gens de Vaulion sont aussi désignés sous le surnom de « Tiudons » (sens inconnu) par leurs voisins de Premier. « Tiudron, cudron, » signifie *courge, courgeron.* Si c'était « tiudron, » cela se justifierait par la légende de la *courge*, que l'on met sur le compte de ce

[1] *Galliers,* vieux chevaux.

village. — Un homme de Vaulion étant descendu à la plaine, y vit des courges. Or, comme il ignorait ce que c'était, on lui fit accroire que c'étaient des œufs de jument, et que si on les mettait au chaud, il en sortait des poulains. Sur ce, notre homme s'empressa d'acheter un de ces œufs, et il repartit tout content, après l'avoir placé sur sa hotte. Mais en route, dans un endroit rapide, il fit un faux pas et se laissa choir... et la courge de rouler. Elle alla se briser contre un buisson d'où il sortit un lièvre, et le bonhomme, croyant voir son poulain, lui cria : « Mon pouro polliein rosset, va dau côté dė la sainte bouzena. »

VEVEY, « lė Caca-pâivro. » Allusion, nous dit-on, au grand nombre des épiciers ; et aussi, nous dit-on encore, aux *bonnes langues*. Surnom employé surtout par les gens de La Tour.

VILLARS-BRAMARD, « lė z'Ecortze-renard. » Il n'y a sans doute là qu'une rime, bien que, selon la légende, un renard se soit échappé de ce village, après y avoir été écorché tout vivant. Les malins auteurs du *Roman du Renard* ont omis ce bon tour de maître Goupil.

VILLARS-BURQUIN (en patois « Vers-tzi-lo-râi, » parce que la famille des Ray y domine). On dit, pour la rime :

Vers tzi lo râi
Lo pan nâi.

Surnom des gens de Villars-Burquin : « lė Râilolat, » les roitelets.

VILLARS-LE-TERROIR, « lė Molliet, » c'est-à-dire gens qui aiment les ragoûts, les brouets, les sauces.

VILLARS-SAINTE-CROIX, « lė Cancouârė, » les hannetons ; allusion inconnue.

VILLARS-SOUS-YENS, « lè Sètzerons, » les fruits secs.

VILLARZEL, « lè Pia, » les pics. Allusion inconnue. Toutefois « pia » pourrait s'entendre dans le sens de *bonnes langues*, gens qui causent beaucoup.

VILLENEUVE, « lè ou lou Renoillards. » C'est dans la plaine proprement dite, dès la Grande-Eau au lac, que sont les vrais « Renoillards, » pour les habitants d'Aigle ; mais la plaine elle-même rejette ce surnom sur Villeneuve.

VINZEL, « lè Setze-fyè ; » les sèche-brebis, ou mieux les sèche-moutons, car « faïe, faïè, fyè, » se dit des moutons en général. Voir pour la légende *Agiez*.

VUARANGEL, voir *Champvent*.

VUARRENS, « lè Bau, » les bœufs. Trois ou quatre villages ont ce même surnom. Voir *Champvent*.

VUCHERENS, « lè Chuvettè ou Chouettè, » les chouettes. Quand il y a fête, la chouette traditionnelle; empaillée, est fixée au-dessus de la porte du *pont de danse*.

VUFFLENS-LA-VILLE, « lè Pe rodze. » Sens inconnu; à moins que nous ne soyons mal renseigné et que ce soit « pai rodze, pai rodzo, » cheveux rouges.

VUGELLES (sur Yverdon), « les Chats-huants. » On ne nous a donné que le nom français. On dit en patois « lutzéran, lutzèrou, » etc., selon les localités.

VULLIERENS. Voir *Collombier*.

VULLIENS, « lè Talinnè, » les guêpes. Les jeunes gens de l'endroit, se prévalant de ce surnom, ne manquent jamais, aux jours de fête, de suspendre un nid de guêpes au faîte du *pont de danse*.

VUITEBŒUF. On dit :

Voitcbau, voite-vatze
Tire lo diablle per l'attatze.

Le premier vers joue sur le nom du village, et le second ajoute n'importe quoi pour la rime, ce qui est fréquent. Comme dans tous les pays chrétiens, le diable joue chez nous un rôle important dans les proverbes, dictons et locutions populaires.

Y

YENS, « lè Foumâ, » les fumés. Allusion inconnue.

YVERDON, « lè Tiâ-bailli. » L'histoire ou la légende raconte qu'un bailli détesté fut tué comme il se rendait au temple. Nous n'avons rien trouvé qui eût trait à ce fait dans l'*Histoire de la ville d'Yverdon*, par M. le pasteur Crottet.

YVONAND, lè « Tapa-sabllia. » Ce village étant bâti sur un sol sablonneux, on y foule, on y *tape le sable.*

YVORNE, « lou Quemanlet, » de « quemanletta » ou « quemandetta, « coin en fer traversé par une boucle et rendant de grands services dans l'exploitation des bois. Sans doute ce surnom date du temps où la vigne occupait à Yvorne bien moins de terrain et de gens.





Table des matières.

DEUXIÈME PARTIE

Poésies.

Pages.

Ballades et rondes romandes.

Poésies diverses.

TROISIÈME PARTIE

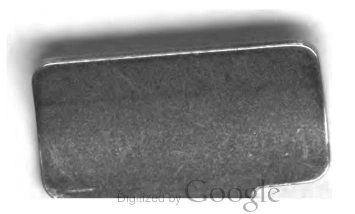
Œuvres en patois.

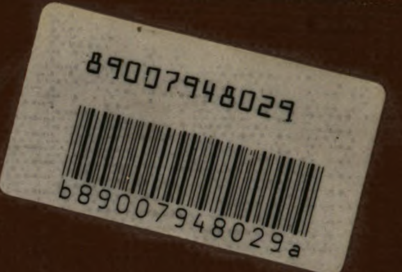
QUATRIÈME PARTIE



LAUSANNE
IMP. CH. VIRET-GENTON

Lausanne. – Imp. Ch. Viret-Genton.




89007948029
b89007948029a